

Lire en avant-dernière page:

Wurenlingen : l'enquête concluerait à un sabotage

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE
RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE 038 25 65 01
LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE • FONDÉ EN 1738

LE JOURNAL

Epilogue d'un procès pas comme les autres

Sursis pour les Béliers

Peines : de 200 francs d'amende à trois mois de prison

De notre correspondant :
Proclamant son jugement jeudi matin, la Cour pénale fédérale a tout d'abord précisé qu'elle infligeait une amende de 200 francs aux onze accusés et une amende de 200 francs aux huit co-accusés (qui avaient été cités comme témoins) pour n'avoir pas comparu à l'audience. Ces dix-neuf membres du groupe Bélier avaient été avertis qu'une amende les frapperait s'ils ne se présentaient pas.

La Cour a abandonné les chefs d'accusation d'atteinte à l'ordre constitutionnel et de groupement illégitime.

Dans le cas de Delémont, Bernard Varrin, Pierre Grimm, Antoine Hulmann, Jean-Claude Montavon, Jean-Marc Bilat et Charles Ackermann ont été reconnus coupables d'éméute et de violation de domicile : ils ont été condamnés à des peines d'emprisonnement. La Cour a estimé que le receveur Joillissant avait qualifié l'éméute de « révolte ».

Le tribunal a passablement hésité et s'est finalement rallié à la thèse du ministère public : dès l'instant qu'il y eut attroupement et des dégâts commis, même minimes, que des émeutes tout à fait pacifiques au début peuvent dégénérer en conflits sanglants même si aucune des parties ne l'a voulu, le délit existe. Telle est l'argumentation de la doctrine la plus autorisée en la matière.

Dans le cas de Berne, la violation de domicile et l'opposition aux actes de l'autorité ont été retenues : la séance du Conseil national dut être suspendue pour une durée de 10 minutes, le tribunal se référant en cela au témoignage de M. Georges Perrin, journaliste parlementaire.

Des peines privatives de liberté doivent être appliquées, dans certains cas. Les conditions objectives du sursis sont réalisées. Les conditions subjectives du sursis sont réalisées. Le comportement des accusés (absences au procès, notamment), leur forfanterie, leurs communications fracassantes parlaient contre eux. D'autre part, ils ont agi pour des motifs purement politiques et il faut tenir compte de leur jeune âge (pour

la plupart d'entre eux, du moins) et de leur rôle exact dans les deux manifestations.

Par ces motifs, la Cour pénale fédérale a libéré Bernard Varrin, Pierre Grimm, Gabriel Roy, Jean-Claude Montavon, Jean-Pierre Beuret, Antoine Hulmann et Germain Chenal de l'inculpation d'atteintes à l'ordre constitutionnel et de groupement illégitime (art. 275 et 275 ter cp).

LES PEINES
Elle a condamné Jean-Marc Bilat pour émeute, violation de domicile et opposition aux actes de l'autorité, à la peine de 200 fr. d'amende, avec délai d'épreuve en vue de radiation de deux ans.
Charles Ackermann, pour émeute, vio-

lution de domicile et opposition aux actes de l'autorité, à la peine de 400 fr. d'amende, avec délai d'épreuve en vue de radiation de deux ans.
Bernard Varrin, pour émeute, violation de domicile, instigation aux délits de violation de domicile et d'opposition aux actes de l'autorité, à la peine de trois mois d'emprisonnement et 1000 francs d'amende, avec sursis et délai d'épreuve de cinq ans.
Gabriel Roy, pour violation de domicile et opposition aux actes de l'autorité, à la peine d'un mois d'emprisonnement et 500 fr. d'amende, avec sursis et délai d'épreuve de trois ans.

J.-C.J.
Lire la suite ainsi que les réactions en page Jura - Bienne

Atteint d'un malaise cardiaque

M. RUDOLF GNAEGI EST HOSPITALISÉ

HYPOTHÈSES AUTOUR D'UNE ÉVENTUELLE SUCCESSION

BERNE (ATS). — M. Rudolf Gnaegi, président de la Confédération et chef du département militaire, a dû être hospitalisé jeudi. En conséquence, les affaires de la présidence sont confiées au conseiller fédéral Nello Celio, vice-président du Conseil fédéral, et celles du département militaire au conseiller fédéral Roger Bonvin, suppléant du chef de ce département. Le conseiller fédéral Bonvin représentera le département militaire aux obsèques du colonel commandant de corps Adolf Hanslin qui ont lieu aujourd'hui à Zurich et à Kilchberg.

Selon les dernières nouvelles parvenues au Palais fédéral, le président de la Confédération n'a pas été victime d'un infarctus, mais d'une perturbation du rythme cardiaque, de caractère plus léger.

C'est dans le courant de l'autre nuit qu'il a dû être hospitalisé. On peut espérer que M. Gnaegi pourra reprendre son activité dans quelques semaines. Rappelons que le président de la Confédération avait déjà dû arrêter son travail pendant quelques temps l'automne dernier, à la suite d'une petite attaque cardiaque.



M. Gnaegi (Keystone)

président de la Confédération serait bientôt de retour.

L'AVENIR POLITIQUE

Il n'empêche que cette suite d'alertes semble hypothéquer l'avenir politique de M. Gnaegi : celui-ci, en raison de son âge, devrait pouvoir rester longtemps encore au gouvernement, pourrait fort bien le quitter plus tôt que prévu.

N'oublions pas, non plus, que M. Gnaegi est le seul représentant du PAB au Conseil fédéral. Traditionnellement, ce siège revient à un PAB bernois. Les indépendants ne vont pas contester cette habitude. Et la garniture de personnalités qui pourraient donner un successeur à M. Gnaegi est assez réduite. En tout cas, une élection impromptue soulèverait des difficultés.

On peut donc penser que, pour des raisons politiques autant qu'amicales, le PAB souhaite un rétablissement très rapide à M. Gnaegi. Toutefois, il est évident que, désormais, les dirigeants de ce parti doivent se préoccuper d'assurer une succession dans des délais moins longs que ceux qu'ils escomptaient.

LE BENJAMIN

A ce sujet, notre correspondant de Berne par intérim nous écrit :

Naturellement, on souhaite au président de la Confédération de se rétablir très rapidement et de reprendre ses occupations d'ici à quelques semaines. Mais, enfin, l'observateur est bien obligé de constater que M. Gnaegi, le benjamin de l'équipe gouvernementale, né en 1917, est de santé fragile en dépit de son apparence robuste.

En automne dernier, il fut déjà hospitalisé. Il fut soumis, récemment, à un contrôle. Cette fois-ci, il a été saisi, comme nous le disons plus haut, en pleine nuit, par un dérangement dans son rythme cardiaque. C'est une curieuse coïncidence que l'incident survienne durant la semaine du « cœur ». Certes, le chef du service d'information du département militaire a assuré qu'il ne s'agissait pas d'un infarctus, même bénin. Le

LES IDÉES ET LES FAITS

Les remous de l'affaire Tomasini

L'incident Tomasini est officiellement clos, a-t-on déclaré dans l'entourage du président de la République. Cependant, il est à présumer qu'il laissera quelques traces et qu'il pourra influencer sur la politique intérieure française des semaines à venir si, avant, du moins après les élections municipales. Ce ne peut être impunément que le secrétaire général du grand parti gouvernemental ait pu lâcher des propos tels que ceux qu'il a prononcés. Même s'il a dû les retirer par la suite, ils indiquent une certaine tendance de la politique actuelle du mouvement gaulliste tel que la veut le chef de l'Etat. L'important est de voir laquelle.

Revenons, pour comprendre, à la teneur même de ces propos. Le terme de « lâcheté » appliqué aux magistrats était certainement inapproprié et injuste et il est naturel que le Corps judiciaire dans son ensemble ait réagi comme il l'a fait. Il y a encore en France, et c'est heureux, d'innombrables juges honnêtes. Cependant, à considérer les choses telles qu'elles sont, il est indéniable que, depuis mai 1968, les peines infligées aux émeutiers ont été parfois dérisoires eu égard aux déprédations commises. C'est ainsi qu'on ne sache pas que tant de destructions accomplies à Nanterre, dans d'autres universités ou lycées et d'atteintes portées contre les bâtiments ou sur la voie publique aient comporté les justes sanctions qu'elles méritaient.

Sans compter la manière dont la police est souvent molestée. Il est de bon ton aujourd'hui, et dans la plupart des pays occidentaux, de dauber sur la police et de dénoncer les excès dont elle se rendrait coupable. Or, son rôle est le plus ingrat qui soit. Si elle frappe, face aux émeutiers qui sont souvent entraînés aux combats de rue par des « maotistes » et des hommes de main de l'anarchisme contestataire, l'opinion publique (où ce qu'on appelle telle) s'émue et la police est désavouée par les tribunaux. Si, au contraire, elle demeure passive, on l'accuse de manquer à son devoir qui consiste à maintenir l'ordre et la tranquillité pour permettre aux citoyens de vaguer à leurs occupations. C'est sur ce fait qu'a probablement voulu insister M. Tomasini.

En ce qui concerne l'ORTF, le secrétaire général de l'UDR a qualifié de bavure l'action entreprise dans ce domaine par le premier ministre. Est-ce qu'il s'agissait du prétexte à une campagne dirigée contre M. Chaban-Delmas ? Nous ne le croyons pas. Mais simplement d'un avertissement sur un point précis et sans doute venu de haut, c'est-à-dire de l'Elysée. Il en va de la première chaîne de la Télévision française comme de la TV ou de la Radio suisse. A force de la libéraliser, trop fréquemment un clan de journalistes qui, comme par hasard, ont des sympathies gauchistes, émettent leur point de vue dans les émissions, alors qu'en vertu des concessions qui sont accordées à ces « mass-media », celles-ci devraient défendre les valeurs traditionnelles qui sont celles d'une nation.

La Radio et la TV sont à cet égard fondamentalement différentes des journaux. Le lecteur peut choisir librement l'organe politique de son choix. Il peut se désabonner si telle ou telle opinion lui déplaît. On ne lui impose rien. Au contraire, l'auditeur de la Radio ou le téléspectateur se voit contraint de subir un programme. Il ne peut toujours tourner le bouton, dit-on. Il n'en a pas moins payé son abonnement. C'est pourquoi il est inadmissible qu'on lui présente des émissions qui, allant parfois jusqu'à prôner la contestation, heurtent la majorité silencieuse fidèle à ses principes nationaux et religieux.

Remettre de l'ordre dans la rue et en remettre dans les esprits, c'est là ce qu'a voulu exprimer M. René Tomasini et, derrière lui, le président Pompidou, successeur du général De Gaulle. Aussi bien est-ce la tâche d'un gouvernement soucieux avant tout de l'intérêt général et préoccupé que la rue ne soit pas livrée à l'agitation révolutionnaire. Gouvernement soutenu par le Parlement, on ne l'oublie que trop !

René BRAICHET

L'ARME DU RIDICULE

Encore que les accusés du groupe Bélier se soient moqués de la justice fédérale en s'abstenant d'assister à leur procès et en allant déposer symboliquement devant le Conseil de l'Europe, à Strasbourg, une plainte que les séparatistes savaient irrecevable, les juges de Mont-Repos ne pouvaient se montrer trop sévères.

En effet, il y avait une telle disproportion entre les méfaits reprochés à ces jeunes gens et l'accumulation des chefs d'accusation retenus contre eux par le procureur général de la Confédération, le hiatus était si patent qu'en bonne logique et en bonne justice, on devait s'attendre à un verdict modérément clément, assorti d'une amende pour impolitesse.

C'est fait. La plus haute juridiction pénale du pays, en accordant le sursis à tous les accusés, a remis les choses en place tout

en faisant saisir au pouvoir politique, et plus précisément à M. von Moos, chef du département fédéral de justice et police, que ses services s'étaient trop excités dans cette affaire.

D'aucuns n'ont pas compris que le cas de ces Béliers frondeurs et désinvoltes ait été soumis à la Haute Cour. Il y ont vu comme la volonté délibérée de faire tomber sur ces jeunes gens les foudres confédérales. C'était oublier, d'une part, que la qualification des délits obligeait la Cour pénale fédérale à se saisir de l'affaire, mais surtout, d'autre part, qu'en raison de la séparation des pouvoirs, le Tribunal fédéral n'était pas l'exécuteur des hautes œuvres du Confédéral. Il l'a bien montré.

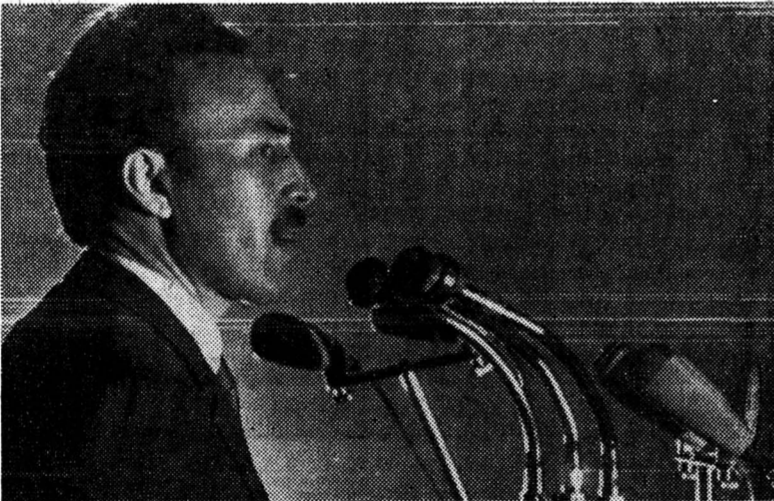
L'affaire ayant été de la sorte enlevée au canton de Berne et à ses tribunaux, les passions ne

pouvaient que s'estomper, et la justice être rendue en toute sérénité.

En voulant faire des démonstrations exubérantes des Béliers un cas de lèse-majesté, les autorités politiques ont commis une erreur. Le résultat est donc à l'opposé de celui qu'escomptaient ceux qui voulaient, une bonne fois, remettre à l'ordre ces « trublions » qui posent un cas de conscience à l'opinion helvétique.

Avec comme seule arme le ridicule des autres, les Béliers ont bien défendu leur cause. Certes, ils n'ont pas été acquittés ; ils ne pouvaient l'être et il faut espérer qu'ils sauront tirer la leçon de ce jugement. Mais le sursis général qui leur est accordé et le fait que leurs mobiles politiques aient été retenus, équivalent, pour eux, à une victoire morale.

Jean HOSTETTLER



Boumedienne prononçant son discours (Téléphoto AP)

PÉTROLE : le mauvais coup de Boumedienne

Dans une atmosphère délirante, rappelant celle par laquelle les Egyptiens avaient accueilli la fameuse nationalisation du canal de Suez, Boumedienne, président algérien, a annoncé la nationalisation « au rabais » des pétroles sahariens.

Nationalisation « au rabais » ou plus exactement nationalisation à bon compte. En décidant unilatéralement de s'octroyer 51 % de la propriété des compagnies d'Etat françaises qui exploitent le pétrole algérien, Boumedienne fait une bonne affaire. S'il avait purement et simplement nationalisé ces compagnies, il aurait dû les indemniser à 50 % de leur valeur puisque l'Etat algérien est déjà propriétaire, royal cadeau de la France, de la moitié. C'était au-dessus de ses moyens. Prendre la majorité n'entraînera qu'une faible indemnisation correspondant en gros à 1 %.

Ainsi, à peu de frais, même s'il paie ses indemnités de rachat de 1 %, l'Etat algérien s'assure le contrôle absolu des sociétés pétrolières. Il pourra vendre son pétrole au prix qu'il fixera lui-même sans la moindre négociation avec l'Etat français devenu minoritaire.

Jean DANES

(Lire la suite en dernière page)

Epuisé et souffrant de graves gelures

Desmaison ramené vivant à Chamonix

MAIS SON COMPAGNON ÉTAIT MORT DEPUIS LUNDI

CHAMONIX (AP). — Une famille pleure de joie à Chamonix et une autre de douleur...

René Desmaison, à la résistance à toute épreuve, a été ramené épuisé, mais vivant jeudi à Chamonix. En revanche, son jeune compagnon, Serge Gousseault, dont c'était la grande première hivernale, avait succombé dès lundi soir.

Ce dénouement, heureux pour les uns, tragique pour les autres, n'est intervenu qu'après de nouveaux efforts inlassables, périlleux et enfin positifs pour rejoindre les deux alpinistes partis le 10 février pour l'ascension de la pointe Walker et qui étaient bloqués depuis dix jours à moins de 200 mètres du sommet des Grandes-Jorasses.

Après d'autres essais infructueux de l'hélicoptère « Puma SA 330 » pour se poser au sommet, deux « Alouette 31 » de la protection civile ont profité d'une courte accalmie du vent extrêmement violent soufflant depuis plusieurs jours dans la région pour déposer vers 11 h 15, cinq secouristes français et italiens au col situé entre la pointe Walker et la pointe Whympar, à cent mètres du bivouac de Desmaison et Gousseault.

Lorsque la nouvelle fut connue à l'hélicoptère chamoniar, les familles laissèrent éclater leur joie. « J'apporte le ravitaillement », s'était écriée Mme Desmaison en riant aux larmes

et en brandissant un sac de montage chargé de vivres.

Les cinq sauveteurs, Zappelli, Ollier, Devouassoux, Ancy et Cornier, qui purent voir l'un des deux hommes faire signe de la main, étaient à trois quarts d'heure de marche des alpinistes.

ENFIN !

Munis d'un poste radio, ils atteignirent le sommet de la pointe Walker, puis l'un d'eux descendit avec une double corde jusqu'au bivouac, à 80 mètres en contrebas, où il trouva Desmaison semblant atteint

de graves gelures aux mains et aux pieds qui lui confia que son compagnon était mort d'épuisement lundi dernier, jour du déclenchement de l'alerte.

Hissé au sommet par un treuil à main, Desmaison fut soutenu sur le chemin du retour jusqu'au col où un hélicoptère vint le prendre pour le ramener à Chamonix à 14 h 30.

Terriblement épuisé, le célèbre alpiniste a été placé dans une ambulance et conduit à l'hôpital de la station pour un examen général. Un second hélicoptère est parti rechercher le

corps de son malheureux compagnon.

Le mercredi 10 février, Desmaison et Gousseault s'étaient engagés dans la face nord des Grandes-Jorasses pour tenter la « première hivernale » de la pointe Walker, qui culmine à 4208 mètres, par un nouvel itinéraire « directissime ».

Leur tente rouge fut repérée une dernière fois le dimanche 14, peu avant que les mauvais temps qui menaçaient ne prennent de terribles proportions.

(Lire également en dernière page)



La douleur d'Anouk Broche, la fiancée de Serge Gousseault (Téléphoto AP)

Actualités régionales : pages 2, 3, 6, 9, 11 et 13	Credit foncier neuchâtelois : augmentation de 3,5 millions du capital-actions (Page 29)
Les sports : pages 17 et 19	'Notre enquête (suite) : trop d'avortements dans le canton de Neuchâtel (Pages neuchâteloises)
Page de l'Economie : page 14	Assemblée de printemps de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz (Page 9)
Les carnets du jour : page 27	
Nouvelles de Suisse : page 31	

VILLE DE NEUCHÂTEL

Distinction
 M. Claude-Alain Wavre, fils de M. Jacques Wavre, avocat et notaire à Neuchâtel, vient d'obtenir le grade de docteur ès sciences naturelles pour une thèse, présentée à l'EPF de Zurich, sur « La technologie et la théorie élémentaire des dynodes est aux halogénures alcalins ». Agé de 31 ans, M. C.-A. Wavre a obtenu son diplôme de physicien à l'EPF en 1963 et, depuis cette date, il est collaborateur scientifique au département de la recherche industrielle de l'Institut de physique technique de l'EPF de Zurich.

AVIS TARDIFS
 Fr. 2.20 par millimètre de hauteur

LIBERTAD présente au TPN
 ce soir, à 20 h 30, tél. (038) 25 90 74
 le poète alain christophe
 le mime denis perrinjacquet
 et sa création:
 « RESCAPÉ D'UN MONDE FACILE »

COURS DE SKI POUR ENFANTS
 2 mercredis Fr. 10.—
 Inscriptions et renseignements :
Ecole club Migros
 11, rue de l'Hôpital
 Tél. 25 83 48

BAR-DANCING L'ESCALE
 2 DERNIERS JOURS
JEAN JARRET
 et l'orchestre J.-P. PAILLARD

CE SOIR à 20 h 30 PANESPO
CATCH

RESTAURANT du JORAN, Serrières
 CE SOIR, à 20 heures

MATCH AU COCHON
 Inscriptions : tél. 25 37 92.

MAISON DU PLOUGEUR
 La soirée « hippie » est renvoyée au samedi 6 mars
 SAMEDI 27 FÉVRIER, à 20 h 30

Films sur LE LIBAN
 et dégustation gratuite de spécialités libanaises.

FRAISES d'Israël
 panier de 250 g **1.90**

AVOCATS d'Israël
 la pièce **1.-**

MIGROS
 Mercredi soir, 3 mars, à 20 h 30, au CINÉMA PATIUS, Saint-Aubin, film en couleur sur la

COUPE AMERICA
 Entraînement et régates éliminatoires présenté par le C.V.B.
 Entrée : Fr. 2.—

THÉÂTRE
 Ce soir et demain soir à 20 h 30
 L'illusion comique, de Cornelle
 Location : agence Strübin, librairie Raymond, et le soir à l'entrée

Hôtel des XIII-Cantons
 Pesieux
 Vendredi 26 février, à 20 h précises

Grand MATCH AU LOTO
 F.-C. COMÈTE SENIORS
 Superbes quines - Abonnements

Théâtre de poche Saint-Aubin
 Demain soir 27 février (représentation gratuite) à 20 h 30
 Les comédiens de la Tarentule présentent

COMÉDIE de S. Beckett et LA MURAILLE
 de J.-R. Huguenin
 Location : magasin Denis, tél. (038) 55 11 65.

Dès aujourd'hui, nous pouvons de nouveau servir des mets chauds (avec chaque repas, 1 pâtisserie gratuite)
Snack-bar
Marché MIGROS
 Rue de l'Hôpital

A propos d'un certain article publié dans « La Tribune universitaire » MISE AU POINT DU RECTORAT

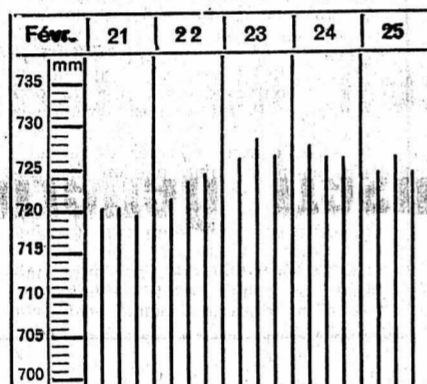
Un récent numéro de « La Tribune Universitaire », organe de la Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel, n'est pas passé inaperçu. Dans le cadre d'une rubrique de libres opinions, rubrique dont la création avait été décidée par le comité de rédaction de ce journal, « La Tribune universitaire », avait laissé s'exprimer un jeune qui fut impliqué dans une récente affaire de stupéfiants. L'affaire fut passablement de bruit dans le canton et notamment dans les milieux universitaires. A ce sujet, le rectorat a fait diffuser hier un communiqué de presse mettant les choses au point. Le voici :

La Fédération des étudiants de l'Université de Neuchâtel fait paraître six fois par an un « Tribune universitaire » dont les derniers numéros ont reçu un accueil pour le moins mitigé, parmi les étudiants eux-mêmes et dans le public en général. La presse a d'ailleurs fait écho à ces réactions. Le rectorat de l'Université a pris l'initiative de discuter des problèmes posés par l'orientation actuelle et les méthodes de travail du comité de rédaction de la « Tribune universitaire » dans une séance de la commission rectorat-étudiants, à laquelle les membres de ce comité avaient été invités.

A ce sujet, deux points doivent être préalablement rappelés :
 ● C'est la Fédération des étudiants qui est responsable de la « Tribune universitaire » et non les professeurs ou le rectorat ;
 ● Les sommes allouées au comité de rédaction (2000 fr. par numéro) proviennent non des fonds publics, mais des cotisations versées par les étudiants eux-mêmes.
 Il est clair, d'autre part, que l'Université tout entière peut subir les contrecoups d'une réaction publique aux articles publiés par la « Tribune universitaire », ce qui a incité le rectorat à intervenir.
 De l'avis du rectorat, la Fédération des étudiants a négligé ses responsabilités au moment où le rectorat en chef, J.-Ph. Bauermeister, a présenté sa démission. Il n'est pas admissible de laisser les membres restants du comité de rédaction désigner eux-mêmes les rédacteurs en chef et compléter leur comité en comptant de nouveaux membres dont trois d'ailleurs ne sont pas étudiants. Rien ne prouve que le comité de rédaction jouit de la confiance des étudiants dans leur ensemble. A plus forte raison doit-on veiller à ce qu'un équilibre soit maintenu dans la « Tribune » entre les articles touchant

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel 25 février. —
 Température : moyenne 2,3 ; min. : -1,0 ; max. : 7,4. Baromètre : moyenne : 725,1. Vent dominant : direction : nord-est ; force : faible jusqu'à 10 h 15 ; est-sud-est, faible ; dès 16 h nord-ouest modéré. Etat du ciel : nuageux à très nuageux. L'après-midi légèrement nuageux à nuageux.



Niveau du lac du 25 février à 6 h 30 : 428,75
 Température de l'eau 4 1/2 °

Prévisions du temps. — Nord des Alpes, Valais, nord et centre des Grisons : sur le Plateau et dans les vallées principales des Alpes, le temps sera froid et variable, avec alternance d'éclaircies et d'averses de neige.
 Sur le Jura, dans les Préalpes et dans les Alpes, le ciel restera le plus souvent très nuageux, avec des chutes de neige intermittentes.
 La température en plaine baissera progressivement : elle sera comprise entre -3 et +3 degrés le matin, et entre -6 et 0 degrés en fin de journée. De forts vents du nord souffleront en montagne, et la tendance à la bise se renforcera sur le Plateau.
 Evolution probable pour samedi et dimanche. — Nord : ciel d'abord très nuageux avec quelques chutes de neige. Dimanche, amélioration : temps en partie ensoleillé mais toujours froid.

Naissances
 Monsieur et Madame Jean-Jacques INGOLD-FLUCK ont la grande joie d'annoncer la naissance de
Laurent
 le 25 février 1971
 BP 190, Kigali Ruanda, Afrique

COLOMBIER
Nonagénaire fêtée
 (c) Le Conseil communal a remis le traditionnel cadeau accompagné de fleurs à Mme Marie-Isabelle Poirier, née DuPasquier, qui vient de célébrer son 90ème anniversaire entourée de sa famille. Mme Poirier vit à Colombier depuis l'âge de 18 ans. Elle est en excellente santé et demeure dans le même immeuble que sa fille, Mme Rupp, chausseuse Romane 3. La musique militaire s'est produite le même jour.

MARIN
Au législatif
 (c) Le Conseil général s'est réuni jeudi soir, sous la présidence du doyen d'âge, M. Maurice Luder. Par 27 voix contre 6, il a approuvé l'achat de terrain de 1725 mètres carrés, jouxtant le centre scolaire. A l'unanimité, moins une voix, il a ensuite autorisé l'ACSE à contracter un emprunt de 1,350,000 fr. pour la construction d'une grande salle au Mail au lieu d'une salle de gymnastique. Il a encore accordé la naturalisation communale à M. Michel Talos, de nationalité hongroise. Nous y reviendrons.

Dernière minute
Du riffi à la TV...
 GENEVE (ATS). — L'Association des employés de la télévision suisse (AETS) n'est plus en mesure de garantir la paix du travail si le comité central de la Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) ne réagit pas rapidement à la demande d'augmentations générales des salaires pour tout le personnel. L'AETS, qui s'est réunie jeudi à Zurich a en outre adressé une lettre au comité central de la SSR, lui demandant de porter toute son attention lors de sa séance de vendredi, à l'état de crise actuel dans lequel se trouvent les relations de la SSR avec son personnel.

COMMUNIQUÉS
Les averse de mars
 Les splendeurs blanches de février se sont achevées. Et voici, avec mars, le temps des averse. Mais le printemps sourit à travers les averse. Puis, il y a des averse bienvenues, celles qui font pleuvoir la fortune ou, du moins, quelque parcelles de la fortune. Témoin, ce dialogue entendu :
 — J'ai gagné à la Loterie romande.
 — Veinard ! Le gros lot de 100.000 fr. ?
 — Tout de même pas. Cependant, une petite somme déjà respectable et fort bienvenue, comme tu penses.
 — Miser six francs pour être défrayé, ainsi voilà qui vaut la peine.
 — Essayez à votre tour en achetant un billet pour le prochain tirage... le 6 mars !
Au Théâtre : Cornelle joué par la Comédie de Saint-Etienne
 La comédie de Saint-Etienne Jean Dasté joue ce soir et demain, au Théâtre, « L'illusion comique » de Cornelle.
 C'est une pièce baroque dans sa forme et sa construction : des intrigues enchevêtrées qui ne se mélangent pas, une « pièce-tiroir », les personnages n'ont pas de réalité humaine ou sociale (comme dans Molière), surtout le magicien et matamore. Baroque aussi dans son esprit, si baroque signifie liberté d'inspiration et de conception. Les personnages sont très libres, il n'y a pas de morale dans le sens d'une éthique sociale particulière.
 Les temps se mélangent, les lieux et aussi les genres théâtraux. Il a fallu dans la mise en scène respecter cette folie mais aussi savoir être clair. Cette pièce veut déboucher sur le plaisir du spectateur donc il faut lui faciliter un certain cheminement.

COLOMBIER
Nonagénaire fêtée
 (c) Le Conseil communal a remis le traditionnel cadeau accompagné de fleurs à Mme Marie-Isabelle Poirier, née DuPasquier, qui vient de célébrer son 90ème anniversaire entourée de sa famille. Mme Poirier vit à Colombier depuis l'âge de 18 ans. Elle est en excellente santé et demeure dans le même immeuble que sa fille, Mme Rupp, chausseuse Romane 3. La musique militaire s'est produite le même jour.

Avis mortuaires

Dieu est amour.
 Repose en paix chère maman.
 Monsieur et Madame Jean Aeschlimann-Isquierdo et leurs enfants, à la Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Marie-Louise Aeschlimann
 leur chère maman, belle-maman, grand-maman, parente et amie, que Dieu a repris à Lui, jeudi, dans sa 81ème année, après une courte maladie.
 Neuchâtel, le 25 février 1971.
 L'inhumation et le culte auront lieu samedi 27 février à 10 heures, au cimetière de Beaugregard.
 Le corps repose au pavillon du cimetière.
 Domicile de la famille : M. et Mme J. Aeschlimann, av. Ch.-Naine 5, 2300 la Chaux-de-Fonds.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Madame Robert Tissot-Clottu, à Cornaux ;
 Monsieur et Madame Eugène Tissot-Felber, à Interlaken ;
 Madame Martha Schlatter et sa fille, à Montreux ;
 les enfants et petits-enfants de feu Charles Tissot, à Ilanz et Unterengstringen ;
 Monsieur et Madame André Clottu, leurs enfants et petits-enfants, à Cornaux ;
 Monsieur et Madame Pierre Clottu, leurs enfants et petits-enfants, à Cornaux ;
 Mademoiselle Sara Clottu, à Cornaux, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la douleur de faire part du décès de
Monsieur Robert TISSOT
 leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 82ème année, après une courte maladie.
 Cornaux, le 24 février 1971.
 (Rue des Fontaines 19)
 Je suis la résurrection et la vie, dit Jésus ; celui qui croit en moi vivra quand même il serait mort.
 Jean 11 : 28.
 L'incinération aura lieu samedi 27 février. Culte à la chapelle du crématoire à 9 heures.
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
 Prière de ne pas faire de visites.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le Cheur d'hommes de Cornaux a le pénible devoir d'annoncer le décès de son membre d'honneur,
Monsieur Robert TISSOT
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Cornaux a le pénible devoir de faire part du décès de
Monsieur Robert TISSOT
 ancien président de commune
 Nous garderons un souvenir ému et reconnaissant de cet homme intègre et bon qui, durant de longues années, a déployé une activité désintéressée au sein des autorités communales, et s'est dévoué sans compter pour son village.
 Cornaux, le 25 février.
 Le Conseil communal

Le comité de la section neuchâteloise du Club Alpin suisse a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Monsieur Robert TISSOT
 leur regretté collègue.
 Dieu est amour
 Les parents, amis et connaissances, ont le chagrin de faire part du décès de
Monsieur Henri EICHENBERGER
 survenu dans sa 69ème année.
 2000 Neuchâtel, le 25 février 1971.
 (Rue des Moulins 4)
 L'incinération aura lieu samedi 27 février.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 11 heures.
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

REMERCIEMENTS
 La famille de
Madame Rose JUNOD-BONJOUR
 profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.
 Neuchâtel, février 1971.

La famille de
Madame Elisabeth MARTENET-SAHLI
 profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence aux obsèques, de leurs messages ou de leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
 Serrières, février 1971

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL
Orchestre DOREMI
Harold et sa pin-up
 Il faut le voir pour le croire!!!
STRIP-TEASE

Avis mortuaires

Le Conseil de la Corporation des tireurs de la ville a la profonde tristesse d'informer tous les tireurs du décès de
Monsieur Robert MEYER
 son ancien président et membre d'honneur
 Nous garderons de ce très cher et regretté ami un souvenir reconnaissant.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Plt. Robert MEYER
 1897
 Ancien commandant de la compagnie. Ancien membre du comité central. Membre d'honneur et vétéran de la compagnie.
 Vétéran d'honneur de l'ASSO.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la «Vieille Garde» des sous-officiers de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Plt. MEYER Robert
 membre du comité.
 Nous garderons un souvenir ému de cet ami dévoué.
 Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Villiers a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Ida BAECHLER
 épouse de Monsieur Raymond Baechler, conseiller général.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société de tir «L'Infanterie» a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur Robert MEYER
 président d'honneur
 Nous garderons un souvenir reconnaissant et ému de cet ami dévoué.
 Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Villiers a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Ida BAECHLER
 épouse de Monsieur Raymond Baechler, conseiller général.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Mademoiselle Hélène Scherf, à Yverdon ;
Monsieur Frédéric Scherf, à Sainte-Croix, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Madame veuve Charles SCHERF
 née Christine HART
 leur très chère maman, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 25 février 1971, dans sa 92ème année.
 L'ensevelissement aura lieu à Yverdon, le samedi 27 février.
 Culte au domicile à 9 h 30.
 Départ du domicile à 10 heures.
 Domicile mortuaire : Jordils 1ter, Yverdon.
 Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité.
 1 cor. v. 13.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Franz Hofmann-Bütler ;
 les petits-enfants de feu Adolf Bütler-Frei ;
 les enfants et petits-enfants de feu Michel Hofmann-Planzer ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 née BUTLER
 leur chère épouse, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 76ème année, après une longue maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.
 Pesieux, le 24 février 1971.
 (Les Tires 18)
 L'ensevelissement aura lieu samedi 27 février, à 11 heures.
 Messe de sépulture en l'église catholique de Pesieux, à 10 h.
 R. I. P.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de l'Usine mécanique du Cheminet a le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 épouse de leur patron, dont ils garderont un souvenir ému.
 Corcelles, le 25 février 1971.

Repose en paix, tes souffrances sont passées.
Monsieur Henri Jeannot, à Granges (SO) ;
Monsieur et Madame Claude Jeannot-Kiehl et leurs enfants, Dominique, Michel et Jean-Gabriel, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame André Etienne-Folletète, à Delémont et leurs enfants, à Bienne ;
Madame Charles Folletète et ses enfants, à Gümligen et Marroggia ;
Monsieur et Madame Jean Folletète, à Courtelary, et leurs enfants, à Saint-Prex ;
 les familles Jeannot, Folletète, Corbat, Béguin, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Henri JEANNOT
 née Madeleine FOLLETÈTE
 leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection le 24 février 1971, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.
 2520 La Neuveville, le 24 février 1971.
 (Chemin de la Raisse 12)
 L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 26 février.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard, Neuchâtel.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de l'Usine mécanique du Cheminet a le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 épouse de leur patron, dont ils garderont un souvenir ému.
 Corcelles, le 25 février 1971.

REMERCIEMENTS
 La famille de
Madame Rose JUNOD-BONJOUR
 profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.
 Neuchâtel, février 1971.

La famille de
Madame Elisabeth MARTENET-SAHLI
 profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence aux obsèques, de leurs messages ou de leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
 Serrières, février 1971

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL
Orchestre DOREMI
Harold et sa pin-up
 Il faut le voir pour le croire!!!
STRIP-TEASE

REMERCIEMENTS
 La famille de
Madame Rose JUNOD-BONJOUR
 profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.
 Neuchâtel, février 1971.

La famille de
Madame Elisabeth MARTENET-SAHLI
 profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence aux obsèques, de leurs messages ou de leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
 Serrières, février 1971

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL
Orchestre DOREMI
Harold et sa pin-up
 Il faut le voir pour le croire!!!
STRIP-TEASE

Avis mortuaires

Le Conseil de la Corporation des tireurs de la ville a la profonde tristesse d'informer tous les tireurs du décès de
Monsieur Robert MEYER
 son ancien président et membre d'honneur
 Nous garderons de ce très cher et regretté ami un souvenir reconnaissant.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Plt. Robert MEYER
 1897
 Ancien commandant de la compagnie. Ancien membre du comité central. Membre d'honneur et vétéran de la compagnie.
 Vétéran d'honneur de l'ASSO.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la «Vieille Garde» des sous-officiers de Neuchâtel a le pénible devoir de faire part à ses membres du décès de
Plt. MEYER Robert
 membre du comité.
 Nous garderons un souvenir ému de cet ami dévoué.
 Pour les obsèques prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Villiers a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Ida BAECHLER
 épouse de Monsieur Raymond Baechler, conseiller général.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

La Société de tir «L'Infanterie» a le pénible devoir d'annoncer le décès de
Monsieur Robert MEYER
 président d'honneur
 Nous garderons un souvenir reconnaissant et ému de cet ami dévoué.
 Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.

Le Conseil communal de Villiers a le pénible devoir de faire part du décès de
Madame Ida BAECHLER
 épouse de Monsieur Raymond Baechler, conseiller général.
 Pour les obsèques, prière de se référer à l'avis de la famille.

Mademoiselle Hélène Scherf, à Yverdon ;
Monsieur Frédéric Scherf, à Sainte-Croix, ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le très grand chagrin de faire part du décès de
Madame veuve Charles SCHERF
 née Christine HART
 leur très chère maman, tante et cousine, enlevée à leur tendre affection, le 25 février 1971, dans sa 92ème année.
 L'ensevelissement aura lieu à Yverdon, le samedi 27 février.
 Culte au domicile à 9 h 30.
 Départ du domicile à 10 heures.
 Domicile mortuaire : Jordils 1ter, Yverdon.
 Maintenant donc ces trois choses demeurent : la foi, l'espérance, la charité.
 1 cor. v. 13.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Franz Hofmann-Bütler ;
 les petits-enfants de feu Adolf Bütler-Frei ;
 les enfants et petits-enfants de feu Michel Hofmann-Planzer ;
 ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 née BUTLER
 leur chère épouse, belle-sœur, tante, marraine, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 76ème année, après une longue maladie, munie des saints sacrements de l'Eglise.
 Pesieux, le 24 février 1971.
 (Les Tires 18)
 L'ensevelissement aura lieu samedi 27 février, à 11 heures.
 Messe de sépulture en l'église catholique de Pesieux, à 10 h.
 R. I. P.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de l'Usine mécanique du Cheminet a le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 épouse de leur patron, dont ils garderont un souvenir ému.
 Corcelles, le 25 février 1971.

Repose en paix, tes souffrances sont passées.
Monsieur Henri Jeannot, à Granges (SO) ;
Monsieur et Madame Claude Jeannot-Kiehl et leurs enfants, Dominique, Michel et Jean-Gabriel, à la Neuveville ;
Monsieur et Madame André Etienne-Folletète, à Delémont et leurs enfants, à Bienne ;
Madame Charles Folletète et ses enfants, à Gümligen et Marroggia ;
Monsieur et Madame Jean Folletète, à Courtelary, et leurs enfants, à Saint-Prex ;
 les familles Jeannot, Folletète, Corbat, Béguin, parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de
Madame Henri JEANNOT
 née Madeleine FOLLETÈTE
 leur très chère épouse, mère, belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie, enlevée à leur affection le 24 février 1971, après une longue et cruelle maladie vaillamment supportée.
 2520 La Neuveville, le 24 février 1971.
 (Chemin de la Raisse 12)
 L'incinération aura lieu à Neuchâtel, vendredi 26 février.
 Culte à la chapelle du crématoire, à 14 heures.
 Domicile mortuaire : pavillon du cimetière de Beaugregard, Neuchâtel.
 Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Le personnel de l'Usine mécanique du Cheminet a le chagrin de faire part du décès de
Madame Agnès HOFMANN
 épouse de leur patron, dont ils garderont un souvenir ému.
 Corcelles, le 25 février 1971.

REMERCIEMENTS
 La famille de
Madame Rose JUNOD-BONJOUR
 profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.
 Neuchâtel, février 1971.

La famille de
Madame Elisabeth MARTENET-SAHLI
 profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence aux obsèques, de leurs messages ou de leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
 Serrières, février 1971

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL
Orchestre DOREMI
Harold et sa pin-up
 Il faut le voir pour le croire!!!
STRIP-TEASE

REMERCIEMENTS
 La famille de
Madame Rose JUNOD-BONJOUR
 profondément touchée par les marques de sympathie et d'affection qui lui ont été témoignées pendant ces jours de pénible séparation, exprime ses remerciements sincères et reconnaissants à toutes les personnes qui l'ont entourée.
 Neuchâtel, février 1971.

La famille de
Madame Elisabeth MARTENET-SAHLI
 profondément touchée des nombreux témoignages de sympathie reçus lors du grand deuil qui vient de la frapper, remercie toutes les personnes qui l'ont entourée de leur présence aux obsèques, de leurs messages ou de leurs envois de fleurs, et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.
 Serrières, février 1971

CABARET-DANCING LA ROTONDE
 NEUCHÂTEL
Orchestre DOREMI
Harold et sa pin-up
 Il faut le voir pour le croire!!!
STRIP-TEASE

Avis mortuaires

Le Conseil de la Corporation des tireurs de la ville a la profonde tristesse d'informer tous les tireurs du décès de
Monsieur Robert MEYER
 son ancien président et membre d'honneur
 Nous garderons de ce très cher et regretté ami un souvenir reconnaissant.
 Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.

Le comité de la Compagnie des sous-officiers de Neuchâtel a le pénible devoir d'informer ses membres du décès de
Plt. Robert MEYER
 1897
 Ancien commandant

CANTON DE NEUCHÂTEL

Trop d'avortements dans le canton

UN MÉDECIN: L'AMOUR EST DÉVALORISÉ (*)

Le Dr Clerc, médecin-chef de la maternité des Cadolles, n'admet pas la facilité avec laquelle une femme peut faire interrompre sa grossesse sous des prétextes bénins, la plupart du temps pour des pseudo-troubles psychiques (*).
— La jeune femme qui cherche à tout prix à interrompre une grossesse ne peut apprécier les conséquences tant psychologiques que physiques. Il existe, en effet, un assez grand nombre de stérilités secondaires dues à un avortement, même si celui-ci a été fait avec toutes les précautions voulues. D'autre part, l'avortement aboutit souvent à un drame, voire à une rupture entre deux fiancés, car la jeune femme a tendance à culpabiliser son conjoint. Dans la mesure du possible, on devrait aider une jeune femme à assurer sa grossesse et à faciliter son avenir professionnel. De grands efforts sont actuellement réalisés dans ce domaine. Mais il faudrait éliminer le mythe de la fille-mère et, surtout, bannir du vocabulaire ce terme abject et humiliant!

— Que pensez-vous de la libéralisation des meurs et de la liberté sexuelle ?
— Cela fait, plus tard, une cohorte d'insatisfaits!

L'AMOUR DÉVALORISÉ

Le Dr Berthoud, médecin-chef de la maternité de l'hôpital Poutalès, s'insurge contre la trop grande tolérance de certains médecins, de psychiatres en particulier, car, 95 fois sur 100, le certificat d'avortement est muni de la signature d'un psychiatre :



Le Centre de planning familial : permettre à tout couple d'avoir les enfants qu'il désire. (Avipress - J.-P. Baillod)

— Ils nous bombardent de demandes d'interruption de grossesse. Ils ont peur de manquer le cas de la patiente qui ferait une tentative de suicide, alors ils signent !

— La société dépense des sommes pharamineuses pour sauver un fœtus de six mois qui va peut-être survivre péniblement, et on massacre délibérément des enfants qui pourraient naître sains,

au nom d'un confort matériel et psychique. Le personnel hospitalier en a la nausée; les solutions sont vraiment lamentables !

Le Dr Berthoud trouve que les méthodes contraceptives sont mal appliquées et mal comprises :

— Depuis l'introduction sur le marché des méthodes contraceptives, le nombre des avortements n'a pas diminué, au contraire. Et si la méthode contraceptive choisie par les conjoints échoue, ils trouvent encore plus de raisons et de bonne conscience pour faire interrompre la grossesse. La vie de l'enfant n'est plus respectée, et les relations sexuelles sont totalement dévalorisées, ainsi que l'amour.

ABOLIR LE RÉGLEMENT CANTONAL

Le Dr Lévy, psychiatre, s'est battu pour que le règlement cantonal soit aboli :

— Dans le canton, dit-il, nous connaissons le problème des Françaises. Outre-Jura, les médecins ont une politique dégoûtante. Ils disent à leurs patientes : « Vous commencez, nous terminons. » C'est pourquoi ce pays bat des records en matière d'avortements criminels.

» Le psychiatre ne signe une demande d'interruption de grossesse que parce que le cas lui semble juste et non parce que la patiente habite à un certain nombre de kilomètres ou réside depuis un certain temps dans le canton. On ne peut forcer une femme à garder un enfant qu'elle ne désire pas et qui sera peut-être malheureux plus tard.

» Le malaise actuel prévient uniquement des prix, dont certains médecins abusent. Il est possible, d'autre part, que des demandes d'avortement n'aient pas passé par les mains du médecin cantonal ! »

DE TRÈS JEUNES FILLES

Les services sociaux neuchâtelois s'occupent souvent de très jeunes filles qui ne désirent pas garder leur enfant. S'ils l'estiment nécessaire, particulièrement dans le cas de très jeunes filles, de malades ou de mères de famille nombreuse, ils envoient la patiente chez un médecin. Lorsque sa situation financière est catastrophique, ils prennent à leur charge les frais d'avortement.

— Les cas qui se présentent chez nous sont souvent de très jeunes filles qui ont mal calculé... Elles viennent généralement des couches populaires de la société. Dans bien des cas, la mère est incapable de dire qui est le père. Il est, certes, aujourd'hui moins difficile pour une femme seule d'élever un enfant, mais nous constatons que cela n'est pas toujours la solution. L'enfant a besoin d'un père et d'une mère; c'est pourquoi nous ne désapprouvons pas systématiquement l'avortement !

PLANNING FAMILIAL

Les médecins sont unanimes : c'est dans des méthodes contraceptives qu'il faut espérer une régression du nombre des avortements.

A Neuchâtel, il existe, depuis plus d'un an, un Centre de planning familial, au faubourg du Lac No 3. Il a pour mission de permettre à tout couple d'avoir les enfants qu'il désire. Ce centre a été fondé par une commission à la tête de laquelle se trouve M. Mayor, et qui est composée de

trois gynécologues, d'un pasteur et d'un curé. Il est subventionné par la commune de Neuchâtel.

Gratuitement, des couples, des jeunes gens ou jeunes filles peuvent aller le consulter. Ils peuvent exposer leurs problèmes à Mme Champod, directrice du centre. Elle se tient à leur disposition pour répondre à leurs questions et essayer de résoudre leurs problèmes. Mme Champod peut leur fournir un cours d'éducation sexuelle et leur expliquer les différentes méthodes contraceptives, ce qui permettra au couple de choisir celle qui lui convient.

Le Centre de planning familial sert également de poteau indicateur qui dirige ceux qui le consultent, vers un médecin, un psychiatre, un psychologue ou un juriste.

— Le Centre de planning, déclare le Dr Clerc, a de la peine à démarrer; les gens ne vont pas encore le consulter volontiers. Mais il faut rester optimiste sur l'utilité qu'il prendra à l'avenir !

ÉDUCATION SEXUELLE

Sur le plan scolaire, toutes les classes de Neuchâtel ont, en dernière année de scolarité, suivi un cours d'éducation sexuelle de quatre heures, donné par des médecins. C'est peu ! La solution idéale n'est pas encore trouvée. En effet, les médecins ont fort à faire et ne peuvent consacrer suffisamment de temps aux élèves.

Pourtant, l'éducation sexuelle à l'école et dans le cadre familial reste à la base de toute compréhension de ce problème fondamental.

La liberté du sexe a fait son apparition en Suisse, comme dans d'autres pays. Mal comprise, elle continue à faire des ravages physiques et psychiques parmi les jeunes gens qui dissocient très souvent l'acte physique de la conception.

Tout doit donc être mis en œuvre afin de remédier à cette carence d'information sur la vie sexuelle et l'emploi des moyens contraceptifs, et trouver une solution à une situation souvent scabreuse.

— En résumé, conclut le Dr Clerc, si les lois pénales ne peuvent contribuer à diminuer le nombre des avortements, c'est le planning familial et l'éducation qui doivent aboutir à la régression souhaitée.

Françoise NIKLÈS

(*) Voir la FAN du 25 février.

« Torture psychique »...

En fin de compte, la victime n'était pas celui qu'on pense !

A en juger par ce que leur a proposé la radio romande, ses auditeurs doivent avoir une bien piètre idée de la fonction de juge d'instruction : on sait ainsi, depuis hier soir, que celui de Neuchâtel est une sorte de bourreau qui pratique systématiquement la « torture psychique ». L'origine de l'histoire est connue. Mercredi, cinq jeunes gens ont comparu devant le tribunal correctionnel de Neuchâtel, tous prévenus d'infractions à la loi sur les stupéfiants. Haschich et L.S.D. : c'est toujours, à peu de chose près, le même scénario. Lors de l'interrogatoire des témoins, l'un d'eux, qui aurait eu déjà maille à partie il y a quelques mois avec la justice, a rétracté les déclarations qu'il avait faites alors devant le juge d'instruction, prétendant, puis affirmant et signant une déclaration dans ce sens, qu'elles lui avaient été arrachées par la « torture psychique ».

Quels sévices ce malheureux garçon a-t-il subis ? Toujours d'après la radio romande qui l'interviewait et qui a mené son enquête à sens unique, la victime se serait plainte d'avoir été placée au secret et menacée de l'être à nouveau si elle n'avouait pas. Mais, ce qui est plus grave et marquera à jamais la justice neuchâteloise, on lui aurait aussi coupé des cheveux qu'il devait avoir fort longs et coiffés, ultime vexation, sa brosse à dents ! Le juge incriminé se souvient effectivement d'avoir instruit une affaire de stupéfiants durant l'été dernier, affaire dans laquelle étaient mêlés une trentaine de jeunes gens. En ce qui concerne la mise au secret, il précise que ses compétences ne l'autorisent à placer un prévenu au secret que pendant huit jours seulement. Si le secret doit être prolongé,

c'est à la Chambre d'accusation et à elle seule de décider, et, de toute façon, cette mesure ne peut excéder trente jours. Quant à la coupe de cheveux et à la brosse à dents, il n'y est évidemment pour rien : les compétences d'un juge d'instruction ne plafonnent pas à ce niveau...
— Le confie des gens au géolier. A lui de s'en occuper...
Et le juge ajoute :

« Croyez bien que ce n'est pas toujours drôle de s'occuper de ce genre de prévenus. Ils sont négatifs sur toute la ligne. Certains nient par plaisir, ils font les imbéciles. Ils vous traitent de « vourlants », vous reprochent de ne pas vouloir comprendre la génération nouvelle. Il a fallu reprendre l'interrogatoire sept à huit fois...
Mais il a quelque chose qu'il ne dit pas et on le devine : il devait être éreinté, à la fin de ces journées, de ces interrogatoires interminables.

Nous n'avons pas à porter de jugement sur le juge d'instruction. Il est à quelques mois d'une juste retraite, il a fait son métier pendant vingt-six ans, il le connaît et connaît ses limites. Il n'est pas interdit, en revanche, d'imaginer ce que doit être son travail dans ces affaires de stupéfiants et les forces d'inertie contre lesquelles il a dû lutter. Lorsque l'on sait ce que sont ces affaires de drogue et quelle est sinon l'allure du moins la mentalité d'une partie de la jeunesse sacrifiée à ce rite, on se sent en droit de retourner la question : en fin de compte, n'est-ce pas plutôt le juge qui a souffert de « torture psychique » ?
Cl.-P. Ch.

Priorité oubliée

● AU volant de sa voiture, M. E. S. de Neuchâtel, circulait rue Edouard-Dubois, hier vers 16 heures, en direction de la ville. A l'extrémité est de la rue, il s'arrêta au « stop » mais le quitta trop rapidement, pour s'engager vers l'intersection Maillefer-Poudrière. Sa voiture, de ce fait, coupa la route à celle conduite par M. B. K., de Colombier, qui descendait vers Maillefer. Dégâts mineurs aux véhicules.

Piéton blessé

● AU volant de sa voiture, Mme L. Ross, du Locle, circulait rue de l'Écluse, en direction de Vauseyon. Alors que la voiture s'engageait dans la rue de Saint-Nicolas, elle heurta un piéton, M. Xavier Hoffmann, né en 1886, de Neuchâtel, qui traversait la route du sud au nord. Blessé à la tête, M. Hoffmann a dû être transporté par l'ambulance.

Le 6 mars

Denis de Rougemont recevra le prix de l'Institut

Au cours de la séance publique qu'organisa le samedi 6 mars à l'aula de l'Université, l'Institut neuchâtelois remettra son prix 1970 à M. Denis de Rougemont. Cette manifestation comprendra également la remise des prix aux lauréats des concours scolaires et un intermède musical de M. et Mme Georges-Henri Pantillon. Enfin, M. Denis de Rougemont présentera une conférence sur le thème : L'invention de l'amour en Europe.

L'éclipse de soleil vue à la (vieille) lunette de l'Observatoire...

L'Observatoire de Neuchâtel vit à l'heure atomique et ses locaux paisibles s'empressent d'instruments de mesure électronique, tels des robots aux yeux clignotants. Sous sa coupole, la vieille lunette astronomique ne fait, hélas, plus guère parler d'elle. Elle est d'un autre âge ! Les araignées, depuis trois ans peut-être, ont tissé leurs toiles entre les tringles de son appareillage.
Mais, brusquement, hier, elle est sortie de sa léthargie et les techniciens de l'Observatoire chronométrique l'ont astiquée pour le « jour J » de l'éclipse ! Ils ont remis en route son petit moteur et réglé ses lentilles.

A L'HEURE PRÉVUE

Ainsi, à l'heure et à la seconde prévues, l'image du Soleil s'est projetée sur un écran de papier blanc. On y voyait même les fameuses taches solaires. Malgré une forte turbulence atmosphérique, les détails étaient assez nets. On put suivre ainsi, avec le même émerveillement que les anciens astronomes, la Lune masquer peu à peu le Soleil, jusqu'à un maximum, puis le découvrir progressivement. Le phénomène de croissance suivi de la décroissance, dura en tout un peu plus de deux heures. Si de nombreuses éclaircies permirent de l'observer dans de bonnes conditions, un gros nuage passa cependant au moment où l'obscurcissement du Soleil par la Lune était le plus grand, de sorte que l'on

ne put se rendre compte qui, des nuages ou de la Lune, obscurcissait le plus le ciel !

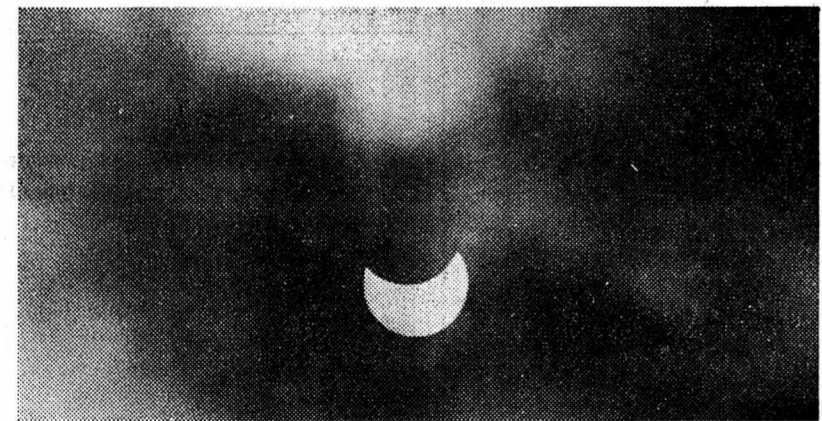
De nombreuses personnes ont suivi de l'œil nu l'éclipse en observant le disque solaire à travers un verre fumé ou un morceau de film photographique noir. Ajoutons que l'éclipse d'hier était visible en Europe, dans le nord-ouest de l'Afrique et de l'Asie, ainsi que dans l'est de l'Océan Atlantique.

A propos de l'intérêt scientifique que présente une éclipse partielle, il faut remarquer qu'elle ne permet pas l'étude de la couronne solaire et des phénomènes spectaculaires dont elle est le siège. En effet, le rayonnement de la portion restante du disque solaire demeure toujours considérable et l'éblouissement, qui empêche l'observation au voisinage du Soleil, n'est pas suffisamment atténué.

Mais pour les écoliers, l'éclipse remporta un grand succès. Elle fut l'occasion de s'instruire en s'amusant et c'est avec enthousiasme que des classes entières suivirent le phénomène derrière des écrans noirs improvisés.

En ville, les hommes n'ont pas arrêté le tourbillon de leur vie mais le gros chien du directeur de l'Observatoire devait bien sentir, lui, qu'un événement particulier se produisait car c'est avec grognements très menaçants qu'il vous accueillait dans son domaine !

J.-P. G.



L'éclipse de soleil, photographiée au téléobjectif, en phase décroissante.

Deux éclipses chaque année mais rien en Suisse avant l'an 2000 !

Jeu, entre 9 h 37 et 11 h 46, la Lune s'est trouvée entre le Soleil et la Terre, provoquant ainsi une éclipse solaire partielle. Le point culminant a été observé à 10 h 40, heure à laquelle 57 % du disque solaire étaient cachés par la Lune. Pour les habitants du Groenland et de l'Islande, l'occultation fut de 18 %, ce qui est le degré le plus fort pour cette éclipse.

Chaque année, il y a au moins deux éclipses partielles, mais elles ne sont pas toutes visibles en Suisse. La prochaine éclipse totale qu'on pourra observer dans notre pays se produira en l'an 2000.



Sur le toit du collège du Mail, les élèves observent l'éclipse à travers un écran sombre. (Avipress - J.-P. Baillod)

La construction du CESCOLE sous la loupe au Conseil général de Boudry

De notre correspondant :
Le Conseil général de Boudry a siégé mardi à l'hôtel de ville en séance extraordinaire sous la présidence de M. René Favre (lib). Le Conseil général avait un ordre du jour assez chargé pour cette première séance de l'année, douze points y étant inscrits. La lecture du procès-verbal fut particulièrement longue puisqu'elle dura près d'un quart d'heure, c'est dire la minutie du secrétaire-rapporteur, M. Jules Berger, lequel omit cependant de signaler un vote intervenu dans la précédente séance, ce qui causa quelques remous dans l'assistance.

AVALER LA PILULE...

La demande de crédit supplémentaire de 1.460.000 fr. pour la construction de la

deuxième étape du Centre scolaire secondaire de Colombier et environs (CESCOLE) fut très discutée. La présence de M. René Strohecker, président du CESCOLE, Bernard Grandjean, directeur de l'établissement et Horny architecte, responsable des travaux, permit aux conseillers généraux d'interroger leurs hôtes sur la construction de cette école. M. Eric Meistershans (soc), fit part de sa déception quant au choix du terrain, sujet à des glissements et qu'on savait plein d'eau. Il déclara : « Nous ne buvons pas cette eau, mais nous avalons quand même la pilule... toute sèche ! ». M. Yves Baumann (soc) demanda des sanctions contre les responsables du coût trop élevé du bâtiment. M. Jörg Schenkel (Chevrons boudryens) aimerait savoir quel pourcentage représentent les honoraires de l'architecte sur la construction.

M. Strohecker répond à ces interlocuteurs. Les crédits spéciaux pour les fondations sont compris dans les crédits supplémentaires de la deuxième étape. Les crédits demandés pour la première étape l'ont été sur la base d'estimations. Pour gagner du temps, les travaux ont dû commencer avant que l'on connaisse le budget définitif. Les résultats seront les mêmes. Les responsables travaillent pour le bien-être des enfants, il était donc normal de faire démarrer les travaux très vite afin que les élèves aient des classes. Le taux fixé pour les honoraires des architectes est de 6,8 %, ce qui représente

une solution de compromis, les tarifs fixés par la S.I.A. pouvant s'élever jusqu'à 7,3%. Ils sont évidemment supérieurs aux taux de la première étape pour des raisons conjoncturelles.

M. Bernard Grandjean, directeur, au moyen de dates précises, exprime le souci des autorités d'arriver à des solutions raisonnables dans des délais extrêmement brefs. Il y a 400 élèves actuellement à CESCOLE ; au printemps, il y en aura 560 et par la suite, on prévoit 700 à 800 élèves. Cette forte augmentation s'explique par la création de la section pré-professionnelle dont le sort est désormais lié aux autres sections secondaires. Il explique que le coût apparentement élevé de l'écolage pour chaque élève (2700 fr.) est dû au fait que tout était à créer dans cette école alors qu'ailleurs on bénéficiait de bâtiments ou de matériel préexistants.

QUEST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

M. Horny, architecte, explique l'augmentation de 33 % des prix de la maçonnerie dans la deuxième étape par rapport à la première par le fait qu'une très forte concurrence, lors de la première construction, a permis d'obtenir des prix en dessous de la moyenne, alors que la situation est inversée aujourd'hui. M. Jacques Meylan (Chevrons boudryens) demande, se fiant au rapport qu'il a en main : Pourquoi y a-t-il une augmentation de 30 % pour frais d'architecte ?

M. René Strohecker répond que les conseillers généraux ont déjà reçu des comptes précis. Stupeur dans l'assemblée : le rapport de boucllement des comptes de la première étape de la construction de CESCOLE n'a pas été remis aux conseillers généraux boudryens alors que les autres communes en ont déjà toutes pris connaissance.

L'architecte M. Horny, précise que 32 classes sont édifiées au lieu de 12 primitivement prévues, ce qui évidemment a posé des problèmes nouveaux de fondation, la pose de palplanches, notamment, pour éviter les éboulements. Il termine son exposé en insistant sur le fait que les crédits sont absolument indispensables à la construction de la seconde étape.

Avant que ne se retirent les trois hôtes du Conseil général, M. René Favre (lib)

exprime le vœu que les autorités responsables de la construction freinent et limitent le plus possible les exigences d'un corps enseignant qui est très exigeant. M. Bernard Grandjean, membre du corps enseignant, sort à la suite des deux autres invités sans rien ajouter. Or, qui ne dit mot, consent. Les nouvelles méthodes pédagogiques et les exigences de programmes nouveaux augmentent le coût des bâtiments scolaires, et non une volonté de dépenses inconsidérées de la part du corps enseignant.

Après ces assauts d'éloquence, les conseillers généraux ont montré qu'ils avaient compris l'importance de l'enjeu en votant à la majorité absolue le crédit demandé.

NOMINATIONS

● D'un membre à la commission des rapports en remplacement de M. Georges Treuthardt, démissionnaire. Le parti libéral présente la candidature de M. Pierre Udriet, candidature qui est acceptée à l'unanimité ; ● d'un membre à la commission des services industriels, en remplacement de M. Ernest Sauvin, démissionnaire. M. Jean-Claude Quartier, présenté par le parti libéral, est nommé ; ● de deux membres à la commission scolaire en remplacement de MM. Eric Brunner et Henri Wagner, démissionnaires. Trois candidats sont présentés : MM. Roger Panblanc (parti radical), Claude-Alain Clerc (parti libéral) et Michel Boillat (Chevrons boudryens). Les deux premiers candidats sont élus à la majorité absolue ; ● d'un délégué au syndicat intercommunal pour l'épuration des eaux usées de Boudry, Cortaillod, en remplacement de M. Ernest Sauvin, démissionnaire. M. Maurice Bovet (parti libéral), est nommé.

MODIFICATION DU TAUX DE L'IMPÔT COMMUNAL

La question ayant été débattue précédemment, l'arrêté ne pose aucun problème nouveau ; il est accepté à la majorité moins une voix.

BUDGET ADOPTÉ

Le budget 1971 est adopté à l'unanimité. Les dépenses sont évaluées à 1.979.414 fr. 55, auxquelles il faut ajouter 130.000 fr. pour le fonds épuration des eaux. Les recettes s'élèveront à 2.094.621 fr., soit un déficit présumé de 14.793 fr. 55. Relevons que le poste instruction publique représente environ 50 % des dépenses de la commune. On comprend donc le souci des autorités face à un budget toujours plus lourd, de réaliser le maximum d'économies dans le poste le plus coûteux, sinon le plus important.

La demande de crédit de 15.330 fr. pour l'achat d'équipement de protection pour le corps des sapeurs-pompiers est acceptée sans opposition.

L'échange de terrain à la propriété Bellevue est accepté sans opposition et la demande de crédit de 68.000 fr. pour l'achat d'une parcelle de terrain à l'hoirie F. Zimmermann est approuvée après quelques discussions, mais sans l'accord des socialistes.

Des questions d'intérêt mineur y sont traitées, telles que remplacement d'écrêteaux dans les forêts, suppression de troncs obstruant les sentiers forestiers, construction d'une nouvelle passerelle sur l'Areuse qui sera de nouveau édifiée par la troupe à l'emplacement de la précédente.

G.-A. M.

Vingt-cinq ans au service de l'Etat

M. François Montandon, inspecteur cantonal des denrées alimentaires, à Neuchâtel, a célébré le 25^{me} anniversaire de son entrée au service de l'Etat. Le Conseil d'Etat lui a exprimé ses félicitations et ses remerciements au cours d'une réunion présidée par le chef du département de l'intérieur.

Au tribunal de police de Neuchâtel

Le chasseur de canards s'égare dans les marais du règlement !

Le tribunal de police de Neuchâtel a siégé hier sous la présidence de M. Jacques Ruedin assisté de Mme M. Steiniger qui assumait les fonctions de greffier.

Voici une affaire qui aura, sinon permis de lever un... canard, du moins permis de souligner certaines lacunes de l'inspection de la chasse et de la pêche. Bien des lecteurs ne savent sans doute pas que les bénéficiaires d'un permis de chasse ont dans ce canton comme dans bien d'autres, la joie de payer une modeste cotisation annuelle au département cantonal compétent ce qui, en retour, leur vaut de recevoir une carte topographique bien utile, en l'occurrence puisqu'elle leur permet, en principe, de situer avec précision les lieux interdits à la chasse.

Ce que l'on sait encore moins, c'est que depuis 1953 aucune carte géographique de la région n'est jamais parvenue à la connaissance des chasseurs, alors que bien

entendu les cotisations annuelles n'ont pas pour autant été supprimées !

Autre particularité : la législation cantonale en matière de pêche et de chasse définit la réserve dans laquelle s'est produite cette affaire de telle façon qu'aucune personne (garde-chasse, gendarmes, ou avocat) et aucune carte ne peuvent s'y retrouver !

On parle d'un cours d'eau, le Mouson, que les uns placent à Saint-Blaise alors que les autres le situent à la Béroche ! Quant aux faits, les voici : le 29 octobre 1970, D.N., fervent pratiquant depuis trois ans de la chasse, décide, après avoir consulté l'arrêté du conseil d'Etat sur l'exercice de la chasse pour l'année en cours et après s'être encore, vu la clarté du texte légal (1), renseigné auprès d'un garde-chasse d'aller « tirer » des canards. Mal lui en prit puisqu'il fut renvoyé devant le tribunal sous l'inculpation de chasse dans une réserve ! Son avocat ne manqua

pas de souligner que son client était la victime de circonstances qu'on ne peut lui imputer à faute en raison du manque de cartes topographiques modernes, de la délimitation on ne peut plus vague de la réserve et, enfin des précautions plus que suffisantes prises par le prévenu.

Le tribunal ne pourra que suivre les conclusions de la partie défenderesse et acquiescer le prévenu.
P.-A. B. circulait le 31 octobre 1970, à vélo, rue de Sainte-Hélène en état d'ébriété. Le prévenu qui reconnaît les faits, raconte avoir ce soir-là consommé une fondue bien arrosée, s'être ensuite rendu en ville pour y boire encore de la bière et du vin rouge. En rentrant à son domicile il tomba par deux fois avec son véhicule sur la chaussée. Le tribunal condamne P.-A. B. à une amende de 200 fr. et au paiement des frais de la cause qui s'élèvent à 80 francs.
Ph. M.

AVIS OFFICIELS



Département de l'Instruction publique

Année scolaire 1971-1972

Admission en scolarité obligatoire

Un arrêté du Conseil d'Etat, du 19 février 1971, précise les nouvelles conditions d'admission en scolarité obligatoire qui seront appliquées dès l'année scolaire 1971-1972. Le texte complet de l'arrêté a été publié pour la première fois dans la Feuille officielle du 24 février 1971.

1) Dispositions applicables pour l'année scolaire 1971-1972 :

- les enfants nés entre le 1er mai 1964 et le 30 juin 1965 sont admissibles en 1^{re} année primaire ;
- les enfants nés entre le 1er juillet et le 31 août 1965 peuvent faire l'objet d'une demande d'admission anticipée ;
- les enfants nés entre le 1er mai et le 30 juin 1965 peuvent faire l'objet d'une demande visant à retarder leur scolarisation d'une année.

2) Procédure à suivre :

- les parents ou le représentant légal d'un enfant en faveur duquel ils désirent présenter une requête en vue d'une scolarisation anticipée ou retardée l'adresseront, par écrit, avant le 15 mars 1971, à la commission scolaire ou à la direction des écoles primaires de la localité de domicile ;
- si le niveau de développement et l'état de santé de l'enfant ne sont pas particulièrement favorables, il est conseillé de s'abstenir de présenter une demande d'admission anticipée ;
- les services suivants du département de l'Instruction publique sont à disposition pour fournir des renseignements complémentaires :

- Service de l'enseignement primaire et préprofessionnel (tél. (038) 21 11 81, interne 435 et 438) ;
- Service de l'orientation scolaire et professionnelle (tél. (038) 21 11 81, interne 429).

Le chef du département de l'Instruction publique, F. JEANNERET



RÉESTIMATION GÉNÉRALE DES IMMEUBLES

La Commission de réestimation rappelle aux propriétaires d'immeubles situés sur le territoire de la commune de Neuchâtel (excepté le cadastre de la Coudre), qu'ils doivent retourner la formule d'enquête dûment remplie et signée jusqu'au 13 mars 1971 ; passé ce délai, des taxations d'office seront prononcées.

Administration cantonale des contributions



Département des Finances MISE AU CONCOURS

Un poste de

sténodactylographe

à l'Office cantonal des mineurs à Neuchâtel est mis au concours.

Obligations : celles prévues par la législation. Travail social.

Traitement : classes 11 ou 10 suivant la formation, l'âge et la pratique.

Entrée en fonctions : dès que possible. Les offres de service (lettres manuscrites), accompagnées d'un curriculum vitae, doivent être adressées à l'Office du personnel de l'administration cantonale, château de Neuchâtel, jusqu'au 5 mars 1971.



UNIVERSITÉ de NEUCHÂTEL

Faculté des lettres
Auditoire D 59

Samedi 27 février 1971, à 9 h 15

SOUTENANCE DE THÈSE DE DOCTORAT

Sujet de la thèse :

Le vocabulaire arabe dans le livre des rois de Firdausi

Candidat : M. Mohammad Djafar Moïnfar
La séance est publique.

Le doyen :
Marc Eigeldinger



VILLE DE NEUCHÂTEL

Station d'épuration

Pour l'importante installation de la Maladière, en partie automatisée, nous cherchons :

un mécanicien expérimenté

pour le service d'entretien et l'exploitation ;

un aide de station

pour des travaux divers (entretien, opérations simples). Travail intéressant et varié, partiellement en plein air.

Allocation de ménage et caisse de retraite, semaine de cinq jours avec service de piquet par rotation ; exceptionnellement intervention de nuit. Adresser offres manuscrites, avec références et prétentions de salaire, à la Direction des Travaux publics, hôtel communal, 2001 Neuchâtel, qui donne aussi tous renseignements.

Tél. 21 11 11, interne 255.

La Direction des Travaux publics



VILLE DE NEUCHÂTEL

ORDURES MÉNAGÈRES

Service de ramassage du lundi 1er mars 1971

SUPPRIMÉ

La Direction des Travaux publics



Ville de la Chaux-de-Fonds

La direction des Services Industriels cherche pour compléter l'effectif de son personnel :

Service de l'électricité :

- MANCEUVRES** : pour les réseaux extérieurs
- MONTEURS DE LIGNES AÉRIENNES**
- SERRURIERS** : pour le montage de stations transformatrices
- MONTEURS-ÉLECTRICIENS**
- APPRENTIS MONTEURS-ÉLECTRICIENS** : durée 4 ans

Service du gaz :

- INSTALLATEURS SANITAIRES** : pour service extérieur
- APPRENTIS INSTALLATEURS SANITAIRES** : durée 3 ans

Administration générale :

- 1 APPRENTI DE COMMERCE** : durée 3 ans

Avantages sociaux. Entrée selon entente.

Les offres manuscrites devront être adressées à la direction des Services Industriels, rue du Collège 30, à la Chaux-de-Fonds, qui donnera tous renseignements utiles, ou par téléphone (039) 21 11 05.

IMMEUBLES

Le groupement du Potat-Dessus, Cortaillod, dispose, pour cause imprévue d'une

maison familiale

dans un lotissement en copropriété. Nécessaire pour traiter : 30.000 fr. Ecrire au secrétariat, Cévenols 4, 2035 Corcelles.

On cherche à acheter, dans les environs de Neuchâtel, petit

WEEK-END

même sans confort. Adresser offres écrites à IS 0059 au bureau du journal.



Fiduciaire Antonietti et Böhlinger, rue du Château 13, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 24 25 25

cherche

terrain à bâtir

pour la construction d'un immeuble commercial.

Région désirée : Boudry - Colombier - Cortaillod.

A VENDRE

à l'ouest de Neuchâtel un

IMMEUBLE

de 26 appartements 1/2 lods jusqu'au mois de mai 1971. Nécessaire pour traiter : Fr. 550.000.— Faire offres sous chiffres CI 464 au bureau du journal.

A vendre à Bremblens (4 km de Morges et 10 km de Lausanne)

propriété

d'environ 2500 m² avec bâtiments industriels, locaux administratifs et 1 appartement.

S'adresser l'après-midi à : Rd. Cuendet, Bremblens-Morges. Tél. (021) 71 35 04.

Particulier cherche à acheter

maison locative

de 2 à 6 appartements, entre Marin et Boudry. Adresser offres écrites à PJ 0425 au bureau du journal.



Fiduciaire Antonietti & Böhlinger, Rue du Château 13, 2000 NEUCHÂTEL
Tél. (038) 24 25 25

Offre à vendre

A Neuchâtel

villa de 4 pièces avec dépendances, salle de jeux au sous-sol. Chauffage général au mazout. Terrain de 203 m². Vue partielle sur le lac et les Alpes.

A Auvernier

très beau terrain à bâtir de 1500 m² environ. Services publics sur place, vue très étendue sur le lac et les Alpes.

A VENDRE

pour la première fois à

MARIN

dans la zone résidentielle des Sugiez

12 APPARTEMENTS

tout confort, de 3 1/2 et 5 1/2 pièces, dans deux immeubles de 6 logements chacun.

Garage souterrain et places de parc.

Cuisine de luxe entièrement équipée.

Cheminée de salon.

Ascenseur.

Cave.

Financement assuré : 70 %

Entrée en jouissance : 1er mars 1972

Pour traiter : S. FACCHINETTI S.A., Gouttes-d'Or 78, 2000 Neuchâtel
Tél. (038) 25 30 23

ou Maître Bernard CARTIER, notaire, rue de la Gare 11, 2074 Marin
Tél. (038) 33 35 15

THYON-LES COLLONS

(Valais)

où se dérouleront les championnats suisses de ski

A VENDRE

dans luxueux chalet résidentiel « HORIZON »

Studios dès Fr. 39.900.—

Appartement 2 pièces dès Fr. 50.400.—

Appartement 3 1/2 pièces dès Fr. 83.100.—

Appartement 4 1/2 pièces dès Fr. 140.500.—

disponibles tout de suite.

Hypothèques 1er rang à disposition.

Renseignements :

R. Rudoz, entrepreneur, 1961 Vex, tél. (027) 2 55 52
G. Oit, Bossons 15, 1004 Lausanne, tél. (021) 35 90 07
M. Meyer, Crosattes-Dessus 5, 2854 Bassecourt, tél. (066) 3 73 34.

Pour visiter, une permanence est assurée les samedis et dimanches, de 10 à 17 heures.

Terrain à bâtir

Vue magnifique, rive sud du lac de Neuchâtel.

Faire offres sous chiffres P 42-2043, à Publicitas, 1701 Fribourg.



L'annonce reflet vivant du marché

A LOUER

ETUDE CLERC, notaires, 2, rue Pourtalès, Neuchâtel

tél. (038) 25 14 68

A LOUER

immédiatement ou pour date à convenir dans un immeuble commercial neuf à quelques minutes de la place Pury

LOCAUX

à l'usage de magasins, bureaux, restaurant, atelier, salle d'exposition, etc.

Surface disponible : environ 500 m² (à subdiviser).

A VERBIER

libre immédiatement, dès le 1er mars, pour 2 ou 3 semaines.

CHALET PAPAJO

7 lits, tout confort, près du centre et des télécabines, accessible en voiture. Tél. 24 12 16 ou (026) 7 12 36.

Urgent

A louer

dès avril

superbe

appartement

100 m², grande salle de séjour, 2 chambres à coucher, cuisine complètement équipée, Balcon sud, vue imprenable, garage. Situation ouest de la ville.

Tél. (038) 31 60 42, le soir.

Peseux

A louer tout de suite magnifique chambre meublée indépendante. Endroit tranquille. Prix 155 fr., tout compris. Place de parc pour voiture, 15 fr. en plus. Renseignements par téléphone (021) 24 25 45.

A louer

libre immédiatement, à la rue des Beaux-Arts, 2 pièces à l'usage de

bureaux

Loyer mensuel : Fr. 310.—, plus charges. Adresser offres sous chiffres AG 462 au bureau du journal.

A louer

splendides STUDIOS

tout confort, dépendances, à 1 minute de la gare de Neuchâtel. Visibles dès le 15 mars.

Adresser offres écrites à LE 407 au bureau du journal.

Nous louons à

CERVIA (Adriatique) MAISONS ET APPARTEMENTS DE VACANCES à des prix modérés

J.P. Trümpler, Eschenweg 10, 6340 Baar, Téléphone 042/315245/315244

A louer à Couvet, bas du village.

petit appartement

2 chambres, cuisine, dépendance. Bas prix. Convientrait à une ou deux personnes. Libre immédiatement ou pour date à convenir.

R. Crétinier, Saint-Gervais 17, Couvet.

DEMANDES À LOUER

MIGROS

cherche

pour l'un de ses employés

appartement de 2 1/2 ou 3 pièces

dans la région de Neuchâtel, pour entrée immédiate. Adresser offres ou téléphone à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, tél. 33 31 41, pendant les heures de bureau.

Nous cherchons un appartement de

3 ou 3 1/2 pièces

confort, à Neuchâtel ou environs à proximité d'une station de tramways. Loyer maximum : 350.— à 380.— tout compris. Date d'entrée : à convenir.

Adresser offres sous chiffres DH 0450 à l'administration du journal.

Société cherche à louer

chalet

dans le Jura neuchâtelois ou aux environs pour les mois de mai et juin 1971.

Tél. (038) 31 71 40 ou (038) 24 47 56, après les heures de bureau.

Offres d'emplois

Institution de la région de Neuchâtel cherche

lingère

5 heures par jour. Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites à HM 469 au bureau du journal.

Bar-dancing de Neuchâtel, cherche, pour le 1er avril 1971

SOMMELIÈRE

éventuellement sommelier.

Horaires intéressants. Tél. (031) 43 22 52, Berne.

ENTREPRISE DE TRANSPORTS ET GRAVIÈRES cherche, pour entrée immédiate,

chauffeur

de camion ; horaire régulier, avantages sociaux.

S'adresser aux heures des repas à P. Gilliland & Fils, Saint-Georges 27, Yverdon, tél. (024) 2 37 87.

APPARTEMENT-PILOTE

Les promoteurs-constructeurs MM. F. BERNASCONI + P. CRETEGNY ont demandé aux maisons :

Bura & Linder S.A., tapisserie - Falk Frères, parquets - Max Huguenin, rideaux - Valentine Mosset, poteries - Rossier Electricité, lustrerie - Walimex S.A., meubles et Wyss S.A., tapis,

l'aménagement d'un appartement-pilote situé dans le dernier immeuble construit du lotissement CITÉ BELLEROCHÉ, 40, rue de Gibraltar à Neuchâtel

Cet appartement pourra être visité pendant L'EXPOSITION PERMANENTE les 27, 28 février et 1er mars 1971, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures

Tous les intéressés y seront accueillis et renseignés sur les appartements à vendre en propriété par étage, à

CITÉ BELLEROCHÉ - NEUCHÂTEL

De l'argent - immédiatement!

ORCA

PRÊT PERSONNEL
Téléphonez au
022 25 42 95
ou envoyez ce bon à:
Banque ORCA SA, quai de l'Île 13, 1211 Genève 11

Nom: _____
Adresse: _____

55

ORCA, institut spécialisé de
UBS
UNION DE BANQUES SUISSES

STATION-SERVICE PRÉBARREAU

Neuchâtel (038) 25 62 62
Normale 90-92 oct. - **59**
Super 98-100 oct. - **61**

René NYDEGGER

4 bonnes spécialités
PIGEON - PINTADE - CANETON
CUISSÉS DE GRENOUILLES
Lehnherr frères
le magasin spécialisé
Neuchâtel - Place des Halles - Tél. (038) 25 30 92

BOULES DE BERLIN
CHEZ VOTRE
BOULANGER-PÂTISSIER

1er MARS! Neuchâtelois!
La révolution est passée...
La république est née...
Citoyens,
vos armes d'aujourd'hui seront
« LES CANONS »
en nougat et chocolat de la bonne enseigne
Médailles d'or Hospes 1954-1964
En vente aussi à Neuchâtel AU FRIAND sous les Arcades,
confiserie Perriraz, Hôpital 17, - Confiserie WEINMANN, Colombier

À VALANGIN
Confiserie
Weber
VALANGIN
36 11 48

Exceptionnel!
PERRUQUES
Fr. 52.-
HAUTE COIFFURE
Sherk
Temple-Neuf 1 - Neuchâtel
Tél. 25 74 74

A ces prix...

chacun peut s'offrir des menus avec viande. Gros arrivage d'agneaux de Nouvelle-Zélande: Gigot, côtelettes, 1/2 kg 4 fr.75, épaule sans os, 1/2 kg 4 fr.30, ragoût, 1/2 kg 1 fr.50. Dans toutes nos succursales.

2 conserves de choix: Lasagne verdi, la boîte 3 fr.40 et quenelle de foie, la boîte 1 fr.20.

Bell

ego DISCOUNT

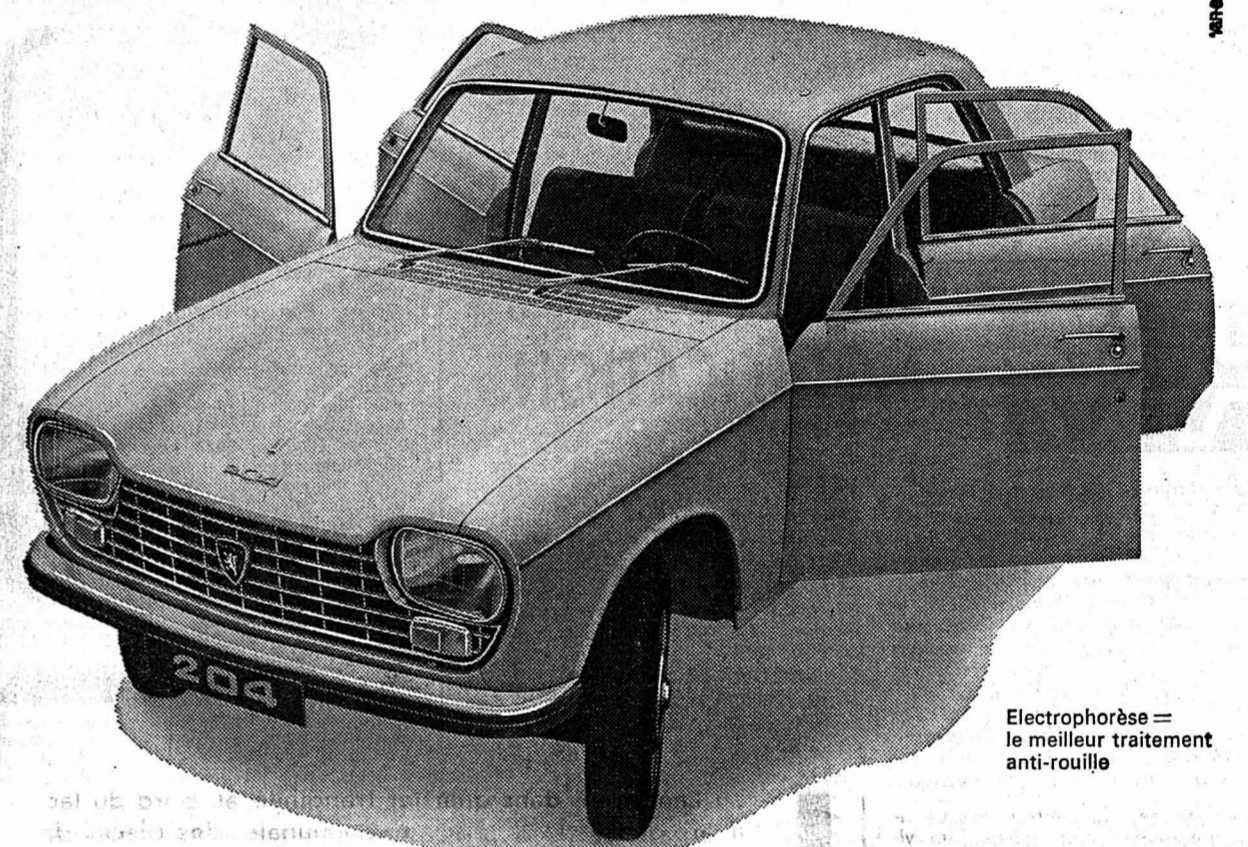
Sauce Chirat Bourguignonne le bocal 210 g **1.40** au lieu de 1.70

Incarom le bocal 500 g **6.90** au lieu de 9.90

Portes-Rouges 20

Sauce Chirat curry - cocktail - tartare estragon - aioli le bocal 210 g **1.60** au lieu de 1.95

ego



Un secret derrière ces portes?

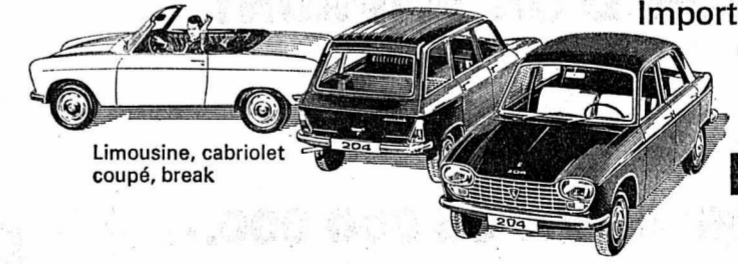
Si l'on ouvre les portes d'une 204, on se demande comment il a été possible d'offrir autant de place au conducteur et aux passagers dans cette voiture de dimensions plutôt modestes. Si l'on roule dans une 204, on se demande comment il a été possible de lui donner un tel ensemble de qualités: confort de la suspension, silence, insensibilité au vent latéral, tenue de route surprenante, brio du moteur et performances, maniabilité, visibilité etc.

En résumé, cette 1100 n'est-elle pas plutôt une très bonne 1500?

Oui, derrière ces portes, et surtout sous le capot, il y a un secret: le secret d'une conception très moderne de l'automobile, et celui d'une mécanique ultra-moderne qui fait de la 204 une voiture brillante et de longue durée.

Important: La 204 du nouveau programme Peugeot est encore plus puissante et dynamique.

PEUGEOT 204
60/5,76 CV
LA PETITE GRANDE



Importateur pour la Suisse: Peugeot-Suisse S. A. Giacomettistrasse 15, Berne

Plus de 150 concessionnaires et agents qualifiés

Concessionnaires: **M. + J. J. Segessemann & Cie.** Garage du Littoral Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel Téléphone 038-25 99 91

Agents: Garage de la Place d'Armes, P. Joss, Fleurier E. Richard & Fils, La Neuveville A. Germond, Garage Dombresson

PEUGEOT: Prestige mondial de qualité

NOUVEAU
Roc
Un praliné géant au cœur tendre!

Roc SUCHARD

fr. - .30

Quel plaisir de savourer cette friandise enrobée de chocolat fin et de délicieuses amandes croustillantes.

Le connaisseur choisit **Suchard**

CHRONIQUE DU VAL-DE-TRAVERS

117^e ANNÉE DU COURRIER
DU VAL-DE-TRAVERS

Le hockey sur glace et les concours alpins du Régional du Vallon

Respectivement vainqueurs des groupes 4 et 3 de 1re ligue, Fleurier et Langenthal en «décourent» samedi soir à Belle-Rochette, à Fleurier, pour le premier match de promotion en ligue nationale B. Ce sera le choc au sommet de la saison au Val-de-Travers. Le match retour aura lieu le jeudi 4 mars à Langenthal et, si besoin était, le match de barrage a été fixé au samedi 6 mars. Les sportifs du Vallon souhaitent la promotion du CP Fleurier en ligue nationale B. Ils ont encore la nostalgie de l'époque où le club, dirigé aujourd'hui par un comité compétent et extrêmement dévoué, militait en catégorie supérieure, c'est-à-dire pendant les années 1962 à 1966.

C'est pourquoi, l'appui du public sera important, samedi soir; de sa nombreuse présence dépendra le moral de l'entraîneur Leuenberger et de ses hommes qui auront affaire à forte partie face à Langenthal, dont on peut être sûr que cette équipe sera accompagnée par une bruyante galerie.

● **Noiraigue retourne en 2me ligue:** ainsi Noiraigue, promu il y a un an en 1re ligue, retourne en 2me ligue; c'est regrettable! Charrat en battant Montana chez lui, dimanche après-midi, a condamné les Nérouis à la relégation. Faut-il chercher les responsabilités de cet état de choses? Oui et non! Nous sommes persuadés que l'entraîneur Roland Leuba ne peut être accusé des mauvais résultats de son équipe. Certains joueurs ont manqué de volonté, de courage et de «sérieux». Ils n'ont pas compris que jouer en 1re ligue exigeait des sacrifices sur leur vie privée d'avant les rencontres. La discipline générale n'a pas été ce qu'elle aurait dû être au sein de l'équipe et l'ambiance générale s'en est ressentie.

Nous le regrettons d'autant plus que nous sommes sûrs que le H. C. Noiraigue aurait été capable de tenir son rang. La belle aventure est ainsi terminée, peu glorieusement! Les Nérouis remettront les choses en place la saison prochaine

et ils prouveront leur maturité en gagnant leurs matches en 2me ligue.

● **Les concours alpins du Régional du Val-de-Travers:** le Ski-club de Couvet organisera, dimanche, à la Robella, les

concours alpins 1971 du groupement régional des Skis-clubs du Val-de-Travers et de la Brévine. Le programme de cette course prévoit: une manche de slalom géant le dimanche matin pour les juniors,

dames, seniors et vétérans; deux manches de slalom spécial l'après-midi pour les mêmes catégories et également deux manches de slalom spécial pour les OJ. Le slalom géant (premier départ: 9 heures) se courra sur la piste rouge du Crêt-de-la-Mercurienne et les slaloms spéciaux (dès 13 h) sur la piste des Chamois (piste noire du Crêt-de-la-Neige).

Les organisateurs ont reçu les inscriptions suivantes: 6 dames juniors; 29 OJ; 22 juniors; 14 seniors et 2 vétérans, soit au total 73 skieurs qui viennent des Versières, de Buttes, Fleurier, Couvet, Saint-Imier, Chaux-de-Fonds, Porrentruy, le Locle, Tramelan et Delémont. Le tirage au sort des départs a été fait mercredi soir à Couvet, sous la direction de MM. Jean-Pierre Zürcher, président et Heinz Heinger, chef technique, en présence des responsables de la journée du 28 février et en particulier de MM. Jean Page (responsable du slalom géant), Albert Niederhauser (responsable du slalom spécial) et Serge Droz (responsable du slalom des OJ).

La proclamation des résultats et la distribution des prix auront lieu dès 18 heures, dimanche, à Buttes.

Fyj

Affluence record à la Robella



Dans la région des téléskis des Lisières et du Mignon-Robella, l'enneigement est excellent. (Avpress - Schelling)

Samedi et dimanche, les skieurs s'en sont donné à cœur joie sur les pentes de la Robella. Les quatre téléskis (sans compter bien sûr le télésiège Buttes-la Robella qui a monté quelque 1800 personnes) ont transporté des milliers de skieurs au Crêt-de-la-Neige, aux Lisières et à la Combe du Crêt-de-la-Neige. Pour dimanche, les chiffres ont été les suivants: téléski No 1: Crêt-de-la-Neige, 5100 skieurs; téléski No 3: les Lisières, 2186 skieurs; téléski No 4: Mignon-Robella, 1575 skieurs.

La neige (surtout samedi) était excellente et les pistes de bonne qualité. La station commence à être connue; on rencontre sur les pentes de la Robella des skieurs venus en grand nombre de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds. Soixante-cinq personnes ont profité du voyage gratuit depuis Neuchâtel et sa banlieue pour venir jusqu'à Buttes. Les «amis de la Robella» ont eu là une excellente idée; elle sera reprise dimanche 28 février.

Les cours d'une Ecole-club marchent fort bien; les adultes ont été à l'exercice dimanche matin. Au cours de la semaine, nombreux ont été les skieurs à profiter du soleil et des très bonnes conditions d'enneigement. Mercredi, il y avait foule; hier, les élèves de la section pré-professionnelle de Couvet ont passé un après-midi sportif à la Robella.

La semaine prochaine, les gymnasiens de Fleurier seront au chalet des Lisières pour un camp de cinq jours. Ils profiteront des installations du T.B.R.C., certains de trouver à la Robella de la neige en suffisance, des pistes de qualité et des conditions idéales à la pratique de leur sport favori.

Fyj

LES VERRIÈRES

Desserte pastorale

(sp) Comme cela a déjà été annoncé, M. Monin, pasteur des Verrières-les-Bayards, quittera probablement la double paroisse à la fin de l'été prochain pour aller occuper un poste au Landeron. Le collège des anciens prendra, en accord avec le Conseil synodal, les dispositions nécessaires pour assurer la desserte de la paroisse.

COUVEY - COUVEY

Trois fidèles musiciens à l'honneur



De gauche à droite: MM. Edouard Weil, Walter Kohler et Olivier Rainaud; ensemble, 110 ans de musique! (Avpress - Fyj)

Lors de la dernière assemblée de l'Association cantonale des musiques neuchâteloises, trois membres de la fanfare Dubied de Couvet, ont été fêtés. M. Walter Kohler a reçu une chienne pour un demi-siècle

FLEURIER

L'heure de la décision

(s) C'est samedi 6 mars que se tiendra une assemblée générale extraordinaire de la paroisse catholique de Fleurier. A cette occasion, trois projets seront présentés avec plan financier au sujet de la construction du futur centre paroissial. Cette fois le choix d'un des projets devra être fait, puis sera exposé le règlement d'adjudication des travaux et les compétences de la commission de construction et de la commission financière.

Engouement pour les finales de hockey

(c) A l'occasion du match de hockey qui opposera samedi soir à Fleurier, pour la promotion en ligue B, l'équipe locale à celle de Langenthal, un train spécial sera organisé depuis cette dernière localité. Il risque d'y avoir affluence de spectateurs pour cette première rencontre au sommet.

Succès d'un cours d'histoire

(sp) Sous les auspices de l'Université populaire neuchâteloise, M. Eric-André Klausner professeur au gymnase pédagogique de Fleurier, a parlé au cours de quatre soirées de deux heures chacune, du «Val-de-Travers dans l'histoire neuchâteloise du 19me siècle». Parlant d'une façon aussi précise que concise, le professeur Klausner a vivement intéressé environ 70 participants. Le cours d'histoire avait été divisé en quatre parties, à savoir la période 1800-1814 (entrée de Neuchâtel dans la Confédération); 1815-1831 (première révolution neuchâteloise avortée); 1831-1848 (révolution du 1er mars); 1848-1871 (contre-révolution royaliste et entrée des Bourbakis). Au cours de la dernière leçon, M. Klausner a parlé des grands problèmes de la seconde moitié du 19me siècle (économie, scolarisation, etc.). Ce cours donné par un connaisseur des faits de la République et du district du Val-de-Travers en particulier, a pris fin mardi soir.

LES BAYARDS

Du plus jeune au plus vieux...

(c) Malgré le temps passablement humide de dimanche dernier, la marche à skis du «Grand Frédéric» a remporté, pour la seconde fois, un succès considérable. Plus de 200 «fondeurs» s'étaient déplacés, venant de Vaud, Genève, Berne et même des Grisons, pour profiter des paysages jurassiens.

Alors que le plus jeune skieur n'avait que cinq ans, M. Charles Matthey, de Cornodreche, 68 ans, fut le doyen de la marche.

REMERCIEMENTS

Dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Monsieur Charles KAUFMANN

profondément touchée des nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées pendant ces jours de douloureuse séparation, remercie tout ceux qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs messages ou leurs dons, ont pris part à son grand chagrin.

Les Places - les Bayards, février 1971.

Très sensible aux nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Madame Anna HENCHOZ

prie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil par leur présence, leurs messages ou leurs envois de fleurs, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Fleurier, février 1971.

AVIS DIVERS

CERCUEILS-TRANSPORTS
TOUTES FORMALITÉS
ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE POMPES FUNÈRES

COUVEY ☎ 63 23 42
FLEURIER ☎ 61 11 47
non-réponse ☎ 61 15 47

Laver avec Miele

L'annonce reflet vivant du marché dans votre journal

ROY
Couvet ☎ 63 12 06

TÉLÉVISION
radio - enregistreur - disques

R. MONNIER

Concessionnaires des PTT
Dépannage après-vente garanti

Travers - Couvet - Fleurier
☎ 63 14 24 ☎ 63 19 22 ☎ 61 28 08

Hôtel de la Poste-Fleurier
Dimanche 28 février, dès 19 h 30

Soirée du 1er mars

organisée par «LES COMPAGNONS», avec M. René MEYLAN, conseiller d'Etat

Souper facultatif à 8 fr. 50. S'inscrire, jusqu'à vendredi soir, à l'hôtel de la Poste. Invitation cordiale à chacun.

TOUT POUR LA PÊCHE

Bouilles zinguées
Cannes télescopiques à vers
Cannes à lancer,
Cannes à mouches
Moulinets, mouches, hameçons, épuisettes, fils, etc...

PRIX-CHOIX-QUALITÉ

Schmütz

Fleurier ☎ 61 19 44

Cercle les Bayards
Dimanche 28 février, à 20 heures

Souper du 1er mars

En rapport Maurice CHALLANDES, député. S'inscrire jusqu'à vendredi soir. Se recommande: le tenancier.



MODIFICATION

Le «Radio-TV-Je vois tout», organe officiel de la Société suisse de radiodiffusion et télévision, mais dont la rédaction est indépendante, annonçait pour hier soir à «Temps présent»: «Carnet de bal à Vienne» ou les 240 bals qui s'y déroulent annuellement, reflet de la société viennoise et «Les Longues Orelles» ou le métier de détective à Genève, suite à des affaires louches qui défrayèrent il n'y a pas si longtemps la chronique. Or, qu'avons-nous vu hier soir sans un mot d'explication de la part de la speakerine de service? (Renseignements pris à la TV, les speakerines ne seraient plus chargées d'annoncer les dernières modifications de programme. Curieux, alors qu'en d'autres occasions...) Deux autres sujets qui n'étaient pas d'une actualité suffisamment brillante pour donner raison à ce changement de programmation. Coup de téléphone à Genève: on ignore ce que sont devenues les deux émissions dont nous parlons et qui étaient prévues hier soir... «Temps présent» est l'une des émissions importantes de la TV romande qui ne s'accommodent guère — le téléspectateur non plus — de telles fantaisies. Alions, messieurs de Genève, un peu moins de cachotteries!

Cela dit, les deux sujets d'hier soir n'étaient pas inintéressants.

«Bunker Frei» ou les Zuricois sur des charbons ardents. Soit dit en passant, «Krawall», de Jurg Hassler, sur l'affaire Globus n'a toujours pas passé sur les écrans de la TV romande, alors que nos voisins suisses allemands l'ont déjà vu après avoir été interdit d'ailleurs. Problèmes de doublage en français, affirme-t-on à la TV romande.

La contestation zuricoise. Même reportage sur le même sujet. Les responsables de «Temps présent» se doivent d'étudier une nouvelle forme d'émission, si l'on veut comprendre les raisons du comportement de cette jeunesse qui ne se satisfait pas de la société actuelle. Second sujet, «Mahe», jeune Noir d'Abidjan, vit en Suisse depuis cinq ans. Il est comptable. Son plus cher désir: revoir son pays. La télévision lui en donne la possibilité. C'est l'occasion d'un excellent reportage de Jean-Pierre Goretta, en deux parties: en Suisse, le déracinement, puis en Côte-d'Ivoire, les retrouvailles avec la famille. En cinq ans, tout a changé. Mahe ne s'y retrouve plus. Il est à nouveau déraciné. Un homme et deux mondes, comme des millions d'autres, sortes de nomades modernes, aux destins tragiques, qui n'apparaissent pas en surface.

R. Z.

Lecteurs, à vos skis

L'Office du tourisme de Neuchâtel communique le bulletin d'enneigement suivant:

Situation	Neige	Qualité	Pistes	Remontées
Tête-de-Ran - Vue-des-Alpes	60	ppoudeuse	bonnes	fonctionnent
Les Bugnenes - Savagnières	30-40	printemps	bonnes	fonctionnent
Super Robella - Chasseron Nord	40-50	ppoudeuse	bonnes	fonctionnent
Château-Rablé - Chaux-de-Fonds	30	printemps	bonnes	fonctionnent
Le Locle - Sommarlet	30-60	ppoudeuse	bonnes	fonctionnent
Chamont	25-30	printemps	bonnes	—

AFFAIRES CANTONALES

Décisions du Conseil d'Etat

La chancellerie d'Etat communique: Dans ses dernières séances, le Conseil d'Etat a admis au rôle officiel du barreau, M. Bertrand Reeb, licencié en droit, domicilié à Saint-Blaise; il a autorisé Mlle Francine-Marianne Huguenin, domiciliée à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de praticienne et délivré le brevet spécial de type A pour l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles publiques du canton à MM. Pierre-André Juvet, à Fleurier, et Daniel Perrier, à Cernier.

Le canton de Neuchâtel sera (peut-être) le premier à signer la «paix du logement»

Le 4 décembre dernier, à Lausanne, une convention était signée entre l'Union syndicale suisse d'une part, la Fédération romande immobilière et l'Union romande des granteurs, et courtiers en immeubles d'autre part. Conformément aux prescriptions de l'article 3 de cette convention, les représentants des parties signataires ont entamé des négociations à Fêchelon cantonal et on pense qu'avant les vacances d'été cette «paix du logement» pourra être signée dans le canton de Neuchâtel, qui serait ainsi le premier de Suisse romande à parvenir au but. Nous y reviendrons.

Saint-Blaise en Pays de Neuchâtel

Un dépliant touristique est né récemment à l'est du canton: Saint-Blaise, en pays de Neuchâtel. Oeuvre d'une sous-commission du 3 février (fête de saint Blaise) que préside M. Claude Zweier qui est l'auteur du texte de cet imprimé, ce dépliant agrémente de photos de J.-A. Nyfeler, poursuivi un double but: touristique, car il sera distribué dans différents offices de renseignements ainsi que lors d'assemblées, congrès, fêtes, et d'information en étant remis à tous les nouveaux habitants venant s'installer sur le territoire de la commune.

Dernière minute

Incident à bord d'un avion de la Swissair

TEL-AVIV (AFP). — Un Arabe de 28 ans, habitant Djénine, en Cisjordanie, a été remis à la police israélienne par l'équipage d'un avion de la Swissair qui a atterri jeudi soir à l'aéroport de Lod. Au cours du voyage, il avait sorti un poignard et avait voulu se précipiter sur des passagers. L'appareil survolait alors la Méditerranée, environ une heure et demi avant son atterrissage à Lod. Ayant retrouvé son calme, il a expliqué à la police israélienne que, pressé de questions pendant un temps assez long par des membres de l'équipage, il avait pris peur et perdu le contrôle de lui-même. La police israélienne Pa maintenu en détention.

CARNET DU JOUR

CINEMA. — Colisée (Couvet), 20 h 30: «Peter Guenn, détective spécial». Médecin et pharmacien habituels.

Boire une menthe, c'est bon... si c'est une...

La menthe Blackmint désaltère c'est meilleur!

CANTON DU TESSIN

EMISSION D'UN EMPRUNT

6%

1971-86 de Fr. 35 000 000.-

destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 3 % Canton du Tessin 1956 de Fr. 20 000 000.— échéant le 30 avril 1971, et au financement de travaux d'utilité publique.

Conditions de l'emprunt

Durée: 15 ans maximum
Titres: Fr. 1000.—, Fr. 5000.— et Fr. 100 000.—
Cotation: aux bourses de Bâle, Berne, Genève et de Zurich

100.40%

Prix d'émission plus 0,60 % timbre fédéral

Délai de conversion et de souscription du 26 février au 4 mars 1971, à midi

Des prospectus ainsi que des bulletins de conversion et de souscription sont tenus à disposition auprès des banques en Suisse.

BANCA DELLO STATO DEL CANTONE TICINO
UNION DES BANQUES CANTONALES SUISSES
CARTEL DE BANQUES SUISSES

OFFRES D'EMPLOIS

Commerce en gros à Neuchâtel (articles de sport) cherche

Magasinier

Travail varié, place stable, semaine de 5 jours, bonne rétribution.

Personnes sérieuses, ayant de l'initiative, sont priées de faire leurs offres sous chiffres BH 463 au bureau du journal.

FABRIQUE MARET, BÔLE

et son département de

PESEUX

cherchent

des ouvrières

capables d'exécuter des travaux fins et propres dans les domaines de la miniaturisation et de l'horlogerie. Transport du personnel à disposition. Horaire libre.

**SYNCHRON** SA
FABRIQUES D'HORLOGERIE RÉUNIES
CYMA BOREL DOXA

Centre 1, NEUCHÂTEL

Vous attachez une grande importance au cadre et à l'ambiance dans lesquels vous travaillez.

Vous aimez les contacts personnels tout en appréciant une certaine autonomie dans la réalisation des tâches qui vous sont confiées.

Nous sommes en mesure de vous offrir toutes ces satisfactions pour autant que nous puissions trouver en vous une habile

secrétaire de direction

de langue maternelle française, connaissant les langues allemande et anglaise.

N'hésitez pas, adressez vos offres, avec curriculum vitae, à l'adresse suivante :

Direction de SYNCHRON S. A., Fabriques d'Horlogerie Réunies, Maladière 71, 2002 Neuchâtel.

Maison spécialisée en agencements de magasins, restaurants, entrepôts — disposant de systèmes brevetés — cherche pour entrée à convenir

conseiller - vendeur

dynamique, sérieux, capable.

Forte personnalité venant d'une autre branche et sachant vendre serait mise au courant.

Ce poste intéressant, dont l'activité s'étend aux cantons de Neuchâtel et Fribourg ainsi qu'au Jura bernois, où nous disposons de nombreuses références de premier ordre, offre de belles possibilités bien rémunérées.

Si cette situation exceptionnelle vous intéresse, nous vous prions de nous écrire brièvement sous chiffres P 11-950022 à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

En vue de la réorganisation de la
CHANCELLERIE DE L'ÉTAT DE BERNE
une place de**traducteur**

est mise au concours à la section française.

Charge :

traduction de textes de toute nature (y compris textes officiels) d'allemand en français

Exigences :

langue maternelle française, très bonne connaissance de l'allemand

Traitement :

selon décret

Entrée en fonctions :

dès que possible

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae, devront parvenir au chancelier de l'Etat, Postgasse 72, 3011 Berne, jusqu'au 20 mars 1971.

(renseignements téléphoniques : (031) 64 48 21).

Prochamment, nous ouvrirons à

Bienne

une nouvelle succursale de notre maison spécialisée en imperméables pour dames, messieurs et enfants.

Nous cherchons pour entrée immédiate un (e)

gérant (e)

Nous attendons beaucoup, nous offrons beaucoup.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae, photo et prétentions de salaire, à :

REGENPFEIFER S.A.
Falknerstrasse 3, 4001 Bâle.On demande pour le
1er mars ou date à
convenir**JEUNE
CUISINIER**place stable ou pour
la saison.Faire offres au
Café-restaurant
du Lac,
1462 Yvonand.
Tél. (024) 5 14 51.Maroquinerie Biedermann, rue du Bassin 6,
cherche**VENDEUSE**

(éventuellement débutante), aimable et capable.

Date d'entrée à convenir.

Adresser offres écrites.

CommerçantsNe vous creusez pas
la tête pour vos
problèmes de publi-
cité. Nous avons
pour les résoudre
un service à votre
disposition.Feuille d'avis
de Neuchâtel.**LE DÉPARTEMENT
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE
DU CANTON DE GENÈVE**

annonce l'ouverture d'inscriptions pour les fonctions de :

**maitres dans l'enseignement
secondaire et professionnel**

(Cycle d'orientation, enseignement gymnasial (lycée) technique, commercial et professionnel.)

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 mars 1971 pour les disciplines suivantes : Français, mathématiques, allemand, latin, histoire, sciences, branches techniques.

Les candidats doivent être munis d'un titre universitaire complet et avoir une parfaite connaissance du français. On tiendra compte d'une expérience ou d'une formation pédagogique antérieure.

Ceux qui seront retenus seront engagés pour une année d'essai, à partir d'une date à convenir.

Les dispositions légales en vigueur permettent de proposer aux candidats confédérés et étrangers d'intéressantes conditions d'emploi.

Les personnes intéressées sont priées d'adresser leur offre détaillée à la
direction de l'enseignement secondaire, 14, route des Acaclias, 1211 GENÈVE 24, qui leur fournira les renseignements complémentaires.André CHAVANNE
conseiller d'Etat chargé du département
de l'instruction publique**Généreuse,
la nouvelle Ford Taunus.**Elle mérite bien son nom, car, pour le prix que vous payez, elle vous offre davantage, elle vous comble, elle vous gâte...
Jugez-en!

Bien qu'elle soit plus courte qu'une Ford 15M, la nouvelle Taunus prodigue littéralement l'espace: habitacle plus vaste, dégagements plus larges pour les jambes et les hanches, davantage de place à l'arrière.

Mieux: la nouvelle Ford Taunus vous offre un moteur entièrement nouveau à arbre à cames en tête. Léger et puissant, il représente le fruit de 5 années d'études.

Et quoi encore? Une suspension d'un type nouveau, une direction à crémaillère, une voie élargie qui augmente la stabilité dans les virages, et tout ce que vous pouvez souhaiter pour voyager agréablement et confortablement.

Généreuse jusqu'au bout, la nouvelle Ford Taunus vous laisse le choix: 2 ou 4 portes, 5 équipements différents. Ou encore l'élégant stationwagon à 5 portes.

A voiture généreuse, prix généreux!
Ford Taunus à partir de fr. 9.260.-**La nouvelle
Ford Taunus,
bien sûr!
Mais quel
modèle choisir?...****Généreux aussi, le tout
nouveau coupé «Sport» Taunus.**

Depuis longtemps, vous rêvez d'un coupé racé et plein de brio. Un détail, toutefois, vous retenait: le peu de place à l'arrière.

Généreusement, le nouveau coupé «Sport» Taunus résout votre problème: beaucoup de dégagement pour les jambes et autant de dégagement pour les hanches que dans la limousine Ford Taunus.

Dans la version GT vous disposez d'un moteur de 1,6 litres à arbre à cames en tête (ou d'un moteur V6, 2,0 litres, développant 90 CV/DIN), de jantes larges et d'une suspension spéciale de sport.

Un coupé aussi spacieux qu'une limousine et qui coûte moins qu'un coupé. Bref, une voiture généreuse...

Essayez le nouveau coupé «Sport» Taunus et vous serez vite convaincu.

Coupé «Sport» Taunus
à partir de fr. 10.010.-

FORD RESTE LE PIONNIER



Neuchâtel: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 11, Pierre-à-Mazel, tél. (038) 25 83 01 — La Chaux-de-Fonds: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 8, boulevard des Eplatures, tél. (039) 26 81 81; magasin de vente: 92, avenue Léopold-Robert/102, rue de la Serre — Le Locle: Garage des Trois Rois S.A., J.-P. et M. Nussbaumer, 51, rue de France, tél. (039) 31 24 31.

MIGROS

cherche

à son siège central de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins)

au département publicité - vente

employée de bureau

capable de rédiger en français et ayant du goût pour un travail varié en rapport avec la publicité par annonces et tous les moyens de décoration.

au département courrier

jeune fille

comme aide de bureau

au département informatique

perforeuse - vérifieuse

sur IBM 029 et 059, ayant au moins une année d'expérience.

Places stables, bonne rémunération, semaine de 5 jours, restaurant d'entreprise, studios à disposition, avantages sociaux d'une entreprise moderne. **M - Particpatton.**Adresser offres ou téléphoner à la Société Coopérative
MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228,
2002 Neuchâtel, tél. 33 31 41.

MAZDA
la perle du Japon



Voiture de 1ère classe. Au prix de la 2e.

La splendide Mazda 1800. Un confort de 1ère classe: Des fauteuils club partout. Des sièges-couchettes avant avec appui-tête réglables. Une marche à peine audible. Système de ventilation et de chauffage avec soufflerie à 3 vitesses.

Une mécanique de 1ère classe: Mazda doit son

succès à la qualité de sa production.

Moteur 4 cylindres de 104 CV SAE. Vilebrequin à 5 paliers, arbre à cames en tête, vitesse de pointe (ou de croisière) 170 km/h. Mazda 1800, la voiture 1ère classe au prix de la 2e.

Sedan Fr. 11950.-, Estate Fr. 12 600.-

MAZDA 1800 Sedan Fr. 11950.-

MAZDA à partir de Fr. 6995.-

Plus de 160 concessionnaires et agents MAZDA en Suisse. Importateur Blanc & Falche SA Genève 022 46 89 11 BE Bienne Wüthrich 032 2 54 10 Cornol Hêche 066 7 28 36 Courtaillon Membres 066 2 19 63 Delémont J. Meyer 066 3 72 17 Porrantray Hentzi 066 6 15 77 FR Fribourg Sauter 037 2 67 68 Bulle Santini 029 2 60 00 Charmey Garage de Charmey 029 3 25 88 Cheyres Pedrun 037 63 19 03 Estavayer-le-Lac Krattinger 037 63 16 67 Praroman-le-Mouret Eggertswyler 037 33 11 05 St. Silvester Zosso 037 38 16 88 GE Genève Autobrill SA 4, rue de l'Ancien-Port 022 32 00 10 Blanc & Falche SA 18, rue des Acacias 022 42 88 50 Froehlich 100, rue de Lyon 022 42 41 63 Italoito 7, rue Hugo-de-Senger 022 24 22 96 NE Neuchâtel Pathway 038 24 44 25 Garage des Poudrières 038 25 22 33 Buttes Grandjean 038 61 25 22 La Chaux-de-Fonds Seydoux 039 22 18 01 Le Locle Brigodol 039 31 30 58 Saint-Blaise Blaser 038 93 28 77 VS Sion Couturier SA 027 2 20 77 Gills Garage Olympia 028 3 42 21 Martigny Couturier SA 028 2 23 33 Montana-Village Bagnoud 027 7 15 12 Sierra Grosso Garage Edes SA 027 5 08 24 Susten Schiltmann 027 6 68 95 Vionnaz Richo 025 7 41 60 VD Lausanne Garage de Grancy SA 021 27 62 62 SA Ets Le Rallye 021 22 98 98 Algite Schuppach 025 217 76 Balmes Duperré 024 3 41 65 Bofflens Desplands 024 7 23 26 Clarens Zwiahlen Garage Parking de Vinet 021 62 34 46 Concise Kibul 024 4 53 58 Corcelles Fazan 037 61 44 77 Nyon Fleury 022 61 28 03 Vevey Zwiahlen Garage de la Veveysse 021 51 36 64 Yverdon Lodari 024 2 70 62 Leimer 024 2 21 29

OFFRES D'EMPLOIS

MIGROS

CHERCHE

pour ses entrepôts de Marin (transport depuis Saint-Blaise assuré par nos soins):

boucher - désosseur magasinier dépt non alimentaire

Places stables, bonne rémunération, horaire de travail régulier, avantages sociaux d'une entreprise moderne. Restaurant d'entreprise. M-Participation.

Adresser offres ou demander feuille d'inscription à la Société Coopérative MIGROS NEUCHÂTEL, service du personnel, case postale 228, 2002 Neuchâtel, tél. (038) 33 31 41.

Grâce à notre

TRAVAIL À DOMICILE

vous aussi pouvez gagner notre machine à tricoter vous-mêmes. Dès que vous avez reçu les instructions nécessaires, nous vous passons des commandes de tricots.

Veillez nous demander, sans engagement, la visite de notre représentant et nous indiquer votre numéro de téléphone.

GISO Gilgen & Somalini
Int. 44, 4563 Gerlafingen.



cherche

DÉCORATEUR ou DÉCORATRICE

- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotations

Adresser offres détaillées au chef du personnel.

DUBIED

Nous mettons au concours le poste de

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

et l'offrirons à une collaboratrice nuancée, qui souhaite s'épanouir également dans son travail.

Si le français est votre langue maternelle, que la sténodactylo est pour vous affaire de routine et que vous appréciez l'indépendance et la liberté liées aux responsabilités, n'hésitez pas à nous rencontrer.

Nous le ferons volontiers, sans engagement de votre part, et vous garantissons d'avance toute discrétion.

Service du personnel d'Edouard Dubied & Cie S.A., 2074 Marin
Tél. (038) 33 12 21;
dès 18 heures (038) 33 44 17.

USINE DE MARIN

L'imprimerie Centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel S.A. engage pour son atelier des apprêts

personnel féminin

Entrée immédiate ou à convenir.

Semaine de 44 heures en 5 jours. Durée de l'engagement environ 3 à 4 mois.

Conditions d'engagement: Suissesses ou étrangères avec permis «C». Bon salaire. Travail propre. Se présenter à la réception, 4, rue Saint-Maurice ou téléphoner au 25 65 01, interne 254.

Atelier de décoration,
le Landeron, cherche

une secrétaire

à temps partiel.
Entrée immédiate.
Tél. (038) 51 18 88.

Menuisier d'entretien

est demandé pour travaux de tout genre.

Eventuellement à la demi-journée ou selon horaire à convenir.
Tél. (038) 47 14 74, interne 13.

MÉTALLIQUE S.A.
FABRIQUE DE CADRANS BIENNE

Nous cherchons

UN MÉCANICIEN DE PROTOTYPES

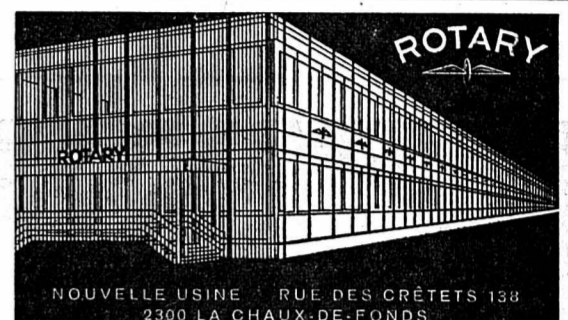
Le titulaire devrait être capable de fabriquer des prototypes de machines destinés à notre fabrication de cadrans en métal et en matière plastique, selon dessins et esquisses.

Les mises au point ainsi que les essais de marche lui seraient également confiés.

Etant donné qu'il s'agit d'un poste exigeant, nous demandons à l'intéressé un niveau professionnel en dessus de la moyenne.

Si vous vous sentez capable de remplir ces conditions, nous vous invitons à prendre contact avec notre service du personnel.

Métallique S.A., 20, rue de l'Hôpital, 2501 Bienne, tél. (032) 3 03 03.



NOUVELLE USINE - RUE DES CRÊTETS 138
2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Cherche pour son département à Neuchâtel

OUVRIÈRE

spécialisée sur la mise en marche ou ayant de bonnes connaissances de réglage, trouverait place stable dans notre atelier de Neuchâtel. Nous cherchons aussi quelques

OUVRIÈRES

pour différents travaux d'atelier.

Faire offres ou se présenter:

Fabrique de montres ROTARY S.A.

rue de la Côte 106 2000 Neuchâtel.

Téléphone pendant les heures de travail:

(038) 25 98 01

Téléphone après les heures de travail:

(039) 23 89 83

WANDER

vous offre une chance!

Le développement dynamique du marché dans le secteur des produits alimentaires ouvre de nouvelles voies à candidat capable, aux idées modernes.

Dans le cadre d'une nouvelle répartition des rayons d'activité et d'une nouvelle distribution des tâches au sein de l'équipe du service des ventes, nous cherchons pour le

rayon Fribourg- Neuchâtel- Jura neuchâtelois

un jeune collaborateur dynamique qui serait heureux de se joindre à notre équipe de représentants-vendeurs.

Nous demandons:

- des connaissances dans le domaine commercial
- de l'expérience dans la vente (pas absolument indispensable)
- une bonne réputation
- de l'enthousiasme et de la conscience professionnelle

Nous offrons:

- un bon salaire
- une indemnité de frais forfaitaire
- une indemnité forfaitaire pour frais de voiture
- des prestations sociales exemplaires
- un soutien constant en matière de vente.

Notre nouveau collaborateur sera préparé à sa nouvelle tâche par une formation adéquate.

Si le poste en question vous intéresse, écrivez-nous en joignant à votre offre les documents habituels; c'est avec plaisir que nous attendons votre candidature.

Dr A. WANDER S.A.

Service du personnel

Case postale 2747

3001 BERNE

NOTRE FEUILLETON

Columbella

par
Phyllis A. WHITNEY

69

Il y avait eu beaucoup d'allées et venues dans la maison au moment du drame; pour un peu, nous nous serions marchés sur les talons... C'est après le retour de Leila que Noreen avait vu le « fantôme », et j'étais descendue presque aussitôt. Catherine aurait-elle eu le temps de retourner jusqu'à la clairière, où quelqu'un l'attendait? Dans ce cas, l'agression aurait eu lieu juste avant que j'arrive dans la clairière... L'assassin était-il alors caché dans l'ombre des arbres, épiait ce que je faisais?

Même rétrospectivement, la chose me parut si terrifiante que j'en frissonnai. Mais il faisait maintenant grand jour et je n'avais aucune raison d'avoir peur.

Je repris rapidement le chemin de la clairière pour vérifier si Catherine avait eu le temps de faire le manège que je supposais. Quand je débouchai de derrière le tronc du manguier, j'eus la surprise de voir que quelqu'un m'avait devancée, là, un homme qui était agenouillé près d'un fourré et dont je ne voyais que le dos.

Une branche sèche craquant sous mon pied le fit se retourner. C'était Steve O'Neill.

La façon dont il me regarda en serrant les lèvres n'avait rien d'engageant. Ce n'était plus le faune moqueur que j'avais devant moi, mais un homme occupé à quelque furtive besogne et que ma brusque arrivée semblait avoir dérangé.

Tout en continuant de m'observer par-dessus son épaule, il glissa quelque chose dans sa poche. Ce fut seulement alors qu'il se tourna complètement vers moi et il me parut soudain beaucoup plus inquiet que sur la plage.

CHAPITRE XIX

Quand le soleil filtrant entre les branches du manguier caressait la chevelure de Steve, elle semblait d'or filé et son visage était aussi lisse que celui d'un adolescent. Mais son regard avait un éclat dangereux et semblait me dire: « Attention!... si j'ai un conseil à vous donner, c'est de vous mêler de ce qui vous regarde! »

Seulement l'avertissement venait trop tard. Au point où j'en étais arrivée, je ne voulais plus reculer. Je sentais que je touchais au but. Il me fallait absolument savoir ce que Steve avait trouvé dans le fourré.

— Donnez-le moi, dis-je en tendant la main. Quoi que vous ayez trouvé, il vous vaut mieux me le donner.

— Oh! ce n'est pas grand-chose, miss Jessica, m'assura-t-il d'un ton moqueur. Allez-vous quand même essayer de me le prendre?

— Ce n'est pas nécessaire. Si vous ne me le donnez pas, vous devrez vous en expliquer auprès de Mr Drew, et je ne crois pas que vous y teniez.

— Vous ne vous laissez pas intimider, hein? fit-il en affectant d'ignorer mon allusion à King. La parfaite maîtresse d'école! J'ai bien cru, l'autre fois que vous aviez été trop loin avec Cathy...

— Au lieu de quoi c'est elle qui a été trop loin avec quelqu'un d'autre? ripostai-je.

L'espace d'un instant, j'eus l'impression qu'il allait me frapper. Puis il se détendit, esquissa un sourire en coin et sortit de sa poche quelque chose qu'il me présenta sur sa paume. C'était la colombe d'or, encore enfilée sur la chaînette brisée. Je m'en emparai aussitôt sans qu'il tentât de m'en empêcher.

— C'est ça que vous cherchiez? lui demandai-je.

— Pas spécialement ça, non. Mais j'avais le sentiment qu'en furetant un peu par ici je pourrais faire des découvertes intéressantes. Cette chaînette brisée est éloquent, n'est-ce pas? Elle corrobore bien ce que Leila disait à son père, tout à l'heure, sur la plage.

Me rendant compte que ce garçon pouvait constituer un danger pour King, je gardai le silence.

— Cette chaînette a dû se rompre lorsque Catherine a voulu se défendre contre son agresseur, vous ne croyez pas? Auquel cas, vous savez mieux que personne qui était cet agresseur.

Il me fallut sortir de mon silence.

— Si c'est à Kingdon Drew que vous pensez en disant ça, vous vous trompez totalement. Il nous a expliqué ce qui s'est passé cette nuit-là, et ce n'est pas lui qui a précipité sa femme dans le « recueilloir ».

— Leila l'a vu! me lança-t-il d'un air triomphant. Elle me l'a dit!

Le voyant si heureux de cette assurance, j'en vins à me demander ce qu'il avait lui-même à cacher. Pourquoi était-il tellement aise que King fût soupçonné d'avoir causé la mort de Catherine? Lui-même était amoureux de cette dernière, mais j'avais eu l'occasion de l'entendre lui parler sur un ton un peu menaçant. Et ses raisons de venir chercher dans les fourrés n'étaient pas très claires.

— J'emporte ça à la maison, dis-je en glissant le médaillon et sa chaîne dans la poche de ma jupe.

Son regard se fit encore plus dur et je me rendis compte qu'il eût aimé me reprendre le bijou, fût-ce par la force. Aussi me fallut-il pas mal de courage pour lui tourner le dos et m'éloigner d'un pas tranquille

dans le sentier. Lorsqu'un coude de ce dernier me dissimula aux yeux de Steve, je fis volte-face et regardai à travers les buissons. J'apercevais la clairière dans toute son étendue, mais le jeune homme n'y était plus. Je revins vivement sur mes pas et compris alors que Steve était passé de l'autre côté de la balustrade réparée par King. Je le découvris au-dessous de moi, descendant avec agilité vers les deux rocs en saillie.

J'ignorais ce qu'il cherchait, mais j'étais bien décidée à ne pas le perdre de vue, car il m'avait abandonnée la colombe trop facilement pour que celle-ci pût avoir beaucoup d'importance. C'était d'autre chose qu'il était en quête et je tenais à savoir ce que c'était.

Je pris le sentier emprunté par King la nuit du drame, le sentier qui s'en allait dans la direction opposée à celle de la maison. Bientôt, comme je l'espérais, je trouvai une ouverture dans la haie, qui me permit d'accéder à un chemin de chèvre descendant au flanc de la colline.

Je vis Steve était arrivé sur les rocs et semblait y poursuivre en vain ses recherches. Il ne m'avait pas encore aperçue. Quittant le chemin de chèvre, je me mis à dévaler dans l'herbe jusqu'à ce que je fusse au niveau du fond du « recueilloir ». Puisque Steve n'arrivait pas à retrouver ce qu'il cherchait, peut-être cette chose était-elle tombée jusque dans le « recueilloir », où un treillis métallique retenait les débris de toute sorte entraînés par les eaux de pluie, pour les empêcher d'obstruer le conduit souterrain.

Du bout de ma chaussure, je remis le magma de pierres, branchettes et feuilles qui festonnait le treillis métallique. En entendant du bruit au-dessus de ma tête, je levai les yeux et vis que Steve, m'ayant repérée, s'employait à contourner le haut du « recueilloir » pour me rejoindre. Au même instant, parmi les feuilles humides, mon pied déplaça quelque chose que je reconnus immédiatement: la coquille de murex.

(A suivre)

VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ — VAL-DE-RUZ

Valangin : après l'installation du nouveau pasteur

De notre correspondant : Les paroissiens de Valangin ont tenu mercredi soir leur assemblée annuelle sous la présidence de M. André Evard, qui, après les salutations d'usage et la présentation des comptes par le caissier, a résumé les événements paroissiaux pour 1970.

Landeyeux, le 13 juin; les repas-soupe durant le temps du carême qui a connu un vif succès. Le chœur mixte et la jeune église ont connu des heures extrêmement florissantes. Non seulement quant à leurs effectifs croissants, mais aussi quant à leurs nombreuses prestations fort appréciées.

Enfin...

(c) L'analyse de l'eau entreprise récemment par le laboratoire cantonal a donné des résultats positifs. Depuis vendredi, les habitants de Valangin pourront donc consommer normalement ce précieux liquide, bien que celui-ci n'ait pas encore retrouvé sa qualité normale.

Terminant son tour d'horizon, M. Evard a posé les questions suivantes à l'assemblée: les trois foyers forment-ils vraiment une seule paroisse unie? L'accueil des habitants externes et des étrangers se fait-il vraiment dans notre paroisse? L'Eglise a-t-elle encore un rôle à jouer? Lequel? Via le masque de pasteurs, la solidarité interparoissiale est-elle possible, et comment?

Réunis en fin de soirée autour d'une tasse de thé, les paroissiens ont pu répondre selon leurs convictions personnelles. A. M.

Les Geneveys-sur-Coffrane : assemblée de printemps de la Société d'agriculture

Une séance essentiellement administrative

Pour son assemblée de printemps, la Société d'agriculture du Val-de-Ruz n'avait pas amorcé de bombe. Le blason redoré par un récent verdict du tribunal de police du district, M. Jean-Louis Luginbuhl a donc présidé une séance calme et essentiellement administrative comme il fallait d'ailleurs s'y attendre.

Tout au plus quelques interpellations sont venues animer les « divers » mais jusqu'à la fin, le calme et la discipline ont été de règle dans la salle du vieux collège des Geneveys-sur-Coffrane pleine comme un œuf.

Au premier rang, nous avons relevé la présence de MM. Jacques Béguin, chef du département de l'agriculture, de son prédécesseur M. Jean-Louis Barrelet, Fernand Sandoz, directeur de l'Ecole cantonale d'agriculture, André Perrenoud, ingénieur agronome, Jean Staehli, vétérinaire cantonal, B. Vuille, président de la Société cantonale d'agriculture représentant le Conseil communal des Geneveys-sur-Coffrane et Willy Boss, président de la Fédération laitière.

M. Luginbuhl commence par exposer la situation de l'agriculture du district. Une fois de plus, l'année dernière a montré que le paysan dépend des conditions atmosphériques, dit-il. Le long hiver a retardé la végétation et les réserves de fourrage ont été mises à rude épreuve.

En résumé, l'année a été bien moyenne pour les céréales. Côté viande, le marché du bétail et de boucherie qui a eu lieu le 7 avril aux Hauts-Geneveys n'a pas donné satisfaction aux paysans qui ont déploré les prix pratiqués.

INQUIETUDE

Chaque année nous pouvions dresser un tableau des perspectives de l'agriculture, dit l'orateur, mais cette année, l'inquiétude est telle que l'avenir est imprévisible. Tous les pays veulent maintenir leur capacité de production agricole et si le nombre des agriculteurs diminue, il ne s'agit pas d'un abandon, c'est que le progrès technique est le plus fort.

A la fin de son exposé, le président Luginbuhl devait mettre l'accent sur la nécessité d'un budget ou d'un compte général pour une politique agricole fédérale qui devrait englober les recettes et les dépenses en rapport avec cette politique y compris les droits d'entrée protectionnistes dépassant le taux usuel des tarifs douaniers suisses.



Une vue de l'assemblée. On reconnaît au centre le chef du département de l'agriculture, M. J. Béguin. (Avispress - G. C.)

Le président devait ensuite constater que la société se porte bien, les comptes bouclant cette année encore par un bénéfice appréciable. Une bonne nouvelle: étant donné la bonne marche des comptes, M. Cortesi propose de faire passer le taux d'escompte de 2 à 3% à partir du 1er mars avec effet rétroactif sur les engrais mais pour les sociétaires seulement.

Un des membres se lève et manifeste alors sa désapprobation. On ferait mieux de diminuer les prix pour tout le monde, dit-il, car certains ont de la peine...

Ce n'est pas une question sentimentale, rétorque M. Cortesi, n'oubliez pas que notre société doit aussi payer des traites. L'assemblée passe ensuite au remplacement d'un vérificateur suppléant. M. André Studer remplacera M. Maurice Evard.

Trois fidèles employés viennent chercher leur récompense sur le bureau du président. Il s'agit de MM. Jean-Pierre Droz, pour 19 ans de travail chez M. J.-P. Stubi, à Montmolin, Charles Andréoni, chez M. J.-P. Soguel à Cornier, pendant 5 ans, et Jules Lörtscher pendant 20 ans au service de M. J.-L. Maridor à Malvilliers.

Fixé précédemment à 15 francs, la cotisation annuelle des 416 membres de la société coûtera désormais davantage. Notre hebdomadaire est onéreux, dit le président, que pensez-vous d'une augmentation de 5 francs?

D'accord, répond une voix dans la salle, pourvu que nos intérêts soient défendus... Tout le monde se rallie à la proposition et l'augmentation est acceptée.

PAS D'ACCORD!

L'élimination du bétail provoque l'intervention d'un sociétaire mécontent, M. Balmer: Pourquoi le centime de retenue n'est-il pas mis à contribution? demande-t-il.

M. Jacques Béguin explique alors qu'il existe plusieurs types de campagnes d'élimination organisées en mai-juin ou juillet — 160 vaches ont été éliminées dans le canton et je connais un cas aux Hauts-Geneveys où le centime de retenue a été mis à contribution, dit le chef du département de l'agriculture.

En effet, les campagnes d'élimination ont été étendues aux régions limitrophes (donc au Val-de-Ruz) au cours de l'automne 1970. Il fallait être inscrit à un groupe de vulgarisation et certains paysans avaient inscrit des bêtes sans remplir cette condition. Ils n'ont donc pu bénéficier du subsidie. Sauf ceux d'entre eux qui, entre-temps, s'étaient engagés à adhérer à un groupe car la division fédérale avait accepté finalement de faire un geste.

Pour de telles campagnes, ajoute M. Béguin, les mois de novembre et décembre sont les plus propices et elles doivent se faire selon les instructions de la Confédération. M. Balmer ne semble visiblement pas satisfait de ces explications et pour lui une inégalité subsiste.

400.000 francs sont attribués au canton, dit-il, et on en utilise 130.000. Tous les producteurs paient la retenue, ajoute-t-il. Tous devraient en profiter. (Applaudissements.)

Vous confondez plusieurs types de campagne d'élimination, dit M. Béguin. Nous ne pouvions pas vous payer puisque vous n'adhérez pas à un groupe de vulgarisation.

Un autre membre prend la parole pour exprimer ses craintes au sujet des 8% d'augmentation du revenu dont il est fortement question ces temps-ci. — Pas de marchandage, s'écrie M. Hostettler. Notre position doit rester ferme.

ET LES 8% ?

Il en a été question ici même voici peu de temps, dit M. Perrenoud. Nous en sommes maintenant dans la phase des discussions et le Conseil fédéral décidera. Il faut qu'une organisation fédérale puisse décider des priorités à accorder dans les divers secteurs plutôt qu'une indexation.

Pour M. Jacot, un autre sociétaire, les 8% qui seront vraisemblablement accordés ne résoudreont pas le problème. A peine comblé, le fossé s'ouvrira de nouveau.

M. Hostettler, quant à lui, est persuadé que si ces 8% étaient couverts par le consommateur, celui-ci n'en souffrirait guère. Le point final sera apporté par M. Jean-Louis Barrelet qui, dans une longue intervention, rappellera que les organisations doivent se soucier de l'évolution du produit jusqu'au consommateur.

Vous vous plaignez du secteur de la viande, dit-il. Mais vous devez vous unir et coopérer. Il y a plusieurs années, en effet, M. Barrelet avait déjà suggéré la création d'un seul abattoir dans la région.

« Suivez le bœuf », dit-il en citant une formule devenue célèbre en France. Les estomacs étaient déjà bien creux lorsque la séance fut levée.

Après les nombreuses conférences, et le camp de la Sagne, l'assemblée de printemps de la Société d'agriculture du Val-de-Ruz a permis de refaire le point tout en mettant un peu de baume sur les plaies... C'était nécessaire. P. Lc.

Assemblée générale annuelle de la Société pédagogique

De notre correspondant : La section du Val-de-Ruz de la Société pédagogique neuchâteloise, a tenu mercredi soir à Fontainemelon son assemblée générale annuelle sous la présidence de M. Claude Scheurer, instituteur aux Hauts-Geneveys. Après avoir adopté le procès-verbal de la dernière séance et approuvé les comptes, l'assemblée a entendu le rapport annuel du président qui a brossé un tableau réaliste de l'activité de la section au cours de l'année écoulée.

Une démarche sera tentée auprès du Conseil scolaire afin que ce problème soit réexaminé. Il est en effet regrettable que les prochaines vacances de fin d'année ne puissent se prolonger au-delà du 4 janvier 1972. La détente, pour les enfants, sera de trop courte durée en cette période de l'année particulièrement fatigante. Par ailleurs, « Jeunesse et sports » organisera des camps de ski qui se prolongeront au-delà du 4 janvier et des demandes de congé devront être sollicitées si le calendrier actuel est maintenu.

AVANT L'ENTRÉE AU CENTRE MULTILATÉRAL

L'assemblée a pris connaissance des souhaits formulés par les maîtres préprofessionnels qui enseigneront au collège multilatéral de Cornier dès l'automne prochain. Les commissions scolaires, le Conseil scolaire et la direction de l'Ecole devront prochainement, en collaboration avec l'inspecteur d'arrondissement, étudier le problème de la répartition des classes. Les enseignants souhaitent avoir leur mot à dire dans cette importante affaire. Ils sont d'ores et déjà acquis à l'idée de la création, au printemps, de classes homogènes dans les villages. Ces classes pourront ensuite se déplacer facilement en bloc dans le nouveau collège. Le comité prendra contact avec les responsables du centre afin de lui faire part des souhaits et des désirs des maîtres préprofessionnels.

CARNET DU JOUR

PHARMACIES DE SERVICE. — Marti Cornier; Piergiorgio, Fontaines. PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — Médecin habituel.

NOMINATIONS STATUTAIRE

MM. Claude Scheurer, président et Serge Bouquet, délégué au comité central, ont accepté d'assumer leurs fonctions au plus tard jusqu'en 1972. Le comité sera composé de MM. Claude Scheurer, président; Gabriel Ruedin, vice-président; Jean-Jacques Spohn et Marc Nicolet, secrétaires; Mlle Marguerite Besson, caissière. Les vérificateurs de comptes seront MM. René Gretillet et Philippe Schaer. La section sera représentée à l'assemblée des délégués de la SPN par MM. Fritz Nussbaum et Francis Mathez; M. Maurice Tissot fonctionnera comme suppléant. M. Jules-Auguste Girard représentera la section à l'assemblée des délégués de la Société pédagogique romande.

RÈGLEMENT DE DISCIPLINE

M. Scheurer a donné ensuite connaissance de l'échange de correspondance qui a eu lieu entre le comité et le Conseil scolaire du Val-de-Ruz concernant le projet de règlement de discipline. Le calendrier des vacances concernant la prochaine année scolaire ne satisfait pas les ensei-

LA CHAUX-DE-FONDS - LA CHAUX-DE-FONDS

Des critiques dramaturges s'interrogent : Mettre en valeur le bois du Couvent où en est le théâtre suisse alémanique ?

Petit auditoire, mais de qualité, pour un grand débat mercredi soir à la petite salle du Théâtre populaire romand. A « table de jeu » étaient réunis Walter Gissling, critique à « Die Tag », Reinhard Stumm du Schweizer Theater Zeitung, Dieter Bachmann, critique à la Weltwoche et Hermann Breil, dramaturge qui représentait à lui seul le Basler Theater, Werner Duggelin, principal intéressé, nos interlocuteurs sont parvenus à donner des éléments de réponse fondés sur des données sociologiques. La vie culturelle bâloise a une solide tradition d'ouverture d'esprit à toute nouveauté et au développement du renom de la cité rhénane. Si l'expérience Duggelin a entraîné la défection d'un tiers des abonnés, un nouveau public n'a pas tardé à les remplacer. De plus, le théâtre bâlois n'a jamais joui d'aucune considération internationale, ce qui permettait à Duggelin d'innover totalement et d'en faire d'un théâtre de province un centre dramatique vivant.

Tout autre est la situation zuricoise. Le Schauspielhaus était devenu l'une des premières scènes européennes durant la guerre grâce à l'apport des gens de théâtre émigrés. Dès 1948, on enregistre un déclin

qui ne cessera de s'accroître jusqu'en 1968, date à laquelle les autorités zuricoises désirent redorer le blason terni de leur scène municipale. Mais pour Peter Löffler, entre les mains duquel étaient remises les destinées de la maison zuricoise, il s'agit de pratiquer une coupure seule à même de redonner vie à l'institution. Le public sclérosé goûtait tout au plus un théâtre culinaire et se bornait à se payer des premières, ne lui en laissant pas le temps. Les campagnes d'une certaine presse firent le reste. On accusa Löffler d'intentions politiques, alors que ce dernier souhaitait seulement un théâtre critique et social. Certes, un nouveau public suit avec passion les spectacles invités sous le patronage des œuvres du président de la ville, des troupes américaines et italiennes dans une petite salle de banlieue, mais il est encore trop peu nombreux pour soutenir un théâtre fixe contrairement à ce qui se passe à Bâle.

Il est un personnage singulier dans le théâtre germanique qui n'a nul équivalent dans le théâtre francophone. Il s'agit du dramaturge dont tout théâtre allemand qui se respecte se doit de posséder au moins deux représentants. Si son rôle est diffi-

cilement définissable, sa tâche n'en est pas moins éreintante. Il doit porter un regard critique sur toutes les activités de la maison, planifier la programmation des futures saisons, assurer un travail de décoration et de mise en scène à certaines occasions. Enfin, il doit servir le contact avec les autres troupes afin d'éviter un dangereux cloisonnement provincial ainsi qu'avec les maisons d'édition sans lesquelles, autre particularité, le théâtre allemand n'existerait pas. Très schématiquement, le dramaturge représente la « raison » (ratio) en opposition et en complément à « l'émotion » du metteur en scène. Il est indéniable que sa fonction a pris de l'ampleur durant ces 40 dernières années, mais il est difficile de dire avec certitude s'il est l'émanation directe de la crise du théâtre germanique.

C'est l'une des plus grandes originalités du Basler Theater. Grâce à une bourse de l'industrie privée, de jeunes auteurs ont pu apprendre leur difficile métier d'écrivain dramatique. C'est ainsi que Dieter Forte a écrit « Luther und Münzer » qui fut créé au Basler Theater avec un très vif succès public. Forte prépare en outre sinon deux, du moins une nouvelle pièce. L'avantage d'une telle politique est d'intégrer totalement l'auteur à la troupe dont les limites et les possibilités lui sont ainsi mieux révélées. En outre, elle libère l'auteur de toute charge alimentaire et lui permet de se consacrer entièrement à son travail de création sans pour autant le lier à une production régulière.

Le temps manqua pour analyser les causes profondes de la crise du théâtre alémanique. Selon Bachmann, elles sont à rechercher dans la crise même d'un théâtre de texte dépassé désormais par un théâtre expérimental, par exemple d'expression corporelle, qui soit plus spécifiquement théâtral. Pour R. Stumm, il s'agit d'une crise de qualité, indépendamment de la forme, qu'elle soit classique ou avant-gardiste. Quant à Walter Gissling, la crise du théâtre germanique s'inscrit dans le cadre européen où les formes théâtrales éclatent à l'image de tous les aspects extérieurs de la vie. Mais comme pour l'expérience scientifique, ce n'est qu'à l'issue de centaines d'expériences qu'une nouvelle symbolique s'imposera durablement. Bl. N.

C'est quelque 30 millions de francs suisses qui sont alloués annuellement au théâtre suisse alémanique. Somme coquette qui se répartit entre les villes de Bâle, Berne, Lucerne, Bienne, Saint-Gall, toutes dotées d'un théâtre municipal, et de Zurich, qui possède un opéra (subventionné pour 13 millions) et un théâtre, gérés séparément, ainsi que sept théâtres moins spatieux se consacrant pour l'essentiel au boulevard et au cabaret. Bâle accorde 8 millions à son théâtre constitué de deux salles formant un tout, le Théâtre municipal et la Comédie, alors qu'on enregistre environ deux millions de recettes. Le Basler Theater conçoit son programme en calquant la triple subdivision « théâtre-opéra-ballet » des villes allemandes et des principales cités alémaniques, soit en montant 10 ouvrages lyriques (comprisant sept opéras, une opérette, 2 ballets) contre 20 premières dramatiques. Il faut ajouter que le coût de l'opéra est beaucoup plus considérable, le cachet d'un grand chanteur pouvant s'éle-

Gilbert Bécaud à la salle de musique : un triomphe !

De notre correspondant : La Chaux-de-Fonds venait d'accueillir Mireille Mathieu. Elle recevra la semaine prochaine les Compagnons de la chanson, puis elle applaudira Nana Mouskouri. La venue de Gilbert Bécaud laissait planer quelques inquiétudes. Pour une ville de quarante mille habitants il est parfois difficile de vivre financièrement au rythme des grandes capitales du spectacle. C'était mal augurer de l'avenir et oublier l'artiste incomparable qui était inscrit au programme de la Salle de musique.

Rarement, comme hier soir, un public aussi chaleureux aura manifesté son contentement, rendant ainsi hommage à l'un des artistes qui, depuis des années, continue à produire des petits chefs-d'œuvre. Il n'aura pas chanté « La balade des baladins », non plus « De l'autre côté de la rivière », pas plus que « Mes hommes à moi », pourtant son spectacle fut applaudi, d'un bout à l'autre parce qu'il ne comportait... que des succès!

Gilbert Bécaud, c'est d'abord une salle archi-comble où le « minet » d'hier côtoie le « hippy » d'aujourd'hui, où les grandes toilettes font bon ménage avec le pull aristocratique. Bref, il représente l'heureux mélange d'un heureux public. Et puis Gilbert Bécaud, c'est quelques notes de musique que dispensent avec un bon goût et une sûreté exemplaire l'orchestre Gilbert Sigrist. En-

fin, Gilbert Bécaud, c'est le musicien-chanteur - mime qui d'entrée se lance à corps perdu dans son combat face à une salle qu'il doit conquérir.

Tenue sobre, cravate bleue à pois blancs, le micro voltigeur « l'homme aux cent mille volts », comme on l'appela à l'époque, quoique avec les ans une maturité et une technique qui à chaque spectacle s'intègrent encore mieux dans un tout où, malgré la fantaisie, subsiste une précision inflexible. « Toi », lance-t-il à une fille assise à la galerie. « Toi » dira-t-il un peu plus tendrement à une spectatrice assise dans les premiers rangs et qu'il mènera dans la ronde le temps de quelques mesures. On serait facilement ému de ce lyrisme en sortant d'une telle soirée. Et pourtant, si l'on excepte la sonorisation poussée un peu à l'extrême (ce dont Bécaud s'excusera), rarement il nous aura été donné de suivre à un tel rythme une suite de chansons dont la moins bonne égalait la meilleure.

Un spectacle qui vit la moitié d'une salle se lever spontanément pour applaudir « Nathalie », « L'important c'est la rose » !!!

Accordons également une mention toute spéciale à Bécaud, chef d'orchestre et de chorale qui, après quelques mesures d'une chanson, dirigée avec doigté et finesse le reste du morceau... qu'interprétait une assistance ravie... et surprise...! Ph. N.

AUJOURD'HUI DANS LES MONTAGNES

A LA CHAUX-DE-FONDS

CINÉMAS. — Corso, 20 h 30: « Etes-vous fiancée à un marin grec ou à un pilote de ligne »? Eden, 20 h 30: « Le secret de Santa Vittoria ». Plaza, 20 h 30: « Elle boit pas... elle fume pas... ». Ritz, 20 h 30: « Adieu l'ami ». PHARMACIE D'OFFICE. — Henry, Léopold-Robert 68, jusqu'à 21 heures, ensuite tél. 11.

AU LOCLE

CINÉMAS. — Lux, 20 h 30: « 100 dollars pour un shérif ». Casino, 20 h 30: « Mandat d'arrêt ». PERMANENCES MÉDICALE ET DENTAIRE. — En cas d'absence du médecin traitant, tél. 17 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52. PHARMACIE D'OFFICE. — Breguet, Grand-Rue 28. Dès 21 h, tél. 17.

FRANCE VOISINE

VILLERS-LE-LAC La section des « Sentiers du Doubs » fête son premier anniversaire

(c) Dimanche prochain, sur la rive française du Doubs, à la Roche-aux-Chevaux, se déroulera la grande fête printanière de la Société des amis des sentiers du Doubs que préside M. Georges Bachmann, de la Chaux-de-Fonds. En général, cette manifestation, qui permet au président central de dresser un rapport des activités en cours, rassemble de très nombreux membres. La société elle-même est forte de plusieurs milliers de personnes.

Preuve de la vitalité de cette association d'amis de la nature, voilà une année, le 19 mars exactement, était fondée une section française des sentiers du Doubs, section locale de Villers-le-Lac. Devant une bonne cinquantaine de membres, s'est tenue dernièrement la première assemblée générale. En une douzaine de mois, d'importants travaux ont été réalisés, mais il est intéressant de présenter les projets pour 1971.

C'est d'abord la poursuite du travail de défrichage entrepris sur la plupart des sentiers. Puis notamment l'aménagement des anciens belvédères de la Conche.

la séance suivante du Conseil général, ce-ci précéderait pour que ceux-ci puissent se préparer et organiser de bonnes relations entre les deux conseils. Motion de M. Raymond Huguenin, soc. et consors. Considérant que les forêts sont un des éléments les plus précieux de l'environnement des villes en général et de la Chaux-de-Fonds en particulier, les soussignés demandent au Conseil communal de remettre en valeur le bois du Couvent, son accès, son usage, aménagement des places de jeux, etc. Ce ne serait pas difficile et avantagerait en outre le camping, qui aurait bien besoin d'être entouré de moyens d'exercice.

Interpellation de M. Renaud Bieri, rad., et consors, à la suite de l'aménagement de nouvelles routes, de quartiers, etc., et vu le danger qu'encourent les piétons, surtout les enfants, les soussignés suggèrent l'érection de chicaneaux à l'intersection des passages publics et routes, là où il n'y a pas de trottoir.

Violente explosion Encore le passage d'un chasseur français

Une violente détonation et une seconde de beaucoup plus forte ont ébranlé hier, vers 14 h 15, les vitres des habitations de la région et a surpris plus d'un citoyen. S'agissait-il du « double bang » d'un avion supersonique? Le bruit caractéristique d'un appareil s'éloignant en direction du Jura hernois tendrait à confirmer cette version.

(Réd.) — Rappelons qu'une semblable déflagration avait été enregistrée au-dessus du Vignoble neuchâtelois le 27 janvier. Le jour suivant, l'hypothèse du franchissement du mur du son par un avion était confirmée par le témoignage d'un lecteur des Hauts-Geneveys. J.-P. A.



Avis à tous ceux qui croient qu'une grande banque se désintéresse des petits problèmes d'argent: La Banque Populaire Suisse accorde des prêts comptants.

Banque Populaire Suisse Prêt comptant

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOIS

NATIONALE SUISSE ASSURANCES

Agence générale de Neuchâtel
André BARMETTLER
Fbg de l'Hôpital 9 - 2000 Neuchâtel

engage

UNE STÉNOACTYLO

pour un poste indépendant comportant un travail varié et intéressant.
Caisse de retraite et avantages sociaux d'une grande entreprise.
Semaine de 5 jours.

Les offres écrites, accompagnées d'un curriculum vitae, seront examinées avec la plus grande discrétion.

METANOVA S.A.
2088 CRESSIER/NE

Nous offrons des conditions EXCEPTIONNELLEMENT AVANTAGEUSES pour emplois stables de :

**chef d'équipe
serruriers
forgerons
tôliers
apprentis
ouvriers
d'usine semi-qualifiés**

Conditions sociales avancées. Bonnes rémunérations.

Faire offres à :

METANOVA S.A., CRESSIER (NE).
Téléphone No 47 18 33.

Printemps
La Chaux-de-Fonds

cherche,

pour son rayon d'articles messieurs,

ASSISTANT

capable de seconder efficacement le chef.

- Caisse de pension
- Tous les avantages sociaux
- Semaine de 5 jours par rotation

Adresser offres détaillées au chef du personnel.

Etablissement au centre de la ville cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

une jeune aide de bureau

sachant dactylographier.

Place et ambiance de travail agréables; semaine de 5 jours.

Faire offres à case postale 561, 2001 Neuchâtel, ou téléphoner au 24 63 63.

EBAUCHES SA
2001 NEUCHATEL
TEL. 038 25 74 01

La Direction Générale d'EBAUCHES S.A., à Neuchâtel, cherche pour son bureau d'architecture et pour compléter une équipe jeune et dynamique

un dessinateur ou une dessinatrice architecte

ayant quelques années de pratique et sachant établir des soumissions.

Entrée en fonctions : début avril ou date à convenir.

Faire offres à EBAUCHES S.A., Direction Générale, fbg de l'Hôpital 1, Neuchâtel, Tél. (038) 25 74 01.

Entreprise d'horlogerie de format international



Nous cherchons :

mécaniciens complets

au bénéfice d'un certificat de capacité.

Poste varié ne comportant aucun travail de série ;

mécaniciens

pour le contrôle de fabrication.

Horaire au choix.

Bonnes conditions.

Avantages sociaux.

Les candidats sont priés de téléphoner pour prendre rendez-vous au (022) 35 11 50, ou de se présenter, munis de leurs références au Service du personnel de la Fabrique Suisse de Crayons

CARAN D'ACHE

Rue Terrassière 43 - 1211 Genève 6.

FORMATION D'HORLOGERS SPÉCIALISÉS

La classe d'apprentissage du Syndicat patronal des producteurs de la montre pourrait encore recevoir quelques jeunes gens et jeunes filles à former sur les métiers horlogers suivants :

remontage de mécanismes et de finissages simples ou avec complications

achevage d'échappement avec mise en marche

posage de cadrans-emboitage

Les cours, d'une durée de six mois ou une année selon le métier choisi, de même que l'outillage mis à la disposition des élèves sont gratuits.

Début du prochain semestre : Lundi 3 mai 1971.

Le secrétariat du Syndicat Patronal des Producteurs de la Montre (SPPM), avenue Léopold-Robert 67, prend les inscriptions et donne tous renseignements utiles.

La Reliure Industrielle

DELACHAUX & NIESTLE S.A., NEUCHÂTEL

engage

AUXILIAIRES

(personnel féminin)

Age indifférent.

Formation complète pour personnes inexpérimentées.

Travaux variés. Ambiance agréable.

Nombreux avantages sociaux. Bon salaire.

Horaire de travail : 5 jours (44 heures).

Faire offres à :

Reliure Industrielle Delachaux & Niestlé S.A.,
Passage Max-Meuron 4, 2001 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 18 75.

DUBIED

maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils hautement perfectionnées cherche :

**un jeune ingénieur
diplôme (mécanicien)**

(avec ou sans expérience)

**un ingénieur-
technicien ETS
(mécanicien)**

(minimum 3 ans d'expérience dans l'industrie des machines)

qui se verront confier des responsabilités importantes dans le secteur

FABRICATION en Suisse ou à l'étranger.

Nous prions les ingénieurs intéressés, de nationalité suisse, de langue maternelle française ou ayant de très bonnes connaissances du français, de nous faire une offre manuscrite avec les documents d'usage, ou de prendre un premier contact avec nous, par téléphone

Edouard DUBIED & Cie, S.A., rue du Musée 1, 2001 NEUCHATEL.
Tél. (038) 25 75 22
Direction du personnel.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL

La Fabrique de ressorts RESSORTS ENERGIE S.A. cherche pour entrée immédiate (ou à convenir) bonnes

OUVRIÈRES SUISSES

propres et consciencieuses, pour travaux faciles selon mise au courant.
Se présenter ou faire offres au bureau de la fabrique, Plan 3, Neuchâtel, tél. 25 43 87.

A toute demande de renseignements,
prière de joindre un timbre pour la réponse

Administration de la
« Feuille d'avis de Neuchâtel »

**RESTAURANT
BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL**
engage, pour le 1er mars ou pour date à convenir :
**commis de cuisine
fille ou garçon
d'office**

S'adresser à la direction.
Tél. (038) 25 47 65.

Faites quelque chose pour votre ligne

Vous pouvez, par exemple, surveiller votre appétit ou faire beaucoup d'exercices. Mais le plus agréable est sûrement de choisir un complet bien coupé avec une veste à taille légèrement prononcée. Il est fort possible que toutes les cures amaigrissantes seront alors superflues.



198.-



**SCHILD
TUCHAG**

De notre «collection 71»: Complet Qualité Woolmark. Forme nouvelle, taille légèrement prononcée. Grâce à notre propre fabrication Fr. 198.-.

JURA - JURA - JURA - JURA - JURA - JURA

JUGEMENT DES BÉLIERS: RÉACTIONS DANS LE JURA

LES ACCUSÉS AURAIENT PRÉFÉRÉ UNE PEINE DE PRISON FERME!

Hier, au début de l'après-midi, accusés et coaccusés du procès de Lausanne ont quitté la ferme des Vies, au-dessus de Devèler, pour regagner leurs familles.

sursis? Certes non, puisque les intéressés ont été unanimes à déclarer qu'ils auraient préféré une peine de prison ferme au sursis accompagné d'un long délai d'épreuve.

jusque-là. D'où ce verdict ambigu, qui peut paraître étonnant et sera qualifié généralement de verdict d'apaisement, alors qu'en réalité, il constitue bel et bien le jugement politique d'un procès politique

préfabriqué. C'est de cette manière que les accusés ont ressenti le jugement du tribunal fédéral.

Pour ce qui est des amendes, elles n'intéressent que de loin les jeunes du « Bélier » qui estiment, que, de toute manière à ce prix, la publicité immense faite à travers la Suisse, l'Europe et le monde au problème jurassien, est extrêmement bon marché.



De gauche à droite: Chenal, Roy, Ackermann, Beuret, Bilat, Varrin, Hulmann, Montfavon et Grimm.

SUITE SURSIS POUR LES BÉLIERS

Jean-Pierre Beuret, pour instigation aux délits de violation de domicile et d'opposition aux actes de l'autorité à la peine de 10 jours d'emprisonnement et 300 fr. d'amende avec sursis et délai d'épreuve de trois ans.

de domicile, instigation aux délits de violation de domicile et d'opposition aux actes de l'autorité, à la peine de deux mois d'emprisonnement et 1000 fr. d'amende, avec sursis et délai d'épreuve de cinq ans, cette peine étant complémentaire de celle prononcée par le tribunal militaire.

La réaction des Béliers

Les accusés du groupe Bélier ont publié une déclaration selon laquelle ils ont pris connaissance du verdict dans l'indifférence; les peines prononcées sont à la mesure de la comédie judiciaire orchestrée par les bricoleurs du pouvoir.

Parmi les accusés, le plus lourdement chargé est sans doute Antoine Houllmann qui se voit infliger 20 jours avec sursis, mais qui est cité à comparaître le 30 mars prochain devant un tribunal militaire pour refus de servir.

EN ANNEXE La Cour a mis à la charge des condamnés: les frais d'instruction cantonaux les concernant, par 166 fr.; les deux tiers des frais de la procédure fédérale jusqu'au jour de l'ordonnance de disjonction, soit le 22 septembre 1970, et la totalité de ces frais dès ce jour, y compris les frais de renvoi des débats et les indemnités allouées aux avocats d'office. Enfin un émoulement de justice de 1000 fr.

Jean-Claude Montavon, pour émeute, violation de domicile et opposition aux actes de l'autorité, à la peine de deux mois d'emprisonnement et 600 fr. d'amende, avec sursis et délai d'épreuve de trois ans.

Ces frais et émoulements étant répartis à raison d'1/30me chacun pour Bilat et Ackermann et de 2/15me chacun pour les sept autres condamnés, qui répondent solidairement entre eux, de sept des montants mis à leur charge.

L'U.P.J.: LE TRIBUNAL A JUGÉ HABILLEMENT

La troisième force s'abstient de tout commentaire

VAUD - VAUD - VAUD

Les préfets de district honorés lors d'une cérémonie à Payerne

De notre correspondant: Hier, en fin d'après-midi, en l'église paroissiale de Corcelles-près-Payerne, s'est déroulée une belle cérémonie en l'honneur de MM. Fernand Savary, préfet sortant de charge, et Jean-Elie Nicod, nouveau préfet de district de Payerne.

Le conseiller d'Etat Schumacher exprima la reconnaissance du gouvernement vaudois à M. Savary pour ses quinze années de fructueux travaux à la tête de la préfecture de Payerne.

Il faut regretter que dans notre pays la procédure soit si lente, a déclaré M. Jean-Pierre Méroz, du comité directeur de l'Union des patriotes jurassiens, a propos du procès des « Béliers ».

Consultée, la « troisième force » a déclaré qu'elle n'avait pas de commentaire à faire. (ATS)

« Un procès politique préfabriqué » déclare le Rassemblement jurassien

C'est en sablant le champagne que les condamnés de Lausanne du groupe Bélier ont accueilli le verdict jeudi matin avant de quitter la ferme des « Vies » au-dessus de Devèler, où ils séjournent depuis leur équipée strasbourgeoise.

Le verdict de la Cour pénale fédérale prouve que le procès lui-même n'était qu'une parodie.

La cérémonie a débuté par une invocation du pasteur Murrisset, puis M. Louis Coucet, syndic de Corcelles, a salué les participants, puis rappelé la mémoire de M. Ernest Chuard, ancien président de la Confédération, natif de Corcelles.

M. Jean-Elie Nicod, prononça également une allocution, ainsi que M. Fernand Savary, qui exprima sa reconnaissance à tous ses collaborateurs et forma des vœux à l'égard de son successeur.

Séance d'information sur le projet d'aérodrome du Grand-Marais

Jeudi soir, en présence des membres du législatif biennois, M. Henri Huber, conseiller d'Etat biennois, a tenu en la salle du Conseil de ville de Bienne, une séance d'information sur le projet d'aérodrome du Grand-Marais.

dames et messieurs, aussi bien que moi, que ce problème est compliqué et qu'il engage l'avenir du canton.

BIENNE - BIENNE

Enfin la double voie entre Daucher et Gléresse

Le conseil d'administration des CFF vient d'approuver - comme nous l'avons annoncé le 23 février déjà - un crédit de 31 millions de francs, pour la pose de la double voie entre Daucher et Gléresse, sur la rive nord du lac de Bienne.

Le conseil d'administration des CFF vient d'approuver - comme nous l'avons annoncé le 23 février déjà - un crédit de 31 millions de francs, pour la pose de la double voie entre Daucher et Gléresse, sur la rive nord du lac de Bienne.

Yverdon Issue mortelle (c) M. Robert Graf, 62 ans, commerçant à Yvonand, qui avait été victime d'un accident survenu mercredi sur la route Yvonand - Yverdon, est décédé à l'hôpital de cette dernière ville, des suites de ses graves blessures.

PENEY-VUITEBOEUF Violente collision

(c) Hier soir, à 19 heures, une violente collision s'est produite à la montée du Pillon, commune de Pénéy-Vuiteboeuf. Une voiture venant de Sainte-Croix est entrée en collision avec un véhicule roulant en sens inverse, après avoir été déportée sur sa gauche, dans un virage à droite.

Bueren dit non L'assemblée communale de Bueren (BE) a décidé à l'unanimité d'adhérer à l'Association pour la protection du Seeland contre un aéroport biennois.

Assemblée de l'hôpital de district De notre correspondant: Sous la présidence de MM. J. Luterbacher, Walter Kenig, président de la commission de l'hôpital, et Brechbühl, administrateur, l'hôpital de district de Bienne a tenu son assemblée extraordinaire des délégués des communes membres avec la représentation de 27 communes ayant droit à 91 voix.

BIENNE Décès d'un journaliste

Mme G. Schneider, journaliste, est décédée. Mme Schneider, qui a succombé à une crise cardiaque, siégeait au Conseil de ville.

Les CFF ont élaboré d'entente avec le canton de Berne les projets de la partie ferroviaire et de la route nationale No. 5 pour les 5,5 km du parcours séparant Daucher de Gléresse.

YVERDON Issue mortelle

(c) M. Robert Graf, 62 ans, commerçant à Yvonand, qui avait été victime d'un accident survenu mercredi sur la route Yvonand - Yverdon, est décédé à l'hôpital de cette dernière ville, des suites de ses graves blessures.

RENEVS Voiture contre camion

(c) Vers 11 h 45, route de Cossonay à Renens, près du garage de l'Étoile, un automobiliste, M. Michel Udry, 27 ans, domicilié à Pully, s'est jeté contre un camion dont le conducteur obliquait à gauche et qui venait de Cossonay.

M. Huber répond à ces interpellateurs notamment en ce qui concerne la pollution par les avions qui est de 1% alors qu'un tiers provient des eaux, un tiers par l'émission des gaz des automobiles et un tiers de l'industrie.

BIENNE Décès d'un journaliste Mme G. Schneider, journaliste, est décédée. Mme Schneider, qui a succombé à une crise cardiaque, siégeait au Conseil de ville.

BIENNE Loterie de la Seva

Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach. Les billets se terminant par 0, 8, gagnent 5.- fr. (30.000 lots).

Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach. Les billets se terminant par 0, 8, gagnent 5.- fr. (30.000 lots).

Violent incendie à Prilly

(c) Le feu a éclaté hier soir vers 20 heures 55 dans un hangar en bois du garage de M. Elio Frati, chemin du Viaduc à Prilly. L'incendie est dû à une imprudence d'un employé qui démontait un réservoir à essence en utilisant une baladeuse.

Des députés... au tourisme

(c) Au cours de la session du Grand conseil qui doit prendre fin aujourd'hui même, les députés ont été invités par l'Union fribourgeoise du tourisme à faire partie d'un « groupe parlementaire pour le tourisme » et quatre-vingt-quatre députés (sur cent trente) ont répondu favorablement à cette initiative.

BIENNE Loterie de la Seva Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach.

BIENNE Loterie de la Seva Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach.

FRIBOURG - FRIBOURG

Aéroport du Grand-Marais: les Seelandais se soumettront-ils en cas de vote favorable?

De notre correspondant: Le gouvernement biennois a récemment reçu une délégation du Comité d'action contre le projet d'aéroport des Grands-

Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach. Les billets se terminant par 0, 8, gagnent 5.- fr. (30.000 lots).

SEMINE EUROPEENNE DU CŒUR

Campagne Suisse 1971 C.c.p. 30 - 837, BERNE

Le Fonds national suisse pour la Recherche scientifique et les cantons font déjà de grands investissements dans la recherche sur les causes des maladies cardio-vasculaires, mais il est apparu, comme dans beaucoup d'autres pays, qu'un appui financier complémentaire basé sur la générosité privée était indispensable.

Pour éviter Chiètres

(c) La commune de Chiètres a été avisée par le Conseil d'Etat fribourgeois que les soumissions, en vue de la réalisation d'une route d'évitement de la localité du nord du canton, seront faites cette année encore.

Réouverture de la bibliothèque

(c) La Bibliothèque communale de Morat vient d'être réouverte. Fondée à la fin du siècle dernier, elle avait tout d'abord été réservée au corps enseignant.

UN SECOND « JURA » ?

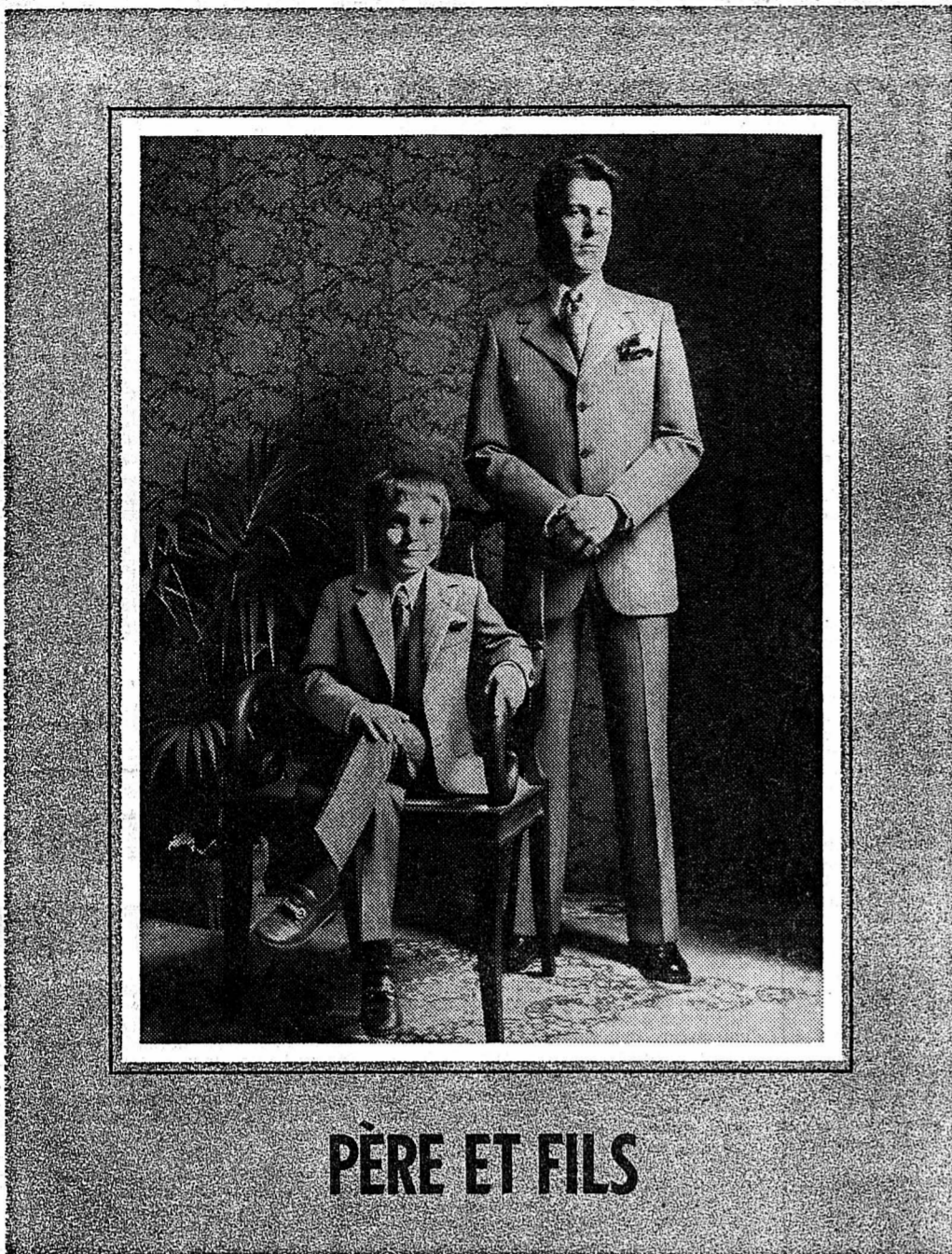
Les opposants ont envisagé la possibilité d'une réponse favorable du peuple biennois, au cas où celui-ci serait consulté sur le projet. Le gouvernement biennois estime que la population seelandaise devrait alors se soumettre, même si l'opposition était massive dans la région!

SALVAGNY L'école secondaire n'est plus à la portée de chacun

(c) Le député Jakob Fuerst (soc., Chiètres) a adressé au Conseil d'Etat une question écrite concernant les écoles à charge des parents. Il s'agit particulièrement des 17 adolescents de Salvagny qui fréquentent les cours de l'école secondaire de Morat.

Le tirage de la 193ème loterie de la Seva, a eu lieu hier à Kalnach. Les billets se terminant par 0, 8, gagnent 5.- fr. (30.000 lots).

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL S.A. rue Saint-Maurice 4 - Neuchâtel



PÈRE ET FILS

Ce modèle vraiment chic, au dessin alluré, fait du père et du fils une paire de vrais camarades. Les deux complets en tissu 55% Trévira et 45% pure laine vierge sont entièrement doublés et terminés avec le même soin. Ce qui fait l'affaire de papa (Fr. 198.-) fait encore mieux celle du fils (Fr. 89.- pour taille 6 + Fr. 6.- partaille).

VÊTEMENTS ESCO

A Neuchâtel: 12, rue St-Maurice.

Aarau, Amriswil, Arbon, Baden, Bâle, Berna, Bienna, Coire, Fribourg, Gorgon, La Chaux-de-Fonds, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Schaffhouse, Shopping Center Spreitenbach, Sion, Saint-Gall, Thouna, Winterthour, Zurich.

DUBIED

Portes ouvertes
toute l'année

Depuis des générations DUBIED fabrique des machines textiles et des machines-outils connues dans le monde entier. Avec ses 3000 collaborateurs en Suisse et à l'étranger DUBIED est la plus grande entreprise du canton de Neuchâtel, et garde un caractère entièrement suisse. DUBIED est ouverte au monde d'aujourd'hui qui veut que la place de travail soit une source d'épanouissement de toute la personne, autrement dit que le travail rende heureux. Ce n'est pas chose facile, car la concurrence sur les marchés mondiaux (DUBIED exporte plus de 80% de sa production) exige chaque jour de nouveaux efforts pour produire plus, mieux, plus rapidement et meilleur marché. Nous réussissons à concilier ces deux impératifs de l'avenir au fur et à mesure que nous trouverons de bons et fidèles collaborateurs. Nous en cherchons toujours, justement pour produire plus et pour suffire aux nouvelles aspirations de nos collaborateurs de demain. C'est pour cela que nous ouvrons nos portes à tous ceux qui voudront savoir qui est et que fait DUBIED. Si vous envisagez éventuellement de venir travailler chez nous, tant mieux. Si vous avez appris un métier, bravo pour vous. Vous pourrez commencer demain. Si vous n'avez jamais travaillé dans la mécanique, mais qu'elle vous intéresse, vous êtes le bienvenu aussi. Nous vous apprendrons à nos frais, un travail qui vous plaira, dans un département spécial, avec des moniteurs qui ont du

temps à vous consacrer. — Vous voyez, il y a de l'avenir — peut-être pour vous — dans une maison qui a de l'avenir: DUBIED. — A bientôt.

Edouard Dubied & Cie S.A.
Usine de Couvet, 2108 Couvet
Tél. usine 038 63 21 21
Tél. hors des heures de travail 038 63 15 86

Edouard Dubied & Cie S.A.
Usine de Marin, 2074 Marin
Tél. usine 038 33 12 21
Tél. hors des heures de travail 038 33 44 17

Fabrique John-A. Chappuis
Groupe DUBIED
Rue des Chansons 37,
2034 Pesoux
Tél. usine 038 31 27 66
Tél. hors des heures de travail 038 33 21 57

Nous cherchons de nouveaux collaborateurs:

- contremaîtres ● chefs d'équipe
- mécaniciens (montage, outillage)
- affûteurs
- ajusteurs ● tourneurs
- perceurs ● rectifieurs

Je désire recevoir de plus amples renseignements concernant le poste.
Nom: _____ Prénom: _____
Adresse: _____
Age: _____
Signature: _____

OFFRES D'EMPLOIS



LES ATELIERS CHARLES KOCHERHANS SUCC. PIERRE KOCHERHANS
A FONTAINEMELON

Si vous êtes mécanicien de précision
Si vous avez de l'initiative
Si vous aimez les responsabilités

**alors vous êtes le MÉCANICIEN
que nous cherchons** pour travailler directement
en collaboration avec le CHEF d'un atelier de séries.

Genre de travail :
réglage, contrôle de qualité, entretien, continuation du travail, étude de fabrication de nouvelles pièces, etc.
Bon salaire au mois d'après capacités.
Semaine de 5 jours. Avantages sociaux, caisse de retraite.
Bonne ambiance de petite usine.
Entrée immédiate ou date à convenir.
Prière de se présenter ou de téléphoner au (038) 53 34 34.

PIZZERA & POLETTI S.A. - LAUSANNE

PIZZERA & POLETTI S.A.

entreprise générale de construction et bureau technique, Grand-Pont 2 bis, à LAUSANNE, engage tout de suite ou pour date à convenir

dessinateurs-architectes

actifs, consciencieux et précis, capables d'élaborer plans de construction et de détail pour tous corps d'état, mise au point de projets.

Places stables pour candidats sérieux.

Semaine de 5 jours.

Avantages sociaux.

Faire offres détaillées ou se présenter sur rendez-vous. Tél. (021) 23 05 76.

AGULA

engage tout de suite ou pour date à convenir

ouvrières

de nationalité suisse ou étrangère.

Prière de se présenter ou de téléphoner à AGULA S.A., manufacture d'aiguilles pour machines à tricoter, chemin des Noyers 11, Serrières - Neuchâtel, tél. 31 19 02.

Coiffure VOGUE, Neuchâtel.

cherche COIFFEUSE

capable de travailler seule.
Tél. (038) 24 70 40.

GAINS ÉLEVÉS

Travail: mi-temps ou à plein temps

(Étudiant accepté.)
Séance d'information ce soir à 19 h et à 20 h, place Pury 1, Neuchâtel, 3^{me} étage. (En dessus des Wagons-Lits Cooks.)

CONFISERIE VAUTRAVERS
R. NICOLE SUCCESEUR
cherche pour entrée immédiate

une vendeuse

semaine de 5 jours.
Place Pury Neuchâtel
☎ (038) 25 17 70.

Jeune entreprise de la métallurgie cherche :

**mécaniciens
ouvriers sur machines**

Conditions avantageuses.

Logement assuré.

Adresser offres écrites sous chiffres P. 900064 N. à Publicitas S.A. 2001 Neuchâtel.

OSCAR REY, chauffage centraux ventilations-brûleurs à mazout, Vy-d'Etra 33, 2000 Neuchâtel engagerait immédiatement

une secrétaire

Travail varié et intéressant.
Faire offres par écrit.

CHANCE RÉELLE

Menuisier aimant le contact avec la clientèle, et connaissant la langue allemande, trouverait travail varié dans entreprise dynamique en qualité de

collaborateur responsable pour le service après-vente

Contacts avec architectes et entrepreneurs de toute la Suisse. Cette place, bien rémunérée, permettra au candidat de l'avancement et des possibilités d'améliorer ses connaissances en langue allemande. C'est bien volontiers que nous donnerons tous renseignements désirés au sujet de ce poste, et nous prions les intéressés de prendre contact avec nous en téléphonant au (064) 54 25 25.

RUD. HAEUSERMANN AG. Möbelfabrik, 5707 Seengen (Aargau)

VOUMARD

Fabrique de machines à rectifier les intérieurs cherche, pour son usine d'Hauterive :

EMPLOYÉE

connaissant la dactylographie (si possible la sténographie) pour divers travaux de bureau.

EMPLOYÉ

pour son bureau des méthodes. Ce poste conviendrait à mécanicien expérimenté possédant son métier pour pouvoir établir des plans de travail pour montage et avant-montage. Cas échéant, une période de formation pourrait être envisagée.

Faire offres à
VOUMARD MACHINES Co S.A., 2068 Hauterive.

VOUMARD

Nous désirons engager une jeune aide de bureau

active et ordonnée, à qui nous aimerions confier divers travaux d'enregistrement et de classement.

Prière de se renseigner ou de prendre rendez-vous par téléphone (038) 21 11 71, interne 286.



LA NEUCHATELOISE

Compagnie d'Assurances sur la Vie
Rue du Bassin 16
2001 Neuchâtel

DRAÏZE

Entreprise spécialisée de construction de remorques et véhicules spéciaux engage :

serruriers soudeurs tourneurs

Entrée immédiate ou à convenir.
Emplois stables et bien rétribués.

Avantages sociaux.

CHAMBRES A DISPOSITION
A PRIX EXTRÊMEMENT
MODÉRÉS.

Faire offres à
DRAÏZE S.A.
2006 Neuchâtel

Tél. (038) 31 24 15

DRAÏZE

BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE - BIENNE

**PREMIÈRE JOURNÉE
DU CARNAVAL BIENNOIS**



Des costumes hauts en couleur pour des mélodies claironnantes...

Hier soir, dans une ambiance bien de Carnaval a eu lieu dans 11 établissements publics la présentation des fameux « Schitznelbänke ». Une fois de plus on regrettera qu'un groupe chantant romand ne figure pas dans l'équipe. Cependant à Bienne où chacun parle plus ou moins bien les deux langues, les Romands ont certainement bien compris les couplets comme les caricatures qui les accompagnaient.



Le directeur et Tambour des Arlequins l'une des cliques romandes (Avipress - Guggisberg)

**Téléphonez-nous,
écrivez-nous**

Si vous désirez qu'une information passe dans cette page, si vous avez un renseignement à nous communiquer, adressez-vous à notre rédaction biennoise (M. Adrien Guggisberg, Haute-Route 53 a, tél. (032) 217 52) ou à notre rédaction de Neuchâtel (038) 25 65 02. Nous versons une rétribution pour toutes les informations utiles. Discretion assurée.

Avant le cortège...

Le cortège du 75me anniversaire du Carnaval biennois sera, nous dit-on plus beau que jamais. En effet, on nous annonce que 43 groupes dont 13 fanfares et cliques défilent dans les principales artères de Bienne dimanche 28 février dès 14 heures. Relevons notamment la présence de Guggemusik de Bâle et de Stansstaad.

A rappeler aussi que pour la première fois dans l'histoire du Carnaval biennois, la Musique ouvrière de Bienne prêtera son concours, ainsi que les Majoirettes de Bienne.



Une figure bien connue du Carnaval biennois : Max Holzer, maître des bals... (Avipress - Guggisberg)

BILLET BIENNOIS

L'escroc de charme

Quand un maître chanteur fait courir toute une ville, ça ne finit par forcément par des chansons. De nombreux jeunes Biennois, qui se croyaient déjà promis à une éblouissante carrière au cinéma et à la télévision, s'en sont cruellement rendu compte. C'était, si je ne m'abuse, vers la fin de 1963. Un petit horloger belge avait tenu sous son charme, pendant près d'un mois, tout ce que Bienne comptait dans le domaine des variétés : chanteurs, fantaisistes, musiciens.

« Plein feu sur les jeunes ! Gala réalisé au profit des vieillards nécessiteux ». L'affiche promettait un spectacle de variétés burlesques avec huit orchestres et un groupe vocal. Mais le soir de la représentation, une pancarte, à l'entrée du Capitole, annonçait que l'organisateur était recherché par la police. Faute de variétés, le public se contenta du burlesque de la situation !

Le petit horloger belge s'était fait passer pour un important producteur d'émissions de radio et de télévision. Ça aurait pu, tout aussi bien, être des émissions de chèques sans provision !... Il était descendu dans le

meilleur hôtel (qu'il devait d'ailleurs quitter à la cloche de bois !), s'était fait installer un studio d'enregistrement dans un grand magasin, s'assura le patronage d'un conseiller municipal (rapport aux vieillards nécessiteux) et les bons offices d'un journaliste qu'il habilla d'un smoking blanc (bien coupé et payé sans couloger belge tenu sous son charme, lequel gala ne devait être en fait que le prélude à une grande tournée en Suisse et à l'étranger.

Comme il faut bien vivre, l'imprésario encaissait des redevances sur les disques enregistrés, empruntait quelques billets ici et là, honorait ses factures d'un charmant sourire, avant de filer à l'anglaise en emportant plusieurs appareils.

On le revit par la suite, cet imprésario marron... mais sur l'un des chars du cortège de Carnaval !... Avec, bien entendu, un orchestre, un journaliste-présentateur en smoking blanc et un conseiller municipal... Et beaucoup de monde pour tous les applaudir, car le spectacle, ce jour-là, eut réellement lieu !...

GASTON

CARNET DU JOUR

Carnet du jour du vendredi 26 fév. Apollo (tél. 231 23), à 15 h et 20 h 15 : Cannabis, jusqu'au 2 mars.

Capitole (tél. 225 47), à 20 h 15 : samedi et dimanche à 15 h, Tristan, jusqu'au 4 mars.

Elite (tél. 3 67 97), à 15 h et 20 h 30 : The Vampire Killers — Tanz der Vampire jusqu'au 28 février.

Lido (tél. 3 66 55), à 15 h et 20 h 15 : Mélodie en sous-sol.

Méto (tél. 2 28 87), à 20 h, mercredi, samedi, dimanche à 15 h : Sam Whiskey le dur — La Vengeance des Gladiateurs jusqu'au 2 mars.

Palace (tél. 2 32 22), à 15 h et 20 h : Drame de la jalousie.

Rex (tél. 2 26 25), à 15 h et 20 h 15 : Cité de la violence, prolongation.

Roxy (tél. 2 11 77), à 15 h, 19 h et 21 h : Variation der Liebe, jusqu'au 28 février.

Scala (tél. 2 26 45), à 15 h et 20 h 15 : La Fleur du soleil.

Studio (tél. 2 17 37), à 15 h et 20 h 15 : Ich-ein Groupe.

DIVERTISSEMENTS

Astoria : 4 lustigen Tiroler Buabn.

Bonne Auberge : Chaque samedi soir, divertissement musical.

Café-bar Saint-Pauli : Mercredi, vendredi, samedi et dimanche : divertissement musical. Mercredi soirée dansante.

City-Center : Vendredi, samedi soir ainsi que dimanche après-midi : Disc-Jockey François Bauder.

Chambord Night-Club : Le pianiste Patrick Arley.

Domino : Le Sextet Bruno Bianchi. Tous les soirs attractions internationales.

Fantasio : L'orchestre Jerry-Sebal Show.

Seefels : Disc-Jockey Ringo, Light-Show.

Hôtel Rotonde : Samedi, dimanche divertissement musical.

Stadthaus Nidau : Le pianiste Léo Freitag.

La Chartreuse : Bar à l'étage, tous les soirs, ambiance créée par des pianistes amateurs.

Club-Hôtel Palace : Le pianiste Paul Chappelle.

EXPOSITIONS

Galerie 57 : U. Raussmuller, jusqu'au 27 février.

Galerie Pot-Art : Exposition Walter Maffii jusqu'au 3 mars.

Galerie Lydie Ray, rue Centrale 14 : Exposition permanente d'œuvres de Fofoli, Friboulet, Rummel Kischka, Lambert.

Médecin de service : tél. 6 55 66 (police renseignée).

Dentiste : Dimanche, tél. 7 23 85 et 11.

Pharmacie de nuit et du dimanche : Pharmacie Hafner, avenue de la Gare 55, tél. 2 43 72.

Service permanent du jeudi : Pharmacie de la Gare, av. de la Gare 36, tél. 2 52 57.

Pharmacie Centrale, Dr J. Jolissaint, rue de l'Union 16, tél. 2 41 13. Pharmacie Stern, T. Demény, rue des Maréchaux 9, tél. 2 40 05.

Théâtre alémanique : 20 h 15. Der Vogelhändler Operette von Karl Zeller.

Pour la sécurité routière

La Direction cantonale de la police communique :

En 1970, les autorités ont pris de nouveau un grand nombre de mesures pour assurer la sécurité du trafic sur les routes du canton de Berne. Dans la récapitulation qui suit, nous indiquons entre parenthèses, pour permettre la comparaison, les chiffres se rapportant à l'année 1969.

151 (139) permis provisoires ont été refusés pour des raisons d'inaptitude caractéristique, psychique ou physique. 2251 (2423) permis de conduire ou d'élèves conducteurs ont été retirés à des personnes qui représentaient un danger pour la circulation ou qui n'avaient pas les qualités nécessaires pour conduire un véhicule. La durée du retrait a été la suivante :

- jusqu'à trois mois dans 1365 (1503) cas ;
- 3 à 6 mois dans 244 (248) cas ;
- 6 à 12 mois dans 96 (107) cas ;
- 1 à 5 ans dans 10 (7) cas et
- pour une durée indéterminée dans 536 (558) cas.

165 (145) retraits de permis concernent des élèves conducteurs qui ont enfreint les prescriptions en négligeant de se faire accompagner.

Par ailleurs, 3377 (2808) conducteurs ont reçu un avertissement.

Parmi les motocyclistes et les cyclistes, 550 (585) ont reçu une interdiction de circuler, 479 (435) un avertissement. Un examen de conduite a été ordonné dans 100 (83) cas. Pour les conducteurs de véhicules agricoles et de machines on enregistre 11 (9) interdictions de circuler et 47 (30) avertissements.

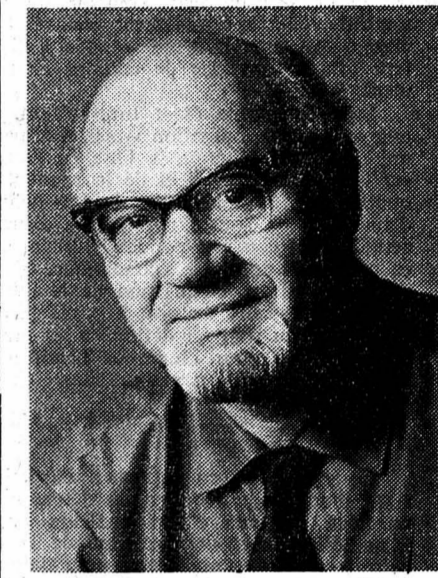
De plus, 1090 (962) conducteurs ont subi un examen médical et psychologique. Un examen psychotechnique a été prescrit dans 100 (111) cas, tandis qu'un nouvel examen de conduite a été requis dans 129 (106) cas.

Enfin dans 222 (269) cas les permis de conduire ou d'élèves conducteurs n'ont été accordés que sous réserve de bonne conduite.

**25 ans au service
du cartel syndical**

C'est aujourd'hui que le comité du Cartel syndical de Bienne fête, comme il se doit son fidèle et dévoué secrétaire M. Paul Graf, depuis 25 ans à la tête de cet office. C'est en effet le 26 février 1946 qu'il remplaça M. Brändli, nommé préfet de Bienne. Parfait bilingue M. Graf a rempli différentes fonctions publiques, celle de juré, poste qu'il occupe encore aujourd'hui auprès du tribunal. Il fut membre du Conseil de Ville et premier vice-président en 1964.

Son activité fut particulièrement féconde dans les sociétés ouvrières et comme organisateur des Fêtes du 1er mai. Le secrétariat du Cartel syndical est un poste très important. Il groupe 22 sections et plus de 13,000 membres. On n'a jamais fait appel en vain au secrétaire de cet office, qui est en quelque sorte un office de renseignements gratuits, où M. Graf s'était fait une spécialité des questions juridiques.



Aujourd'hui au ciné-club : El Conchecito

Le réalisateur : Né à Milan en 1928, Marco Ferreri arrive au cinéma par les voies détournées de la profession de vétérinaire. Il réalise des courts métrages publicitaires et produit, sous le titre de « Documenti Mensili », une sorte de périodique en images auquel collaborent De Sica, Visconti, Antonioni, Moravia, Emmer. Mais c'est en Espagne qu'il inaugure réellement sa carrière de réalisateur. Parti avec l'intention d'y faire le commerce d'objets, il rencontre R. Azcona qui écrit pour lui, sur des idées à lui, les scénarios d'EL PISTO, 1958, de LOS CHICOS, 1959, et d'EL COCHECITO (La Petite Voiture), 1960. Ce film a recueilli à Venise, hors Festival, un prix spécial du jury. Il a obtenu depuis deux autres récompenses, dont le prix français de l'humour noir. A noter que le scénario, par deux fois, a été refusé par la censure espagnole, et que Ferreri a dû réaliser une conclusion plus optimiste.

Le sujet du film : Tout au long du film, l'attention est centrée sur le personnage de Don Anselmo. Il ne s'agit pourtant pas, à proprement parler, d'une étude de caractère, mais plutôt de l'analyse d'une condition : la condition de vieillard, égoïste et maniaque, dans une famille hostile qu'il

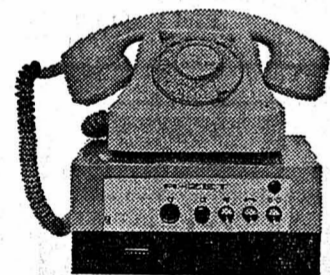
tentera de liquider (que la censure espagnole ne lui permettra pas de liquider !). L'auteur est aussi féroce pour son héros que pour la famille qui fait semblant de l'entourer d'affection et le trouve en réalité bien encombrant. A l'égoïsme des siens, le vieil homme répond par une complète indifférence. Son seul plaisir est de retrouver des amis de son âge, infirmes pour la plupart, et qui se promènent dans de petites voitures motorisées. Pour posséder lui aussi une de ces voitures tant convoitées, Don Anselmo va jusqu'à simuler la paralysie. Ruse aussi vaine que les autres et qui fournit à sa famille le prétexte qu'elle attendait pour l'envoyer à l'asile, tentative contrée par un crime familial collectif qui enverra Don Anselmo en prison.

**Vente d'une importante
fabrique**

Nous apprenons que la fabrique de cadrans Huguénin et Cie à Bienne vient d'être rachetée par M. Charles Huguénin. La direction générale a été confiée à M. Roger Uebelhardt et la direction technique à M. Gilbert Huguénin.

Malgré votre absence, votre téléphone est toujours prêt pour vos clients!

Aucune communication, aucune commande n'est oubliée ou perdue!



A-Zet
Alibicord
Alibi-Nota
avec ou sans téléquestionnement

L'un de nos télé-automates peut répondre et noter pour vous aussi quand vous êtes absent ou ne voulez pas être dérangé. A partir de Fr. 695.-. Tous les appareils sont entièrement transistorisés.

Claude Ducommun
électricité, rue Orangerie 4

2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 28 00

MISE DE BÉTAIL

Le lundi 1er mars, à 11 heures, au domaine de Calève, à Nyon, route Nyon-Trélex, Hubert MONNIER exposera en mise publique, pour cause de cessation d'exploitation :

55 vaches très laitières, fraîches vèlées ou portantes
15 veaux d'élevage femelles
1 taureau

Race Simmental, en partie avec certificats d'ascendance, indemne de T.B.C. et bang.
Paiement comptant ou selon arrangement préalable.
Buffet froid en cours de mise.
Par ordre : Etude BURKI & PAVILLON, notaires à Nyon.

BAUX À LOYER

à vendre à l'imprimerie de ce journal

Voyage gratuit au Centre Suisse du meuble à Suhr!

La plus belle revue du meuble et des tapis en Suisse vous est ouverte!

Automobilistes: **71 Aarau** 1000 **Paradis des enfants**
Essence gratuite pour tout achat dès Fr. 500.-

MARS 1er
Indépendance Neuchâteloise

Pfister ameublements sa
Neuchâtel, Terreaux 7

Heures de départ:
Le Locle, Place du Marché 8 h 15
Chaux-de-Fonds, Gare 8 h 30
Neuchâtel, Terreaux 7 9 h 00

Lunch gratuit

Fiancés, amateurs de beaux meubles:
RESERVEZ A TEMPS VOS PLACES!

Renseignements:
Tél. 038 - 25 79 14

cojo Saint-Blaise - Serrières - Fleurier - Couvet
Tél. 33 54 55 31 34 60 61 11 65 63 12 34

Offre spéciale

Rôti de bœuf (dans la cuisse) 1/2 kg **8.-**
Rumpsteak 100 g **2¹⁰**
Entrecôte 100 g **2²⁰**

PROFITEZ! AVEC TIMBRES **cojo**

Prêts express

de Fr. 500.- à Fr. 10.000.-

- Pas de caution : Votre signature suffit
- Discretion totale

Adressez-vous uniquement à la première banque pour prêts personnels.

Banque Procrédit
2001 Neuchâtel, av. Rousseau 5
tél. 038/24 63 63
ouvert 08.00-12.15 et 13.45-18.00
fermé le samedi

Nous vous recevons discrètement en local privé

NOUVEAU Service express

Nom _____
Rue _____
Endroit _____

La vie économique

Problèmes énergétiques

Si les forages réalisés naguère à Cuarny et autres lieux avaient donné des résultats satisfaisants, nous aurions maintenant la satisfaction d'avoir tiré notre épingle du jeu difficile de l'approvisionnement en produits énergétiques. A côté de sa vache légendaire grâce à Victor Hugo, le Suisse pourrait aussi traire son puits de pétrole et vivre en paix.

Hélas! trois fois hélas! nous n'en sommes pas là! Comme toute l'Europe occidentale d'ailleurs, nous sommes tributaires du Proche-Orient, inquiétant et instable, pour la plus grande part de notre approvisionnement en pétrole, ce liquide nauséabond qui, de simple moyen d'éclairage il y a un siècle, rapidement détrôné par l'électricité, est revenu en despotisme pour actionner les véhicules routiers, chauffer les maisons et compléter aussi, dans une certaine mesure, la fourniture d'électricité, nos réserves de houille blanche étant pratiquement toutes exploitées et la demande augmentant toujours.

Nous ne pouvons donc rester indifférents à la gigantesque partie de poker qui se joue entre les grandes compagnies pétrolières (dans lesquelles nous n'avons d'ailleurs aucun rôle) et les principaux pays producteurs du golfe Persique. Comme on le sait, après diverses péripéties, rupture des négociations, menace d'embargo, un accord valable cinq ans a été signé le 14 février. Nous n'y reviendrons pas, nous bornant à signaler que ses effets financiers pour notre pays sont évalués à près d'un milliard de nos francs, soit 200 millions en moyenne annuelle, qui alourdiront d'autant notre balance commerciale, déjà anormalement passive. Pour l'ensemble des pays européens, la charge supplémentaire est estimée à dix milliards de dollars, ce qui ne facilitera pas la trésorerie de certains Etats, celle de la Grande-Bretagne notamment.

Mais le pétrole étant tiré, il faut, sinon le boire, du moins le transformer en énergie, opération vitale, indispensable à l'activité économique moderne qui a fait de l'énergie la base de l'existence même de la société, aussi bien sur le plan du travail et de la production industrielle que sur celui de la vie quotidienne. Pour la Suisse qui, en dehors de l'énergie hydraulique, ne dispose d'aucune autre source appréciable d'énergie, plus de 80% de ses besoins sont actuellement couverts par les hydrocarbures, absolument nécessaires à l'existence même de notre vie économique. Si, en raison de l'accord qui vient d'être signé à Téhéran, la question de la livraison régulière de ces produits semble être résolue, celle du prix à payer reste à régler, mais quelle que soit l'attitude qu'adopteront en définitive les grandes compagnies, une hausse des prix, déjà effective pour l'huile de chauffage, ne manquera pas d'intervenir pour l'essence à l'usage des automobiles.

Plus le pétrole deviendra onéreux...

Ce sont là les conséquences inévitables qui résultent de la demande croissante d'un produit, quand les détenteurs de ce produit s'entendent pour faire un front commun et unifier leurs exigences et leurs moyens de pression. Mais les données du problème de la production et de la consommation du pétrole sont trop nombreuses pour qu'un équilibre tel que celui qui vient d'être établi puisse se maintenir longtemps. Si, jusqu'à présent, les estimations des réserves mondiales de pétrole attribuent la part du lion, 60% au Proche-Orient, les nouveaux sondages de l'Alaska et des fonds sous-marins par exemple, laissent entrevoir de nouvelles possibilités d'exploitation. D'autre part, l'utilisation du gaz naturel est loin d'être entièrement réalisée. Enfin, l'énergie nucléaire n'en est encore qu'à ses débuts. Jusqu'à présent, l'exploitation des ressources pétrolières a mobilisé des ressources financières immenses et par voie de conséquence « structuré » des intérêts économiques extrêmement puissants tenant tous les canaux intermédiaires entre l'extraction et la distribution aux consommateurs. Un jour peut venir où ces entreprises verront leur intérêt à s'approcher d'autres sources d'énergie que le pétrole. Ainsi, le président de la Shell a déclaré au moment de la dernière crise :

« Plus de pétrole deviendra onéreux et précieusement, plus les pays consommateurs seront encouragés à développer leurs propres ressources d'énergie. C'est là un aspect du problème que les gouvernements des pays producteurs feraient bien de prendre en considération. »

Certes, pour reprendre la conclusion d'un article de M. Stepczynski dans le « Journal de Genève », « l'évolution sera lente. Mais le jour où l'on parlera sérieusement du moteur à eau, du chauffage au gaz et de la propulsion nucléaire, les « barons de l'or noir » se verront relégués, comme les maîtres de forge d'hier, dans l'imagerie d'Épinal. A la différence de l'Algérie, dont les réserves pétrolières s'élevaient à quelques années seulement et qui n'a pas à se soucier de ces perspectives lointaines, on espère pour les négociateurs de Téhéran qu'ils n'ont pas oublié le consommateur dans leurs calculs. Le marché, c'est lui. »

Dans un monde où tout est en mouvement, le pétrole n'est nullement à l'abri des changements radicaux qui affectent tant de secteurs de production. Surtout si ceux qui en tiennent actuellement les vannes de départ se mettaient à abuser de leur situation.

Philippe VOISIER

Nécessité de la croissance économique

De tous côtés, on entend fulminer contre la croissance économique, qui serait à l'origine de tous les maux dont souffre notre société. On s'élève avec vigueur contre le fétichisme, le fanatisme, l'idolâtrie de la croissance. Ces voix qui dénoncent la « folie » des hommes sont certainement les signes d'un malaise social ressenti par une partie toujours plus grande de la population, mais accusent la croissance économique comme seule responsable de ce malaise relève d'une confusion de l'esprit et mérite que l'on s'y arrête un peu.

La croissance, ce n'est pas la construction désordonnée d'usines pestilentielles et polluantes ou de bâtiments locatifs mal conçus où les gens s'entassent pour y étouffer; cela, ce sont des effets d'un développement économique mal maîtrisé. La croissance, ce n'est rien d'autre que l'augmentation du produit national brut, c'est-à-dire l'accroissement de la valeur globale des biens et services produits par notre économie.

Encore faut-il distinguer entre une croissance purement quantitative, mesurée en monnaie, et une croissance qualitative qui correspond à une augmentation des prestations de l'économie envers la société. Si la première est plus forte que la deuxième,

il en résulte ce mal bien connu qu'est l'inflation. La croissance réelle s'explique par le développement de la productivité du travail, l'amélioration de l'organisation et le progrès technique. Elle est la base fondamentale du bien-être général. Sans elle, il est impossible à la société d'améliorer la sécurité sociale, l'enseignement, la protection de l'environnement, la recherche scientifique, la sécurité du trafic, etc.

Pourtant, il semble que tout le monde n'ait pas encore bien saisi cette évidence: pour répartir plus, il faut produire plus, car il n'est pas rare que ce soient ceux-là mêmes qui dénigrent la croissance, qui réclament à grands cris des prestations plus grandes de la part de l'Etat ou de l'économie privée. Leur attitude n'est pas très conséquente, car ce qu'ils exigent ainsi, n'est-ce pas de résoudre la quadrature du cercle?

Que l'on se décide pour un ralentissement de l'expansion économique, soit; mais il faut alors adapter ses exigences aux possibilités. Ce la montre assez qu'une société progressive, dont l'avenir dépend fortement de ses relations avec le reste du monde, ne peut échapper à l'impératif de la croissance économique. C.P.S.

AVS: la suite des opérations

Le 1er janvier 1971, les rentes AVS ont été augmentées de 10%. Mais cette mesure ne constituait qu'une simple compensation du renchérissement. En revanche, une réforme beaucoup plus fondamentale de notre système de prévoyance sociale est en vue. D'ores et déjà, il est possible d'imaginer — indépendamment de toute prise de position — la suite des opérations.

La commission fédérale de l'AVS vient de mettre la dernière main à l'avant-projet d'un nouvel article constitutionnel qui consacrerait notre système des trois piliers. D'ici l'été se déroulerait la procédure de consultation des cantons et associations professionnelles. Dès lors, le message du Conseil fédéral pourrait être soumis aux Chambres vers la fin de l'automne. Les travaux des commissions commenceraient peut-être déjà en décembre. L'année prochaine serait consacrée à l'examen parlementaire, dans le détail, du nouvel article constitutionnel et en automne 1972, pourrait avoir lieu la votation fédérale.

Cela sans préjudice de la 8^{me} révision de la loi sur l'AVS et de la promulgation d'une nouvelle loi sur le deuxième pilier. Cette 8^{me} révision pourrait bien occuper le parlement durant toute l'année prochaine et entrer en vigueur le 1er janvier 1973. Quant à la loi sur le deuxième pilier, ce serait l'une des

tâches parlementaires les plus importantes de 1973. L'entrée en vigueur de la nouvelle législation pourrait avoir lieu, au plus tôt, le 1er janvier 1974.

Qu'en est-il alors des trois initiatives constitutionnelles en matière d'AVS déposées à la Chancellerie fédérale? La première, celle du parti suisse du travail, sera sans doute traitée par le gouvernement en même temps que son propre article constitutionnel. La votation populaire de l'automne 1972 pourrait constituer un choix entre le projet du P.D.T. et le contre-projet gouvernemental, à moins que ce parti ne la retire, estimant que les propositions du gouvernement et du parlement sont satisfaisantes.

Quant aux initiatives socialiste et du comité « interpartis », déposées par la suite, elles devront évidemment attendre que leur tour vienne. Il se peut bien qu'elles soient également retirées au vu du projet officiel qui, bien sûr, tiendra compte des tendances qui se sont manifestées.

On voit difficilement quatre votations se suivre sur ce projet et si l'on pense que vingt initiatives constitutionnelles touchant des domaines divers sont dans l'antichambre du parlement, on reconnaît le risque de lassitude croissante qui pourrait en résulter dans l'opinion publique. P.A.M.

Les métaux baissent de prix

Alors que le pétrole enregistre un renchérissement de nature mondiale depuis le début de l'année et que la hausse des prix des biens et des services sévit, entraînant une fièvre inflationniste dans l'ensemble des pays industrialisés, il n'en va pas de même des prix des métaux dont la plupart enregistrent des reculs durables et profonds. Notre propos sera pas d'en dresser l'inventaire, mais de présenter quelques aspects caractéristiques de ce mouvement.

DEUX MARCHÉS DOMINANTS: LONDRES ET NEW-YORK

Parmi les cotations en gros des matières premières, celles des métaux sont l'objet d'échanges animés, à ces deux marchés. Les bourses des marchandises de Londres et de New-York, par l'importance même des volumes qui s'y traitent déterminent des cotations de caractère international qui sont usuellement appliquées ailleurs et ces références contribuent aussi au renom des deux places précitées.

Cette localisation des marchés dirigeants dans le domaine des métaux est aisée à comprendre. Londres, par le rôle de métropole mondiale qu'elle a joué dans les domaines du commerce et de la banque dès la fin du XVIII^e siècle, alors que la Grande-Bretagne faisait figure de pionnier dans l'histoire de

l'industrialisation, a, par nécessité, dû importer les métaux qui lui faisaient défaut, malgré la générosité de son sous-sol. Plus encore, Londres, centre nerveux du plus grand empire de l'histoire, le Commonwealth, y est resté par un mouvement dense et incessant auquel participent les marines marchandes de tous les pays et de toutes les mers.

C'est surtout depuis la Première Guerre mondiale que la bourse des métaux de New-York a acquis une renommée comparable à celle de Londres.

LES CAUSES

Elles sont multiples les causes de la chute des prix des métaux.

L'accord de mars 1969, signé entre les gouvernements des dix banques centrales des pays les plus industrialisés a apporté la sérénité sur le marché de l'or. En effet, il fut alors créé un double marché du métal jaune: l'un destiné aux seuls transferts d'or monnayé au prix rigide de 35 dollars l'once et l'autre, ouvert à chacun, avec une fixation de prix déterminée par le libre jeu de l'offre et de la demande. En fait, l'or libre ne s'est pas beaucoup écarté des 35 dollars. Par contagion cette stabilisation a mis un terme à la hausse des autres métaux précieux.

Non seulement le renchérissement fut enrayé, mais une baisse

de l'or fut amorcée par la désaffectation. En effet, les épargnants voyant le pouvoir d'achat de la monnaie fléchir et le prix de l'or stagner, sortirent massivement le métal jaune de leurs caches pour l'offrir sur le marché en échange de biens prétendus capables d'accroître leur valeur réelle en période d'inflation.

Le ralentissement de l'activité industrielle aux Etats-Unis durant l'année 1970, pendant laquelle la grève de la General Motors a longtemps grippé nombre d'entreprises livrant des produits à ce géant de l'automobile, a aussi pesé sur les ventes des aciers et des cuivres.

L'aluminium n'a de son côté, pas pu poursuivre son extension en raison du ralentissement de l'activité du bâtiment dans nombre de pays alors que les entreprises productrices de ce métal ne cessent de développer leur appareil de production. De nouveaux concurrents se font plus insistants: l'URSS, le Japon et plusieurs pays du tiers monde.

LE MOUVEMENT CONTINUE

L'évolution des prix vers la baisse se poursuit. Les dernières indications fournies par Londres au sujet du cuivre relatent un accroissement de l'offre en raison de la fin des grèves péruviennes, alors qu'un conflit de travail a été évité de jus-

tesse au Chili; les livraisons de la Zambie et du Canada poursuivent leur développement des tonnages offerts. De son côté la demande de cuivre s'est amenue à Londres.

Le plomb et le zinc continuent leur effondrement de prix. Ce dernier métal a atteint ses prix les plus bas depuis deux ans, alors que les stocks s'enflent. Cette situation est particulièrement préjudiciable aux deux principaux fournisseurs: le Canada et l'Australie. Il est évident que l'effort d'extraction développé intensément par l'Australie depuis peu d'années dans des zones à production métallique diversifiée contribue à peser sur les prix mondiaux.

De son côté, l'étain a perdu 12% de son prix en 1970 et seuls des achats destinés à absorber les surplus ont enrayé la baisse.

On pensait que l'argent-métal, dont les besoins dans l'industrie photographique sont énormes, échapperait à la baisse générale des métaux mais, par contagion, ce métal suit aussi le mouvement.

Le platine, le palladium ont également emboîté le pas de la descente.

Ainsi, et c'est un paradoxe, les métaux plus ou moins précieux ne constituent pas un flot de refuge dans la marée qui sape nos monnaies.

Eric DU BOIS

Phase de clarification dans les discussions exploratoires de la Suisse à Bruxelles

Les discussions exploratoires entre la Suisse et les communautés européennes, entamées officiellement le 10 novembre dernier, viennent d'entrer dans leur phase décisive. Dans l'hypothèse où toutes les clarifications réciproques interviendraient maintenant, cette phase pourrait être la dernière. C'est pourtant peu probable, car l'ordre des problèmes ne sera pas totalement épuisé. Mais c'est maintenant que l'essentiel doit se faire: des groupes de travail conjoints ont été mis en place. Ils travailleront jusqu'aux premiers jours de mars, puis ce sera de nouveau au niveau des hauts fonctionnaires que se réuniront les deux parties du 3 au 5 mars.

Il est impossible de prédire les conclusions auxquelles elles aboutiront. Le fait que le syndicalisme paysan suisse ait cru devoir déléguer un observateur spécial à Bruxelles — il restera à l'hôtel et ne sera pas admis en séance — indique certainement pour le moins l'importance de la discussion dans la phase actuelle. Quant à l'industrie, elle a préparé ses dossiers à l'intention de la délégation suisse. Il s'agit notamment de préciser l'incidence commerciale et structurelle de nos tarifs douaniers sur l'ensemble des importations et également des exportations.

Le problème est notamment de savoir comment une Suisse entière-

ment maîtresse de ses droits de douane sur les importations de pays tiers pourra être mise au bénéfice de la franchise douanière dans ses rapports avec la Communauté, sans que celle-ci subisse le préjudice de détournements de trafics. Si un produit d'origine américaine ou japonaise est admis en Suisse sur la base d'un tarif douanier de 10 alors que la Communauté, elle, l'impose au taux de 20, l'importation aura évidemment tendance à emprunter le détour par la Suisse si, à partir de ce territoire, elle peut gagner la Communauté en franchise.

La solution à laquelle la Suisse donnerait la préférence est celle de la certification d'origine. Elle a fait ses preuves au sein de l'AELE. Mais sera-t-elle encore praticable dans le contexte commercial infiniment plus complexe de nos relations avec la CEE? D'ailleurs la Communauté a un préjugé solidement ancré contre le certificat d'origine. Elle préférerait de loin que la Suisse adapte son tarif extérieur et l'aligne — au moins dans ses positions essentielles — sur celui de la CEE. Mais cela renchérisserait notablement les importations suisses de matières premières et aussi de produits manufacturés.

C'est par dossiers volumineux que les fédérations industrielles suisses ont fourni à la délégation matière à discussion avec ses interlocuteurs de la CEE. On est donc entré dans

le vif du sujet économique. C'est une bonne chose, car dans toute cette affaire, il faut commencer par savoir ce que signifient pour notre économie le rapprochement qu'on lui propose.

Puis il s'agira d'en évaluer le prix et les avantages. A en juger par l'excellence des qualités des interlocuteurs de part et d'autre de la table bruxelloise, il est permis d'espérer que cet inventaire se fera au mieux. Ceci pour l'économie proprement dite.

QUESTIONS FONDAMENTALES

Restent les questions institutionnelles. Là, les choses pourraient être moins nettes, car on entre dans le domaine de la structure, des dogmes et de la politique. Théoriquement, la Suisse pourrait se satisfaire de l'obtention des fameux « liens particuliers », c'est-à-dire de la franchise commerciale avec la Communauté. Mais dans la pratique, il est évidemment souhaitable qu'elle puisse également exercer une certaine participation dans les organes communautaires et dans ses décisions, tout simplement parce que tout cela la concernera d'une manière très directe.

Le plus simple aux yeux de nombreux « Européens » ou « Eurocrats » serait alors l'adhésion pure et simple, éventuellement avec une formule portant réserve de la neutralité.

Mais alors, c'est la structure suisse et de sa démocratie directe qui se-rait en cause puisque l'adhésion réduirait à néant des droits populaires fondamentaux.

A l'inverse, si la communauté nous accordait un statut spécial comportant un droit de codécision n'impliquant pas l'adhésion de plein droit, elle affaiblirait sa propre structure et devrait tôt ou tard faire de semblables concessions à d'autres gouvernements.

C'est là que réside le problème qu'il faudra résoudre. On en verra peut-être à se tourner vers le fameux « conseil d'association » déjà envisagé lors de la première tentative de 1962. Ce système a un inconvénient majeur: s'il permet à l'Etat associé de discuter de l'application de toute décision prise par les Six, il leur interdit l'intervention dans les décisions proprement dites. Aussi n'est-il pas sûr qu'une issue rapide sera trouvée, une fois que ce problème institutionnel sera mis à l'ordre du jour.

Pour l'heure, une chose semble acquise, et elle est réconfortante: du côté des Communautés, personne n'entend sérieusement mettre en question les institutions suisses qui depuis plus de cent ans constituent une garantie de stabilité et de neutralité dans cette région vitale pour tous au cœur de l'Europe.

Paul KELLER

Salaires: le mauvais exemple de Berne

Dès le 1er janvier 1971, le personnel fédéral a été mis au bénéfice de toute une série d'améliorations en matière de salaires et d'allocations diverses. Pourtant, il n'a pas tardé à présenter des signes de nouvelles revendications. Alors même que les négociations relatives aux dernières augmentations réalisées de salaires n'étaient pas encore terminées, il revendiquait le versement d'un treizième mois de salaire. Sur ce point, les tractations sont déjà avancées. Il semble que le principe soit maintenant acquis et qu'il ne reste à régler que des modalités d'application et à fixer la date d'entrée en vigueur. A ce sujet, les syndicats préconisent le 1er juillet 1971, alors que du côté des services fédéraux compétents, on ne voit guère de possibilités avant 1972.

En tout état de cause, cela équivaudrait à octroyer ainsi à plus ou moins brève échéance, une nouvelle augmentation de salaire réel de 1 1/4%. Rappelons que le personnel fédéral vient de toucher 4% de plus sur son salaire réel. Cette accélération est d'autant plus frappante que jusqu'ici, aucune commission salariale n'a permis de démontrer un réel retard du personnel fédéral par rapport au personnel du secteur privé ou à celui des cantons et des communes.

Ajoutons que dans le secteur privé, le treizième mois de salaire n'est encore introduit que dans une petite nombre d'entreprises. La Confédération, par les concessions massives qu'elle vient d'admettre, donne une fois de plus le branle au mouvement salarial, au mépris de toute référence aux exigences conjoncturelles les plus élémentaires. De plus, elle contraint d'autres branches à la surenchère et déclenche de nou-

velles majorations de tarifs aux CFF et aux PIT. C'est l'étincelle qui met le feu aux poudres d'un renchérissement explosif, précisément au moment où l'évolution prend déjà suffisamment la forme d'une inflation par les coûts. La Confédération, dans sa fonction de principal employeur du pays, porte ainsi une très lourde responsabilité.

Nul ne songerait à refuser aux fonctionnaires un salaire décent. Mais le sort des employés de l'Etat et des administrations publiques ou semi-publiques est-il vraiment si mauvais qu'il faille s'incliner sans autre forme de procès devant toutes les revendications des syndicats? Ne s'engage-t-on pas ainsi sur la pente périlleuse d'une accélération qu'il deviendra bientôt impossible de freiner?

Les fonctionnaires jouissent déjà de la sécurité quasi absolue de leur emploi; leurs salaires sont d'ores et déjà automatiquement adaptés à l'indice des prix, ainsi que leurs retraites, au reste. La sollicitude officielle dont on les couvre entrainera des dépenses supplémentaires non seulement pour la Confédération, mais encore pour les cantons et les communes qui devront bien la suivre. Et le secteur privé sera mis en demeure de s'aligner à son tour. A-t-on alors pensé aux répercussions et aux conséquences de cette téméraire politique de l'emploi et des salaires pour les petites et moyennes entreprises, le petit commerce, l'artisanat et même l'agriculture? Ou se trouverait-il que l'on veut la disparition progressive du secteur privé par la voie d'une socialisation à froid de notre économie, la Confédération menant le jeu? La question se pose nettement. C.P.S.

L'INDUSTRIE CHIMIQUE AU PREMIER PLAN DE L'ECONOMIE FRANÇAISE

PARIS (ATS). — Selon les prévisions établies par les experts du Ve plan, l'industrie chimique livrera 80 pour cent des besoins des autres industries en l'an 2000. Cette prévision tend à faire passer la chimie au premier plan de l'économie française.

En 1969, l'industrie chimique occupait la dixième place dans l'économie française avec 31,6 milliards de francs de chiffre d'affaires hors taxes, après la construction mécanique. Pour 1970, les chiffres ne seront connus qu'à la fin du 1er trimestre de 1971, mais les

grandes lignes peuvent déjà être dégagées.

L'indice de production pour les dix premiers mois de l'année écoulée est en progression de 10,3 pour cent par rapport à la période correspondante de l'année précédente. Ce pourcentage représente près du double de celui de l'ensemble des industries françaises.

Les meilleurs résultats sont enregistrés dans le secteur de la chimie organique qui produit les « grands intermédiaires » — éthylène, propylène — servant à la fabrication des matières plastiques (17 pour cent).

Est-ce normal en période de surexpansion?

Un trou de 1,3 milliard dans la caisse publique

Au terme d'une enquête de l'administration fédérale des contributions, les budgets de la Confédération, des cantons et des communes totalisent, pour l'exercice en cours, un déficit de 1,3 milliard de francs. Par rapport à 1970, celui-ci augmente d'un tiers.

A eux seuls, les cantons ont prévu des excédents de dépenses de 810 millions, soit 60% du déficit total des pouvoirs publics. Avec 450 millions, les communes enregistrent, de leur côté, une augmentation considérable de leurs charges nettes. La Confédération, dont les finances ont, depuis longtemps, un meilleur visage que celles des cantons et communes, a budgétisé un déficit du compte financier relativement faible, d'autant plus que les 92 millions prévus sont largement dépassés par le boni du compte des variations de la fortune.

ATTENTION!

Néanmoins, ce déficit du compte financier, tout comme celui des cantons et des communes, mérite notre attention. En effet, les dépenses globales budgétisées des pouvoirs publics augmentent de 11% et atteignent 21 milliards 300 millions de francs. Elles augmentent beaucoup plus rapidement que le revenu national. Les recettes, elles-mêmes, qui continuent à bénéficier de la bonne marche des affaires et de l'absence pratiquement totale de chômage, n'augmenteront vraisemblablement « que » de 9,8%, pour atteindre 20 milliards de francs.

L'expérience a prouvé, il est vrai, que les budgets sont toujours un peu pessimistes; il est naturel qu'un financier se sente mieux à l'aise s'il reste en-deçà d'un budget de dépenses exagéré, que s'il dépasse des chiffres plus réalistes, voire même optimistes. En 1969, on s'atten-

dit, théoriquement, à un déficit global des pouvoirs publics de 1,5 milliard; mais il n'atteint que 0,4 milliard parce que tous les projets ne purent être exécutés et que les recettes continuèrent à croître plus rapidement qu'on osait y compter.

ANOMALIE

Il n'en demeure pas moins que les récents sondages de l'administration des contributions nous laissent songeurs. En effet, la haute conjoncture favorise les finances publiques, tout comme l'économie et l'ensemble des citoyens; le rendement des impôts continue à augmenter. On devrait donc arriver, durant ces années grasses, à des budgets et comptes équilibrés. Que ferait-on si, un jour, le ralentissement des affaires provoquait une chute des recettes fiscales? Les besoins resteraient les mêmes, augmenteraient même par la nécessité d'accélérer la réalisation des projets pour éviter le chômage et l'on aurait beaucoup de peine à adapter le train de vie du pays à la situation nouvelle.

La Commission fédérale de recherches économiques a récemment déclaré, dans son rapport sur l'évolution conjoncturelle attendue pour cette année, qu'il ne fallait pas s'attendre à un élément de stabilité conjoncturelle, même si ses recettes fiscales augmentent sensiblement. En effet, paradoxalement, les pouvoirs publics n'appliquent guère les préceptes de « lutte contre la surchauffe » énoncés par le Conseil fédéral.

On s'est peut-être habitué dans le grand public et dans les parlements à l'anomalie que constituent ces déficits en période de prospérité. C'est très regrettable, car cette situation est tout à fait anormale. Tout le monde devrait en être conscient. P.A.M.

Les métiers de ferblantier et d'appareilleur sanitaire

LES GOUTTES CÉLÈBRES...

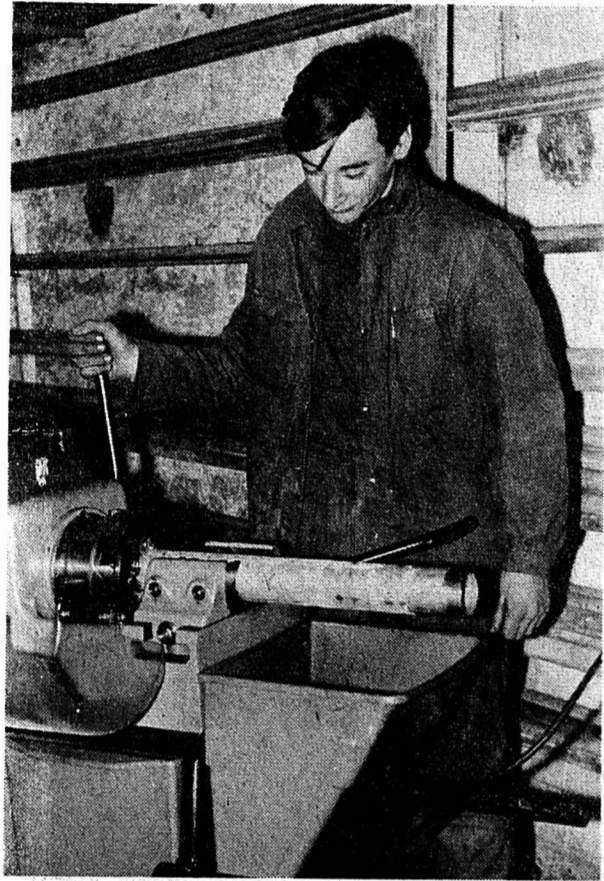
Il y a la goutte d'eau dans la mer de nos misères, de nos désirs ou de nos nécessités. La goutte de rosée sur une fleur, les gouttes de pluie sur les vitres closes que chantent les poètes, tandis que se pâment, devant la vitrine du joaillier, les belles convoiteuses de gouttes d'eau topaze ou diamant... Il y a, parmi les maux, la goutte de venin que distillent les mauvaises langues, la goutte que soignent sur le tard, dans les villes d'eau, les amateurs de bonne chère et de fines gouttes. Il y a le mal de saison : la goutte au nez et le

Supplice chinois de la goutte d'eau des temps modernes, ce « pong-pong » sourd et régulier, ce bruit à nul autre pareil, a le don de nous porter sur les nerfs, d'amorcer l'orage, de faire tomber la foudre sur nos familiers, à moins que cela ne soit sur le plus proche plombier. A propos plombier = installateur sanitaire, il devrait être omniprésent (avec plus de matérialité qu'un dieu s.v.p. !) tant il y a de robinets qui gouttent, de robinets dont ne sort plus une goutte, de lavabos qui ne tiennent pas l'eau et d'autres qui sont complètement bouchés. Au fait, n'est-il pas étonnant qu'avec un rien de patience on puisse encore, par les temps qui courent, par cette pénurie de main-d'œuvre, trouver un spécialiste pour nous dépanner ?

Convenons-en, si les professions d'installateur et de ferblantier n'étaient pas aussi bien organisées, si elles n'avaient pas d'atouts à offrir, si elles ne faisaient pas de publicité, elles parviendraient difficilement à recruter des jeunes pour assurer la relève. D'ailleurs, ces deux métiers non encombrés pourraient accueillir encore beaucoup plus de jeunes gens et de jeunes filles (installatrice, ferblantière, cela se fait !) et il faut espérer que les efforts de promotion de l'Association suisse des maîtres ferblantiers et appareilleurs porteront leurs fruits. D'autant plus qu'il s'agit de professions artisanales pavées d'or, à commencer par l'or pur du « vreneli » qui récompense chaque année les meilleurs élèves et ouvriers.

Si tout au long de cet article il était question de gouttes, cela ne signifie heureusement pas que l'appareilleur qualifié passe son temps à remplacer des joints et à déboucher les lavabos. Il a autre chose à faire. L'essentiel de son travail consiste à équiper en installations sanitaires les nouvelles constructions : maisons particulières, immeubles locatifs, usines, hôtels, écoles, hôpitaux, etc. ; le domaine est vaste, le travail varié et très bien rétribué.

Quant à nous, martyrs de la goutte d'eau, avec, dans les parages, un homme exerçant les deux métiers, peut gouter ce qui veut, de la cave au grenier, nous sommes sauvés !



mal que se donnent certains pour passer entre les gouttes d'un vilain destin. Il y a ceux qui n'y voient, n'y entendent goutte aux choses de ce monde. Mais de toutes les gouttes, celle qui fait déborder le vase, tombe quelque part du robinet dans la caisse de résonance de l'évier d'acier chromé.

Fritz Gross & Fils

INSTALLATIONS
SANITAIRES
FERBLANTERIE

Neuchâtel

24, Coq-d'Inde ☎ 25 20 56



SANITAIRE

FERBLANTERIE

CHAUFFAGE

VENTILATION

Téléphone (038) 25 67 57

MAITRISE FÉDÉRALE

NAGEL

Chauffage central

Ventilation

Installation sanitaire

NEUCHÂTEL

☎ (038) 25 35 81

Installations sanitaires

Ferblanterie

Paratonnerre

MENTHA S.A.

NEUCHÂTEL

Seyon 17

☎ (038) 25 12 06

BAUERMEISTER & CIE

NEUCHÂTEL

FERBLANTERIE

INSTALLATIONS

SANITAIRES

FONDEE EN 1883 ☎ MAITRISE FÉDÉRALE ☎ TÉL. 25 17 86

BUREAU TECHNIQUE - DEVIS - AVANT-PROJETS - ETC.

TRAVAUX EN PLASTIQUE

On tente sa CHANCE au SPORT-TOTO et à la LOTERIE...



...On ne doit pas la tenter dans le choix d'une

PROFESSION

Le but est assuré à celui qui opte pour la

ferblanterie

Par un métier sportif,
il aura trouvé la bonne

DIRECTION

Pour avoir à son arc une corde SUPPLÉMENTAIRE,
il apprendra aussi le métier

d'installateur-sanitaire



Tous renseignements, pour ces métiers d'avenir, peuvent être obtenus chez les membres de la commission neuchâteloise d'information et de propagande, ou au secrétariat romand des maîtres ferblantiers-appareilleurs, avenue des Alpes 95, NEUCHÂTEL.

A. MINDER, Petit-Berne 6 2035 Corcelles
L. SCHAUB Progrès 88 2300 La Chaux-de-Fonds
J. SIMONIN, Burcle 2 2108 Couvet
Ch. KUHN, Communal 2 2400 Le Locle

Confiez au spécialiste

la réparation de votre appareil NOVALTEC

RADIO

TELEVISION

est à votre service

Parcs 54 Tél. 25 88 62

COMMERÇANTS

Ne vous creusez pas la tête pour vos problèmes de publicité. Nous avons pour les résoudre un service à votre disposition.

Feuille d'avis de Neuchâtel

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 30 c. le mot
(minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce
commerciale, non occasionnelle
ou ayant une certaine importance.

A vendre

MACHINE A LAVER automatique, modèle récent. Tél. 24 14 42.

CUISINIÈRE A GAZ, 3 feux, 150 fr., très bon état. Tél. 24 23 60.

POUSSETTE entièrement démontable, en très bon état, 70 fr. Tél. 31 16 25.

POUR VW COCCINELLE: porte-bagages, porte-skis, parc-soleil pour toit ouvrant, attelage remorque. Parfait état, bas prix. Tél. 25 37 13.

BUFFET DE SERVICE en noyer avec ou sans argenterie, occasion. Tél. 25 37 02.

BIBLIOTHEQUE VITREE, avec 2 portes, ainsi qu'une table pour télévision, bas prix. Tél. 24 53 93, aux heures des repas.

TRES BEAU BERGER ALLEMAND, de 10 mois, prix 300 fr. Seulement dans très bonne place. Boulangerie H. Leitner, 2053 Cernier. Tél. (038) 53 21 30.

TABLE DE SALON carrée, 60 x 60 cm, conviendrait pour TV; porte-bagages pour R 4; cages à pigeons. Le tout à prix très avantageux. Tél. (038) 55 11 04.

LAPINS NEO-ZELANDAIS, 3 mois, 7 fr. pièce; 6 mois 15 fr. Tél. (038) 55 11 04.

MAGNIFIQUES PINSCHERS NAINS 3 mois, issus de parents avec pedigree. Tél. (037) 65 13 05.

PANTALON D'EQUITATION pour garçon de 12 à 14 ans. Tél. 24 14 43, heures des repas.

SALON, état de neuf, bas prix. Téléphone 24 12 75.

POUSSETTE MODERNE à l'état de neuf. Tél. (038) 31 76 58.

DISQUES 33 tours, de Johnny, Sylvie et quelques autres 45 tours. Tél. 33 32 86.

LIT POUR 2 PERSONNES 150 x 190 cm, avec matelas en crin et laine. Téléphone 31 61 29.

POUSSETTE transformable, aubergine, cédée à 120 fr. Tél. 41 57 10.

LIT D'ENFANT 140 x 70 cm, lit en fer. Tél. (038) 31 47 66.

CARAVANE SPRITE mousquetaire, 5 places, modèle 1965, au plus offrant. Téléphone 33 30 42.

LIT DOUBLE PLIABLE, état de neuf. Prix intéressant. Tél. 33 30 42.

COURS COMPLET de traitement de l'information, état de neuf. Très bas prix. Téléphone 41 15 49.

UNE BALANÇOIRE de jardin pour enfant: un établi 2-3 places et une potence à river. Bas prix. Tél. 25 96 79.

CHAMBRE A COUCHER 1900, en bois dur; 2 lits, commode, armoire, tables de nuit. Prix très avantageux. Le tout à emporter depuis Berne. Tél. 25 41 67.

PETIT LIT avec matelas (jusqu'à 6 ans), 150 francs. Tél. 25 70 38.

POUSSETTE MODERNE, youpala et ancienne pendule. Bredard, Jolimont 8, Neuchâtel.

TELEVISION MEDIATOR, très bon état. Prix avantageux. Tél. (038) 41 20 13.

TOURNE-DISQUE TEPAZE, 60 fr.; 3 pantalons et 2 complets, taille moyenne, pour jeunes gens de 18 à 20 ans. Tél. 47 16 73, aux heures des repas.

CUISINIÈRE ELECTRIQUE SIEMENS DE LUXE, état neuf, 400 fr. Tél. 42 17 51, dès 19 heures.

Demandes à louer

APPARTEMENT DE 2 OU 3 PIECES, mi-confort, à couple sans enfants. Région Serrières - Neuchâtel. Adresser offres écrites à 262-709 au bureau du journal.

STUDIO non meublé pour jeune fille, immédiatement. Tél. 33 40 14.

GARAGE, région Parcs - Côte - Rosière. Tél. 25 68 80, le soir.

S.O.S. Etudiante cherche petit appartement sympathique, pas cher, Neuchâtel ou environs. Adresser offres écrites à 262-710 au bureau du journal.

PETIT LOGEMENT MODESTE pour trois adultes, libre tout de suite, à la campagne. Adresser offres écrites à JR 471 au bureau du journal.

ETUDIANTE cherche pour le printemps 1971, à Neuchâtel ou aux environs, appartement si possible meublé, de 1 ou 2 pièces avec cuisine, salle de bains ou douche. Tél. (057) 6 19 91.

COUPLE EN DETRESSE cherche petit appartement sympathique, eau chaude, Neuchâtel ou environs. Tél. 41 33 65, le soir.

STUDIO NON MEUBLE, à Neuchâtel. Adresser offres écrites à GL 457 au bureau du journal.

3 OU 4 PIECES, confort indifférent, pour couple avec 1 enfant, région Marin, Boudry. Adresser offres écrites à HM 458 au bureau du journal.

STUDIO MEUBLE est cherché par jeune employée de bureau, dès le 1er avril, dans quartier Vauseyon - Chanet - Carrels. Tél. 25 91 30, heures de bureau.

Demandes à acheter

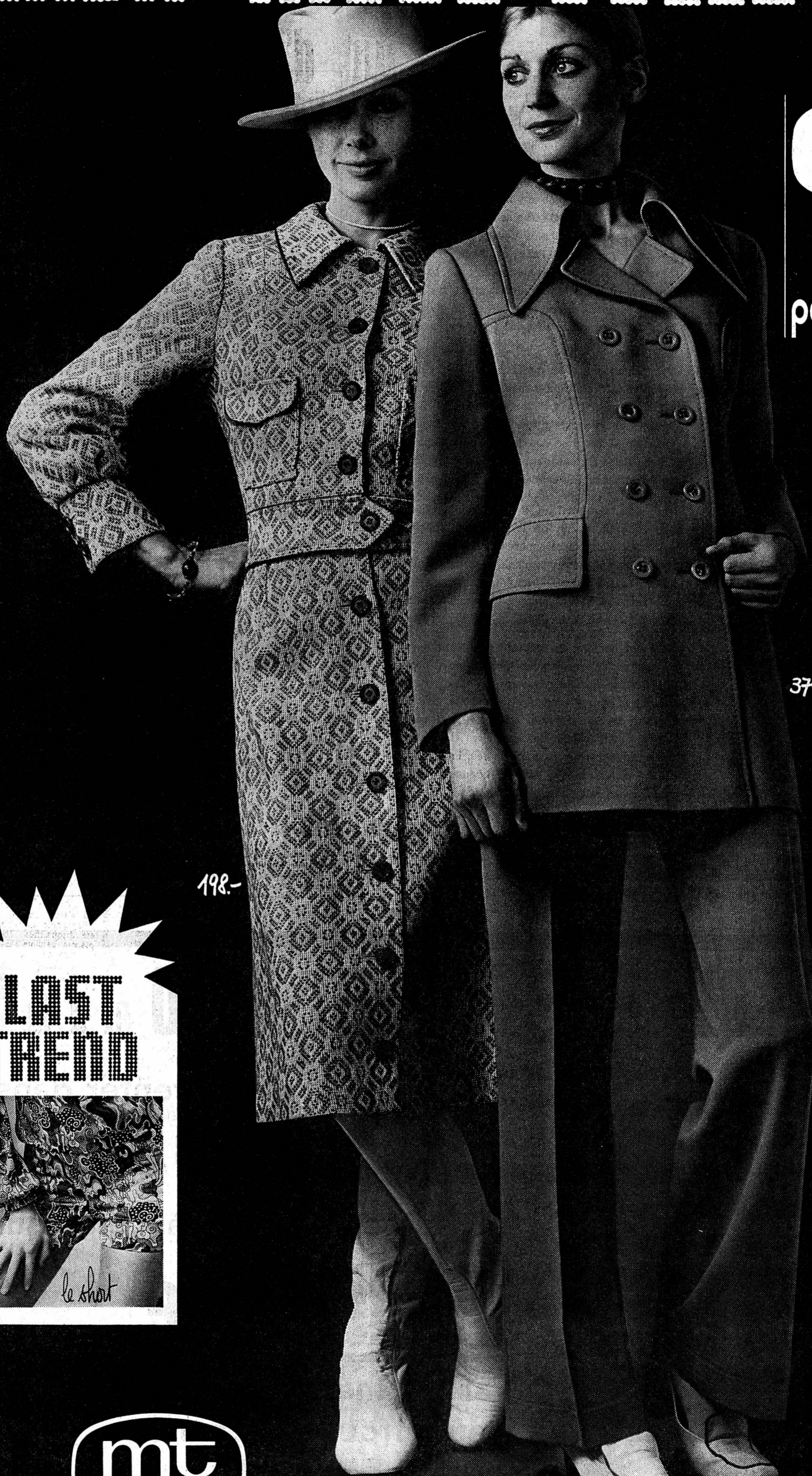
POUSSETTE DE POUPEE. Tél. 24 14 42.

ANCIENNE TABLE RONDE ou ovale à rallonges. Tél. (038) 63 11 18.

VELO DE DAME, en bon état. Téléphone 46 12 07.

TIMBRES-POSTE, collections suisse et étrangères, archives, lots tous genres. Téléphone (037) 71 52 71.

FLASH-MODE COLLECTIF

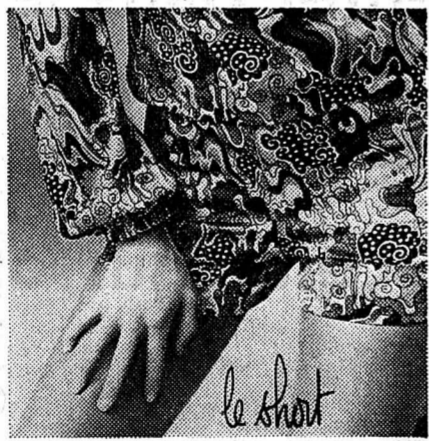


**mt
MODE**

souligne
votre
personnalité

379.-

**LAST
TREND**



**mt
MODE**

la maison du tricot sa

Neuchâtel - 20, rue de l'Hôpital

A louer

STUDIO MEUBLE, à 2 jeunes filles, à Neuchâtel, quartier Evole. Libre dès le 1er mars. Tél. 21 11 45, interne 323.

CHAMBRE à 2 demoiselles; possibilité de cuisiner, bains. Tél. 25 07 57.

LOCAL sur rue, 3 m 75 x 1 m 15, Ecluse 40. Tél. 25 61 24.

PRÈS DE LA GARE DE PESEUX, chambre indépendante, tout confort, à monsieur soigneux. Tél. 31 31 26.

BOLE, APPARTEMENT 1 1/2 PIECE, spacieuse, charges comprises, 305 fr. Libre le 24 mars. Tél. 42 16 80, dès 18 heures.

PETITE CHAMBRE indépendante, chauffée, à monsieur, quartier du stade. Téléphone 25 89 78.

A JEUNE HOMME SERIEUX, jolie chambre, avec ou sans repas. Tél. 25 29 17.

CHAMBRE CHAUFFEE, quartier Gibraltar. Tél. 25 84 94.

BOLE, APPARTEMENT 3 PIECES confort, 400 fr., charges comprises. Libre le 24 avril. Tél. 41 35 50.

A CHAMPION: chambres indépendantes à 2 lits, tout confort. Tél. (032) 83 16 22.

CHAMBRE INDEPENDANTE, confort, à jeune homme sérieux. Tél. 25 32 57.

CHAMBRE, près de la gare. Tél. 25 19 65.

ON ECHANGERAIT APPARTEMENT 2 pièces, confort moderne, contre appartement 3 à 4 pièces. Tél. 24 64 84.

A LA NEUVEVILLE, STUDIO meublé avec cuisine, confort. Tél. (038) 51 13 48.

CHAMBRE INDEPENDANTE à 1 ou 2 lits. Part à la salle de bains et à la cuisine, au centre, pour le 1er mars. Téléphone 25 04 58.

CHAMBRE ENSOLEILLEE à demoiselle, avec ou sans pension, quartier Monruz. Tél. 25 13 70.

A VERBIER, libre immédiatement dès le 1er mars, pour 2 ou 3 semaines, chalet Papajo, 7-lits, tout confort, près du centre et des télécabines, accessible en voiture. Téléphone 24 12 16 ou (026) 7 12 36.

CHAMBRE à jeune fille suisse, avec tout confort, au centre, pour le 15 mars. Tél. 25 69 63.

ECHANGERAIT 3 PIECES avec garage, en ville, contre 3-4 pièces avec garage, proximité ville ou environs. Adresser offres écrites à FK 456 au bureau du journal.

CORCELLES, CHAMBRE tout confort, à monsieur soigneux. Tél. 31 18 03.

CHAMBRE INDEPENDANTE, part à la salle de bains, à monsieur. Quartier tranquille. Libre le 1er mars. Tél. 24 24 51.

Demandes d'emplois

JEUNE EMPLOYEE DE BUREAU terminant ses études en avril, cherche place pour début mai. Ecrire sous chiffres DJ 465 au bureau du journal.

DAME CHERCHE TRAVAIL à domicile. Ecrire sous chiffres EK 466 au bureau du journal.

DAME CHERCHE EMPLOI pour le mercredi après-midi, jusqu'à fin avril. Téléphone 24 58 75.

ETUDIANT CHERCHE TRAVAIL à plein temps ou demi-journée. Tél. 31 14 83.

JEUNE DAME GARDERAIT UN ENFANT à la journée ou à la semaine, région Boudry. Tél. 41 15 40, dès 17 heures.

DAME CHERCHE TRAVAIL à domicile ou emploi à la demi-journée. Tél. 25 92 30.

FORESTIERS - BUCHERONS entreprennent tous travaux d'abattage, d'élagage, d'évacuation de bois. Tél. 47 17 24, dès 19 heures.

JE GARDE DES ENFANTS à domicile, à la journée. Tél. 25 01 84.

Divers

MAGNIFIQUES ROBES DE MARIEES en location, chez Mme A. Geuggis, Chanet 37, Bôle, tél. 41 13 48.

Perdus - Trouvés

PERDU CANICHE NOIR. Tél. 25 54 96 ou 25 87 42.

FAN SPORTS



L'EXPRESS

hockey sur glace

Samedi, en principe, ultime acte en championnat suisse

Ligue B: Lausanne tire un baroud d'honneur alors que les Luganais sont du bon... Coté!

Samedi, dernier acte — sauf surprise — du championnat de ligue B. A l'affiche: Lugano - Fribourg et Lausanne - Davos, deux rencontres ayant une incidence directe sur le classement final du tour de promotion et Grasshoppers - Thoune et Lucerne - Sion dont les résultats désigneront le second relégué en première ligue. Pour le reste, du remplissage une fois encore: Küssnacht - Bienne, Neuchâtel - Berne (tour de pro-

motion), Olten - Forward et Coire - Villars Champéry (tour de relégation).

DU «MERLOT» AU «DESALEY»

Ainsi, le chef de file Lugano est à deux points du titre national et de la promotion. Il doit absolument vaincre, en son fief de «La Resega» Fribourg. Une équipe à sa portée, tant les gens de Peter Schmidt «ont laissé aller»

dans cette phase finale, une fois leurs chances d'accéder aux honneurs suprêmes envolées. A priori le «Merlot» coulera à flot dans les pintes tessinoises alors que le «Desaley» et le «Lavaux» auront un petit goût amer du côté de Montchoisi. En recevant Davos, il ne reste aux Lausannois qu'un baroud d'honneur à tirer. Et si Fribourg gagnait? Ou obtenait le match nul? Encore faut-il savoir qui seront les hommes

appelés à traverser les Alpes. Boschung, Aebi, Moulin, Mayor (malgré son retour à Yverdon), Puro, Etienne, Piota (il habite Genève) joueront-ils? Une question de sportivité...

LES DEBUTS DE BIENNE...

En déplacement à Küssnacht, Bienne entreprendra le long périple qui doit le tenir hors de sa patinoire tout le premier tour de la prochaine saison en raison de la modernisation de ses installations — il trouvera probablement refuge à Lyss. Or, c'est un fait connu: à l'extérieur Bienne joue mieux qu'à domicile. Est-ce un présage? En prenant deux points dans la banlieue zuricoise il inaugurerait de fort belle façon la saison... 1971-1972! Quant à Neuchâtel, il aura à cœur de s'opposer à Berne. Une victoire le conduirait au troisième rang du classement à égalité avec Berne et Davos (s'il perd à Lausanne).

THOUNE OU LUCERNE?

Le «Fendant» coule à flot en Valais. Sion est sauvé! Une fois de plus. Il tient entre ses mains le destin de Lucerne — qu'il affrontera samedi — et, par déduction celui de Thoune engagé au Dolder zuricois. Or, la victoire des Oberlandais face à Grasshoppers est presque certaine. Dès lors, leur compte se solderait par treize points au poste des rentrés. De ce fait, Lucerne (13 points) à un match de la fin doit absolument prendre une longueur à Sion. Autrement dit, le duel entre Naslund (Lucerne) et Lindberg (Sion) — les deux compères américains — ne manquera pas d'intérêt...

En se déplaçant à Olten, Forward mettra tout en œuvre pour vaincre et porter son total de points à vingt dans la perspective d'une défaite de Villars Champéry à Coire; défaite qui hisserait les Morgiens en tête du classement de ce tour de relégation...

P.-H. B.

Première ligue: il ne reste plus qu'à jouer les finales Groupe 4: Noiraigue n'a fait qu'un aller et retour

Ainsi donc, Noiraigue, promu en première ligue il y a un an exactement, a été renvoyé en ligue inférieure. Son stage aura été bref mais sans doute pas inutile; on apprend toujours quelque chose au contact de plus forts que soi.

MAUVAIS PASSAGE

La relégation des Néraouis est, toute fois regrettable car il nous semble qu'elle aurait pu être évitée. Si, à une certaine période, tous les joueurs avaient fait preuve de la volonté et de la discipline nécessaires, le bateau n'aurait pas coulé. Mais enfin, il est vain de revenir sur le passé. Château-d'Oex et Chartraz, qui étaient les autres menacés, méritent, d'ailleurs, bien de continuer leur carrière en première ligue. Habités à se battre jusqu'au bout, ces deux clubs ont su témoigner de la concentration qu'il fallait.

Le classement de ce groupe 3 présente un visage sans surprise. On pensait bien que Fleurier, Martigny et Yverdon figureraient en tête; il s'agissait de savoir dans quel ordre ce serait. Pour Fleurier, le cap le plus difficile

reste à franchir: Langenthal. La tâche des hommes de Leuenberger sera d'autant moins aisée qu'ils ont terminé le championnat depuis quinze jours. Cet arrêt de la compétition leur sera-il fatal, demain soir, sur la glace du Val-de-Travers? Espérons le contraire pour le président Grandjean et son équipe qui ont fait preuve, tout au long de cet hiver, d'un sérieux admirable.

R.N.

CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Fleurier	18	17	0	1	108	31 34
2. Martigny	18	15	1	2	128	43 31
3. Yverdon	18	13	1	4	111	49 27
4. Vallée-de-Joux	18	9	1	8	78	64 19
5. Saas-Grund	18	6	3	9	58	86 15
6. Zermatt	18	6	1	11	55	87 13
7. Montana Crans	18	4	4	10	62	82 12
8. Château-d'Oex	18	5	1	12	60	115 11
9. Chartraz	18	5	0	13	55	94 10
10. Noiraigue	18	3	2	13	49	113 8

Groupe 3: les Romands n'ont pas brillé

La principale constatation qui s'impose au terme de ce championnat est que les équipes romandes engagées dans le groupe 3 ont dû en règle générale, subir la domination des représentants alémaniques. On ne parlera pas de Signau, bien sûr, puisqu'il s'est montré d'une telle faiblesse qu'il n'a même pas glané un seul point (et Signau ne sera pas relégué, car il manquait déjà une formation, dans ce groupe, en raison du forfait de Grindelwald).

ROMANDS EN ÉCHEC

Echec donc des clubs de notre région. Si Tramelan est excusable car il ne dispose pas d'une patinoire artificielle, Moutier et Le Locle, par contre, ont dû leurs partisans. Leur jeu, basé sur la technique plutôt que sur la condition physique, s'est mal adapté aux conditions de ce groupe où la volonté a souvent primé, en fin de compte. Il y a là des leçons dont, nous l'espérons, Prévost et Lochou sauront tirer profit pour la saison prochaine.

Langenthal, champion de cette subdivision, s'est finalement imposé avec netteté. L'équipe de Diethelm, volontaire à souhait, a mérité son titre que seul Wiki aurait peut-être été en mesure de lui disputer. L'ex-pensionnaire de la ligue B va

rencontrer Fleurier, champion du groupe 4, en matches aller et retour; la première rencontre a lieu samedi, dans le Vallon. Langenthal s'annonce redoutable... J.-Cl. V.

CLASSEMENT

	J.	G.	N.	P.	Buts	Pts
1. Langenthal	16	14	1	1	98	37 29
2. Wicki	16	11	1	4	94	42 25
3. Roßblau	16	10	2	4	80	45 22
4. Steffisbourg	16	10	0	6	74	66 20
5. Moutier	16	7	1	8	80	64 15
6. Berthoud	16	7	1	8	63	65 15
7. Le Locle	16	4	3	9	51	62 11
8. Tramelan	16	4	1	11	65	85 9
9. Signau	16	0	0	16	8	142 0

Pour la promotion Deux c'est assez trois c'est trop pour... Fleurier

Promu en ligue B au terme de la saison 1961-1962, Fleurier avait tenu quatre ans dans cette catégorie de jeu. Depuis qu'il a rejoint la première ligue (1966-1967) il s'y est (presque) toujours distingué: deuxième en 1967; premier en 1968; premier encore en 1969. Il n'y a que l'année passée que Fleurier n'a pas accédé aux finales de promotion, celles de 1968 ayant permis à Bienne de se qualifier et celles de 1969 à Villars Champéry de monter en ligue B. Or, deux c'est assez trois c'est trop! A la fin de la présente saison, Fleurier a terminé premier du groupe 4 de première ligue en totalisant 34 points en 18 matches; il a concédé une seule défaite (Martigny) marqué 108 buts et encaissé 34; ce bilan prouve que Leuenberger et ses hommes ont été réguliers tout au long du championnat. Pour les finales de promotion 1971, Fleurier rencontrera (match aller et retour) le vainqueur du groupe 3, Langenthal: une première fois, samedi soir à Fleurier et une seconde jeudi soir 4 mars à Langenthal. Au cas où les deux équipes gagneraient chacune un match, une troisième rencontre de barrage se déroulerait le samedi 6 mars.

Depuis leur dernier match de championnat contre Saas-Grund (gagné 10-0), les Fleurisians n'ont joué qu'une seule rencontre d'entraînement contre Neuchâtel incomplète. Entraîneur et responsables de l'équipe auraient voulu conclure un match contre une équipe de ligue A ou de ligue B. Des contacts avaient été pris avec Langnau et Genève Servette. Ils n'ont pas abouti. Mais l'entraînement n'a pas été négligé pour autant. Au contraire. Les Fleurisians ont préparé leur rencontre contre Langenthal avec tout le sérieux qui caractérise l'entraîneur-joueur Leuenberger. L'équipe qui jouera samedi soir ne compte ni blessé, ni malade; elle se présente ainsi: Stalder (Juve); Raymond Staudenmann; Michaud, Stettler; Huguenin, Weissbrodt, Leuenberger; Fornoni, Emery, Biéri; Gagnebin, Frossard, Kohler (Jacot).

Fleurier aura besoin du soutien de tous les sportifs du Vallon, demain soir. Sans vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué, on est confiant au C.P. Fleurier. Les responsables, qui, sous la direction du président Daniel Grandjean ont œuvré toute la saison au succès de leur équipe, les joueurs et l'entraîneur espèrent que le public verra nombreux assister à cette rencontre qui aura une influence décisive sur le destin du club.

Fyj

«Treize jours en France» de Lelouch

A qui la faute?

Neuchâtel (section hockey) conviait hier, à deux reprises, dans un cinéma de la ville, ses amis, sportifs, et autres à une séance «grandiose»!

Au programme: un film, et pas n'importe lequel, puisqu'il s'agit de «Treize jours en France» de Claude Lelouch, retraçant les JO de Grenoble. Des invités, tels Vico Rigassi, Gaston Pelletier (et pour cause), Denis Oswald et Fritz Tschannen — il est un des deux seuls sportifs au monde en possession de trois brevets: vol à voile avec moteur, vol à voile simple et vol à voile à ski! — assurèrent le patronage de cette manifestation.

Toutes ces personnalités du sport — présentes par Genaro Olivier — étaient venues encourager, à titre différent «opération renouveau» du club de Monruz. Ils l'ont fait en témoignant de leurs exploits sportifs et contant comment ils y parvinrent.

Ces deux séances ont certes été un grand succès sur le plan du spectacle! Mais (il y a un mais...) il restait beaucoup trop de places vides dans la salle. Cela prouve que le public en général n'a pas compris la nécessité de la relance du hockey à Neuchâtel.

C'est dommage! Mais, à qui la faute?...

A. C.

athlétisme

Championnats d'Europe Hubacher: forfait

Le lanceur de poids Edy Hubacher a déclaré forfait pour les championnats d'Europe en salle, qui auront lieu les 13 et 14 mars à Sofia. L'athlète bernois ne s'estime en effet pas en assez bonne condition à la suite d'une blessure récoltée cet hiver alors qu'il participait à des épreuves de bob. A la suite de ce forfait, la délégation suisse à ces championnats d'Europe ne compte plus que cinq membres, à savoir: Meta Antenen, Uschi Meyer, Beatrix Rechner, Toni Feldmann et Fiorenzo Marchesi.

SPORTS dernière

CYCLISME

Le Hollandais Peter Post a remporté à Anvers sa soixantième victoire dans une épreuve de six jours. Associé à ses compatriotes René Pijnen et Léo Duyndam, Post a triomphé dans les Six Jours d'Anvers. A la suite de l'abandon à une heure de la fin de l'épreuve de l'équipe Securo-Bugdhal-Roger de Vlaeminck, en raison d'une chute de Vlaeminck, la formation hollandaise l'a emporté avec deux tours d'avance.

Chappot, U. Luthi et Kunzi avec la Suisse contre Litvinov

Retrés au pays après une tournée peu fructueuse dans les pays de l'Est, les Suisses ont repris leurs quartiers à la Chaux-de-Fonds.

Ils ne se trouvent pas dans la Mecque du hockey suisse pour chômeur, qu'on se rassure! Un programme d'entraînement a été établi qui comprend, entre autres, trois rencontres avec une équipe de première division tchécoslovaque, Litvinov.

Litvinov a terminé le championnat de son pays à 5me rang, mais il n'en constituera pas moins un partenaire redoutable pour les hommes de Jones, qui seront privés, pour la première confrontation, des Sierros, lesquels bénéficient d'un congé jusqu'au 27 février. C'est dire que Nando et Raymond Mathieu et leurs camarades de club, Henzen et Tailens, auront rejoint notre équipe nationale pour le match de dimanche, aux Mézières.

Mais si la formation suisse devra s'allier pour les Valaisais, ce soir à Zoug, elle pourra compter avec la participation du Chaux-de-Fonds et Kunzi, du Genevois et du Zurich, Uli Luthi. Ces trois hommes devraient constituer un apport appréciable à l'équipe de Jones. Souhaitons que ce soit bien le cas. Quoi qu'il en soit, ces parties contre Litvinov (ce soir et mardi à Zoug, dimanche à la Chaux-de-Fonds) s'annoncent difficiles pour nos représentants. Nous pensons cependant

les derniers capables de retrouver rapidement leur équilibre et le «venir» qui leur a fait défaut à l'étranger. Dans leur climat, devant un public qui ne leur ménage pas ses applaudissements, les Suisses ne tarderont pas à manifester à nouveau les qualités dont on a déploré l'absence ces derniers jours.

Litvinov, ultime examen avant le championnat du monde, fera certainement naître un peu d'espoir...

F.P.

«MONDIAUX» HOLLANDAIS

Du 26 février au 7 mars, en Hollande, les nations du groupe C vont s'affronter avec un enjeu particulièrement important, la qualification pour les Jeux de Sapporo. Les deux premières équipes de ces championnats du monde, non seulement accéderont au groupe B, mais encore du même coup participeront au tournoi olympique, qui se déroulera l'année prochaine au Japon. Le tournoi de cette année revêt donc une importance particulière et toutes les équipes — France, Roumanie, Grande-Bretagne, Belgique, Hongrie, Bulgarie, Danemark et Hollande — l'ont préparé avec beaucoup de soin.



HENRI DUVILLARD. — Encore une petite chance de rejoindre et de dépasser son adversaire italien, Gustavo Thoeni.

(Interpress)

ski Coupe du monde

Thoeni: un pas de plus vers la gloire

L'italien Gustavo Thoeni (20 ans) a confirmé sa grande forme actuelle en remportant le slalom spécial de Haevenly Valley, comptant pour la coupe du monde. Grâce à ce succès, le jeune Italien a franchi un nouveau pas vers la gloire. Il inaugurerait de fort belle façon la saison... 1971-1972! Quant à Neuchâtel, il aura à cœur de s'opposer à Berne. Une victoire le conduirait au troisième rang du classement à égalité avec Berne et Davos (s'il perd à Lausanne).

performance pour le Français. Patrick Russel, en revanche, oblige d'attaquer à fond en raison de sa quatrième place à la première manche, a été victime d'une chute lors du second tracé et il a été disqualifié.

Du côté suisse, le meilleur classement a été obtenu une fois encore par le «vétéran» Edi Bruggmann. Le Saint-Gallois, qui courait avec la deuxième paire de skis de Thoeni, a pris la septième place. Onzième à l'issue de la première manche, il est parvenu à améliorer son résultat grâce à une bonne deuxième manche.

CLASSEMENT

1. Gustavo Thoeni (It)	104'	89	48"	83 + 56'	06
2. Ch. Neureuther (All)	106'	56	49"	56'	66
3. T. Palmer (EU)	106'	62	50"	58'	14
4. D. Zwilling (Aut)	106'	90	49"	57'	21
5. H. Duvillard (Fr)	107'	05	50"	57'	27
6. R. Chaffee (EU)	107'	74	51"	56'	69
7. O. Tschudi (No)	108'	19	50"	57'	72
8. E. Bruggmann (S)	108'	31	50"	54'	57
9. E. Poulsen (EU)	108'	53	50"	58'	14
10. M. Rieger (All)	108'	62	50"	58'	11
11. W. Tresch (S)	109'	25	50"	58'	76
12. P. Frei (S)	109'	31	51"	55'	05

COUPE DU MONDE

1. Gustavo Thoeni (It)	145	p.
2. H. Duvillard (Fr)	130	p.
3. P. Russel (Fr)	125	p.
4. J.-N. Augert (Fr)	107	p.
5. B. Russi (S)	95	p.
6. E. Bruggmann (S)	85	p.
7. B. Orsel (Fr)	63	p.
8. D. Zwilling (Aut)	62	p.
9. T. Palmer (EU)	60	p.
10. K. Schranz (Aut)	57	p.
11. K. Gordin (Aut)	56	p.
12. W. Tresch (S)	52	p.

C. PUIG DÉCLASSÉE

Classée primitivement cinquième du slalom spécial de Heavenly Valley, l'Espagnole Conchita Puig a finalement été disqualifiée. Toutes les concurrentes placées derrière l'Espagnole gagnent ainsi un rang.

Une réclamation a été déposée auprès de l'arbitre et du délégué FIS, contre la disqualification dont a été victime Conchita Puig. Classée 5me, Conchita Puig, qui était certaine d'avoir passé toutes les portes, fut extrêmement surprise d'être disqualifiée. L'affaire est dans les mains du juge-arbitre et du délégué FIS.

Classement final de l'épreuve de slalom (10 courses): 1. Britt Lafforgue (Fr) 70 p. (27 points à biffer). 2. B. Clifford (Can) 70 (11). 3. B. Cochran (EU) 65 (34). 4. A. Proell (Aut) 65 (17). 5. M. Jacot (Fr) 56. 6. F. Stuber (Fr) 51. 7. W. Drexel (Aut) 45. 8. B. Rauter (Aut) 37 (10). 9. G. Cochran (EU) et D. Debernard (Fr) 33. 12. I. Mir (Fr) 28.

Saut à Langenbruck STEINER VAINQUEUR

Les membres de l'équipe nationale suisse ont largement dominé le concours international en nocturne de Langenbruck, en s'adjugeant les quatre premières places. La victoire est revenue à Walter Steiner, qui s'est imposé devant Josef Zehnder, Ernst von Gruenigen et Hans Schmid. Ce dernier a établi un nouveau record du tremplin lors de son premier saut (73 mètres) distance qu'il réalisa également au deuxième essai, mais il fut victime d'une chute.

Résultats: 1. Walter Steiner (Wildhaus) 247,6 (69,5-72 m). 2. J. Zehnder (Einsiedeln) 245,8 (71-69,5). 3. E. von Gruenigen (Gstaad) 243,0 (69,5-69). 4. H. Schmid (Muensliwil) 240,7 (73-73 chute). 5. E. Wursthorn (All) 233,2 (65-67). 6. R. Pfiffner (S) 230,5 (68-64,5). 7. E. Aubert (Le Locle) 229,1 (64,5-66). 8. M. Ceccon (It) 226,0 (65-65). 9. J. Bonetti (Andermatt) 222,5 (65-62,5). 10. B. Norcic (You) 218,8 (61-62).

patinage artistique Les championnats du monde se poursuivent à Lyon

Après un titre européen, un titre mondial pour Nepela

Deuxième en 1969 et 1970, le Tchécoslovaque Ondrej Nepela (20 ans) a été sacré champion du monde, trois semaines après avoir enlevé le titre européen à Zurich. L'étudiant en droit de Bratislava trouve ainsi la récompense de longs efforts. Il doit davantage cette consécration à son application qu'à son brio. Au palais des sports de Lyon, l'exhibition du jeune Slovaque, bien que sans faute, n'a pas été la plus applaudie. D'autres concurrents ont déchaîné un plus grand enthousiasme. A l'appui, le titre mondial serait revenu au poids mouche de l'Allemagne de l'Est Jan Hoffmann ou peut-être à l'étonnant patineur complet qu'est l'Américain Kenneth Shelley (troisième en couple) ou encore, pourquoi pas, au Canadien Toller Cranston? Ces trois garçons ont stupéfié la foule par leurs dons acro-

batiques, la force de leur détente et aussi par une recherche nouvelle d'expression artistique. Si Jan Hoffmann est déjà, en figures imposées un concurrent de qualité, les deux représentants d'outre-Atlantique en revanche, comptent encore un sérieux retard. Le Canadien occupait que la quinzième place avant les livres.

LE DANGER

Pour Nepela, le danger ne venait pas d'outre-Atlantique mais du vieux continent. Patrick Pera, grand absent des championnats d'Europe, était le favori de beaucoup après les imposés où il avait pris la deuxième place. Mais, malgré les encouragements d'un public qui lui était tout acquis, le Français n'a pas réussi la performance attendue. Victime d'une chute sur un triple saut, Pera manqua d'aisance dans ses bonds

et il termina très éprouvé. Nepela, qui passait juste après lui, accomplir un travail sans erreur, mieux enlevé et qui lui valut l'estime des juges. La cause était donc entendue.

HEUREUX...

Ce n'était pas les Soviétiques Tcheverouchkine, médaille d'argent à Zurich, qui pouvaient tout remettre en question. Avec deux chutes et un programme sans éclat, le brun Sergei était encore heureux de sauver sa troisième place devant les assauts du petit Hoffmann (1 m 55 - 46 kg - 15 ans).

Le Suisse Daniel Hoener connut lui aussi les inconvenients d'une glissade sur cette glace trop molle. Meilleur pourtant qu'à Zurich, il a perdu trois places dans cette seconde partie.

COMME A ZURICH...

L'Autrichienne Beatrix Schuba, déjà couronnée championne d'Europe il y a deux semaines à Zurich, a incontestablement accompli un grand pas vers le titre mondial en réussissant, comme à l'ordinaire, ses figures d'école presque à la perfection. Après quatre exercices obligatoires sur six — les deux derniers se dérouleront aujourd'hui — la jeune Autrichienne possède déjà une avance très substantielle qui se chiffre à 46 points sur l'Américaine July Holmes et à 77 points sur l'Italienne Rita Trapanese. Or, si, comme on le sait, Schuba n'excellait pas dans les figures libres, ses deux suivantes ne sont pas non plus à classer parmi les meilleures lorsqu'il s'agit de sauter, de patiner en musique, d'accomplir des pirouettes. Comme lors des championnats d'Europe, la jeune Zuricoise Charlotte Walther a réussi une excellente performance. Elle occupe la huitième place à l'issue de cette première journée, ce qui correspond à peu près au cinquième rang qu'elle détenait à Zurich.

DAMES (INDIVIDUELLES)

1. Beatrix Schuba (Aut)	754,8	p.	2.
J. Holmes (EU)	708,9	p.	3.
R. Trapanese			

(IT) 677,8. 4. K. Magnussen (Can) 668,2. 5. J. Lynn (EU) 655,6. 6. P. Dodd (GB) 652,2. 7. S. Almasy (Hon) 649,3. 8. C. Walter (S) 640,2. 9. S. Morgenstern (All-E) 627,2.

HOMMES (INDIVIDUELS)

1. Ondrej Nepela (Tch)	chiffre de places	12-2373,7
2. P. Pera (Fr)	16-2706,7	
3. S. Tcheverouchkine (URSS)	34-2629,3	
4. J. Hoffmann (All-E)	34-2632,7	
5. J. Petkevitch (E-U)	44-2598,9	
6. H. Ondjain (G-B)	56-2551,0	
7. Y. Orshel'nikov (URSS)	70-2529,6	
8. K. Schuba (Fr)	66-2540,7	
9. G. McKellen (E-U)	89-2498,4	
10. D. Gaihaquet (Fr)	89-2502,1	
Puis:	15. D. Hoener (S)	137-2403,6

Public mécontent

La cérémonie protocolaire de remise des médailles du championnat du monde de patinage par couple a été quelque peu pénible pour les couples soviétiques classés aux deux premières places. En effet, le public, continuant à estimer que les Américains Starbuck-Shelley avaient été insuffisamment bien notés par les juges, a fait à ceux-ci un véritable triomphe.

Tandis que les Américains saluaient la foule avec de grands gestes, les deux couples soviétiques attendaient, impassibles en apparence, sur les plus hauts degrés du podium. Ce n'est qu'à la fin de la cérémonie que les spectateurs semblèrent que les trois couples dans leurs applaudissements, lorsque ceux-ci firent, gerbes de fleurs en main, un tour de la patinoire.

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

OFFRES D'EMPLOIS

Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir une

aide de bureau

pour différents travaux faciles.

Eventuellement emploi à temps partiel.

Travail varié, bien rémunéré.

Congé le samedi

Avantages sociaux

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 25 64 64.

amourins
neuchâtel

Atelier d'architecture engage :

1 architecte ETS

expérimenté et dynamique

1 dessinateur-architecte

ayant plusieurs années de pratique.

Travail intéressant et varié dans un cadre et une ambiance agréables.

Tous avantages sociaux et salaire élevé à candidats compétents et capables d'assumer des responsabilités.

Faire offres manuscrites ou se présenter sur rendez-vous à Roland CHARRIÈRE, architecte, rue de Gruyères 14, 1630 BULLE - Tél. (029) 2 94 72.

FAN

Réception centrale:

Rue Saint-Maurice 4
Neuchâtel

Téléphone (038) 25 65 01

Compte de chèques postaux 20 - 178

Nos guichets sont ouverts au public de 8 heures à midi et de 13 h 45 à 18 h 10 sauf le samedi

Tous nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 30 à 12 heures et de 13 h 45 à 18 heures. En dehors de ces heures, une permanence est ouverte, du dimanche au vendredi soir, de 20 h 30 à 0 h 30. La rédaction répond ensuite aux appels jusqu'à 2 heures.

Délai de réception de la publicité:

Annonces

Les annonces reçues l'avant-veille à 17 heures peuvent paraître le surlendemain. Pour le numéro du lundi, les grandes annonces doivent parvenir à notre bureau le vendredi avant 9 heures et les petites annonces le vendredi également, avant 11 heures. Pour le mardi, le lundi jusqu'à 8 h 15.

Avis de naissance et avis mortuaires

Les avis de naissance et les avis mortuaires sont reçus à notre bureau jusqu'à 18 heures; dès ce moment et jusqu'à 23 heures ils peuvent être glissés dans la boîte aux lettres du journal située à la rue Saint-Maurice 4, dans le passage.

Tarif de la publicité

ANNONCES : 44 c. le mm, min. 25 mm. — Annonces locales 34 c., min. 25 mm. Avis tardifs et réclames urgentes, Fr. 2,20 le mm. Réclames Fr. 1,50 le mm. Naissances, mortuaires, 70 c. le mm. Petites annonces non commerciales, 30 c. le mot, min. 10 mots.

Pour les annonces de provenance extra-cantonale : Annonces Suisses S.A., « ASSA », agence de publicité, Aarau, Bâle, Bellinzzone, Berne, Bienne, Fribourg, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, Saint-Gall, Schaffhouse, Sierre, Sion, Winterthour, Zurich.

Réclames et avis tardifs

Les réclames doivent nous parvenir jusqu'à 15 heures. Passé ce délai et jusqu'à 23 heures, nous n'acceptons plus que les avis tardifs dont la hauteur est fixée au maximum à 50 millimètres et de 50 millimètres pour les réclames.

Tarif des abonnements

SUISSE

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
60.—	31.50	16.50	6.—

ÉTRANGER

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
110.—	46.—	24.—	8.50

Espagne, Turquie, Grande-Bretagne, Yougoslavie et les pays d'outre-mer :

1 an	6 mois	3 mois	1 mois
140.—	52.—	27.—	10.—

* Taxes postales internationales majorées depuis le 1.7.71.

Délais pour les changements d'adresse (minimum une semaine)

la veille avant 8 h 30.

Pour le lundi : le vendredi avant 8 h 30.

Les changements d'adresse en Suisse sont gratuits. A l'étranger : frais de port en plus.

L'EXPRESS

Entreprise de la Chaux-de-Fonds, cherche

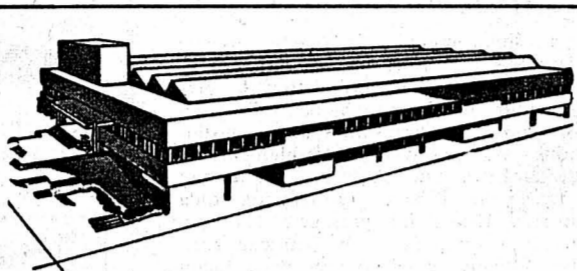
conciergerie

pour le mercredi soir et samedi après-midi.

Bon salaire.

Faire offres ou se présenter à la fabrique

Lucien ZBINDEN,
plaqué or, Gibraltar 6, 2300 la Chaux-de-Fonds.



Dickson & Cie - DEKO - 2034 PESEUX
Rue du Tombet Tél. (038) 31 52 52

Nous cherchons

secrétaire qualifiée

pour entrée immédiate ou à convenir.

Poste de confiance, correspondance française, allemande, anglaise, différents travaux administratifs. Travaux autonomes.

Faire offres ou se présenter à la direction.

Vous êtes

magasinier-vendeur en pièces de rechange

Vous êtes âgé de 30 ans au moins, et possédez une expérience professionnelle de plusieurs années dans la branche automobile, vous permettant d'assumer les responsabilités de chef de ce département.

Vous aimeriez améliorer votre situation, et travailler dans une entreprise avec représentation de grandes marques, vous offrant des prestations sociales d'avant-garde, et des conditions de travail très intéressantes. Semaine de 5 jours, etc. Veuillez adresser offres écrites à FL 467 au bureau du journal.

BAG TURGI

Cherchez-vous une place intéressante et variée

d'EMPLOYÉE DE COMMERCE ?

Si c'est le cas, prenez contact avec nous. Si vous possédez de bonnes connaissances de français et d'allemand et si vous êtes bonne dactylographe, vous êtes la collaboratrice que nous cherchons.

Ecrivez-nous ou téléphonez-nous, nous vous donnerons volontiers de plus amples renseignements. BAG BRONZEWARENFABRIK AG TURGI
Tél. (056) 3 11 11, interne 230-236.

ELECTRONA

ELECTRONA
Nous cherchons pour entrée immédiate ou à convenir,

collaborateurs (trices)

pour nos départements
accumulateurs
matière plastique ou
appareillage de télécommunication

Nous offrons :
Situations stables et bien rétribuées.
Horaire de travail normal ou en équipe selon convenance. Prestations sociales d'une grande entreprise.
Semaine de 5 jours.
Formation assurée par nos soins.

Prière de s'adresser ou de téléphoner à M. TSCHANDER.

ELECTRONA

Electrona S.A.,
2017 Boudry (NE)
Tél. (038) 42 15 15.

Maison renommée de Zurich cherche représentant dynamique pour la

VENTE DE MACHINES-OUTILS

à travailler les métaux.

Exigences :
— Bonne formation de base (Ing. EPF, EPUL ou ETS) ou tout au moins une expérience de plusieurs années dans la branche.
— Activité pratique dans une maison d'une certaine importance.
— Age idéal : 35 à 45 ans.
— Langues : français parlé avec facilité, le rayon de vente comprenant aussi la Suisse romande, allemand et si possible suisse allemand couramment. Anglais : au moins de bonnes connaissances.
— Bonne présentation.
— Facilité de contact avec des personnes suisses et étrangères.

Nous offrons :
— Travail intéressant et varié.
— Soutien par une organisation expérimentée de vente et de service.
— Domicile dans le rayon d'activité.
— Situation stable et assurée, avec toutes les institutions sociales.

Adresser offres, avec curriculum vitae, copies de certificats et photos, sous chiffres 44-45435, Publicitas S.A., 8021 Zurich.

La Société de laiterie de Montmollin met en

soumission le

pesage du lait

Logement à disposition.

Faire offres à Louis JEANNERET,
2205 Montmollin.
Tél. (038) 31 36 54.

URGENT

Nous cherchons pour quelques semaines ou mois:

monteur-électricien

mécanicien

manoeuvres (divers travaux)

Pour tous renseignements, s'adresser à
ADIA INTERIM S.A., fbg de l'Hôpital 13,
2000 Neuchâtel,
tél. (038) 24 74 14.

Une place de

représentant

visitant magasins d'alimentation et restaurants est à repourvoir.

Faire offres en joignant certificats ou références, sous chiffres P 20525 N, à Publicitas S.A., 2001 Neuchâtel.

Nous cherchons pour entrée à convenir

ferblantier-installateur

Bon salaire, semaine de 5 jours, prestations sociales.

S'adresser à : Installations sanitaires Della-Dufour, rue du Midi 21, 2610 Saint-Imier, tél. (039) 41 20 45.

Famille de la Chaux-de-Fonds engage tout de suite, ou pour date à convenir,

GOUVERNANTE

pour un monsieur de 86 ans, en bonne santé, et habitant dans un immeuble résidentiel.

Nous demandons personne de toute confiance, calme, discrète, sachant tenir un ménage pour une personne.

(Pas de gros travaux). Age 35 à 55 ans.

Nous offrons : bon salaire, conditions de vie agréables. Nombreuses heures de loisirs dans la journée, avec congés de semaine et de week-end définis.

Faire offres sous chiffres P. 11-130248 à Publicitas S.A., 2300 la Chaux-de-Fonds.

Nous cherchons immédiatement ou pour date à convenir

ÉTAMPEUR ou MÉCANICIEN

en qualité de chef de notre département de découpage.

Travail varié et indépendant.

Ambiance agréable.

Salaire au mois.

Appartement moderne de 4 pièces.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à GRAVURE S.A., 3235 Erlach, tél. (032) 88 17 31.

DUBIED

maison mondialement réputée pour ses machines textiles et ses machines-outils, produits de haute technicité, cherche pour son département machines textiles

ingénieur de vente (mécanicien)

(diplômé EPF ou technicien ETS) à qui seront confiées des missions importantes, sur un plan mondial.

Nous demandons un minimum d'expérience de 3 années dans l'industrie des machines, de préférence dans la vente, et de très bonnes connaissances des langues.

Nous prions les ingénieurs de nationalité suisse que cette offre intéresse de nous écrire en joignant des documents d'usage, ou de prendre un premier contact avec nous par téléphone.

Edouard Dubied & Cie, S.A. Direction du personnel, rue du Musée 1, 2001 Neuchâtel, tél. (038) 25 75 22.

BUREAUX DE NEUCHÂTEL



L'annonce reflet vivant du marché

Nous cherchons gentille

jeune fille

pour garder les enfants (6 ½ et 4 ans), et aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand.

Prière de faire offres, en joignant photo, à famille STRAHM, 3703 Aeschi Spiez.

Un ou une aide de buffet

et de service, est cherché pour le 1er mars ou date à convenir. Joie chambre à disposition.

S'adresser au restaurant du Stade. Téléphone 25 32 35.

Buffet de la Gare CFF,

la Chaux-de-Fonds,

demande pour entrée immédiate ou date à convenir.

2 DAMES DE BUFFET

S'adresser à la Direction. Tél. (039) 23 12 21.

La Librairie-Papeterie Reymond rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

UNE JEUNE FILLE

pour divers travaux simples, tels que courses, expédition du courrier, etc. Possibilité de s'initier à des travaux de bureau : taper à la machine à écrire, etc. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66.

Nous cherchons, pour entrée au plus tôt,

employé (e) qualifié (e)

rapide et consciencieux (se) pour travail varié et intéressant. Contact avec la clientèle.

Semaine de 5 jours.

Ambiance agréable.

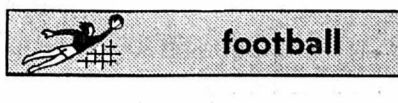
Faire offres à M. John MATTHYS agent général, Mutuelle Vaudoise Accidents, Vaudoise Vie, 5, rue du Musée, à Neuchâtel.

STÉNOGRAPHES EMPLOYÉES DE BUREAU

Nous avons du travail temporaire « sur mesure » à vous proposer. Où, quand et pour combien de temps ? A vous d'en décider. Bons salaires, avantages sociaux.



Faubourg de l'Hôpital Neuchâtel
Tél. (038) 24 74 14



Reprise du championnat de première ligue



groupe occidental

Déjà le choc

Après avoir hiberné comme des marmottes, nos footballeurs secouent leur torp...

Durrenast-Nyon:

Des premiers

affronter Durrenast. La bataille des premiers! Déjà. Un favori? Nyon. Et Durrenast...

YVERDON

Un déplacement qui renseignera

La reprise du championnat pour Yverdon, signifie uniquement: se tirer d'affaire le plus vite possible!

PRESTATIONS INÉGALES

Durant la pause, l'entraîneur yverdonnois a passablement rajourné les cadres de sa première équipe.

DERBIES BERNOIS

Deux derbies bernois: Minerva-Thoune et Berne-Langenthal.

Le dernier match mettra aux prises deux Romands: Meyrin-Yverdon.

Classement

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, P, Pts. Lists teams like Nyon, Durrenast, Chénois, etc.



L'AVENIR. — Il est plein de questions pour les Chénois Binggeli et Brignolo (à gauche et au centre), comme pour tous les autres joueurs de première ligue.

LE LOCLE

Cette saison, le rideau se lève sur le 2me acte plus tôt que d'habitude. Pour les Loclois, qui ont terminé le premier tour juste avant Noël...

Le derby pourra-t-il se jouer?

Le visiteur annoncé pour dimanche aux Jeannerets n'est pas un inconnu. Porrentruy a été l'adversaire des Loclois en ligue B.

groupe central

point de mire de cette première journée

Dans quelle forme l'hiver nous restituera-t-il les équipes du groupe central, après trois mois de repos? La première journée devrait nous apporter déjà quelques enseignements.

EXCEPTION SOUHAITABLE

On souhaite, pourtant, une exception en ce qui concerne Moutier. Si les Prévôtis désirent échapper à la relégation, il leur faudra retrouver rapidement la forme qu'ils connaissent en décembre.

UN PAS DE PLUS

Possesseur de l'attaque la plus percutante et de la défense la moins perméable, le chef de file profitera de la venue de...

Le Locle-Porrentruy

point de mire de cette première journée

Nordstern en terre jurassienne pour franchir un pas de plus vers le titre. On est, du moins, en droit de le supposer si l'on se souvient qu'à l'aller, les gars d'Hoppler s'étaient nettement imposés (5-0).

BELLE AVENTURE

Breitenbach ne connaît pas de demi-mesure. Cinq victoires, sept défaites, tel est son actuel palmarès. Il est pourtant à craindre pour les Soleurois que ce soit la colonne « déficit » qui commisse une augmentation, car un déplacement à Emmenbrucke ne constitue pas un simple voyage d'agrément.

Classement

Table with 5 columns: Rank, Team, J, G, N, Pts. Lists teams like Delémont, Le Locle, Soleure, etc.

Coupe: les deux

SERVETTE

Dire que Servette est à la veille d'une échéance capitale est faire une constatation banale: tous les clubs qui sont appelés à jouer un quart de finale de la coupe ont un intérêt certain dans cette compétition.

Romands iront-ils en demi-finales?

Retrouver quelques raisons d'être

Pour les Genevois, les vœux sont encore plus larges: sur le plan championnat, sur le plan popularité asus, leurs actions sont en baisse depuis pas mal de temps.

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points



EYMANN. — Le gardien loclois aura besoin de tout son talent pour faire face aux avants bruntrutains.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

LAUSANNE

est considéré avec grand sérieux

A Lausanne, c'est simple: sans vivre dans la hantise du prochain match, contre Breite, il n'est question dans chaque conversation que du rappel de la mésaventure de Leeds, battu par une équipe de quatrième ligue.

Le petit Bâlois

est considéré avec grand sérieux

« Bien sûr », dit Vonlanthen, « à part la qualification pour le tour suivant, nous n'avons rien à gagner ».

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MARCH ENGAGE

UN TROISIÈME PILOTE

« L'Espagnol Alex Solder-Roig pilotera la troisième March d'usage cette saison en épreuves de formule u » annonce-t-on à Londres.

DES BLESSÉS

Du côté des blessés: Vuilleumier. Il sera absent à Bâle, comme Richard, à court d'entraînement, immobilisé par une tendinite depuis le mois de décembre.

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

LAUSANNE

est considéré avec grand sérieux

A Lausanne, c'est simple: sans vivre dans la hantise du prochain match, contre Breite, il n'est question dans chaque conversation que du rappel de la mésaventure de Leeds, battu par une équipe de quatrième ligue.

Le petit Bâlois

est considéré avec grand sérieux

« Bien sûr », dit Vonlanthen, « à part la qualification pour le tour suivant, nous n'avons rien à gagner ».

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

LAUSANNE

est considéré avec grand sérieux

A Lausanne, c'est simple: sans vivre dans la hantise du prochain match, contre Breite, il n'est question dans chaque conversation que du rappel de la mésaventure de Leeds, battu par une équipe de quatrième ligue.

Le petit Bâlois

est considéré avec grand sérieux

« Bien sûr », dit Vonlanthen, « à part la qualification pour le tour suivant, nous n'avons rien à gagner ».

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

LAUSANNE

est considéré avec grand sérieux

A Lausanne, c'est simple: sans vivre dans la hantise du prochain match, contre Breite, il n'est question dans chaque conversation que du rappel de la mésaventure de Leeds, battu par une équipe de quatrième ligue.

Le petit Bâlois

est considéré avec grand sérieux

« Bien sûr », dit Vonlanthen, « à part la qualification pour le tour suivant, nous n'avons rien à gagner ».

SEUL DOERFEL...

Servette a été le premier club à se remettre en selle cette année. Le 9 janvier déjà, les joueurs s'entraînaient dans les frimas du stade de Balaxert.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Pour Moutier, le problème est simple, avant le coup de gong annonçant le départ de la seconde manche du championnat: mettre les bouchées doubles afin de s'éloigner au plus vite de la zone dangereuse de relégation.

PORRENTUROY

Une revanche à prendre

A l'affiche de cette reprise d'activité, un grand derby roman avec le choc Le Locle-Porrentruy. L'importance de l'enjeu n'échappe à personne. Les Loclois sont deuxième au classement et ils ont de sérieuses prétentions.

Malgré la difficulté du déplacement, Porrentruy ne part pas battu d'avance, il a une revanche à prendre. La préparation des joueurs a été très poussée, l'entraînement ayant repris depuis le 12 janvier.

LAUSANNE

est considéré avec grand sérieux

Le petit Bâlois

est considéré avec grand sérieux

SEUL DOERFEL...

est considéré avec grand sérieux

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

MOUTIER

La venue de Zofingue devrait permettre de récolter deux points

Maculature soignée au bureau du journal, qui la vend au meilleur prix.

Il canalise l'agressivité et stimule le nonchalant

Le judo, un sport pour notre temps

Le judo, tel qu'il s'est développé sur tout le globe, est relativement récent. Cette discipline a pris naissance dans la seconde moitié du XIXe siècle, avec la fondation du « judo kodokan institut », à Tokio, par le baron Jigoro Kano.

Novateur clairvoyant et énergique, Kano, désireux de contribuer à la formation physique et morale de la jeunesse, proposa une synthèse ingénieuse et rationnelle de différents systèmes de combat sans arme enseignés jadis en Extrême-Orient, plus ou moins secrètement, en raison de son exceptionnelle valeur militaire, à une élite privilégiée de spécialistes. Il sut reconnaître la valeur éducative incomparable de cet enseignement, remontant, pour certaines écoles, à plusieurs siècles, et menacé de disparaître

dans l'oubli sous la pression des conditions de vie modernes.

Ces procédés vétustes de combat (utilisation spectaculaire et déconcertante de l'esquive) étaient déjà diffusés en Europe à la même époque, dans les milieux militaires et sportifs, sous le nom de « Ju jitsu » ou de « Jiu-jitsu » (de la souplesse). Sans doute déformé, mal enseigné, incompris dans ses principes, son succès fut limité. Pourtant, l'originalité de ces méthodes permettant de compenser intelligemment l'infériorité physique et de vaincre un adversaire de constitution plus robuste ou bien armé, avait vite fasciné et transformé quelques militaires ou sportifs européens en ardents propagandistes.

Tandis que le judo devenait rapidement,

au Japon, un des sports nationaux (le 3me, dit-on), il couvrait, ailleurs, jusqu'à la seconde Guerre mondiale. Et soudain, pour des raisons sur lesquelles les psychologues commencent à se pencher, dès la fin de la terrible conflagration, il connaissait une vague et un succès foudroyants, gagnant toute la planète.

Il recevait sa consécration comme sport de compétition avec la création de l'Union européenne de judo, de la Fédération internationale, avec l'organisation régulière de championnats du monde et son apparition aux Jeux olympiques de Tokio.

Le spécialiste du judo, le « judoka », dispose de trois sortes d'armes à utiliser soit debout, soit au sol.

La plus élégante et la plus spectaculaire

est la catégorie des projections. Elles permettent de dissuader l'agresseur en le capotant au sol. Non moins efficaces sont les dislocations par torsion ou extension (principalement de l'articulation du coude) permettant éventuellement de désarmer. Enfin, les étranglements pratiqués principalement en garrotant les zones sensibles du cou à l'aide du col du vêtement. La simple menace d'une perte de connaissance entraîne l'adversaire à l'abandon.

Sans danger

Malgré ce tableau sévère, le judo est inoffensif. Les projections s'effectuent sur un sol spécial, et selon des méthodes appropriées (les brise-chutes à eux seuls ont souvent sauvé la vie de judoka lors d'accidents de la circulation). Fondé sur les propriétés et l'exploitation de l'instabilité de l'équilibre du corps, et sur la discontinuité de l'attention, le judo, constitue une ingénieuse et captivante escrime sans arme.

Educatif

La pratique du judo régularise, canalise l'agressivité des jeunes, stimule le nonchalant, tempère le violent, tout en épanouissant la sociabilité. Cette tendance précieuse est encore accentuée par la hiérarchie des grades (marqués à la couleur des ceintures), qui permet de maintenir la cohésion et l'esprit de discipline indispensables à une pratique collective d'un sport rude ou tout désordre peut signifier danger.

Cette maturation des impulsions profondes, est maintenant bien connue, sinon expliquée et de nombreux médecins, psychologues, pédagogues, conseillent aux jeunes garçons et fillettes, de revêtir régulièrement le « judogi » (équipement spécial pour le judo).

Développement harmonieux

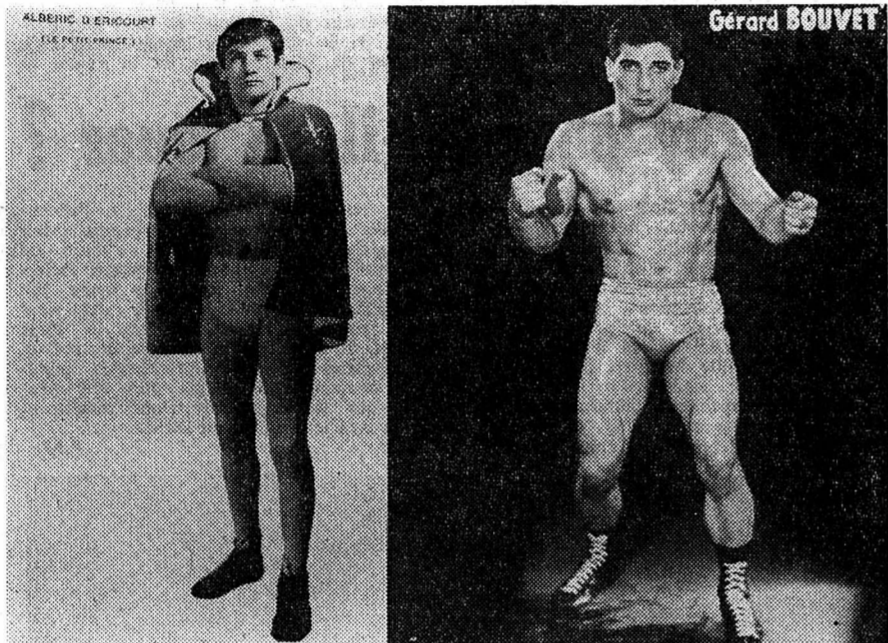
Pouvoir libérer la violence désordonnée ou bien étouffée, résultat des contraintes de notre civilisation de plus en plus grégaire et artificielle, contribue, dans un cadre social approprié, sous la direction de techniciens éprouvés, au développement chez l'enfant et l'adolescent, d'une personnalité dynamique et du sentiment de sécurité.

L'adulte, de son côté, quels que soient son âge et même son sexe, découvre dans le judo un sport, une discipline particulièrement adaptés à la vie moderne. Avec une perte de temps minimum (deux heures d'exercice suffisent chaque semaine) soucis professionnels, lassitude, usure nerveuse, sont chassés. L'organisme, vigoureusement mais progressivement sollicité, retrouve la robuste constitution de la vie naturelle et instinctive.

Gala de catch ce soir au Panespo

« Catch as catch can » : attrape comme tu peux. Cette phrase d'où le catch a tiré son nom exprime bien en quel consiste cette lutte dont on ne sait trop s'il faut la considérer comme du sport ou comme du « music-hall ». En fait, hormis l'étranglement complet et certaines prises par trop dangereuses, tout est autorisé en catch ! Les principaux mouvements sont le coup du bélier, la planchette japonaise, le collier de force, l'écartèlement, le spectaculaire ciseau de volée et le brise-reins.

Faites par des artistes de renommée mondiale, ces prises, accomplies à un rythme rapide, produisent un effet saisissant sur le spectateur. Il y a de quoi frémir à chaque seconde ! Il en ira ainsi, ce soir, à Panespo où quelques-uns des plus prestigieux catcheurs d'Europe étaleront toute la gamme des possibilités offertes par cette discipline spectaculaire s'il en est. Rendez-vous ce soir, donc, à la salle des Jeunes Rives pour ce gala prometteur et peu commun.



COMMUNIQUÉS DES SECTIONS

football

Intense préparation

La préparation des footballeurs se poursuit activement. Le championnat est à la porte; en effet, c'est le dimanche 7 mars 1971 que Neuchâtel-Xamax recevra Mendriostar, à la Maladière. On espère beaucoup, dans les rangs « rouge et noir », de ce second tour. Tout a été mis en œuvre pour que l'équipe donne entière satisfaction. De nombreux matches ont été joués: Neuchâtel Xamax - Lausanne à Colombier, 1 - 3; Neuchâtel Xamax - Le Locle à Basecourt 3 - 1; Neuchâtel Xamax - Munich 1860 à la Maladière, 2 - 2; Sion - Neuchâtel Xamax à Sion, 1 - 2. Avant les trois coups fatidiques, les Neuchâtelois se rendront encore à Montney, ce week-end.

Une grande activité est également déployée chez les équipes inférieures, qui, toutefois, mis à part les réserves, ne commenceront le championnat qu'un peu plus tard. Cependant, les juniors inter-régionaux reprendront la compétition le 27 février déjà. Ils recevront la Chaux-de-Fonds, dans un match très important; en effet, Neuchâtel Xamax est premier mais les Montagnards les suivent à 2 points. C'est donc un match qu'il faut gagner à tout prix.

Espérons que le temps continuera de se montrer clément afin que le championnat puisse recommencer sur des terrains en parfait état.

ski

Cours de ski

Nous voici bientôt arrivés à la dernière séance de notre cours de ski. Votre assiduité nous incite à penser que vous y avez trouvé du plaisir, malgré le manque de matière première.

Une descente aux flambeaux clôturera ce cours, le jeudi 11 mars 1971, et nous espérons que vous serez nombreux à poursuivre la soirée à l'Hôtel de Tête-de-Ran, où vous seront servis: goulash hongrois, pommes nature et le dessert whisky glace.

Le prix du menu a été fixé à 7 francs, service compris.

Les membres du club qui n'ont pas participé au cours sont cordialement invités à se joindre à nous.

Nous vous prions de bien vouloir vous annoncer, à Tête-de-Ran, les soirs de cours, ou au secrétariat, tél. 25.66.90, jusqu'au lundi 8 mars, dernier délai.

Un dernier détail: le départ du car retardé.

Vacances de Pâques

Comme prévu, nous organiserons des vacances de Pâques dans une station valaisanne. La manque de neige ne nous a pas encore permis de prendre une décision définitive quant au lieu. Réservez d'ores et déjà, votre congé prolongé de Pâques; une circulaire détaillée vous parviendra prochainement.

Le comité.

basketball

Le programme de ce printemps

Nous pensons utile de publier le calendrier des rencontres restant à jouer par toutes nos équipes dans le cadre des divers championnats auxquels elles participent. Les rencontres prévues « at home » ont toutes lieu au Panespo:

Première équipe. - Vendredi 5 mars (20 h 30): Neuchâtel-Champel; jeudi 11 mars (21 h 30) Lausanne-Neuchâtel; dimanche 21 mars (10 h 30): Neuchâtel-Molino; vendredi 2 avril (20 h 30): Neuchâtel-Martigny; vendredi 23 avril (21 h): Neuchâtel-CAG.

Deuxième équipe. - Vendredi 12 mars (21 h): Neuchâtel II-Abeille I; dimanche 21 mars (9 h): Neuchâtel 50-Neuchâtel II; vendredi 26 mars (21 h): Neuchâtel I - Union chrétienne II, vendredi 16 avril (21 h): Neuchâtel II-Fleurier I; mercredi 28 avril (21 h): Neuchâtel II-Université; mercredi 4 mai (20 h 15): Union chrétienne I-Neuchâtel II.

Neuchâtel 50. - Vendredi 26 février (21 h): Neuchâtel 50-Auvornier I; vendredi 12 mars (19 h 30): Neuchâtel 50-Union chrétienne; dimanche 21 mars (9 h): Neuchâtel 50-Neuchâtel II. Reste à fixer: Fleurier I-Neuchâtel 50.

Neuchâtel III. - Vendredi 26 février (19 h 30): Neuchâtel III-Auvornier III; vendredi 26 mars (19 h 30): Neuchâtel III-Union chrétienne II; vendredi 16 avril (19 h 30): Neuchâtel III-Fleurier I; mercredi 28 avril (19 h 30): Neuchâtel III-Fleurier II; mercredi 28 avril (20 h 15): Abeille II-Neuchâtel III.

Juniors B1. - Vendredi 2 avril (19 h): Neuchâtel-Auvornier; vendredi 23 avril (19 h 30): Neuchâtel III-Auvornier III; mardi 18 mai (20 h 15): Abeille II-Neuchâtel III.

Neuchâtel I; jeudi 13 mai: Olympie La Chaux-de-Fonds-Neuchâtel.

Juniors B2. - Vendredi 5 mars (19 h): Neuchâtel-Olympic; vendredi 19 mars (18 h 15): Auvornier-Neuchâtel; vendredi 30 avril (18 h 45): Neuchâtel II-Neuchâtel I; samedi 15 mai (14 h 30): Fleurier-Neuchâtel.

C'est avec plaisir que, grâce à l'effort de recrutement de nos membres, nous pouvons envisager la formation d'une équipe d'écoliers.

Sachez que l'entraînement des juniors a lieu CHAQUE MARDI, DE 18 A 20 HEURES, au Panespo.

Nous recherchons toujours des personnes intéressées par l'arbitrage. S'adresser au secrétariat de Neuchâtel-Sports.

Comment attribue-t-on la victoire?

Il intéresse sans doute le lecteur de savoir comment la victoire est attribuée à l'un des concurrents, en compétition. On dénombre cinq manières de s'imposer, qui sont les suivantes:

1. Victoire définitive - « ippon » (10 points). Elle s'obtient:
 - sur projection (de 80 à 100 % efficace); il doit y avoir effet de surprise, vitesse et maîtrise de la trajectoire.
 - sur abandon, à la suite d'une dislocation ou d'un étranglement;
 - sur immobilisation pendant 30 secondes: « ossae komi ».
 2. Avantage - « waza ari » (7 points), elle s'obtient:
 - sur projection efficace à 80 %. Par exemple, sans effet de surprise;
 - sur immobilisation durant 25 secondes au moins.
 3. Presque avantage - « waza ari », « ni shikay waza » (5 points). Il s'obtient:
 - sur projection efficace à 70 %;
 - sur immobilisation durant 20 secondes au moins.
 4. Résultat technique - « ginza » (3 points). Il s'obtient:
 - sur tentative de projection avec résultat partiel;
 - sur immobilisation durant 15 secondes au moins;
 - sur appréciation de l'arbitre.
 5. A la suite de pénalités imposées à l'adversaire. Dans l'ordre croissant de gravité:
 - « shido », remarque-conseil;
 - « keikoku », avertissement (7 points);
 - « chui », observation (5 points);
 - « hansoku-make », disqualification (10 points).
- Ces pénalités sont infligées pour infraction aux règles de la compétition, par exemple, sortie volontaire ou involontaire de la surface de compétition, emploi d'une technique dangereuse ou prohibée, etc.

Pas d'attente inutile à la Pharmacie TRIPET

où vous obtiendrez tout de suite ce dont vous avez besoin

25 personnes à votre disposition

PHARMACIE - PARFUMERIE - DROGUERIE

F. TRIPET

SEYON 8 - NEUCHÂTEL - ☎ 24 66 33

VELOS, MOTOS, SPORTS

Chavannes 15
2000 NEUCHÂTEL
☎ 24 44 52

LE MAGASIN DES SPORTIFS

Très grand choix de

LEVI'S

JUTZELER

Hôpital 3 - Neuchâtel

HOTEL RESTAURANT CITY NEUCHÂTEL

Essayés un jour...
...adoptés pour toujours...

Une renommée :
nos

scampi à l'indienne

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION S. A.

CRESSIER (NE)
Téléphone (038) 47 18 22

Fabrication de produits en ciment

Réservez dès maintenant votre appartement en propriété par étage

et devenez propriétaire d'un splendide appartement à Saint-Blaise sur la base d'un financement offrant les meilleures garanties de sécurité.

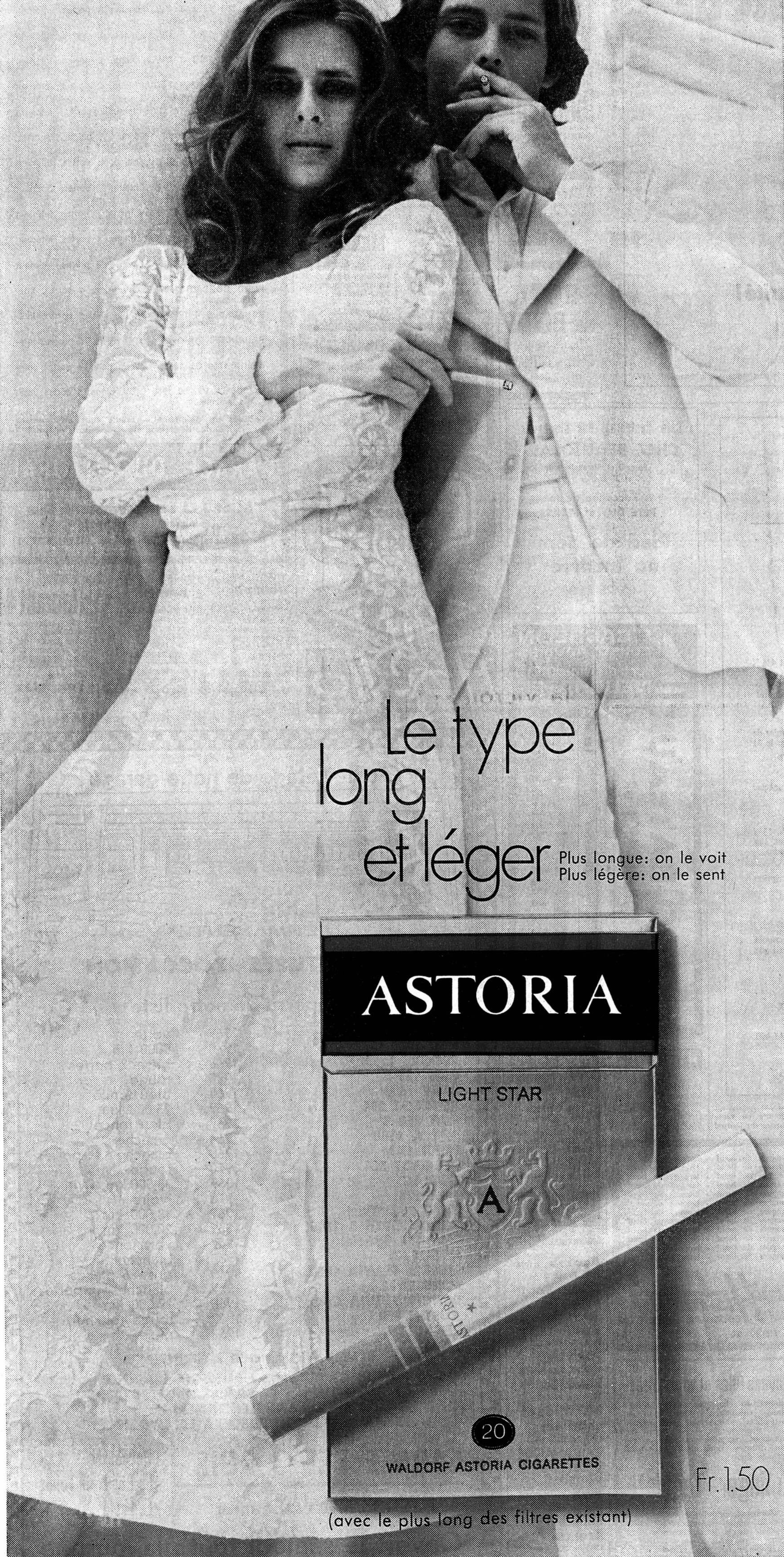
Immeuble neuf, construit pour de futurs propriétaires avec appartements tout confort, cuisine équipée avec frigo 245 l, cuisinière, four encastré, machine à laver la vaisselle, 2 ou 3 chambres à coucher, piscine. Plan de financement inédit avec hypothèque assurée.

Renseignements et documentation sur place et par: **TOURAINÉ** société anonyme pour la promotion immobilière, Pierre-de-Vingle 14
2003 Neuchâtel, tél. (038) 31 66 55.



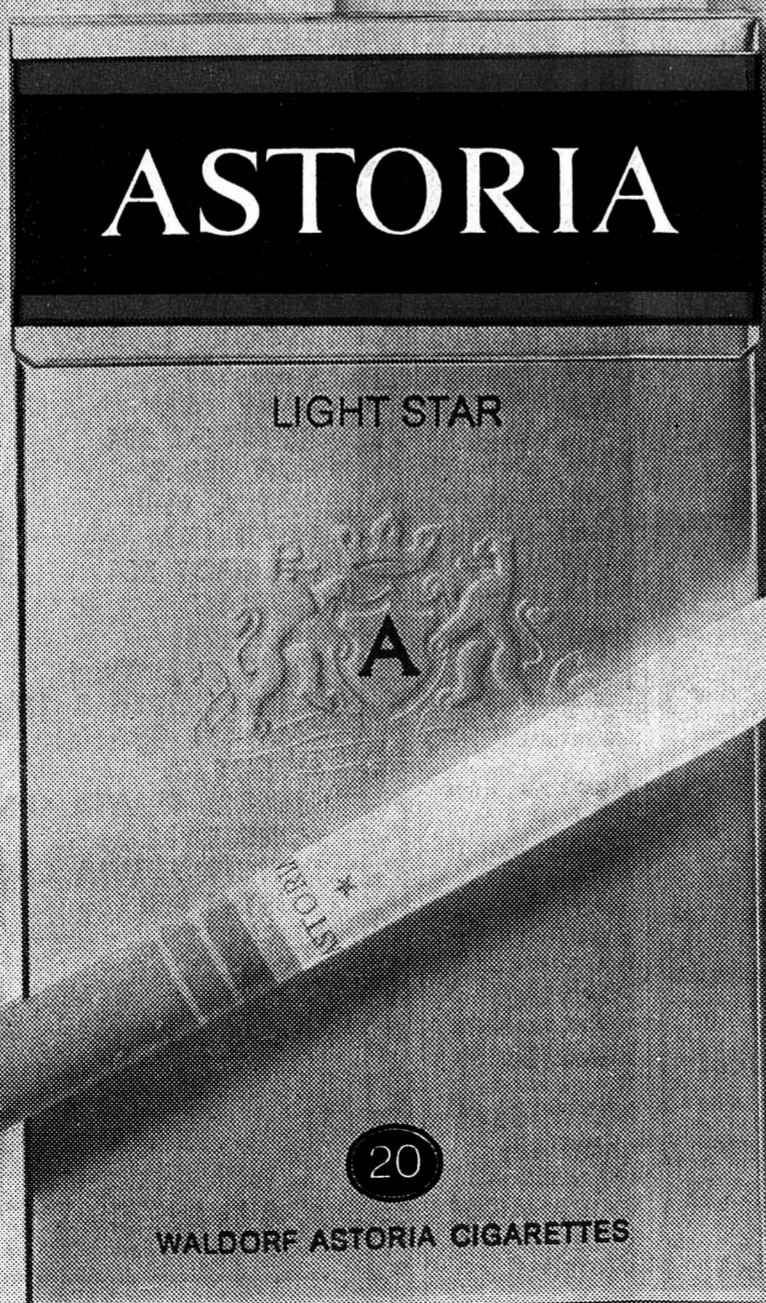
ASTORIA

LIGHT STAR



Le type
long
et léger

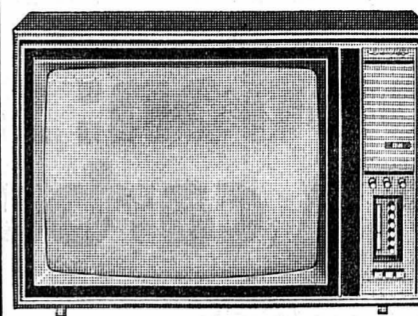
Plus longue: on le voit
Plus légère: on le sent



Fr. 1.50

(avec le plus long des filtres existant)

La TV couleur chez vous



sans problème.

Nous sommes les spécialistes de la couleur. Notre nouveau personnel d'usine garantit un service impeccable et rapide.

Profitez de nos offres avantageuses.

Généreuse reprise de votre ancien appareil TV. Grandes facilités de paiement. Attention, mieux vaut acheter chez le spécialiste, vous évitez d'attendre des semaines en cas de panne. Livrable tout de suite. Une adresse sûre.

Le plus grand centre neuchâtelois spécialisé.

Jeanneret & Cie

Au Confort Ménager

Seyon 26 - 28 - 30 — Neuchâtel — Tél. 24 57 77

Foire de Milan

12 JOURS DE FOIRE GENERALE □ 269 JOURS D'EXPOSITIONS SPECIALISEES □ PLUS DE 26.000 EXPOSANTS DE 90 PAYS □ 75 NATIONS REPRESENTEES OFFICIELLEMENT □ PLUS DE 4 MILLIONS DE VISITEURS □ ACHETEURS DE 138 PAYS DE TOUS LES CONTINENTS

Inscrivez dans vos programmes une visite à la Foire de Milan et une visite à l'exposition spécialisée qui vous intéresse tout particulièrement

CALENDRIER MARS-JUIN 1971

Foire Internationale de Milan: 14-25 avril	XXIX ^e MITAM - Marché International du Textile pour l'Habillement et l'Ameublement: 8-11 mai
XII ^e Exposition-Congrès International Chauffage - Climatisation - Réfrigération - Appareils Sanitaires: 1 ^{er} - 7 mars	IPACK-IMA - Salon International de l'Emballage et du Conditionnement - Manutention - Machines pour l'Industrie Alimentaire: 24-30 mai
XI ^e MIAS - Salon International de l'Article de Sport: 6-9 mars	XIX ^e MIPEL - Salon Italien de la Maroquinerie et du Cuir (Exposition Internationale): 12-16 juin
VII ^e COMIS/PEL - Salon de la Fourrure: 19-23 mars	XVI ^e COMIS/TRICOT - Salon International de la Bonneterie: 22-25 juin
XXIII ^e Ciné-meeting du MIFED - Marché International du Film, du Film TV et du Documentaire: 19-25 avril	

Commandez d'avance le "Catalogue Pré-Foire" qui paraît le 1^{er} février et qui contient la liste de 80% environ des produits exposés. Pour faciliter la recherche aux visiteurs étrangers, l'index des produits exposés est rédigé en français, anglais, allemand et espagnol.

Cartes de légitimation et renseignements: Fiera di Milano, Largo Domodossola 1, 20145 Milano (Italie) □ Délégation de la Foire: Gr. Uff. Giovanni Inghia, c/o Chambre de Commerce Italienne, Löwenstrasse 40, 8001 Zürich, tél. 25 17 17/18/19.

La Foire de Milan décline toute responsabilité au cas où les dates indiquées dans ce calendrier devaient être modifiées par les Organisateurs des Expositions.

A remettre à Bienne, au centre des affaires,

INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE MORPHOLOGIE

Installations et appareils modernes, sauna, inventaire. Trois grands locaux. Clientèle fidèle. Renseignements sous chiffres 550 78 aux Annonces Suisses S.A., 2501 Bienne

BOUCHERIE Tél. 25 59 71

M. Amstutz **DES FAHYS**

RÔTI DE PORC

avantageux
Notre spécialité: saucissons et saucisses au foie
Tous les samedis, jambon à l'os

Notre tuyau pour nos prêts personnels

Le nouveau crédit ultra-rapide Renco présente des avantages décisifs. C'est pourquoi vous devez accorder toute votre attention à nos derniers «tuyaux».

Tuyau no 2 Veillez toujours à ce que les intérêts ne soient pas calculés sur la base d'un tableau général, mais spécialement pour vous! Vous serez ainsi assurés que vous ne payez pas une prime de risque pour les autres. Et rappelez-vous: il existe déjà des crédits Renco avec un intérêt de 5% seulement sur le capital initial, c'est-à-dire 9% par an. Toute personne se trouvant dans une situation financière ordonnée peut obtenir chez nous un prêt de fr. 1000.- à fr. 25000.-.

Crédit Renco

1211 Genève, 16, pl. Longemalle 8021 Zürich, Strehlgasse 33
Téléphone 022 24 63 53 Téléphone 051 23 03 34

Bulletin de commande
Veuillez m'envoyer sans retard, et sans engagement, vos formules de demande de crédit.

Nom _____
Prénom _____
Rue _____
NP _____ Domicile _____ T/ 391

En option: sans carburateur



La VW 1600 TL à injection électronique se passe de carburateur. Un mini-computer règle l'injection d'essence selon les exigences précises de la marche. Chaque goutte d'essence est exploitée au maximum.

L'injection électronique d'essence garantit: rendement optimum du moteur, consommation d'essence réduite, démarrages à froid exceptionnels.

La VW 1600 TL, moderne, est équipée en série de l'axe arrière à double articulation — comme la Porsche. A quoi s'ajoutent: ventilation moderne, ventilateur à deux vitesses, coffres plus vastes, phares de recul, compteur kilométrique journalier et quantité d'autres nouveautés.

En option: transmission automatique, injection électronique d'essence.



une sécurité!

AGENCE GÉNÉRALE SCHINZNACH BAD

Il y a en Suisse près de 400 agences VW, qui appliquent toutes le service technique systématique le plus moderne: le diagnostic VW.

un disque apprécié porte l'étiquette hug musique

A vendre fourneaux à mazout

installation gratuite. Raccordement automatique possible.

W. Fasel, Cortaillod. Tél. 42 18 04.

RÔTI de BŒUF

extra-tendre
Boucherie GUTMANN
Premier-Mars

Ford Capri

1962, bon état, expertisée. Prix intéressant. Tél. (038) 63 20 50.

A vendre Austin 1100
Limousine 5 places 4 portes très soignée Complètement révisée Garantie 3 mois Expertisée Prix: Fr. 3400.— Grandes facilités de paiement
Garage du Seyon R. Waser 2000 Neuchâtel Téléphone (038) 25 16 28.

A vendre, magnifique occasion, Opel 1900 S

Modèle 1970, blanche, intérieur noir, 27,000 km. Tél. (038) 46 15 45.

A vendre Peugeot 403

bon état, bas prix. Tél. 25 23 88.

A vendre Simca 1501 S

23,000 km. 1969. Tél. (038) 53 21 37, heures des repas.

J'achète **véloMOTEUR**
Puch. Tél. 24 26 36.

MERCEDES 190

3900 fr.

MERCEDES 190 SL

6500 fr.

MERCEDES 220 SE

4800 fr.

VW 1300

3800 fr.

SIMCA 1301

modèle 1969, 5900 fr.

AUSTIN Mini

modèle 1966, 2500 fr.

SIMCA 1000

modèle 1971, 2000 km, 5600 fr.

OPEL Capitaine

2800 fr.

RENAULT R 10

1966, 3800 fr. Auto-Marché, Cornaux. Tél. 47 16 12.

MERCEDES

J'achète Mercedes modèles récents, paiement comptant. Auto-Marché, Cornaux. Tél. 47 16 12.

FIAT AUTOBIANCHI

Station wagon 1969. Voiture de première main, traction avant, 5 portes, rouge, simili noir, état de neuf. Véhicule mécaniquement très soigné, 30,000 km, Michelin X, moteur Fiat 124. Fr. 5900.— GARAGE PLACE CLAPARÈDE S.A. Tél. (022) 46 08 44.

OCCASION
AUTOBIANCHI PRIMULA
1969, 4 portes, 38,000 km
5400.—
l'affaire d'aujourd'hui
Garages Henri Favre S.A.
Apollo
Fbg Lac Neuchâtel 038 241212

OCCASIONS AVANTAGEUSES

PEUGEOT 404 1964 9 CV, beige, intérieur drap, accessoires.

PEUGEOT 404 1966, 9 CV, blanche, toit ouvrant, intérieur simili.

PEUGEOT 404 SUPER LUXE INJECTION 1968 9 CV, gris métallisé, toit ouvrant, intérieur cuir.

DAF 750 1962 4 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili, 52,000 km.

VW 1500 1961 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

VW 1500 1963 8 CV, blanche, 2 portes, intérieur simili.

VW 1300 L 1968 7 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili, 25,000 km.

VW 1300 1967, 7 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili, 65,000 km.

VW 1500 SCARABEE 1968 8 CV, beige, 2 portes, intérieur simili, radio, 65,000 km.

OPEL 1700 1965 9 CV, beige, 2 portes, intérieur simili.

OPEL 1700 1965 9 CV, bleue, 2 portes, intérieur simili.

FORD ANGLIA 1965 6 CV, grise, 2 portes, intérieur simili.

FORD 17 M 1967 9 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili, radio.

FORD 17 MS 1968 9 CV, verte, 2 portes, intérieur simili, 60,000 km.

FORD CORSAIR 1967 9 CV, grise, 4 portes, intérieur simili, 37,000 km.

RENAULT R 4 1968 5 CV, blanche, 5 portes, intérieur simili, 4 vitesses, 43,000 km.

RENAULT R 16 1968 8 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili.

SIMCA 1000 GL 1969 5 CV, blanche, 4 portes, intérieur simili, 40,000 km.

VAUXHALL VX-90 1966 8 CV, bleue, 4 portes, intérieur simili.

Facilités de paiement — Essais sans engagement
Demandez liste complète avec détails et prix

GARAGE DU LITTORAL
M. et J.-J. Segessemann & Cie
DISTRIBUTEUR PEUGEOT
Pierre-à-Mazel 51, Neuchâtel, tél. (038) 25 99 91

Particulier vend **Triumph 1300**
modèle 1967, blanche, intérieur noir. Excellent état. Prix: Fr. 3800.— facilités de paiement. Tél. 25 21 39.

Velosolex
220 fr. Tél. 41 15 49.

A vendre **bateau**
type Runabout, acajou, moteur OMC, 90 CV. Tél. (038) 31 51 89 (039) 23 22 32.

A enlever tout de suite une voiture **Taurus 17 M**
500 fr. Tél. (038) 31 63 61.

A vendre **Renault 4 L**
1966, très soignée, 70,000 km, pour cause de double emploi, 1700 fr. Tél. (038) 36 12 88.

A vendre **Velosolex**
noir, en bon état de marche. Tél. 41 26 05.

FORCES MOTRICES DE LA GOUGRA S.A. SIERRE

6 1/4 % Emprunt 1971-86
de Fr. 30 000 000.—

Le produit de cet emprunt est destiné à la conversion ou au remboursement de l'emprunt 4 1/2 % 1958 de Fr. 30 000 000, échéant le 31 mars 1971.

MODALITÉS DE L'EMPRUNT

Titres et coupons: Obligations au porteur de Fr. 1000 et Fr. 5000 valeur nominale, munies de coupons annuels au 31 mars. Le premier coupon arrivera à échéance le 31 mars 1972.

Prix d'émission: 99,40 % plus 0,60 % moitié du timbre fédéral sur titres = 100 %.

Durée: 15 ans au maximum, avec faculté pour la société de rembourser l'emprunt par anticipation après 10 ans.

Cotation: Aux bourses de Zurich, Bâle et Genève.

Conversion: Les porteurs d'obligations 4 1/2 % Forces Motrices de la Gougra S.A. 1958 ont le droit de convertir leurs titres en obligations du nouvel emprunt. Les titres dont les porteurs désirent la conversion sont à remettre sans coupons.

Souscription en espèces: Le montant de l'emprunt non utilisé à la conversion sera offert en souscription publique aux mêmes conditions.

Délai de conversion et de souscription: Du 26 février au 4 mars 1971, à midi.

Les souscriptions sont reçues sans frais par le siège et toutes les succursales en Suisse des banques soussignées; elles tiennent également à la disposition des intéressés le prospectus officiel ainsi que le bulletin de conversion et de souscription.

UNION DE BANQUES SUISSES
CRÉDIT SUISSE
BANQUE POPULAIRE SUISSE
SOCIÉTÉ PRIVÉE DE BANQUE ET DE GÉRANCE

SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE
BANQUE LEU SA
BANQUE CANTONALE DU VALAIS

Café-Restaurant des Chavannes CHEZ BEAUJOLAIS
Samedi et dimanche soir 27 et 28 février 1971
A l'occasion de la FÊTE DU 1er MARS
Pied de porc au madère
25 23 83

F. CACHELIN constr. navales
Port du Nid-du-Crô
NEUCHÂTEL

EXPO-BATEAUX VOILE ET MOTEUR
Lundi 1er mars
Dimanche 28 février
Samedi 27 février
ouvert de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Tél. 038 - 24 27 14

CERVIA
(Adriatique) Maisons et appartements de vacances à louer.
Tél. (039) 31 31 29.

PRÊTS et ESCOMPTES SA
1510 MOUDON rue du Poyet
Sans caution de Fr. 500.— à 3000.— Mod. remb. variés
Tél. (021) 95 24 24

Véhicules à moteur et accessoires
EXPERTISEES
Audi 75
1965, Fr. 2800.—
Austin Sprite cabriolet
1964, Fr. 2300.—
Austin 1100
1964, Fr. 1300.—
Fiat 1100
1962, Fr. 1400.—
Fiat 1500
1964, Fr. 2100.—
MG Midget cabriolet
1962, Fr. 2000.—
Peugeot 404
1963, Fr. 2300.—
Vauxhall Viva
1965, Fr. 2000.—
Simca Aronde
1960, Fr. 500.—
Grage Bardo Neuchâtel
038 24 18 42.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne dès ce jour à

★ LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
★ L'EXPRESS

★ Jusqu'à fin mars 1971 pour Fr. 8.—
★ Jusqu'à fin juin 1971 pour Fr. 22.—
★ Jusqu'à fin décembre 1971 pour Fr. 51.50

(★ souligner ce qui convient)

Ne pas payer d'avance, nous vous enverrons une carte de versement

Nom: _____
Prénom: _____
No et rue: _____
Localité: _____ No postal: _____
Signature: _____

Veillez retourner ce bulletin comme imprimé, sous enveloppe non collée, affranchie de 10 centimes, à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL ou à L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

Maculature en vente au bureau du journal

langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf
langues de bœuf - langues de bœuf

max Hofmann
T.251050 BOUCHERIE-CHARCUTERIE
Rue Fleury 20 — NEUCHÂTEL

Jeunes filles et volontaires
femmes de chambre, bonnes d'enfants, cuisinières, pour maisons particulières, hôtels et pensionnats, ainsi que jeunes gens pour la campagne, magasins et hôtels, seront trouvés rapidement par une annonce dans

Zofinger Tagblatt
à Zofingue, grand journal quotidien du canton d'Argovie et feuille d'avis de la Suisse centrale. Cet organe offre, grâce à son fort tirage, une publicité des plus efficaces dans le canton d'Argovie et dans toute la Suisse centrale.

Au 1er étage de notre garage

VISITEZ NOTRE EXPOSITION PERMANENTE

DE VOITURES D'OCCASION

Un aperçu de notre liste

MORRIS 1000	1969	verte
NSU 1000 C	1970	9000 km
ESCORT 1100	1968	grise 2 portes
FIAT 125 S	1970	rouge
BMW 1600	1968	bleu foncé
PEUGEOT 204	1969	23,000 km
FIAT 850 S	1969	bleu foncé
SIMCA 1300	1964	blanche
FORD 17 M	1968	blanche 4 portes
PEUGEOT 304	1970	rouge
ZODIAC	1969	38,000 km, 4 vit.
FIAT 128	1970	ivoire
BMW 2000 Tilux	1969	18,000 km
FORD CORTINA 1300	1969	20,000 km
FIAT 124 Spécial	1967	vert foncé
OPEL 1700	1968	blanche
LANCIA FLAVIA 1800	1965	grise 6 places
FORD 20 M XL	1969	blanche 4 portes
LANCIA FULVIA Coupé	1968	29,000 km
AUSTIN 850	1969	rouge toit noir
RENAULT 8	1967	grise

RÉSERVATION POUR LE PRINTEMPS
REPRISES AU PLUS HAUT PRIX DU JOUR
CRÉDIT IMMÉDIAT ET SANS COMPLICTIONS
ESSAIS SANS ENGAGEMENT
GARAGE GRATUIT JUSQU'À LA LIVRAISON

GARAGE DES 3 ROIS | Neuchâtel
J.-P. et M. Nussbaumer | La Chaux-de-Fonds
Ouvert le samedi toute la journée | Le Locle

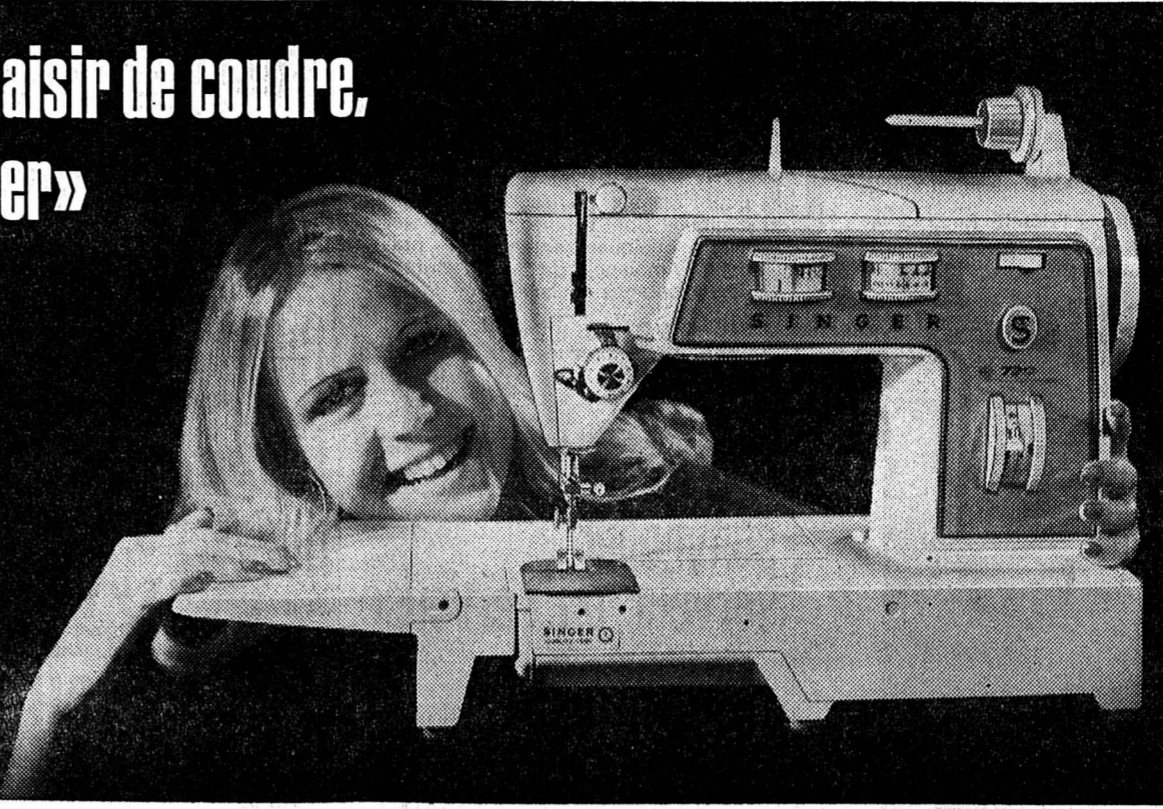
«Comme moi, découvrez un nouveau plaisir de coudre, découvrez la Magique à Coudre Singer»

«Grâce à elle, je fais maintenant toutes mes robes moi-même, car elle sait coudre le jersey, le tricot, les textiles indémaillables, en un mot, tous les tissus modernes. C'est si facile et amusant de s'en servir!»

«C'est aussi la seule machine au monde à être équipée de la fameuse touche magique qui remplit la canette toute seule!»

«Singer, une gamme complète de dix modèles à partir de Fr. 480.—»

La Magique à coudre SINGER 700



Représentation officielle Singer :

Mme J. MONNIER

Rue du Seyon 11 - 2000 Neuchâtel - Tél. 25 12 70

Un compliment pour votre tempérament

Toyota Corolla 1200

Examinez donc ce qu'offrent en moyenne les voitures de sa catégorie. Sa supériorité est manifeste sur tous les points décisifs:

- robustesse et fiabilité
- performances
- élégance
- richesse de l'équipement
- soin dans la finition

Corolla 1200 Sedan
5 places, 2 portes; 4 cylindres, 1200 cm³, 73 CV; boîte à 4 vitesses synchronisées; de 0-100 km/h en 16 secondes, vitesse de pointe 145 km/h; freins à disque à l'avant, à tambour à l'arrière, avec régulateur de freinage; installation électrique 12 V, alternateur 360 W, etc.

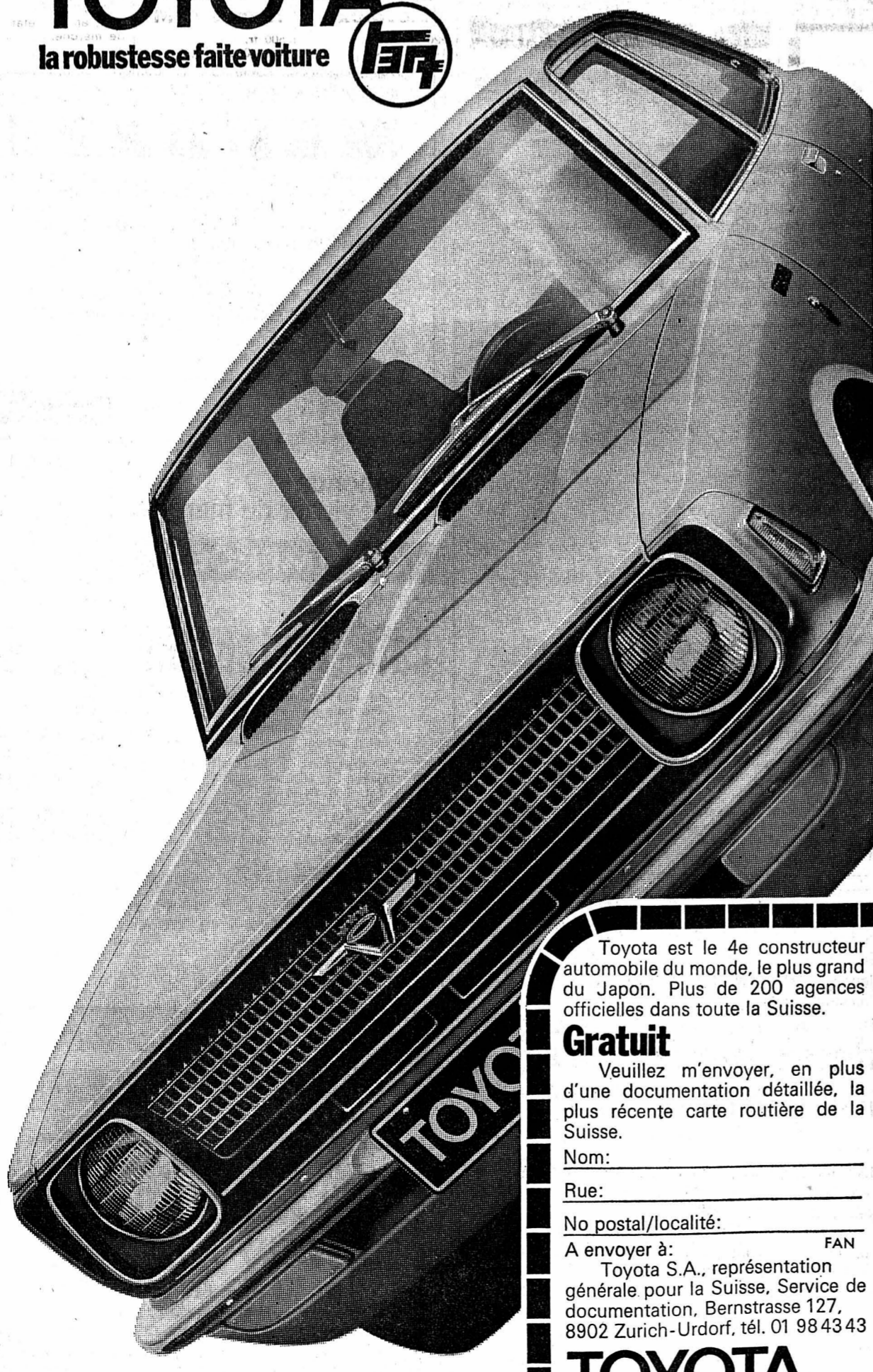
Equipement de série incroyablement complet: sièges-couche avec appui-tête incorporé à l'avant, moquette moelleuse, essuie-glace à 2 vitesses, 2 phares de recul, avertisseur optique, compteur journalier, témoin lumineux pour frein à main, feux clignotants de panne, serrures de sécurité aux portes, allume-cigare, etc.

Corolla 1200 Sedan Semi-Deluxe Fr. 7300.—
Corolla 1200 Sedan Deluxe Fr. 7950.—
Corolla 1200 Coupé Fr. 8750.—
Corolla 1200 Combi Fr. 8450.—

Fr. 7300.—

TOYOTA

la robustesse faite voiture

Toyota est le 4e constructeur automobile du monde, le plus grand du Japon. Plus de 200 agences officielles dans toute la Suisse.

Gratuit

Veuillez m'envoyer, en plus d'une documentation détaillée, la plus récente carte routière de la Suisse.

Nom: _____

Rue: _____

No postal/localité: _____

A envoyer à: FAN

Toyota S.A., représentation générale pour la Suisse, Service de documentation, Bernstrasse 127, 8902 Zurich-Urdorf, tél. 01 98 43 43

TOYOTA

Maintenant

RÉVISION DE TONDEUSES À GAZON

de toutes marques, à moteur ou à main. Nos mécaniciens spécialisés garantissent un travail précis et à prix correct.

Apportez sans tarder votre machine et demandez un devis.

Nous prenons aussi à domicile partout dans le bas du canton, au Val-de-Travers et au Val-de-Ruz.

Toujours bien servis par :

TOSALLI

Atelier de réparation et vente de machines de jardin

2013 COLOMBIER - Tél. 41 23 12

BOUCHERIE
CHARCUTERIE

Tél. 25 28 65
Tél. 25 26 05

Hôpital 15
Neuchâtel

Grande vente de

- Poulardes françaises fraîches
- Poulets, poules, lapins frais du pays
- Bœuf 1er choix
- Gras veau - Porc
- Agneau
- Jambon à l'os
- Terrine de foie gras truffé
- Terrine de foie de volaille
- Pâté de lapin
- Pâté en croûte
- Roastbeef froid 1^a
- Veau rôti
- Rôti de porc
- Salades
- Farce de vol-au-vent
- Escargots
- Foie gras et caviar, ainsi qu'un grand choix de spécialités pour hors-d'œuvre.
- Mayonnaise
- Saucisson en croûte
- Choux farcis

ROHRER

FAN

Les occasions ne manquent pas, il suffit de les découvrir !

UNE PETITE ANNONCE

fera certainement votre affaire si vous l'insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

PRIX CHOC!

2 films

KODACHROME II double 8

15.-

au lieu de 25⁸⁰

2 films

KODACHROME II DIA 36 poses

18.-

au lieu de 29⁸⁰

Timbres Coop ou 5 % rabais

ogp

La Treille

Prêt comptant



- * de Fr. 500.— à Fr. 25000.—, si vous avez une situation financière saine
- * remboursable jusqu'à 60 mois
- * accordé dans les 48 heures
- * basé uniquement sur la confiance, contre votre seule signature
- * garantie d'une discrétion absolue

Contre l'envoi du bon ci-joint, vous bénéficiez d'une réduction de 20% sur le coût total des intérêts autorisés.
Notre «service-express», téléphone 071 233922, vous donne chaque soir de 19 à 21 h. tous les renseignements désirés sur nos prêts comptant.

Nom _____
Rue _____
Domicile _____ A/391
Banque Rohner + Cie. S.A.
9001 St-Gall, Neugasse 26, ☎ 071 233922
8021 Zurich, Strehlgasse 33, ☎ 051 230330

CARNAVAL À MORAT

Samedi 27 février, à 20 heures, en ville: proclamation du Carnaval et **GRAND BAL DE CARNAVAL** à l'Hôtel « Enge »

Dimanche 28 février **GRAND CORTÈGE** environ 20 sujets, à 15 heures

Dès 20 h Bal de Carnaval des corporations réunies à l'Hôtel « Enge ».

LUNDI 1er MARS, à 20 h 15, sur la place de la Porte de Berne INCINÉRATION DU « Petit Bourgeois »

Joyeuse finale du Carnaval dans toute la ville!



Renault. Raison et plaisir.

Renault 16. Raison: Traction avant. Puissance accrue. Roues indépendantes. Freins à disques. Plaisir: Tenue de route. Vitesse de pointe 150. Coffre extensible.

RENAULT 16

Agent officiel:
GARAGE DES FALAISES S. A.
94, route des Falaises - 2000 Neuchâtel - Tél. (038) 25 02 72

OFFRES D'EMPLOIS

La Papeterie Reymond, rue Saint-Honoré 5, à Neuchâtel, cherche

UNE VENDEUSE

qualifiée pour son département de fournitures pour les arts décoratifs. Place stable. Rémunération correspondant aux qualités offertes. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66. Discretion assurée.

Semaine sportive cherche **secrétaire de rédaction**

Situation bien rétribuée, poste exigeant le sens des responsabilités, de l'organisation, connaissance de la profession de journaliste sportif. Les candidats doivent être de nationalité suisse et de langue maternelle française avec de bonnes connaissances d'allemand. Faire offres, avec curriculum vitae, à la direction, 6, rue de la Colonne, 1205 Genève. Discretion assurée.

MOVOMATIC S. A.

engage, pour la fabrication et le montage de nouveaux appareils de métrologie,

MÉCANICIENS DE PRÉCISION
ou
MICROMÉCANICIENS

Travaux intéressants et variés pour personnes compétentes.

S'adresser à Movomatic S.A., Gouttes-d'Or 40, 2000 Neuchâtel 8, tél. (038) 25 33 75.

Grands magasins

amourins
neuchâtel

cherche

VENDEUSE
CONSEILLÈRE

responsable de la vente des produits de beauté de la marque

ORLANE

Situation intéressante avec tous les avantages sociaux d'une grande entreprise.

Semaine de 5 jours.

Se présenter au chef du personnel ou téléphoner au (038) 25 64 64.

Constructions métalliques à Genève cherche ouvrier

SERRURIER

qualifié
Suivant capacités, avancement contremaître, grand appartement à disposition, bas loyer.

Faire offres détaillées, avec prétentions de salaire, sous chiffres V 60486-18 à Publicitas, 1211 Genève 3.

Institut Marie-José, Gstaad cherche

JEUNE GOUVERNANTE

sportive, aimant les enfants.
Entrée 15 avril.
Vacances scolaires.

RESTAURANT
BEAU-RIVAGE NEUCHÂTEL

engage, pour le 1er mars ou date à convenir, une

sommelière

pour le

QUICK

personne capable ayant des notions d'allemand.

S'adresser à la direction.
Tél. (038) 25 47 65.

On demande, pour entrée à convenir, une

sommelière

connaissant les 2 services, dans joli restaurant sur bon passage. Gain très appréciable. Vie de famille et congés assurés.

Faire offres au Café-Restaurant du Lac, 1462 Yvonand. Tél. (024) 5 14 51.

Cercle National Neuchâtel cherche :

Sommelier
(ère)

connaissant les deux services un

garçon
de maison

Nourri, logé.
Tél. 24 08 22.

Vous cherchez

ouvrier d'usine

pour travaux variés d'électromécanique. Bon salaire pour ouvrier ayant quelques années de pratique. Ambiance de travail agréable. Avantages sociaux.

J.-C. QUARTIER
Fabrique de moteurs
Areuse
Tél. 42 12 66.

On cherche,

sommelier
serveur ou serveuse

Entrée immédiate ou date à convenir.

Café du Théâtre, Neuchâtel.
Tél. 25 29 77.



L'IMPRIMERIE
Paul ATTINGER
S. A.,
NEUCHÂTEL

engagerait au plus tôt

aides-
conducteurs

pour machines offset, et jeune homme habile et consciencieux pour être formé en qualité de

tireur
d'épreuves

Places stables en cas de convenance.

Ambiance de travail agréable.

Se présenter à
l'avenue J.-J. Rousseau 7,
2000 Neuchâtel.

Tél. (038) 25 60 04.

GAINS ÉLEVÉS**Travail: mi-temps ou**
à plein temps

(Étudiant accepté).
Séance d'information ce soir à 19 h et à 20 h, place Pury 1, Neuchâtel, 3me étage. (En dessus des Wagons-Lits Cooks.)

CONFISERIE VAUTRAVERS
R. NICOLE SUCESSEUR
cherche pour entrée immédiate

une serveuse

Place Pury, Neuchâtel
☎ (038) 25 17 70

+SSR

Société suisse de radiodiffusion et télévision

Nous recherchons pour notre direction générale à Berne

un traducteur

de langue maternelle française:

Activité : traduction d'allemand en français
rédaction en français de rapports et d'exposés

Nous exigeons : diplôme de traducteur ou titre jugé équivalent
expérience pratique

Nous offrons : activité intéressante et variée
salaire approprié aux exigences
caisse-pension CFA

Entrée en fonction : immédiate ou à convenir

Prière d'adresser les offres détaillées et les documents habituels à la Société suisse de radiodiffusion et télévision, direction générale, département du personnel, Giacomettistrasse 1, 3000 Berne 16, tél. (031) 44 55 55.



Quelle

jeune fille

âgée de 17 ans au moins désire garder deux enfants de 7 et 4 ans dans ménage de commerçants, aux environs de Zurich? Chambre personnelle indépendante; bonne nourriture; vie de famille si désiré; congé le samedi après-midi et le dimanche entier. E. Michaud, tél. (051) 88 41 04, bureau; 88 05 65, privé.

Le Centre Electronique
Horloger S. A.

à NEUCHÂTEL

désire engager pour entrée immédiate ou date à convenir

AIDE-CONCIERGE

pour travaux de nettoyage et d'entretien de locaux.

Nous demandons :
— personne sachant faire preuve d'initiative

Nous offrons :
— activité à temps plein
— large autonomie de travail
— horaire régulier (pas de travail le soir).

Prière d'adresser les offres manuscrites avec photo, curriculum vitae et copies de certificats au Centre Electronique Horloger S.A., case postale 378, 2001 Neuchâtel, ou demander renseignements au No tél. 24 01 61 (interne 321).

Je cherche

jeune menuisier

pour montage de stores
(Suisse romande)

éventuellement aide
qui serait formé. Domicile
Estavayer-le-Lac.

G. IOSET ESTAVAYER-LE-LAC
Tél. (037) 63 15 58.

L'IMPRIMERIE
CENTRALE S. A.
NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice

Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, d'impression et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

Nous cherchons

JEUNE
FLEURISTE

S'adresser à
H. HEDIGER, fleuriste,
Serre 79, la Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 22 12 32.

Le Centre pédagogique de Dombresson cherche

ÉDUCATRICE

(éducateur non exclu)
d'un groupe d'enfants mixte de 7 à 10 ans.

Formation : Etudes pédagogiques
Conditions : Selon convention collective de travail.

Adresser offres manuscrites, avec curriculum vitae et certificats, à la direction du Centre pédagogique, 2056 Dombresson.

UNITEX S. A.

cherche pour son magasin,
avenue de la Gare 39,

1 vendeuse
à mi-temps

(tous les après-midi, samedi toute la journée).

Travail varié.

Entrée selon entente.

Prendre rendez-vous par téléphone
au No (038) 25 47 66.

On cherche

jeunes
représentants

Débutants recevront
bonne formation.
Nous offrons : fixe
frais de voyage et
forte commission.
Tél. (037) 31 16 23,
le soir dès
19 heures.

La Papeterie
Reymond,
Saint-Honoré 5,
Neuchâtel, cherche

une dame
à la demi-
journalée

soit 5 après-midi
par semaine, pour
son service d'expé-
dition. Se présenter
au bureau, ou tél.
25 44 66.

OUVRIÈRES

sont engagées
immédiatement ou
pour date
à convenir.
Travail facile
et propre.
Semaine de 5 jours.
Débutantes formées
par nos soins.

Fabrique de
cartonnages,
17, Crêt-Taconnet,
Neuchâtel.
Tél. (038) 25 32 81.

Etablissement cherche :

sommelières

Horaire de travail agréable

Congés réguliers

Bien rémunérées

garçons d'office

et

filles de buffet

8 heures de travail par jour.

Congé le samedi. Nourris, logés.
Téléphoner au 24 10 98.

Les restaurants Beaulac
Neuchâtel

cherchent pour entrée immédiate ou
à convenir :

filles ou garçons de buffet

sommeliers (ières)

commis de cuisine

chef de partie

Se présenter ou téléphoner à
H. Prodhom (038) 24 42 42.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune

jardinier

(paysagiste) cherche place à Neuchâtel ou dans les environs, où il aura la possibilité d'apprendre le français. Entrée immédiate.

Faire offres à : Niklaus HALDI,
jardinier, Schiltmoos, 3778 Schönried (BE)

Homme de 39 ans, expérience dans la
vente, cherche place

de représentant

pour date à convenir.

Adresser offres écrites à AC 0437 au
bureau du journal.

Société de services, disposant de collaborateurs
qualifiés dans les domaines juridique, économique,
administratif et comptable (y compris comptabilité
industrielle), accepte

MANDATS

permanents (p. ex. secrétariat de groupes, d'asso-
ciations, tenue de comptabilité, contrôle de com-
ptes, domiciliation de sociétés, etc.), ou occasio-
nels (avis de droit, études particulières, traductions
français-allemand-anglais, etc.).

Conditions avantageuses.

Faire demandes d'offres sous chiffres 80.0.18809
aux Annonces Suisses S.A. « ASSA », rue de Morat
13, 2500 Bienne.

AVIS DIVERS**DAIM**

Pour le net-
toyage (veste
23 fr., manteau
26 fr.), une bonne
adresse :
Pro-Daim,
Grand-Rue 30,
1844 Villeneuve.
Tél.
(021) 60 15 46.

Prof. médicales**Dr Jaques**
Perrenoud

Seyon 8

DE RETOUR**Dem. à acheter****J'ACHÈTE**

toutes petites voitu-
res jusqu'à 6 CV,
et Mercedes.
Tél. 47 16 12.

**L'annonce**
reflet vivant du marché**COMMERCES**

A remettre

café-restaurant

de fort rendement dans localité in-
dustrielle du Val-de-Travers.
Affaire intéressante avec possibilités
d'expansion.

S'adresser à la Fiduciaire F. Anker,
Seyon 8a, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 24 44 34.

A remettre pour raison de santé à
la Chaux-de-Fonds

blanchisserie

avec bonne clientèle.

Adresser offres écrites à IO 470 au
bureau du journal.



Pilule rajeunissante

A vrai dire, l'Elna Supermatic pourrait fort bien se passer de pilules rajeunissantes. Sa gamme actuelle de 30 points utilitaires incorporés (dont plusieurs rien que pour le stretch!) constitue une réserve parfaitement capable de satisfaire en tout point aux exigences futures.

Mais nous tenons à ce qu'elle ait la même supériorité aussi dans 10 ou 20 ans. C'est pourquoi la Supermatic est conçue de manière à pouvoir utiliser un nombre illimité d'Elna-discs complémentaires. Chacune de ces «pilules de jeunesse» coûte à peine cinq francs. C'est donc l'évidence même que dans 10 ou 20 ans, ce sera toujours meilleur marché que d'acheter une nouvelle machine à coudre.

Rendez-vous dans un magasin spécialisé Elna. On vous y fera volontiers — et sans engagement — une démonstration de l'Elna Supermatic et des autres modèles de la gamme Elna (dès Fr. 450.-).

elna
marque sans cesse de nouveaux points

**Mme M.-Th. Pitteloud
M. L. Simonetti**
Rue de l'Hôtel-de-Ville 6 — Saint-Honoré 2 — Neuchâtel — Tél. (038) 25 58 93

Venez nous voir dans notre nouveau magasin

RUE DUFOUR 4, Bienne

MERVAL habille les jeunes



LE MAGASIN DE L'ÉLÉGANCE ENFANTINE
2500 BIEL - BIENNE
Rue Dufour 4 - Tél. (032) 2 24 48



Nouveau: AUDI 60 L 1,7i maintenant avec 85 CV^{SAE} économiques et puissants:

Sprint de 0 à 100 km/h en 14,5 sec!
Pointe: maintenant plus de 150 km/h!

La AUDI 60 L s'est maintenant transformée en sprinter racé! Performances supérieures et puissance d'accélération accrue pour votre sécurité. Tout cela, avec une consommation toujours minime (8,9 l norme DIN seulement) et une catégorie d'imposition et d'assurance avantageuse.

Classe moyenne supérieure avec un équipement de luxe! Et la célèbre conception AUDI: le progrès par la technique. Traction avant, grands freins à disque, sécurité et tenue de route traction avant, essieu arrière autostabilisateur à torsion, carrosserie tout acier.

NOUVEAU sur les modèles AUDI 60: arrière élégant, tableau de bord «style AUDI 100», finitions intérieures soignées, sensationnel système de chauffage et ventilation à renouvellement continu de l'air.

AUDI 60 — une réelle plus-value par les matériaux sélectionnés pour sa construction et son fini minutieux et précis.

AUDI 60

LE PROGRÈS PAR LA TECHNIQUE

AUDI NSU

NEUCHÂTEL AUTO SENN (038) 24 72 72; Diesse W. Bourquin (032) 85 12 44; Fleurier Garage Moderne (038) 61 11 86; Fleurier L. Duthé (038) 61 16 37; Neuchâtel Garage de Bellevaux (038) 24 28 24; Saint-Aubin Garage Alfier (038) 55 11 87; Saint-Blaise Garage du Lac (038) 33 21 88; Saint-Martin M. Javet (038) 53 27 07; Valangin Garage de la Station (038) 36 11 30.

Coupon-Information

Veillez m'envoyer une documentation détaillée sur les modèles AUDI suivants:

- AUDI 60 74 CV/SAE
- AUDI 60 L 85 CV/SAE
- AUDI 75 VARIANT 85 CV/SAE
- AUDI SUPER 90 102 CV/SAE

Veillez marquer d'une croix la documentation désirée.

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ No: _____
No postal/localité: _____ 22

A découper et envoyer à **AUDI NSU DISTRIBUTION S.A.**
5116 Schinznach-Bad

Vacances 1971 il est temps d'y songer!

Nous avons prévu pour vous toute la gamme des voyages...

**Airtour - Hotelplan
Kuoni - Marit
ESCO - Swiss Touring
Club Soleil - Globetrotter, etc.**

**POUR TOUS LES GOÛTS
ET POUR TOUS LES ÂGES!**

A détacher et à envoyer à _____
Veillez m'envoyer les programmes mentionnés.

Notre agence de voyages

VOYAGES TRANSPORTS S.A.
Neuchâtel, fbg de l'Hôpital 5
Tél. (038) 25 80 44

TV couleur noir et blanc

Vente Location Echanges
Modèles depuis Fr. 575.-

Service impeccable, rapide et consciencieux par personnel spécialisé

hug

Neuchâtel RADIOS - TV

VOYAGES LE COULTRE

1188 GIMEL 021 / 74 30 36-35

1044 LAUSANNE 021 / 22 14 43

15, rue Marterey

LA HOLLANDE... SES MOULINS, SES FLEURS ET SON SOLEIL VOUS ATTENDENT!

7 jours en car et bateau, 2-8 mai, 8-14 mai Fr. 615.-
6 jours en car, bateau et avion au retour, 24-29 avril Fr. 650.-
5 ½ jours en car, bateau et avion à l'aller, 3-8 mai Fr. 670.-
4 ½ jours en car, et avion à l'aller et au retour, 29 avril - 3 mai Fr. 690.-

Demandez sans engagement notre catalogue illustré à votre agence habituelle

remercie son aimable clientèle de la confiance qu'elle lui a témoignée durant 24 ans d'activité, et l'avise qu'elle a remis son commerce, dès le 1er mars 1971, à son fils,

Monsieur Jean-Pierre VUILLE

Elle la prie de bien vouloir lui témoigner la même confiance.

Les réparations de votre voiture à des prix avantageux

et discutés d'avance, seront exécutés par le garage H. Comtesse, Parcs 40, Neuchâtel. Tél. 25 28 77.

E. STEINER
CONSTRUCTIONS À FORFAIT
ruelle du Fornel 2
Tél. 25 52 74

Remise et reprise de commerce

La famille Paul Vuille

Restaurant du Crêt, Travers

et ses techniciens sont toujours désireux de vous satisfaire en radio comme en TV.

FLANDRE 2 NEUCHÂTEL 25 27 22

POMEY RADIO MELODY

COUTURE
retouches de tous vêtements dames

DAIM-CUIR
Mouton retourné retouchés, réparés, etc. par spécialiste Veaton - Pantalon Toutes retouches Pitteloud, couture Temple-Neuf 4 Neuchâtel Tél. 25 41 23

SALON CANIN
Toilette de chiens toutes races Bains Soins spéciaux sur rendez-vous

Seiterle, Bôle, Chanet 22
Tél. 41 21 34

Mesdames... Pour être vite et bien servies, téléphonez au **5 19 42** la veille ou le matin avant 8 h

BOUCHERIE-CHARCUTERIE C. SUDAN
avenue du Vignoble 27 la Coudre-Neuchâtel

Timbres-poste
A vendre quelques lots, 120 Helvétie debout, type chiffre, file de Tell et buste Fr. 20.-; 200 suisses Fr. 12.-; 200 français Fr. 20.-; 300 étrangers grand format Fr. 20.-; 200 Pro Juventute, Patria Fr. 20.-; Case postale 127, 1000 Lausanne 4.

Pour insérer une petite annonce au tarif réduit de 30 centimes le mot

vous avez la possibilité de passer à notre bureau de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de versement postal.

Ces annonces ne sont pas acceptées par téléphone et elles doivent être payées avant la parution.

Les annonces commerciales ainsi que les annonces pour la vente de véhicules à moteur ne sont pas admises dans la catégorie des petites annonces

A vendre agencement de magasin
d'alimentation et mercerie encore récent (une partie utilisée 5 ans). Vitrine frigorifique, caisse enregistreuse, etc.
Tél. (038) 63 16 07.

A vendre **combinaison de plongeur**
volume variable. Etat de neuf.
Tél. (024) 5 15 08.

APPRENTISSAGES
La Papeterie Reymond, Saint-Honoré 5 à Neuchâtel, cherche **UNE APPRENTIE VENDEUSE**
Possibilité d'apprendre une profession dans un secteur de marchandises extrêmement variées. Se présenter au bureau ou téléphoner au (038) 25 44 66.

loisirs

Neuchâtel Prébarreau 1
Tél. 24 17 13

Cours de cuisine Poulets et viandes de boucherie

le jeudi, à 20 heures
6 leçons de 2 h au moins = **45.-**

Cuisine Inscription

Nom: _____
Prénom: _____
Domicile: _____
Adresse: _____
Téléphone: _____
Etat civil: _____

Relations publiques Coop Neuchâtel Treille 4

Vivez moderne! Vivez pratique!

Demandez conseils et devis sans engagement au spécialiste

G. Belperroud
Parc 77, la Chaux-de-Fonds
Stores en tous genres
Commandez vos stores toile dès maintenant.

Tél. (039) 23 10 41.

SAMEDI 27 FÉVRIER

SOIRÉE DANSANTE

Orchestre Raymond Claude
DIMANCHE 28 FÉVRIER

GRAND BAL DU 1^{er} MARS

animé par le chanteur VITTORIO PERLA

Durant ce week-end prolongé, lundi 1er mars y compris, nous vous recommandons notre succulente

CÔTE DE BŒUF ÉCOSSAISE

E. DROZ-MORARD

APPRENTISSAGE

L'IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

engage pour le printemps 1971

1 stéréotypé

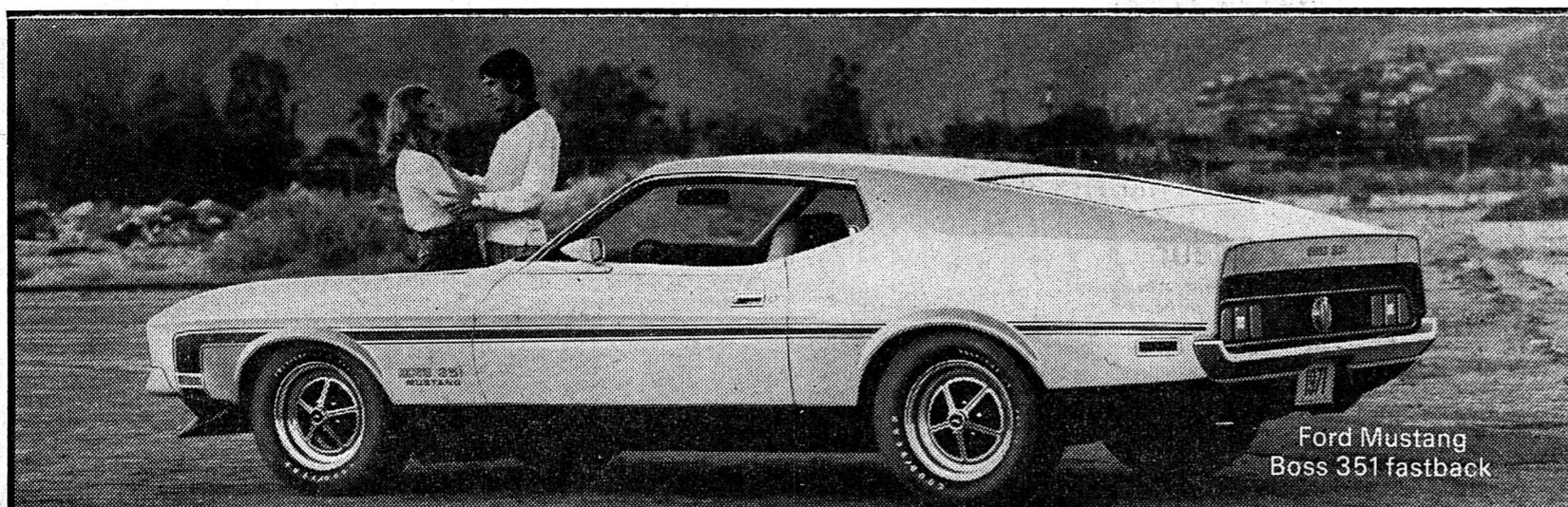
Adressez votre inscription ou téléphonez pour fixer un rendez-vous, pour faire une visite ou un stage à l'imprimerie, au chef technicien.

Tél. (038) 25 65 01 (Interne 253).

APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE

APPRENTISSAGE




Ford Mustang
Boss 351 fastback

Faites maintenant
un "galop d'essai" avec la
nouvelle Mustang...

...ou avec la nouvelle
Cougar, Torino ou
Thunderbird.

Leur puissance, leur styling et leur habitacle d'une sportive élégance font des Ford de la ligne américaine d'incomparables voitures de luxe. — Il n'y a rien d'étonnant à ce que la Mustang ait ajouté à son palmarès sa victoire au championnat américain de rallye.

Que diriez-vous d'une course d'essai? Aujourd'hui même? Votre concessionnaire Ford vous attend.

Ford reste le pionnier 

EXPOSITION ET ESSAIS DU 24 AU 27 FÉVRIER
GARAGE DES TROIS ROIS

J.-P. et M. NUSSBAUMER

— NEUCHÂTEL —

Tél. 25 83 01

le club

Bar à café-glacier
21, fbg du Lac
Chaque matin
un délicieux café
avec
vos journaux
préférés.

LE BAR À CAFÉ DU MOULIN

Sur la route de l'aérodrome, à Yverdon

propose les délices de sa carte bien garnie :

- LA CROUTE PRINCIÈRE
- L'ASSIETTE COSMONAUTE
- SA COUPE GLACÉE VAUDOISE, etc.

Cuisine maison Service rapide assuré
Rue des Moulins 95 Tél. (024) 2 96 26
P Fermé le lundi Denoréaz

Arrivage des
premiers

cabris frais

entiers ou au détail

Lehnherr frères

Place du Marché Tél. 25 30 92

Restaurant

«LA CIGOGNE»

Vous trouverez toujours le menu
du jour soigné.

Spécialité:

jambon à l'os et véritable char-

cuterie de campagne.

Villars-le-Grand (Vully)

Tél. (037) 77 11 17. D. BARDET

«ALLROUND-SET»



24.-

Ce SET pour dame est très avantageux et pratique
il est en acryl avec bords contrastants, entretien
très facile, existe en différents coloris

Un PRIX «CITÉ» **24.-**

timbres Coop ou 5 % de rabais

coop

La Cité

**FRAICHEUR
QUALITÉ ET PRIX**

Rôti de porc
100 g à partir de 1.15

Tranches de veau
100 g 2.60

Ragoût de bœuf
100 g à partir de -0.90

Tripes cuites
100 g -0.50

Dans tous nos magasins
Offre spéciale:

Saucisse de Lyon
la pièce de 380 g (au lieu de 2.70) 2.40

**BOUCHERIES
MIGROS**



VENTE DE MEUBLES DE STYLE AU DÉTAIL

F. Burla meubles de style en gros

Draizes 2-4 Vauseyon Neuchâtel

Téléphone (038) 33 35 26 ou 31 40 60

Vend en vue de réorganisation

RABAIS 40 à 60%

UNE VISITE COMPLÈTE SUR RENDEZ-VOUS S'IMPOSE SANS ENGAGEMENT

Salons anglais-Salles à manger rustiques

Ensemble à des prix très avantageux

MINI-SERIES POUR OSS 1971

D'après les romans de Jean Bruce — Découpage du colonel Rémy

RÉSUMÉ : Après avoir remis leurs armes, Hubert Bonisseur de la Bath et Loh So-fu sont conduits devant le mandarin, le chef de Kowloon City.

Une question de dollars



Hubert se souleva lentement sur son coude droit, et sentit la boue monter entre les doigts de sa main qu'il tenait appuyée sur le sol. Faisant jouer ses muscles, il remua doucement ses membres l'un après l'autre et constata avec satisfaction qu'il n'avait rien de cassé. Seule sa tête était douloureuse. « Je sais de source sûre que mon cousin O'Brien est dans votre ville et je veux lui parler », avait-il dit au Mandarin. Les yeux du nabot semblaient ceux d'un poisson mort. « Vous êtes bien renseigné », s'était-il contenté de répondre. Puis il avait continué : « Mais, si on vous avait mieux informé, vous ne seriez jamais venu vous jeter dans la gueule du loup. »



Une sorte de gargouillis était sorti à ce moment de la gorge de Loh So-fu, et le nabot avait souri : « Celui qui vous a donné cette bague s'en repentira, je vous l'assure, ajouta-t-il. Maintenant... » Il avait hurlé un ordre en chinois, et un extraordinaire bagarre s'était aussitôt déroulée. Mais Hubert et son compagnon avaient succombé sous le nombre. Une respiration sifflante indiquait que Loh So-fu était quelque part dans le noir. Hubert fouilla ses poches et constata qu'on ne lui avait rien pris, même pas les chargeurs. Se mettant prudemment sur ses pieds, il fit fonctionner sa lampe électrique, de la taille d'un gros crayon.



Surpris par le cône de lumière, un rat énorme se sauva. Gisant dans un coin de la cave étroite et basse, où régnait une écœurante odeur de mois, Loh So-fu respirait avec difficulté. Le rayon lumineux découvrit une trappe faite de grosses planches disjointes. Deux petits ronds rouges brillaient : c'étaient les yeux du rat qui regardaient fixement Hubert. Celui-ci entendit tout à coup marcher au-dessus de sa tête, et éteignit vivement sa lampe. Mais la trappe avait déjà été soulevée, et la lumière d'une torche électrique inondait la cave. « Vous êtes réveillé ? Tant mieux ! » dit une voix en anglais, Hubert vit alors une échelle glisser jusqu'au sol boueux.



Pistolet en main, un Chinois revêtu d'une tunique militaire de couleur noire, au visage déformé par une cicatrice qui lui tordait la bouche en un continu rictus, salua poliment Hubert. « Celui qui est là-haut ne comprend pas l'anglais, dit-il. Le Mandarin attend dix mille dollars de votre capture. » — « Payés par M. Chun, sans doute ? » — « Peut-être. » — « Des dollars américains ou des dollars Hong-kong ? » demanda Hubert. « Hon-kong, naturellement. » — « Je croyais valoir plus cher que ça. » — « C'est ce que j'ai dit au Mandarin. Si vous pouvez lui faire remettre des dollars U.S., il vous laissera partir. » — « Eh bien, je vais aller les chercher ! » (Copyright Opera Mundi)

Demain : La trappe et l'échelle

POUR VOUS MADAME

Un menu

Potage aux légumes
Emincé de bœuf
Pomme purée
Epinards en branches
Bananes surprise

Le plat du jour :

Bananes surprise

Disposer huit bananes entières, épluchées, sur un plat beurré allant au four. Ajouter un citron en tranches et saupoudrer avec une demi-tasse de sucre brun et une demi-tasse de sucre blanc, de la noix de muscade râpée, un peu de beurre fondu et autant d'eau froide. Passer trente minutes à four modéré.

Bains de bébé

Le bain d'amidon de maïs : diluer dans une casserole 100 gr d'amidon dans un litre d'eau froide. Délayer et verser dans la baignoire remplie normalement. L'eau devient laiteuse, bébé en sort propre, doux et lisse.

Le bain de tilleul : faire infuser 250 gr de tilleul dans cinq litres d'eau bouillante, laisser tiédir, verser l'infusion filtrée à travers une passoire dans l'eau de la baignoire. Plonger bébé pendant cinq minutes dans cette eau parfumée. Il dormira paisiblement pendant toute la nuit. Le bain de son : faire bouillir dans une casserole en émail 1/2 livre de son dans un sac de toile fine avec un litre d'eau. Laisser tiédir, plonger le sac dans la baignoire. Excellent pour calmer les démanégeons.

Cocotte

Pour rendre solide au feu une cocotte en terre, frotter d'ail les parois et surtout le fond, extérieurement et intérieurement, et cela tant que la terre pourra en absorber. Il est possible de mettre ensuite directement la cocotte sur la flamme du gaz.

Odeur

Si vous n'aimez pas l'odeur du poisson frit au beurre ou à l'huile, passer une tranche de citron dans la poêle un peu chaude avant de mettre le corps gras. Le parfum dégagé combattra efficacement les effluves de la friture.

Coups de soleil

Sans aucun danger pour le cuir chevelu, les coups de soleil rendent la chevelure plus vivante et d'une couleur plus aisée. Il s'agit de décolorer ou de teindre quelques mèches d'une couleur qui contraste avec le reste des cheveux. L'effet est fort plaisant et suffit à métamorphoser la femme.

Votre prénom : Félix

Félix vient du latin et veut dire heureux. Les Félix sont doués d'une forte volonté et d'une grande puissance de travail. Comme les Félicien et les Félicité, ils aiment l'effort et les responsabilités. Vantards parfois, ils sont toujours généreux et spontanés.

A méditer

Le bonheur est la seule loterie à laquelle on gagne sans prendre de billet.

HOROSCOPE

Un climat lourd et inquiet règnera le matin. Une atmosphère agitée se manifestera dans la soirée.

Naissances : Les enfants de ce jour seront sensibles, courageux, trop hardis peut-être et très affectueux.

BÉLIER (21/3 - 19/4)

Santé : Choisissez votre shampooing en fonction de vos cheveux. **Amour :** Ecoutez la voix de la sagesse. **Affaires :** Ne prenez pas de risque financier.

TAUREAU (20/4 - 20/5)

Santé : Votre cœur est très fragile. **Amour :** Evitez les sujets épineux ou politiques. **Affaires :** Evitez d'entrer en conflit avec vos associés.

GÉMEAUX (21/5 - 21/6)

Santé : Vous veillez beaucoup trop tard. **Amour :** Vos amis vous apportent un réconfort. **Affaires :** Conservez des rapports courtois avec vos collègues.

CANCER (22/6 - 22/7)

Santé : Soignez vos troubles intestinaux. **Amour :** Faites les concessions qui s'imposent. **Affaires :** Une situation vous sera proposée.

LION (23/7 - 23/8)

Santé : N'oubliez pas de prendre vos médicaments. **Amour :** Réconfort auprès de vos amis sincères. **Affaires :** Ne négligez pas les aides et les appuis.

VIERGE (24/8 - 23/9)

Santé : Risque de troubles digestifs. **Amour :** Tenez l'être aimé au courant de vos préoccupations. **Affaires :** Ne vous laissez pas aller au découragement.

BALANCE (24/9 - 23/10)

Santé : Il est temps de faire un régime. **Amour :** Donnez des marques d'affection à l'être cher. **Affaires :** Un travail minutieux vous sera confié.

SCORPION (24/10 - 22/11)

Santé : Evitez toute fatigue. **Amour :** Ne soyez pas aussi sûr de vous. **Affaires :** Un changement important risque de survenir.

SAGITTAIRE (23/11 - 21/12)

Santé : Vous ne dormez pas assez. **Amour :** Ne vous liez pas à la légère. **Affaires :** Ne vous précipitez pas pour prendre des décisions.

CAPRICORNE (22/12 - 19/1)

Santé : Supprimez les féculents, les mets épicés. **Amour :** Consacrez plus de temps à votre famille. **Affaires :** N'imposez pas à tout prix vos opinions.

VERSEAU (20/1 - 18/2)

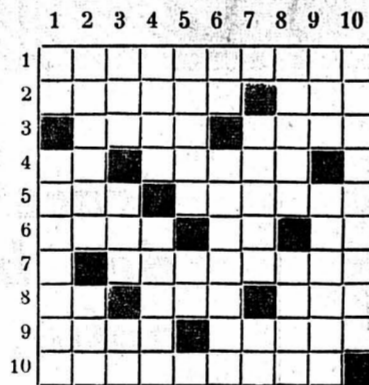
Santé : Vous négligez trop souvent vos dents. **Amour :** Chassez de votre esprit vos soucis. **Affaires :** Ne prenez pas d'engagements à long terme.

POISSONS (19/2 - 20/3)

Santé : Ne négligez aucune plaie. **Amour :** Evitez les querelles avec votre conjoint. **Affaires :** Efforcez-vous de rendre un travail soigné.

MOTS CROISES

Problème No 339



HORizontalement

1. Meuble, voiture ou mets. 2. Celle du soir est aussi celle du matin. — Maître à bord. 3. Maréchal et l'homme d'Etat. — Est porté par une danseuse. 4. Note. — Femme de lettres française, fille de Necker. 5. Bel oiseau. — Ennuient par une répétition. 6. Provoque une fameuse conversion. — Tout le calendrier. — Manque de vivacité. 7. Format de livre. 8. Se jette dans l'océan Glacial. — Met de l'ordre. — Le petit n'est pas généreux. 9. Sol fertile. — Points de repère. 10. Herse.

VERTICALEMENT

1. Pronom. — Raton les donne à Bertrand. 2. Excite. — Il s'étend après un bon repas. 3. L'aigle en est un en son genre. — Reste avec vous dans les traverses. — En Chaldée. 4. Convenus. — Est demandé au téléphone. 5. Ils sont isolés. — Midas n'en manquait pas. 6. Adverbe. — Ont des fleurs jaunes odorantes. 7. Bon, il ne disparaît pas au lavage. — Note. 8. Déforme une chaussure. — Dans le nom de belles grottes du causse Méjean. 9. Un « rustique » refusa de l'achever. — A une chambre au carré. 10. Des inconnues y figurent.

Solution du No 338



CARNET DU JOUR

NEUCHÂTEL

Théâtre : 20 h 30, L'illusion comique.

EXPOSITIONS. — Galerie des Amis des Arts : Peintures Janébé et M.-C. Bodinier.

Musée cantonal d'archéologie (hôtel DuPeyrou) : Exposition.

TPN, centre de culture : Grands batiks de Jean Latour.

CINÉMAS. — **Palace :** 20 h 30, Le Gardame en balade. 12 ans.

Arcades : 20 h 30, Le Livre de la jungle. 7 ans.

ReX : 20 h 30, Sex pervers. 18 ans.

Studio : 20 h 30, Drame de la jalousie. 16 ans.

Bio : 18 h 40, L'Impératrice rouge. 16 ans. 20 h 45, Darling Lili. 16 ans.

Apollo : 15 h et 20 h 30, Mont-Drac. 18 ans.

Danse et attractions : L'ABC de 21 h à 2 h. L'Escalade de 21 h à 2 h. La Ronde de 21 h à 2 h.

Dancings : Le Corsaire de 20 h 30 à 2 h. Spot bar jusqu'à 24 h. Big Ben bar jusqu'à 2 h. La Petite Cave jusqu'à 2 h.

Pharmacie d'office (jusqu'à 23 h) : Bl. Cart, rue de l'Hôpital.

Service d'urgence des pharmacies, région Boudry - La Côte : Mme S. Marx, pharmacienne, Cortaillood (tél. 42.16.44)

AUVERNIER

Galerie Numaga : Ted Carrasco, sculpteur

Caveau des Abbesses : Bar-Dancing

COLOMBIER

Cinéma Lux : 20 h 15, Bandolero

A LA TV AUJOURD'HUI

SUISSE ROMANDE

- 18.00 Téléjournal
- 18.05 (C) Bunny et ses amis
- 18.20 (C) Avant-première sportive
- 18.40 (C) Croquis
- 19.00 (C) Plum-Plum
- 19.05 (C) Coopération technique
- 19.40 Téléjournal
- 20.05 (C) Carrefour
- 20.25 Caméra-Sport
- 20.55 La Voix au chapitre
- 21.20 L'actualité artistique
- 21.25 (C) Championnats du monde de patinage artistique
- 22.20 Téléjournal

SUISSE ALÉMANIQUE

- 9.15 Sahara
- 10.00 Le Boulanger
- 10.15 Sahara
- 17.00 La terre est ronde
- 18.15 Télévision éducative
- 18.44 (C) Fin de journée
- 18.50 Téléjournal
- 19.00 L'antenne
- 19.25 (C) Là où le vent nous souffle
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Diable en soie
- 22.35 Téléjournal
- 22.45 (C) Championnats du monde de patinage artistique

FRANCE I

- 12.30 Midi-magazine
- 13.00 Télé-midi
- 13.30 Cours de la Bourse et bulletin d'enseignement
- 16.30 Télévision scolaire
- 18.00 Télévision scolaire
- 18.30 Dernière heure
- 18.35 Vivre au présent
- 18.55 Pour les petits...
- 19.00 Actualités régionales
- 19.25 Rien que la vérité
- 19.45 Information première
- 20.15 Une autre vie
- 20.30 Les Saintes Chéries
- 21.00 Objectifs
- 22.00 Le cabaret de l'histoire
- 22.50 Championnats du monde de patinage artistique
- 23.20 Télé-nuit

CONSULTEZ CHAQUE JOUR FAN MAGAZINE ou L'EXPRESS MAGAZINE, suppléments hebdomadaires de la FAN et de L'EXPRESS. Guides indispensables du téléspectateur, FAN MAGAZINE et L'EXPRESS MAGAZINE vous renseignent sur les émissions à ne pas manquer et vous apportent les commentaires et illustrations nécessaires à une utilisation rationnelle des programmes de télévision.

FRANCE II

- 13.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 14.30 (C) Aujourd'hui, Madame
- 15.10 (C) Féminin singulier
- 18.00 Cours du Conservatoire national des arts et métiers
- 19.00 Actualités régionales
- 19.20 (C) Colorix (C) 24 heures sur la II
- 19.30 Magazine
- 20.00 Journal
- 20.30 (C) Confidences sur l'oreiller
- 22.10 (C) Le journal du cinéma
- 23.00 (C) On en parle
- 23.20 (C) 24 heures dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 18.10 (C) Per i ragazzi
- 19.05 Telegiornale
- 19.15 Guten Tag
- 19.50 Il prisma
- 20.20 Telegiornale
- 20.40 (C) I Delusi
- 21.30 Il Gran Consiglio ticinese oggi
- 22.45 (C) Campionati mondiali di pattinaggio artistico
- 23.50 Telegiornale

ALLEMAGNE I

16 h, téléjournal. 16.05, Le Secret des sept étoiles. 16.30, télé-technique. 17 h, swing in. 17.25, la formation des apprentis. 17.55, téléjournal. 18 h, programmes régionaux. 20 h, téléjournal, météo. 20.15, à la recherche du monde de demain. 21 h, nouvelles de Bonn. 21.25, Le Septième Sens. 21.30, la nouvelle équipe. 22.15, téléjournal, météo. 22.30, Peine perdue. 23.40, téléjournal.

ALLEMAGNE II

16.30, vive la vie. 16.55, un bateau venant de Troie. 17.25, bulletin d'enseignement. 17.30, informations, météo. 17.35, téléports. 18.05, plaque tournante. 18.40, ce sacré mois. 19.10, la nouvelle jeune fille. 19.45, informations, météo. 20.15, Le Commissaire. 21.15, l'emprise de l'argent. 22 h, informations, météo. 22.15, bulletin d'enseignement. 22.20, journal catholique. 22.35, patinage artistique.

RADIO

Sottens et télédiffusion

6 h, bonjour à tous, informations, 6.32, de villes en villages. 6.35, 7.25, 8.10, la route ce matin. 6.59, horloge parlante. 7 h, miroir-première. 8 h, informations, revue de presse. 9 h, informations. 9.05, Evy au rendez-vous. 10 h, informations. 10.05, cent mille notes de musique. 11 h, informations. 11.05, spécial-neige. 12 h, le journal de midi, informations. 12.05, aujourd'hui, on cause, on cause, un an déjà. 12.29, signal horaire. 12.30, miroir-midi. 12.45, le carnet de route. 13 h, variétés-magazine, cause commune. 14 h, informations. 14.05, chronique boursière. 14.15, émission radioscopique, enfants du monde. 14.45, moments musicaux. 15 h, informations. 15.05, concert chez soi.

16 h, informations. 16.05, le rendez-vous de 16 heures, Les Deux Orphelines. 17 h, informations. 17.05, tous les jeunes, bonjour les enfants. 18 h, le journal du soir, informations. 18.05, le magazine économique. 18.30, le micro dans la vie. 18.59, bulletin météorologique pour le week-end. 19 h, le miroir du monde. 19.30, magazine 71. 20 h, charades. 20.30, Orchestre de chambre de Lausanne. 22 h, la terre est ronde. 22.30, informations. 22.35, club de nuit. 23.25, miroir-dernière. 23.30, hymne national.

Second programme

10 h, œuvres de Gluck. 10.15, radioscopique. 10.45, œuvres de Gluck. 11 h, l'université radiophonique internationale. 11.30, initiation musicale. 12 h, midi-musique. 14 h, Musik am Nachmittag. 17 h, musica di fine pomeriggio. 18 h, tous les jeunes. 18.55, bonsoir les enfants. 19 h, émission d'ensemble. 20 h, informations, cette semaine en pays valaisan. 20.14, on cause, on cause. 20.15, perspectives. 21.15, Dialogue. 22 h, idoles du jazz. 22.30, moments littéraires. 23 h, hymne national.

Beromunster et télédiffusion

6.15, 7 h, 8 h, 10 h, 11 h, 12.30, 15 h, 16 h, 23.25, informations. 6.10, bonjour

champêtre. 6.20, musique populaire. 6.50, méditation. 7.10, auto-radio. 8.30, concert. 9 h, succès d'autrefois à la mode nouvelle. 10.05, musique de chambre. 11.05, Schweiz, Suisse, Svizzera. 12.40, rendez-vous de midi. 14 h, magazine féminin. 14.30, radioscopique. 15.05, conseil du médecin. 15.15, disques pour les malades. 16.05, thé-concert. 17 h, les jeunes chantent. 17.30, pour les enfants. 18 h, infirmations, météo, actualités. 18.15, radio-jeunesse. 18.55, bonne nuit les petits. 19 h, sports, communiqués. 19.15, informations, météo, actualités. 20 h, déclin des régions montagneuses. 21 h, Chœurs romanches. 21.30, le mois de la population montagnarde. 22.15, informations, commentaires, revue de presse. 22.30, rapide de nuit.

G. Ciardo

LIVRETS DE DÉPÔT

4 1/2%

LIVRETS JEUNESSE

5 1/4%



Agence de Neuchâtel
Fbg de l'Hôpital 13 ☎ 24 08 36

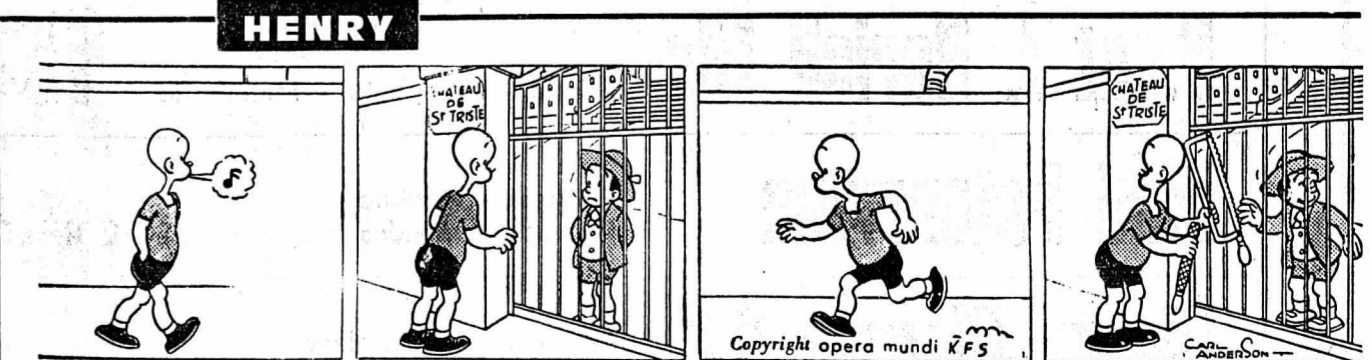
50 ANS Total dans 46 pays

Total Les comprimés Total sont d'un prompt soulagement en cas de **Rhumatisme - Goutte - Sciaticque**

Lumbago - Maux de tête - Douleurs nerveuses

Total vous libère de vos douleurs, un essai vous convaincra ! Prix Fr. 1.90 et 4.80 - Cure 23.25

Comme friction, prenez le Liniment Total très efficace. Dans toutes les pharm. et drogueries.



SUPERMAN

AVANT CETTE HISTOIRE D'EMPOISONNEMENT, IL FALLAIT QUE JE FASSE ATTENTION EN ME MÉLANT DES AFFAIRES DE CONTREBANDE D'UN TYPE DANGEREUX COMME CE BORKUM. MAIS, MAINTENANT ÉTANT DONNÉ LES CIRCONSTANCES, JE CROIS QUE JE VAIS BIEN M'AMUSER !

MAIS, SI CLARK VEUT AVOIR LA POSSIBILITÉ DE S'AMUSER UN PEU, JE CROIS QU'IL VA FALLOIR QUE SUPERMAN SE MÊLE DE LUI EN PRODUisant LES MOYENS / L'UN DES CARGOS DE BORKUM ARRIVE AU PORT AUJOURD'HUI, JE VAIS ALLER EXAMINER UN PEU LA CARGAISON !

MAIS BORKUM, L'EMPOISONNEMENT DE CLARK EST TOUT À FAIT BÉCONNAIRE. MAINTENANT, LE PLUS URGENT EST DE VOIR COMMENT VOUS ALLEZ EMPÊCHER SUPERMAN DE DÉCOUVRIR QUELLE EST EXACTEMENT LA CARGAISON DE CELUI DE VOS BATEAUX QUI ENTRE AU PORT AUJOURD'HUI !

MON CHER GIBBS, J'ESPÈRE DE TOUT CŒUR QUE SUPERMAN DÉCOUVRIRA EN QUOI CONSISTE EXACTEMENT CETTE CARGAISON !

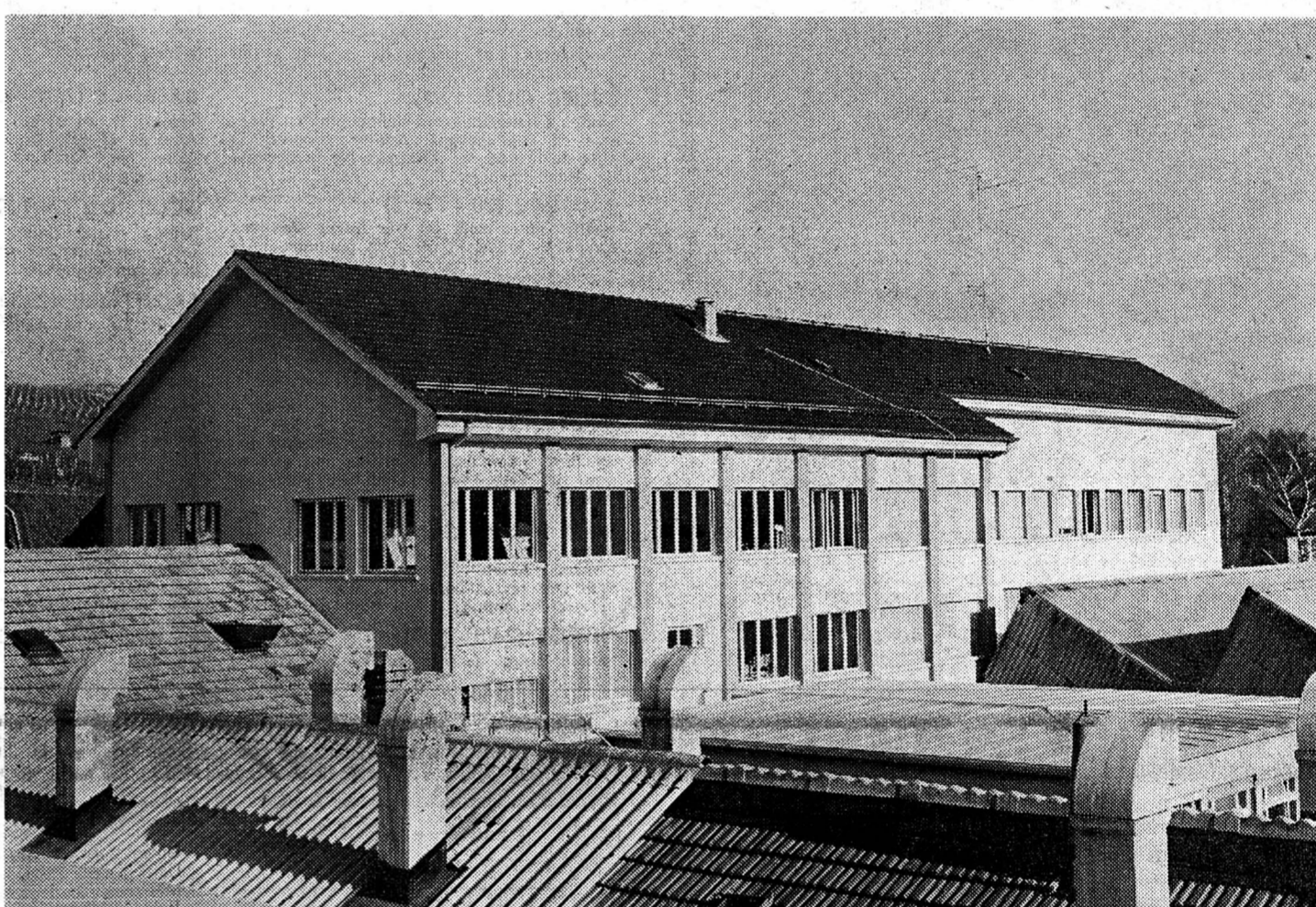
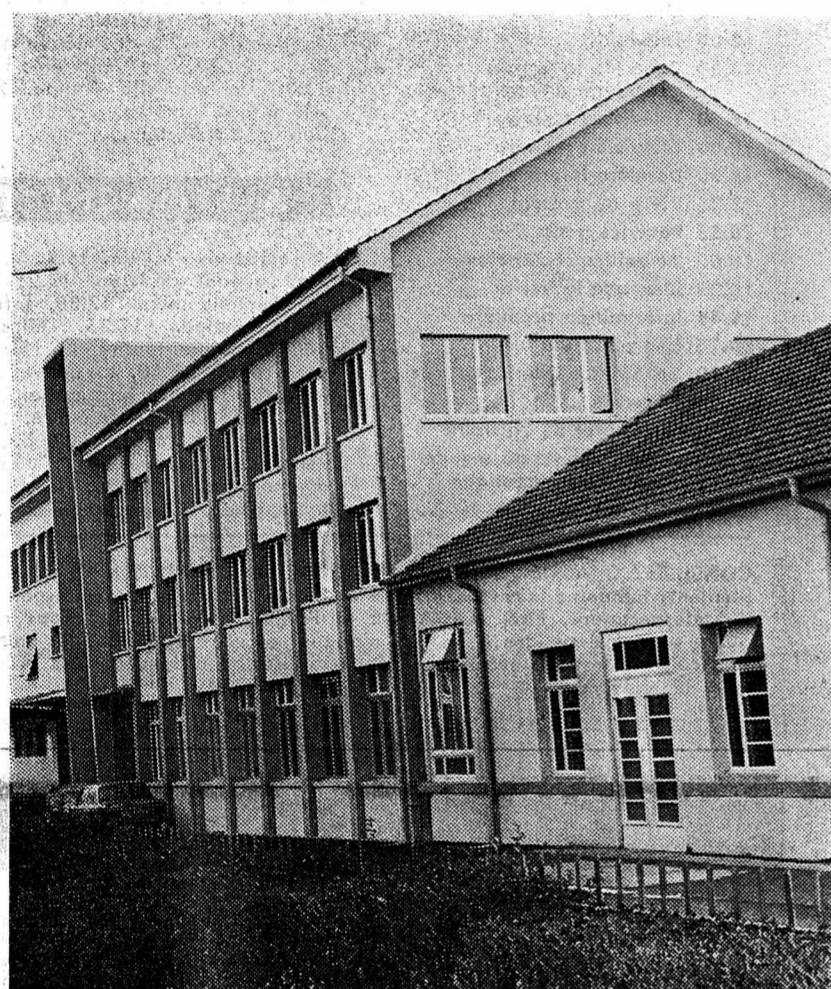
Copyright opera mundi KFS

Copyright mondial-Press

ELECTRONA

inaugure ses nouveaux locaux

A BOUDRY



Albert Christen

Tapis - Plastiques - Parquets

Pralaz 11
2034 PESEUX

Charles Mühlethaler

Constructions métalliques

Tél. (024) 2 27 25
YVERDON

Ernest Käslin

Installations sanitaires
Ferblanterie - Gaz - Air comprimé

rue Oscar-Huguenin 25
2017 BOUDRY

Gilbert Quartier

Entreprise de couverture
et d'étanchéité

2017 BOUDRY

Matériaux Réunis

Convert Muller & Cie

Pierres de taille
Escaliers
Eléments préfabriqués

Pierre-à-Mazel 2
NEUCHÂTEL

P. et J. Borioli Fils

Scierie - Charpente - Menuiserie

BEVAIX

Paul Petermann

Plâtrerie - Peinture
Plafonds suspendus

rue Oscar-Huguenin 3
2017 BOUDRY

Pierre Pizzera S.A.

Maçonnerie - Carrelage
Terrazzo - Plâtrerie - Peinture

2017 BOUDRY

Grâce aux travaux d'extension des bureaux, nous disposons enfin, d'un peu plus de place !

L'emplacement de la fabrique de la S.A. Electrona, à Boudry, entre une rue de la localité et l'ancienne route cantonale, au milieu de quartiers d'habitations, ne permettait guère de variantes pour une extension des bureaux. La meilleure solution était de prolonger le bâtiment d'administration qui avait déjà été surélevé en 1955. Ainsi, au cours des 15 dernières années, on aura tenté de satisfaire à deux reprises aux besoins d'espace pour les bureaux. Autrefois, les bureaux du département commercial et ceux de la Direction se trouvaient en majeure partie au rez-de-chaussée, qui est maintenant occupé par l'atelier des matières synthétiques, avec ses presses à duroplastiques et les injecteuses à thermoplastiques, où l'on travaille par équipes. Des bureaux techniques et de planification n'étaient alors pas encore prévus pour l'administration et l'organisation. Ils ne sont devenus nécessaires qu'à la suite des extensions successives de la fabrique, ce qui exigeait un déroulement plus rationnel des opérations. Les nouveaux organes de gestion de l'entreprise furent tout d'abord logés dans une maison située dans le prolongement de la fabrique, ainsi que dans un bâtiment en bois préfabriqué.

Pourquoi la S.A. Electrona s'est-elle établie à Boudry ?

L'entreprise a été fondée en 1935 à Soleure. Avec l'occupation des nouveaux bureaux, elle peut ainsi fêter ses 35 années d'existence. Au début, on avait très modestement loué une verrerie désaffectée. La production commença avec 5 hommes et la première batterie d'automobile fut livrée le 1er mars 1936. On avait prévu qu'Electrona ne s'occuperait que de la fabrication, la vente étant confiée à une autre entreprise. Dès les premières années, les PTT et les CFF ont été des clients, car des batteries furent fabriquées également pour d'autres buts que les automobiles. Actuellement, les PTT et les CFF comptent parmi les plus importants et les plus fidèles clients d'Electrona.

La baisse d'occupation dans le secteur des accumulateurs durant la guerre de 1939-1945 avait dû être compensée par une autre activité. La fabrication des accumulateurs fut donc complétée par un atelier de traitement galvanique de surfaces et par un atelier de peinture au pistolet.

Déjà avant la fin des hostilités, on s'était mis à la recherche d'un nouveau bâtiment et de possibilités d'extension. En raison de l'économie de guerre, on ne disposait toutefois pas de ciment, ni de fer, pour de nouvelles constructions, de sorte que la seule possibilité était d'utiliser des bâtiments vides. Loin de Soleure, à Boudry, il fut possible d'acquiescer la fabrique de tracteurs et de bouteilles de gaz butane de Monsieur Degoumois. Le déménagement effectif à Boudry eut lieu le 1er janvier 1944, mais certains locaux avaient déjà pu être utilisés avant. A Boudry, on décida d'étendre le département des accumu-

lateurs, de moderniser son organisation de vente, d'amplifier la publicité et de compléter le programme de fabrication et de vente. On instaura un département de montage d'appareils électriques et un département de mise en œuvre de matières synthétiques, avec atelier pour la confection de moules. Ces dernières années, la vente de redresseurs, a été activée et leur fabrication partiellement entreprise. Ces décisions donnèrent des résultats réjouissants, mais le manque de place devint chronique.

Maintenant, il n'y a plus de place, mais pour combien de temps ?

Bien que de la place soit maintenant disponible à d'autres endroits pour divers services, grâce à l'occupation des nouveaux bureaux, cela n'a rien d'excessif, car les ateliers de montage d'appareils électriques manquent eux aussi de place ! Des plans de longue haleine sont à l'étude pour une nouvelle fabrique d'accumulateurs et l'on a déjà acquis du terrain dans la commune de Boudry.

Les nouveaux locaux, conçus avec la collaboration des architectes et en tenant compte des désirs de l'entreprise, sont aménagés d'une façon rationnelle et très claire, ce qui contribue à un climat optimal de travail.

Au rez-de-chaussée, des modifications n'ont guère été nécessaires. Le contrôle de la qualité des matières synthétiques y est installé.

Au premier étage se trouvent les bureaux suivants : bureau technique du département des accumulateurs ; bureau des achats de matières premières et autres ; bureau de calcul des salaires du personnel et des prestations sociales, telles que caisse de pensions, caisses auxiliaires AVS, assurance maladie et accidents, etc. ; bureau de préparation du travail et planification de la fabrication des accumulateurs et de la mise en œuvre de matières synthétiques ; salle d'examen médicaux pour prévenir des maladies professionnelles et salle de conférences.

Au deuxième étage : Direction, bureaux commerciaux, comptabilité, vente technique, conseils à la clientèle, offres et publicité, secrétariat de la Direction, bureau des monteurs à l'extérieur, local des machines à photocopier de différents systèmes, salle de dessin des moules pour pièces en matières synthétiques et pour les accumulateurs.

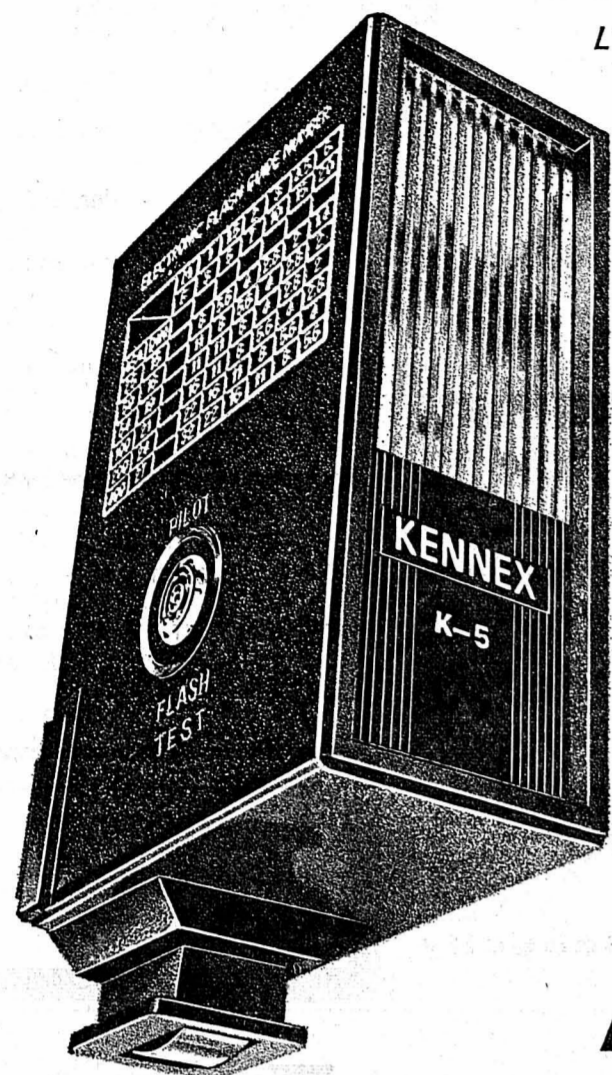
Dans les combles, le matériel de bureau et les archives ont désormais plus de place.

Il va de soi qu'aux deux étages, on a prévu des équipements sanitaires supplémentaires, pour tenir compte de la concentration des bureaux.

Ces nouveaux locaux plus amples et plus clairs offrent désormais au personnel des emplacements de travail plus agréables, permettent d'y disposer des équipements bien adaptés aux nouvelles techniques et créent ainsi les conditions grâce auxquelles cette entreprise dynamique peut envisager avec optimisme l'avenir proche et lointain.

A. AUSDERAU, directeur

Il existe différentes formes de lumière; en voilà une: le flash (lumière-éclair)



L'éclair représente la lumière concentrée. Irréel. Des orages ou autre chose. Ou des flashes. Il en existe deux genres. Le genre électronique et computer. Fonctionnant aux piles ou au secteur. Le flash électronique le plus avantageux (absolument!) — vous le trouvez chez Interdiscount pour fr. 39.—. Et le flash-computer valant le plus son prix pour fr. 149.—. Une performance Interdiscount de plus!



Kennex K5 flash électronique. Environ 150 éclairs par jeu de piles Mallory. Fréquence des éclairs 4 à 7 sec. Température 5700 K. Indicateur des charges. Mise au point d'après tableau sur le côté 34/60/80 mm.

149.—

Dominant flash-computer. Nombre-guide 16. Fréquence des éclairs 10 sec. env. Accu NC rechargeable; Indicateur des charges; Mise au point automatique par computer.

39.—

Mise au point manuelle par interrupteur de l'automatique (Tableau au dos) 32/75/85 mm.



PHOTO TRABER 16, Chavannes, Neuchâtel
INTERDISCOUNT Grand'rue 14, Neuchâtel

DISCOUNT TEXTILES

RUELLE DUBLÉ 3

Vient d'arriver!

ROBES DE GROSSESSE

écossaise façon chasuble **48.—**

unie manches courtes col officier **40.—**

shantung à pois manches 1/4 avec volant rose - lilas - bleu **55.—**

courtelle, manches courtes rouge - marine - beige **75.—**



PRIX NETS - FERMÉ LE LUNDI

ECONOMIE ET FINANCES

Les actionnaires du Crédit foncier neuchâtelois se sont réunis en assemblée générale

Une assemblée extraordinaire décide d'augmenter le capital-action de 3,5 millions

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires du Crédit foncier neuchâtelois a eu lieu jeudi à Neuchâtel, sous la présidence de M. Jean-Pierre de Montmolin, président du Conseil d'administration. C'est la 107^{me} assemblée de cette institution.

Il est donné connaissance des comptes de l'exercice 1970. Ceux-ci se soldent par un bénéfice de 805,542 francs. On doit du compte de profits et pertes, les intérêts passifs se montent à 9,500,259 francs, les frais d'administration à 1,458,259 francs, les impôts à 317,698 francs. Une allocation de 10,000 fr. a été faite au fonds de prévoyance en faveur du personnel.

A l'avenir, nous voyons que les intérêts actifs atteignent 10,438,885 fr., le produit des titres 1,272,311 fr. le produit des immeubles 202,946 francs.

Voici maintenant un aperçu des principaux postes du bilan: le compte de caisse s'élève à 4,768,599 fr. les avoirs en banque à vue à 2,340,810 fr., les comptes courants débiteurs gagés à 16,722,349 francs.

Les placements hypothécaires (qui sont l'activité principale de la banque) figurent pour 190,165,120 fr., les titres et participations à 26,822,310 francs. Les immeubles de la banque et autres sont estimés à 3,650,000 francs.

Tous les postes de l'actif sont en augmentation et le total du bilan atteint 252,335,887 francs.

Au passif, nous constatons que les créanciers à vue et à terme sont de 15,100,515 fr., les dépôts en caisse d'épargne de 109,594,671 fr., les obligations et bons de caisse de 71,076,500 francs, les emprunts auprès des lettres de gage de 34,000,000 francs.

Nous relevons dans le rapport qu'il a été créé en 1970 dans les trois principales villes du canton 604 appartements et qu'on en attend 757 en 1971. Le degré d'occupation de chaque appartement ne cesse de diminuer: il était à fin 1970 de 2,53 personnes à Neuchâtel, 2,46 à la Chaux-de-Fonds et 2,49 au Locle.

Le conseil d'administration propose d'utiliser comme suit le bénéfice de l'exercice:

Dividende de 7% au capital-actions:	Fr. 490,000.—
Versements au fonds de réserve légal et au fonds de réserve statutaire	256,000.—
Report à nouveau	59,542.—
Total	Fr. 805,542.—

Les comptes et les propositions ci-dessus sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée aux organes de la banque pour leur gestion.

M. Blaise Clerc, dont le mandat d'administrateur vient à échéance, est réélu pour une nouvelle période de 5 ans.

Les deux vérificateurs de compte, MM. Gérard Châtelain et André Richter déclinent une réélection, il est fait appel pour les remplacer à MM. André Perret à la Chaux-de-Fonds et Pierre-Albert Stucker à Neuchâtel, M. Edmond Calame reste vérificateur suppléant.

Assemblée extraordinaire

Après l'assemblée ordinaire dont il est rendu compte ci-dessus, le président Jean-Pierre de Montmolin ouvre immédiatement et en présence d'un notaire une assemblée extraordinaire dont les objets à l'ordre du jour sont l'augmentation du capital-actions et la revision des statuts de la banque.

Le président déclare avec pièces à l'appui, que toutes les formalités concernant l'augmentation du capital-actions et la souscription de nouveau capital ont été remplies à satisfaction de la loi. En conséquence, la proposition d'augmenter le capital de 7 millions à 10 millions et demi par l'émission de 7000 actions de 500 francs est adoptée à l'unanimité. Cette mesure est justifiée par l'accroissement du chiffre d'affaire de la banque.

Un article nouveau permet à l'avenir de convertir les actions au porteur en titres nominatifs.

La modification des statuts prévoit entre autres de supprimer l'obligation pour la banque de ne consentir des prêts hypothécaires qu'en premier rang et sur des immeubles situés uniquement en territoire neuchâtelois.

L'ensemble de la revision est approuvée à l'unanimité par l'assemblée qui est ensuite levée.

xxx

Au déjeuner qui a suivi l'assemblée, le vice-président, M. Blaise Clerc a rappelé qu'il y a 25 ans que M. Jean-Pierre de Montmolin entrerait au conseil d'administration de la banque, faisant bénéficier le Crédit foncier de la rectitude de son jugement et des sains principes auxquels il est attaché. M. de Montmolin avait comme de coutume prononcé une allocution où l'esprit le disputait aux fleurs de rhétorique. (W.)

NEUCHATEL

24 févr.	25 févr.
Banque nationale	550.— d 550.— d
Crédit foncier neuchât.	790.— d 790.— d
La Neuchâteloise as. B.	1525.— d 1600.— o
Gardy	170.— d 170.— d
Cortailod	4900.— d 4900.— d
Cossonay	2250.— d 2250.— d
Chaux et ciments	570.— o 570.— o
Dubied	1725.— d 1725.— d
Ciment Portland	3100.— d 3100.— d
Interfood port.	5630.— d 5360.— d
Interfood nom.	1050.— d 1050.— d
Tramways Neuchâtel	490.— o 490.— o
Navigation Intel priv.	65.— d 65.— d
Girard - Perregaux	900.— d 925.— d
Paillard port.	480.— d 500.— d
Paillard nom.	140.— d 140.— d

LAUSANNE

Banque cant. vaudoise	890.—	890.—
Crédit foncier vaudois	990.—	990.—
Innovation	—	—
Romande d'électricité	—	—
Ateliers constr. Vevey	610.— o	610.— o
La Suisse-Vie ass.	2750.— o	2750.— o
Zyma	3700.—	3725.—

GENÈVE

Grand Passage	350.— d	355.— d
Charmilles port.	1360.— d	1365.— d
Charmites port.	260.— d	260.— d
Physique port.	590.—	595.—
Physique nom.	480.—	480.—
Akzo	107.—	107.50
Philips	56.25	56.25
Royal Dutch	172.50	172.—
Monte-Edison	5.70	5.80
Olivetti priv.	18.60	18.40
Allumettes B	108.—	110.—
S. K. F. B	285.—	285.— d

BALE

Pirelli internat.	222.— d	222.— d
Baloise-Holding	188.— d	190.—
Ciba - Geigy port.	2450.—	2455.—
Ciba - Geigy nom.	1695.—	1710.—
Ciba - Geigy bon	2195.—	2210.—
Sandoz	4160.—	4160.—
Hoffmann-L. R. 1/10	17450.—	17575.—

ZURICH

Swissair nom.	593.—	600.—
Swissair port.	692.—	700.—
Union banques suisses	3980.—	4010.—
Société banque suisse	3170.—	3190.—
Crédit suisse	2165.—	2185.—
Banque pop. suisse	1220.—	1225.—
Bally	2360.—	2360.—
Electro Wait	2360.—	2360.—
Motor Columbus	1480.—	1485.—
Italo-Suisse	244.—	244.—
Réassurances Zurich	2100.—	2110.—
Winterthur ass. nom.	990.—	1285.—
Zurich ass.	4550.—	4550.—
Alu. Suisse port.	2880.—	2875.—
Alu. Suisse nom.	1350.—	1390.—
Brown Boveri	1485.—	1495.—
Saurer	1700.—	1700.—
Fischer	1385.—	1400.—
Landis & Gyr	1750.—	1750.—
Lonsa	2250.—	2240.—
Nestlé port.	3200.—	3200.—
Nestlé nom.	2220.—	2235.—
Sulzer	3400.— d	3475.—
Oursina port.	1335.—	1353.—
Oursina nom.	1330.—	1345.—
Alcan	97.50	97.—
Am. Tel. & Tél.	207.50	211.—
Canadian Pacific	596.—	594.—
Du Pont	319.—	322.—
Eastman Kodak	244.—	244.50
Ford Motor	444.—	451.—
General Electric	344.—	344.—
General Motors	1439.—	1451.—
I. B. M.	186.50	187.—
International Nickel	156.—	155.50
Kennecott	321.—	322.—
Litton	122.—	122.50
Std Oil New-Jersey	319.—	319.—

BULLETIN BOURSIER

24 févr.	25 févr.	
Union Carbide	187.—	188.—
U. S. Steel	137.—	136.50
Machines Bull	66.50	67.—
Italo-Argentina Cia	30.—	32.—
Sodec	151.—	150.—
A. E. G.	230.—	225.—
Farben. Bayer	179.—	178.—
Farbw. Hoechst	232.50	231.—
Mannesmann	203.50	203.—
Siemens	271.—	270.50

PARIS

Air liquide	398.—	400.—
Aquitaine	526.—	532.—
Cim. Lafarge	248.—	248.—
Citroën	104.—	103.—
Fin. Paris Bas	258.—	255.90
Fr. des Pêtr.	170.—	166.10
L'Oréal	1775.—	1750.—
Machines Bull	91.—	90.50
Michelin	1380.—	1410.—
Péchiney	181.—	180.10
Perrier	227.—	226.20
Peugeot	252.—	251.30
Rhône - Poulenc	237.—	237.—
Saint - Gobain	159.—	159.—

LONDRES

Anglo American	331.—	331.—
Brit. & Am. Tobacco	292.50	299.50
Brit. Petroleum	438.50	432.—
De Beers	250.—	253.—
Electr. & Musical	181.—	180.—
Imp. Chemical	247.—	246.—
Imp. Tobacco	68.50	70.—
Rio Tinto	245.—	240.—
Rolls Royce	suspendu	suspendu
Roan C.M.	177.50	182.50
Shell Transp.	348.—	341.50
Western Hold.	896.—	901.—
Zam. Anglo-Am.	162.50	164.—

FRANCFORT

A.E.G.	193.—	191.—
Audi NSU	202.—	202.—
Bad. Anilin	157.50	156.50
B.M.W.	210.—	211.—
Daimler	—	366.—
Deutsche Bank	339.—	337.—
Dresdner Bank	264.—	263.—
Farben. Bayer	150.10	147.20
Höchst. Farben	196.50	193.20
Karstadt	375.—	374.—
Kaufhof	264.50	261.50
Mannesmann	170.—	169.20
Siemens	227.50	226.—
Volkswagen	193.50	191.—

Cours communiqués sans engagement par le Crédit suisse

NEW-YORK

Allied Chemical	28-5/8	28-3/4
Alumin. Americ.	63-3/4	64-1/2
Am. Smelting	26-3/8	26-1/4
Am. Tel. & Tel.	49-1/8	48-7/8
Anacosta	21	20-7/8
Boeing	—	21-3/8
Bristol & Myers	63-1/4	65-1/4
Burroughs	115-1/8	108-3/4
Canadian Pacific	70	69-1/2
Caterp. Tractor	45-7/8	46-1/2
Chrysler	27-1/8	27 1/2
Coca-Cola	85-7/8	86-3/8
Colgate Palmolive	47-5/8	47-1/2
Control Data	37-1/8	37-1/2
C.P.C. int.	79-3/8	80-3/8
Du Pont	38-1/2	38-7/8
Eastman Kodak	74-3/8	74
Ford Motors	57-1/4	58-1/8
General Electric	105-3/8	108-1/8
General Foods	80-1/2	81-1/4
General Motors	79-7/8	80-1/2
Gillette	47-5/8	48-1/2
Goodyear	30-1/4	30-5/8
Gulf Oil	31	31-3/8
I.B.M.	338-1/4	334
Int. Nickel	43-3/4	43-7/8

La tendance

NEW-YORK (AP). — La Bourse a fait preuve de fermeté dans une séance qui a rassemblé à celle de mercredi.

Billets de banque étrangers

Cours du 25 février 1971		
	Achat	Vente
Angleterre (1 £)	10.25	10.55
U.S.A. (1 \$)	4.27	4.33
Canada (1 \$ can.)	4.20	4.30
Allemagne (100 DM)	117.—	120.—
Autriche (100 sch.)	16.50	16.80
Belgique (100 fr.)	8.55	8.85
Espagne (100 ptas)	6.—	6.25
France (100 fr.)	76.50	79.—
Danemark (100 cr. d.)	56.—	59.—
Hollande (100 fl.)	118.50	121.50
Italie (100 lit.)	—66 1/2	—69
Norvège (100 cr. n.)	59.—	62.—
Suède (100 cr. s.)	82.—	85.—

Indice Dow Jones

industrielles	875.61	881.78
chemins de fer	195.75	1996.98
services publics	121.93	121.80
volumé	15.960.000	15.970.000

Cours communiqués par Emmanuel Deetjen S.A., Lausanne

CHRONIQUE DES MARCHÉS

La confiance renaît

Quatre séances, ou trois seulement suivant les bourses, auront suffi à épuiser les réactions techniques bien normales après un début d'années au cours duquel les actions ont renforcé leurs prix dans une mesure qui s'échelonne entre quatre et douze pour cent suivant les titres. Les liquidations mensuelles passées, le champ devient plus libre aux nouveaux engagements.

sociétés françaises de pétrole intéressées au Sahara, ainsi que la naturalisation du gaz naturel de ce territoire ne manque pas de décevoir les Français au moment même où des négociations reprennent à ce sujet.

MILAN s'engage dans un mouvement de recul sous la crainte de réestimations cadastrales à l'étude dans les corps législatifs de Rome.



BULLETIN D'ENNEIGEMENT DES ALPES FRIBOURGEOISES

Tous les jours et même le dimanche NOUVEAU N° (037) 23 23 23

ski en mars

CHAMPÉRY
PLANACHAUX - LES CROSETS

Regardez ces prix, qui comprennent toutes les variantes offertes par les hôtels et les pensions de Champéry-Planachaux, un abonnement de sept jours sur les quinze remontées mécaniques de Champéry et des Crosets et six demi-journées de leçons avec l'Ecole suisse de ski. Regardez bien ces prix spéciaux et réalisez votre rêve de passer à Champéry sept jours que vous aurez choisis vous-même entre le 1er et le 31 mars.

Hôtel de Champéry (025) 8 42 45 bars - garage - sauna demi-pension - salle de bains - téléphone 364.—	Hôtel Beau-Séjour et Vieux Chalet (025) 8 43 43 rôtisserie demi-pension 270.—	Hôtel de la Paix (025) 8 43 84 pension complète sans bain 308.— avec bain 344.—	Buffet de la Gare (025) 8 43 29 pension complète 288.— demi-pension 258.—
Hôtel Suisse (025) 8 42 42 Famille Em. Défago pension complète 325.— demi-pension 290.— supplément pour bains 45.—	FORFATS 7 jours	Pension Rose-des-Alpes (025) 8 42 18 demi-pension 250.—	Hôtel Berra (025) 8 41 68 chambre et petit déjeuner 196.—
Hôtel des Alpes (025) 8 42 22 F. Balestra pension complète 325.— demi-pension 290.— supplément pour bains 45.—	Hôtel du Parc (025) 8 42 35 pension complète 265.— demi-pension 235.—	Pension Les Terrasses (025) 8 43 85 M. Bellon demi-pension 252.—	Pension Souvenir (025) 8 43 40 pension complète 244.— demi-pension 210.—

★ CHAMPÉRY LA NUIT : 4 DANCINGS ★

Les Cars

Marti

VACANCES ET HOBBY

Une nouvelle manière de développer votre hobby durant vos vacances.

Vacances picturales à Majorque

Sous la conduite d'un artiste-peintre vous passerez d'agréables journées très instructives, sur l'île des fleurs en Méditerranée.
Dates : 11-18 avril 1971
8 jours. Prix forfaitaire 668.—

Vacances équestres en Irlande

à Blessington, près de Dublin, l'Eldorado des amateurs de découvertes.
En avion : depuis mars, chaque vendredi, 9 jours.
Prix forfaitaire dép. 1118.—

Vacances de pêche en Irlande

Ennis où les rivières et les lacs abondent, les saumons et les truites vous attendent.
Même les pêcheurs en haute mer y trouveront leur compte.
Anguilles, raies, squales, etc.
En avion : depuis mars, chaque vendredi, 9 jours.
Prix forfaitaire dép. 938.—

Renseignements, programmes et inscriptions chez :

VOYAGES
TRANSPORTS S.A.
Votre bureau Marti sur place :
Neuchâtel 5, Fb. de l'Hôpital
Tél. 5 80 44

Conservatoire de musique de Neuchâtel

Salle du Conservatoire

Mercredi 3 mars, à 20 h 15

Conférence Madeleine Grey

cantatrice

« MAURICE RAVEL ET MES SOUVENIRS »
Exemples musicaux

Prix des places : Fr. 5.—, Etudiants : Fr. 3.—
Location au Conservatoire : tél. 25 20 53

Bel assortiment de BOUCLES

Centre de couture Bernina

L. CARRARD

Epancheurs 9 — Neuchâtel

Apprenez maintenant à taper à

la machine à écrire

en louant une machine à raison de Fr. 25.— par mois, chez Reymond, Neuchâtel, fbg du Lac 11.

Votre voiture vivra plus longtemps avec

VALVOLINE
Tectyl



appliqué par le spécialiste

Carrosserie Paul Schoelly
Hauterive Tél. 25 93 33

airtour
suisse

IL Y A DES VACANCES DANS L'AIR

IBIZA dès 370.—

MAJORQUE dès 295.—

COSTA DEL SOL dès 365.—

ILES CANARIES dès 495.—

et de nombreuses autres destinations.

Demandez la nouvelle brochure de vacances airtour suisse auprès de votre agence de voyages airtour.

NATURAL S. A. 23 21 32

POPULARIS TOURS 24 02 02

TOURING-CLUB SUISSE

24 15 31

VOYAGES ET TRANSPORTS

25 80 44

WAGONS-LITS/COOK

24 41 51

PANISSOU

Côtes de Provence - Rosé

Une exclusivité SANDOZ & CIE,
Peseux ☎ 31 57 77.

Les Cars

Marti

Vous êtes cordialement invité à assister à notre

présentation de films

et de projections lumineuses.

Nous vous présenterons des extraits de notre superbe illustré de vacances 1971.

Ensuite nous ferons ensemble un magnifique voyage à travers Vienne et toute l'Autriche.

Un film en couleurs sur Londres vous fera visiter les innombrables curiosités de la capitale d'un royaume universel.

Où désirez-vous en savoir davantage sur l'Afrique du Nord ?

Vendredi, 26 février 1971,
à 20 heures
Salle des Conférences,
Neuchâtel

Entrée libre. Distribution gratuite de notre nouveau programme annuel.

Un rendez-vous à ne pas manquer au printemps prochain :

LA QUINZAINE COMMERCIALE DE NEUCHÂTEL

du 25 mai au 5 juin 1971

PRÊTS

sans caution
de Fr. 500.— à 10,000.—



Formalités simplifiées. Rapidité. Discretion absolue.

BANQUE COURVOISIER S.A.
2001 NEUCHÂTEL ☎ (038) 24 64 64
Faubourg de l'Hôpital 21

Envoyez-moi documentation sans engagement

Nom _____
Rue _____
Localité _____

Pâques 1971

8-12 avril

En collaboration avec
popularis tours
les voyages Coop
proposent...

Follonica - Ile d'Elbe
Follonica - Rome
Gênes - La Sardaigne
La Hollande en bateau
Marseille - Camargue

Dès Neuchâtel 240.—
Dès Neuchâtel 240.—
Dès Neuchâtel 325.—
Dès Neuchâtel 321.—
Dès Neuchâtel 338.—

Croisière à Dubrovnik

(Yougoslavie)

Dès Neuchâtel

362.—
seulement

A ces prix particulièrement avantageux peuvent s'ajouter un supplément pour train 1re classe, couchette 2me classe à l'aller, chambre à un lit, excursions facultatives, Assurances.

Voyage à _____ Inscription _____

Nom : _____ Prénom : _____

Domicile : _____ Adresse : _____

Téléphone : _____ Signature : _____

2me personne : Nom et prénom : _____

popularis tours Neuchâtel

c/o Relations publiques Coop Rue de la Treille 4 Tél. 24 02 02

Frey

a ce qui VOUS plaît.



Mode pour les jeunes.
Du décontracté à l'élégant.
Mode même pour la confirmation. Du complet mode à l'ensemble veston-pantalon actuel. En tout cas : la mode telle qu'elle vous plaît.

Complet «youngster style»; revers ulster modernes; longues fentes latérales lévasé; brun foncé à motifs ornementaux. 45% laine / 55% fibres synthétiques. 228.—

Veston coupe mode; brun moyen à motifs ornementaux; larges revers; bords surpiqués. 55% laine / 45% fibres synthétiques. 119.—

Pantalon brun, dessin crêpe, assorti au veston. 45% laine de tonte / 55% Grilène. 69.—



★ Les «young men», qui achètent chez Frey un ensemble veston-pantalon ou un complet, reçoivent en cadeau 30 cartes de visite, avec nom et adresse selon leurs indications.

YOUNG MEN
Frey

Neuchâtel, 2, passage St-Honoré, tél. 25 26 67

Actualité suisse et romande

UNE PROBABILITÉ PROCHE DE LA CERTITUDE
Wurenlingen: un sabotage des terroristes arabes!

Selon l'agence américaine AP, l'enquête sur la catastrophe aérienne de Wurenlingen, qui coûta la vie l'an dernier à 47 personnes, a permis d'établir que l'avion de la «Swissair» qui s'est écrasé au sol avait été saboté par des terroristes arabes.

de décoller pour Israël, le «Front populaire pour la libération de la Palestine» revendiquait d'abord la responsabilité de l'attentat. L'organisation palestinienne devait cependant démentir par la suite toute responsabilité et certaines sources arabes laisseraient même entendre que l'attentat avait été délibérément provoqué par les services secrets israéliens.

La catastrophe avait coûté la vie à 38 voyageurs d'une dizaine de pays, ainsi qu'aux membres de l'équipage suisse.

Réorganisation en deux phases de la direction générale des PTT

BERNE (ATS). — La direction générale des PTT fait l'objet d'une réorganisation. Lundi 1er mars, entre en vigueur une série de mesures qui en constitue la première phase, et concerne les niveaux allant du sommet jusqu'à la division et la subdivision.

de leurs directeurs, que le secrétariat général remplissait des tâches non conformes à ses obligations, et que faisant défaut certains services d'état-major au sens du «management» moderne.

culier, plusieurs services seront directement subordonnés aux deux directeurs généraux en cause. La direction des départements sera ainsi élargie, mais il est prévu de déléguer des attributions, de telle sorte qu'aux échelons supérieurs, on puisse se consacrer à la direction proprement dite de l'entreprise.

MEILLEURE RÉPARTITION DES TÂCHES
C'est en 1969 que la direction générale, consciente du fait que les structures n'avaient pas suivi le développement de l'entreprise, a décidé de faire procéder à un réexamen de l'organisation existante.

Avec la réorganisation décidée l'an dernier par le conseil d'administration, et qui entre en vigueur lundi, vient s'ajouter aux deux départements d'exploitation un troisième comprenant les services communs, et où sont regroupés le secrétariat général, une division nouvelle dite des services généraux, et les divisions des finances, du personnel et des constructions.

La seconde phase de la réorganisation permettra l'adaptation au niveau des sections, des groupes et, en partie, des directions d'arrondissements.

Accord minier entre la Guinée et un consortium suisse

DAKAR (ATS). — Un important accord minier portant sur l'exploitation d'un gisement évalué à deux milliards de tonnes de bauxite, situé à Tougué en Moyenne-Guinée, a été signé mardi à Conakry entre le gouvernement guinéen et un consortium suisse, a annoncé mercredi en fin de soirée la «Voix de la révolution» captée à Dakar.

Mystère policier autour d'un meurtre imputé à un adolescent

De notre correspondant: L'affaire du crime de la rue Voltaire rebondit... sans pour autant s'éclaircir. Rappelons brièvement les faits: Le 10 juillet dernier, une jeune concubine de 22 ans, italienne, était sauvagement égorgée dans sa loge.

de des pièces à conviction avaient été volontairement détruites. Plainte fut déposée par les parents contre un témoin, M. Marcel W., âgé de 75 ans, domicilié dans le même immeuble que la victime. Il apparaissait bien, en effet, que ce vieillard avait affabulé. Ses déclarations furent formellement contredites par plusieurs personnes. Mais le procureur général classa la plainte, sans autre.

A PROPOS D'UNE «TABLE OUVERTE» À LA TV ROMANDE ÉCOLE ET POLITIQUE

Le 7 février dernier, l'émission «Table ouverte» de la Télévision romande consacrait son débat hebdomadaire à la question: «La politique doit-elle entrer à l'école publique?» Y participaient Mme Heidi Deneys, professeur secondaire à la Chaux-de-Fonds, M. Robert Hari, directeur du Cycle d'orientation de Genève, M. Roland Katz, membre de l'Association des parents d'élèves, de Bienne, et M. Jacques Vernet, député au Grand conseil de Genève.

enseignants romands se plaignent — et non sans raison — de la surcharge que leur impose le simple exercice de leurs obligations professionnelles. Aussi, ne voyons-nous pas où ils prendraient le temps d'étudier à tête reposée ces matières extra-réglementaires que sont la guerre du Viet-nam ou le colonialisme portugais en Mozambique.

tudes intellectuelles et de leur réussite, mais selon la docilité qu'ils mettront à avaler la prédication qu'on cherchera à leur ingurgiter.

Quoi qu'il en soit, les deux enseignants qui ont été appelés l'autre jour à s'exprimer sur le petit écran, ont, l'un et l'autre, plaidé la cause insoutenable de la politisation de l'enseignement public. A les en croire, il appartiendrait à l'école d'intéresser les enfants à la chose publique et de les «sensibiliser aux grands événements politiques internationaux».

Reprenons le récent scandale du Cycle d'orientation de Genève et représentons-nous le cas d'un élève qui, poliment et fermement, aurait refusé de composer sur le thème «L'impérialisme des Etats-Unis en Amérique du Sud», en faisant observer au professeur que cette matière ne figure pas au programme.

Dans la grande majorité des cas, le jeune homme oppose à ces calembredaines le silence du mépris, mais on en voit d'autres qui, à peine sortis des écoles, s'en viennent, devant nos tribunaux de division, débiter des niaiseries furibondes et qui se veulent blasphématoires, contre la société et contre la patrie.

SEMAINE EUROPÉENNE DU CŒUR Vibrant appel de M. Max Petitpierre ancien président de la Confédération

Le nombre des institutions scientifiques et des fondations de toutes espèces: internationales, nationales, régionales, locales, s'accroît sans cesse. C'est la conséquence des progrès que la recherche fait faire à la science et cela répond au besoin qu'a aujourd'hui tout homme de cœur, conscient de ses responsabilités vis-à-vis de son prochain, de contribuer à améliorer la condition humaine en luttant contre toutes les formes de misères, parmi lesquelles la maladie ou, plus exactement, les maladies. Or, parmi ces dernières, celles du cœur et des artères sont

de plus en plus fréquentes et, dans plusieurs pays, sont en tête dans la liste des causes de décès, c'est le cas en Suisse où elles en représentent 44%. Les affections cardiovasculaires atteignent en général des adultes dans la force de l'âge ou déjà âgés mais peuvent aussi frapper des adolescents, des enfants et même de petits enfants, et cela plus souvent qu'on ne le pense communément.

recherche scientifique. En Suisse, cette lutte est engagée mais il faut des moyens financiers privés importants en plus de ce que font déjà les institutions d'Etat, les hôpitaux et le Fonds national de la recherche scientifique.

VALAIS L'Association pour la défense des locataires va partir en campagne

De notre correspondant: Le comité d'initiative créé récemment en Valais dans le but d'unir les locataires du canton est arrivé à ses fins. L'association souhaitée sera fondée ce soir dans la grande salle de la Matze, à Sion.

fait comprendre qu'ils devraient acheter leur appartement au risque de devoir le quitter sous peu.

C'est pourquoi, à l'image de ce qui s'est fait dans plus de vingt pays, la Fondation suisse de cardiologie a été constituée à Berne le 26 janvier 1967. Depuis lors, elle a déjà pu réaliser un certain nombre de projets portant sur les affections cardiovasculaires dans notre pays, grâce à l'appui d'institutions et de donateurs généreux.

Meurtre à Bâle

BALE (ATS). — Le cadavre d'un homme de 47 ans a été découvert jeudi matin dans les «W.C.» publics de la Holbeplatz, à Bâle. Après identification, il s'agit du corps de M. Kurt Bigenwald, qui tenait un café dans le même quartier de la ville et qui, selon les premières constatations de la police criminelle bâloise, a été étranglé avec un bas de femme. La mort peut remonter à un laps de temps allant de 4 à 6 h 30 du matin.

Cinéma du canton de Zurich Plus de censure pour les jeunes de plus de 16 ans

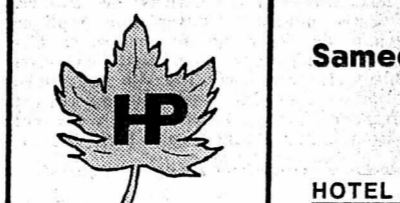
Dernièrement, le Grand conseil de Bâle-Ville a accepté une nouvelle loi sur le cinéma visant à la suppression de la censure. L'âge d'entrée minimale — 16 ans — a cependant été maintenu dans la nouvelle législation.

Fillette grièvement blessée

(c) Un hélicoptère d'Air-Glaciers piloté par Bruno Bagnoud s'est rendu d'urgence hier dans la région du col de Pochet, au-dessus de Montana-Crans. Une jeune fille de 15 ans, Françoise Coppet, une petite Belge domiciliée à Varese (Italie), en séjour dans la station, a été découverte inanimée au bord d'une paroi de rochers. La jeune fille avait fait une chute de plusieurs mètres et fut aperçue par des ouvriers travaillant dans la région. Elle a été conduite dans un état très grave à l'hôpital de Sion.

Bulletin d'enneigement

Table with columns: Stations, Temp. C, Hauteur de la neige Station cm, Champ de ski cm, Etat de la neige du champ de ski, Etat des pistes. Rows include JURA, ALPES VAUDOISES, ALPES FRIBOURGEOISES, OBERLAND BERNOIS, VALAIS, LES GRISONS, SUISSE CENTRALE.



Samedi: SOUPER TRIPES à la neuchâteloise et à la mode de Caen HOTEL DES PLATANES CHEZ-LE-BART 55 29 29

BULOVA ACCUTRON watch advertisement with image of a watch and text: PRECISION INHABITUELLE ELECTRONIQUE, 445.- FRANCS. PALLADIUM 10, SAINT-MAURICE, NEUCHÂTEL

Nixon se montre d'une prudence extrême sur les rapports entre les super-Grands

WASHINGTON (AFP-AP). — C'est avec beaucoup de prudence et de discrétion que, dans son rapport au Congrès, M. Richard Nixon a exposé les grandes lignes de la politique stratégique américaine offensive et défensive et les conversations sur la limitation des armements nucléaires (SALT).

Le président rappelle d'ailleurs que les Soviétiques vont passer en revue leur politique et leurs programmes lors du 24ème congrès du parti à Moscou.

« Dans nos relations avec l'URSS, a-t-il ajouté, il ne doit y avoir aucun doute quant au rôle que nous jouons dans les affaires

internationales. Nous préférons la négociation et la modération comme méthode de règlement des différends. Mais face à un défi, les Etats-Unis défendent leurs intérêts et ceux de leurs alliés. »

En ce qui concerne la limitation des armes nucléaires, M. Nixon a virtuellement rejeté la proposition soviétique d'un accord entre les deux puissances sur la limitation de leurs systèmes de missiles antimissiles, indépendamment de leurs autres systèmes d'armes nucléaires. Il a déclaré qu'il poursuivra la mise en place du système américain.

» L'équilibre stratégique serait en dan-

ger si nous nous limitons aux forces défensives et laissons sans limitation la menace offensive contre nos forces stratégiques. »

GRANDE PUISSANCE, MAIS...

Parlant de la Chine, M. Nixon a précisé : « La Chine est l'une des grandes puissances et les Etats-Unis souhaitent qu'elle joue « un rôle » constructif dans la famille des nations ». Mais ils ne veulent pas qu'elle soit admise à l'ONU aux dépens de la Chine nationaliste. D'autre part, Washington ne voit aucun avantage pour

lui-même dans l'hostilité entre Moscou et Pékin. « Nous ne ferons rien qui soit de nature à aiguïser ce conflit. »

Quant à l'Europe occidentale, donnant à entendre que la Russie pourrait essayer de diviser l'OTAN, en négociant séparément avec chacun de ses membres pour améliorer les relations, le président a demandé aux alliés d'harmoniser leurs politiques sur toutes les questions relatives aux négociations Est-Ouest. Il a également déclaré qu'un progrès sur les questions déclinant de la division de l'Allemagne est essentiel pour la détente en Europe.



Le petit Michael Luhmer (Téléphoto AP)

Le petit Michael en Belgique

BONN (AP). — M. Valentin Portz, chef de la police de Bonn, a annoncé que le petit Michael Luhmer, sept ans, qui a été enlevé lundi par une bande de gauchistes dans le village de Niederbachem, près de la capitale, est détenu en Belgique.

M. Portz a déclaré au cours d'une conférence de presse qu'une tentative pour obtenir la libération de l'enfant en versant la rançon de 200.000 marks exigée a échoué mercredi après-midi. Il a cependant exprimé l'espoir que le versement pourra être fait très prochainement et que Michael sera rendu à ses parents.

Le chef de la police a démenti que

l'enlèvement ait un caractère politique. Or, mercredi, un avocat de Munich avait déclaré que les ravisseurs avaient demandé la libération d'un « avocat détenu dans un Land (Etat) contrôlé par la République fédérale d'Allemagne ».

Il s'agissait visiblement de Berlin-Ouest et de M. Horst Mahler qui y est détenu pour avoir aidé un prisonnier gauchiste à s'évader.

La police avait confirmé mercredi soir que les ravisseurs avaient demandé la libération d'un détenu non identifié, mais, jeudi, les communiqués de la police ne contenaient aucune référence à un tel détenu.

Pankov propose de faciliter certaines visites familiales pour les Berlinoises

BERLIN (AP). — Pankov a proposé jeudi des négociations à Berlin-Ouest au sujet des visites à Berlin-Est et en Allemagne orientale d'habitants des secteurs occidentaux de l'ancienne capitale allemande a annoncé jeudi l'agence ADN.

La proposition de négociations est contenue dans une lettre adressée par M. Willi

Soph, chef du gouvernement de la RDA, à M. Schutz, bourgmestre de Berlin-Ouest. Selon ADN, la lettre déclare :

« Au nom du gouvernement de la République démocratique allemande, je vous propose l'ouverture de négociations entre le gouvernement de la RDA et le Sénat de Berlin-Ouest au sujet des visites des habi-

tants de votre ville en République démocratique allemande et dans sa capitale (Berlin-Est). »

Les habitants des secteurs occidentaux sont coupés de Berlin-Est par le « mur » depuis 1961 et il y a près de cinq ans qu'ils ne peuvent plus obtenir de laissez-passer, à certaines occasions pour rendre visite, de l'autre côté, à des parents ou des amis.



Un œil de l'Est, entre deux pans de mur (Photo ASL)

PAQUES

M. Stoph déclare que dans le cas où les négociations, qui devraient également aborder d'autres questions intéressant Berlin-Ouest ne pourraient être achevées pour Pâques, « le gouvernement de la RDA envisagerait de permettre aux habitants de Berlin-Ouest de se rendre en République démocratique allemande, avant, pendant et après Pâques ».

Il souligne que cela signifie que « bien entendu, les dirigeants de Berlin-Ouest s'efforceraient, de leur côté, de tenir la situation dans la ville à l'écart de complications qui pourraient rendre un tel examen difficile ».

Les Berlinoises de l'Ouest n'ont pu obtenir de laissez-passer depuis la Pentecôte 1966. Mais M. Stoph laisse entendre qu'il n'est pas question d'un accord de laissez-passer, comme précédemment.

PROCES

Il semble que la possibilité de négociations ouvertes, tandis qu'un accord en vue de la délivrance de laissez-passer pour Pâques serait élaboré, pourrait entraîner une réponse positive des autorités de Berlin-Ouest. La longue attente, depuis 1966, fait que la population des secteurs occidentaux, qui souhaite obtenir des laissez-passer, exerce une pression de plus en plus forte sur ces autorités.

S. Gousseault mort d'une crise d'urémie aux Grandes Jorasses ?

De notre correspondant :

Une foule compacte et émue stationnait devant la morgue de Chamonix quand le fourgon mortuaire transportant la dépouille de Serge Gousseault a fait son apparition, environ une heure après le retour de René Desmaison. Cela donna lieu à des scènes douloureuses.

La maman du jeune alpiniste fut prise d'une terrible crise de nerf et d'une défaillance cardiaque. Il fallut l'hospitaliser d'urgence. La jeune fiancée défilait également.

On a eu confirmation que Serge Gousseault était mort depuis quatre jours.

Il aurait succombé, non point aux atteintes du froid et ni aux affres de la

fatigue et de la faim, mais à une foudroyante crise d'urémie, qui l'aurait emporté en quelques instants.

Jusqu'à ce moment le jeune alpiniste — qui était doté d'une robuste constitution et était parfaitement entraîné — avait fort bien « tenu le coup ».

Du moins était-ce la version que l'on donnait à Chamonix, en fin d'après-midi. Il y a évidemment lieu d'attendre les conclusions des médecins. Quant à René Desmaison, il ne souffre d'aucune blessure grave, mais seulement de légères brûlures.

Il est fortement question de le transporter à l'hôpital Saint-Luc, à Lyon, qui est spécialisé dans ce genre de traitements.

R.T.

Nouveaux incidents à la conférence mondiale des communautés israélites

BRUXELLES (AFP). — Un nouvel et violent incident a éclaté à la conférence mondiale des communautés juives réunie à Bruxelles, le dirigeant de la droite israélienne, M. Beigin, ayant pris la défense du rabbin Meir Kahane et de son mouvement, qui souhaite obtenir des laissez-passer, exerce une pression de plus en plus forte sur ces autorités.

Aussitôt la salle s'est scindée entre partisans de M. Beigin, qui l'ont applaudi aux cris de « Beigin, Beigin », et adversaires sifflant et criant en hébreu, en anglais, en russe et en français « honte, honte ». Il a fallu une bonne dizaine de minutes pour que le calme se rétablisse et que le député israélien puisse terminer son discours par un appel « à l'unité au-delà des incidents, au-delà de tout ce qui nous sépare afin d'aider efficacement les juifs de l'URSS à améliorer leur sort et à partir pour Israël ».

TETE-A-TETE

M. Beigin avait fait auparavant état d'une

Moscou ne restera pas indifférent face aux événements d'Indochine

MOSCOU (AP). — L'Union soviétique a averti jeudi les Etats-Unis qu'elle ne peut demeurer indifférente devant « la nouvelle agression américaine » en Indochine.

« L'intrusion des Etats-Unis au Laos et les menaces d'accroître les provocations militaires » contre le Viet-nam du Nord ne peuvent qu'entraîner « de nouvelles complications » en Indochine, déclare un éditorial des « Izvestia ».

« La dangereuse illusion » de Washington, qui croit pouvoir agir en toute impunité en Indochine « comporte les plus graves conséquences, par dessus tout pour les Etats-Unis eux-mêmes ».

Pour sa part dans son second message au Congrès sur l'état du monde, le président Nixon se déclare déçu de n'avoir pu faire la paix au Viet-nam et il se montre pessimiste quant à la possibilité d'un règlement négocié.

Ce rapport — 180 pages, 65.000 mots — est intitulé : « La politique étrangère des Etats-Unis pour les années 1970 : l'édification de la paix ».

« Si la réduction de l'intensité de la guerre au Viet-nam est ma plus grande satisfaction en matière de politique étrangère, le fait qu'il a été impossible d'y mettre fin est ma déception la plus profonde », déclare-t-il.

UN FAIT PAR JOUR Paris et Alger

C'est un lourd dossier que celui des rapports franco-algériens. Un dossier où l'on trouve plus d'épines que de roses. Un dossier qui, feuilleté page par page, témoigne qu'un engagement sur l'honneur est vraiment bien peu de chose pour certaines gens.

Et d'abord, pour Boumediène, l'homme qui, depuis toujours, préparait un complot contre Ben Bella, et finit par réussir, le 20 juin 1965. Or, en ce 20 juin 1965, Boumediène naturellement, prit la parole pour annoncer son régime, et, évoquant les rapports franco-algériens, déclara : « Plus que jamais notre pays se fixe un devoir impérieux d'honorer loyalement et dans tous les domaines les engagements à ce jour contractés. »

Aujourd'hui, je suppose avoir le droit d'écrire que Boumediène a menti.

Le pétrole ? Bien sûr, nous y viendrons. Mais, alors que, cette fois, la crise semble irréversible, et que l'Algérie — bateau ivre — paraît désormais livrée à tous les vents qui passent, c'est-à-dire à tous les intérêts, il n'est pas mauvais, sans doute, de faire le point, et d'évoquer ce que furent ces années où la France fut bien mal payée de l'argent qu'elle ne cessa de donner.

Comment ne pas se souvenir, par exemple, ce que disait Khemisti, alors qu'en novembre 1962, il était ministre des affaires étrangères ? Rentré de Paris, il disait que le Trésor algérien pourrait compter sur le Trésor français, mais qu'en tout état de cause, « le réajustement éventuel des accords d'Evian serait décidé en commun ». Boumediène vient de le prouver ! Déjà, en 1962, du côté algérien, il n'y avait plus de négociateurs, mais des gens qui, le lendemain, avaient oublié leurs promesses de la veille.

La coopération franco-algérienne ? Le même Khemisti en parlait avec de l'émotion dans la voix. En ce même mois de novembre 1962, il la définissait ainsi : « Des relations privilégiées fondées sur le respect mutuel des souverainetés, la réciprocité des avantages et des intérêts. » C'était bien dit, et Boumediène, justement, vient d'expliquer à ceux qui tardaient encore à comprendre...

Khemisti avait toutes les raisons d'être satisfait. Paris ne venait-il pas de faire don de 50 millions à l'Algérie pour l'aider à entreprendre sa campagne de labours, étant entendu que 300 millions devaient être encore versés pour permettre les semailles ?

Et puis, le temps passe, et c'est Ahmed Francis, le ministre des finances, qui, à son tour, vient discuter à Paris d'une « aide financière privilégiée d'une durée de trois ans ». Ahmed Francis trouvait que trois ans, c'était court. On lui en donna cinq, et cela devait se terminer par un prêt d'un milliard à la caisse d'équipement de l'Algérie. Ben Bella était peut-être un « tyran » comme disait Boumediène, mais, comme on le voit, il savait faire ses comptes, des comptes que Boumediène d'ailleurs ne pouvait ignorer, car il était, dès cette époque, le bras droit du « chef historique ».

Et puis vint le moment où l'Algérie entendit procéder à la réforme agraire, où l'on commença à parler de ce que les diplomates appellent à voix basse : « Biens agricoles vacants ». La réforme agraire est au cœur de la politique du gouvernement algérien », disait alors M. de Broglie. Et il fut décidé d'aider à nouveau l'Algérie en cette année 1964. Et elle fut vraiment beaucoup aidée. La France paya à sa place les indemnités dues aux agriculteurs... défilants.

Elle l'aïda, en lui versant 10 millions au titre de calamités naturelles. Elle l'aïda, en subventionnant sa caisse de loyers, en faisant vivre à coups de millions son système d'assistance technique et sa sécurité sociale. Elle l'aïda en acceptant, contrairement aux vœux des viticulteurs français que les vins algériens viennent à nouveau, c'est le cas de le dire, inonder un marché français qui, déjà, ne l'était que trop. C'était l'époque où la récolte française en vins rouges atteignait 73 millions d'hectolitres. Et pourtant, en cette campagne 1964-65, 1.065.000 hl de vins algériens pénétrèrent en France. La récolte de 1970 a été de... 87 millions d'hl et le vin algérien vient toujours tacher beaucoup de nappes. C'est la raison d'une certaine fronde. Le moment est peut-être venu, pour Paris, de dire que la coupe est pleine.

1964, ce fut aussi l'année où, sans coup férir, Alger décida de nationaliser les quotidiens français, jetant à la rue directeurs, rédacteurs en chef et journalistes...

L. GRANGER

(A suivre.)

Autour du monde

EUROPE

Eugène Ionesco reçu à l'Académie française

PARIS (AFP). — Le dramaturge Eugène Ionesco a été reçu jeudi à l'Académie française, où il a succédé à Jean Paulhan, devant une salle comble et particulièrement brillante.

C'est le professeur Jean Delay, psychiatre et critique qui a fait l'éloge d'Eugène Ionesco.

Nouvelles démissions en Pologne

VARSOVIE (AP). — Trois des principaux dirigeants des syndicats polonais ont remis leur démission jeudi au cours d'une réunion plénière du conseil suprême des syndicats.

Il s'agit du vice-président du conseil des syndicats, M. Waclaw Tulodziecki, ancien ministre de l'éducation, et des secrétaires Wieslaw Kos et Viktor Obolewicz.

POUR FUER BERLIN-EST

BERLIN (DPA). — Des gardes-frontière est-allemands ont découvert jeudi, à Berlin-Est, un tunnel souterrain, en voie d'achèvement, qui devait permettre vendredi la fuite à l'Ouest de 17 Allemands de l'Est. Selon les indications fournies par la police ouest-allemande, le tunnel d'une longueur de quelque 120 mètres, a été découvert par les soldats est-allemands alors qu'ils faisaient des travaux de mensuration.

Des forces est-allemandes, aussitôt venues en renfort, ont mis la main sur trois hommes qui travaillaient à l'achèvement du tunnel. Celui-ci s'enfonçait à sept mètres sous terre à partir de la cave d'une maison. Après la découverte, les soldats ont obstrué l'entrée du tunnel, du côté de Berlin-Est, avec de grands panneaux, pour tenter de le soustraire à la vue des Berlinoises de l'Ouest.

Dancing « Cinq - Sept » : des inculpations

GRENOBLE (AP). — Gilbert Bas, le seul gérant rescapé du dramatique incendie du « Cinq - Sept » à Saint-Laurent-du-Pont (Isère), dans la nuit du 1er novembre 1970, a été inculpé par le juge d'instruction Guy Viossat pour homicides et blessures involontaires.

Jeudi après-midi et vendredi deux autres inculpations étaient attendues : celles du fournisseur du brûleur de la chaudière du dancing et de l'un des fournisseurs de polyuréthane, matériau plastique qui a brûlé avec une rapidité inouïe en dégageant une épaisse fumée.

L'instruction au niveau des responsabilités techniques et matérielles touche donc à sa fin après la mise au point d'un dossier de plus de 400 pages, qui contient de nombreuses expertises.

M. PIERRE MESSMER NOMME MINISTRE D'ETAT

PARIS (AP). — M. Georges Pompidou a signé jeudi soir le décret portant nomination, sur proposition du premier ministre, de M. Pierre Messmer au poste de ministre d'Etat chargé des territoires et départements d'outre-mer.

M. Messmer remplace à ce ministère, qui devient ministère d'Etat, M. Henry Rey, qui vient d'être nommé membre du conseil constitutionnel.

Le décret devrait paraître ce matin au journal officiel.

M. Messmer, qui est âgé de 54 ans, a été ministre des forces armées sous la présidence du général De Gaulle mais n'avait pas exercé de fonctions ministérielles depuis l'accession à la présidence de M. Pompidou en juin 1969.

M. Messmer est considéré comme l'un des plus fidèles tenants de la politique du général De Gaulle. Il est l'un des fondateurs du groupe « présence et action du gaullisme », créé après la démission du général. Il a été haut commissaire français en Afrique.

PROCHE-ORIENT

La Libye et le pétrole

TRIPOLI (Libye) (AP). — Les négociateurs des sociétés pétrolières ont quitté Tripoli jeudi afin d'examiner les demandes de la Libye qui réclame des avantages supérieurs à ceux qui ont été accordés aux pays producteurs du golfe Persique.

A la demande du commandant Djalloud, vice-président du conseil libyen, les représentants des sociétés se sont refusés à toute déclaration sur les demandes présentées par la Libye.

Les experts pétroliers ont observé cependant un certain assouplissement dans la position de la Libye.

AMÉRIQUE

Le cuivre chilien pour Pékin

SANTIAGO (Chili) (AP). — M. Nolf, président de la société du cuivre du gouvernement chilien, a annoncé au cours d'une conférence de presse que le Chili vendrait désormais son cuivre directement à la Chine communiste, sans passer par le marché des métaux de Londres.

Depuis plus de six ans, le Chili utilisait le marché de Londres pour écouler la plus grande partie de son cuivre. En décembre dernier, le Chili a rétabli des relations avec la Chine communiste.

Hier en mer... aujourd'hui sur votre table

Chaque semaine, de nouveaux arrivages s'échelonnent. Des langoustes, des homards, des huîtres et des moules vivants. Vous mesurerez réellement leur fraîcheur en savourant les petits plats que nous mijotons à votre intention.

Réservé aux amateurs exigeants.

Lucien Gétaz
Tél. 038 / 25 48 53

Buffet de la Gare Neuchâtel



M. Pierre Messmer. (Archives)

SUITE

Le mauvais coup de Boumedienne

Mais, en laissant 49 % à la France, il s'autorise à continuer d'imposer aux compagnies le réinvestissement obligatoire en Algérie de leurs bénéfices, seul privilège de leur nationalisation.

S'il a préféré la nationalisation au rabais par la production d'énergie nucléaire et une collaboration, dans ce domaine, avec ses partenaires du Marché commun et les pays de l'OCDE. L'OCDE se saisira d'ailleurs du problème le 3 mars prochain et devrait passer aux actes le 26 mai lors de son assemblée générale. M. Pompidou a déjà décidé une révision du 6ème plan pour faire passer rapidement de 1 % à 8 % ou 9 % en 1975 et 22 % en 1980, la part d'origine nucléaire dans la consommation d'énergie française.

La hausse du pétrole arabe comble en effet l'écart avec l'énergie nucléaire. Une centrale atomique devrait produire aujourd'hui une énergie d'un prix équivalent à celle d'une centrale fonctionnant au fuel.

DEMANDE DE NATIONALISATION TOTALE

ELF-ERAP a l'intention de demander la nationalisation totale de ses intérêts en Algérie. C'est ce qui ressort d'une déclaration publiée jeudi soir qui stipule notamment que le groupe français d'Etat demandera que le « transfert des biens et droits porte sur l'intégralité des actifs sis en Algérie et exclusivement sur ceux-ci... moyennant une indemnité fixée en considération de la valeur réelle de ses intérêts en Algérie et que son paiement soit assuré sous la garantie du gouvernement français ».

Jean DANÈS

Paris réagit

PARIS (AP). — « La décision unilatérale d'Alger crée un état de fait qui, sans remettre en cause le principe de la coopération culturelle et technique, conduit à modifier profondément la nature des rapports d'intérêts existants entre les deux pays », déclare-t-on dans les milieux autorisés à Paris.

Le commentaire rendu public jeudi en fin de soirée par les milieux autorisés, souligne tout d'abord que « la décision d'Alger a provoqué la réprobation du gouvernement français sans toutefois le surprendre ».

« En ce qui concerne les relations pétrolières, il appartient maintenant au gouvernement algérien de préciser les modalités d'application de la décision dont il a pris la responsabilité et notamment de porter à la connaissance du gouvernement français, pour qu'il puisse l'apprécier, le montant des indemnités « justes et équitables » annoncées par le président Boumedienne. »

« On souligne dans les mêmes milieux que l'approvisionnement de la France en produits pétroliers ne pose pas de problèmes.